



V I L L E D E
G E N È V E

DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DU LOGEMENT

RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF À L'APPUI DU PROJET DE BUDGET 2010

PR-720

Le rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget a de nouveau évolué cette année, afin de fournir aux Autorités une information plus complète sous l'angle des missions et prestations. Il est le résultat des améliorations apportées au processus d'élaboration et de mise à jour des catalogues de missions et prestations des services municipaux, de définition des objectifs et de répartition des comptes et budgets par missions et prestations.

Cette approche a pour but de mettre en relation les prestations de l'Administration municipale avec les ressources engagées pour les réaliser. La répartition des charges et revenus offre un axe d'analyse complémentaire à la comptabilité financière regroupant les charges et revenus par nature.

Depuis la dernière édition, tous les services municipaux — quarante cinq entités ou services — ont adhéré à cette démarche et mis en place une comptabilité analytique par missions et prestations. Un processus de refonte des catalogues des missions et prestations municipales est en cours et les premiers résultats obtenus avec le Département de la culture en 2008, à savoir la révision des catalogues de missions et prestations des institutions muséales et des bibliothèques, ont permis de présenter, cette année, une analyse comparative par domaines.

Une approche similaire a été menée en 2009 auprès de l'ensemble des Directions de département, permettant ainsi une uniformisation de leur catalogue de missions et prestations.

Ce rapport présente, d'une part, les catalogues de missions et prestations, les priorités et perspectives, ainsi que les principaux objectifs 2010 pour chaque service (avec l'intégration des indicateurs et des valeurs-cible facilitant l'évaluation des objectifs). D'autre part, il inclut l'évolution des charges et des revenus par missions et prestations et par chapitres comptables, ainsi qu'une analyse comparative par missions depuis les comptes 2003. Quelques éclairages particuliers étroitement liés à l'activité des services ont été incorporés dans ce même document.

Les différents tableaux et graphiques sont accompagnés de commentaires établis par les services concernés, afin d'étayer l'origine et l'évolution de certains chiffres et faciliter l'interprétation des données. Suite aux diverses remarques émises ces dernières années par la Commission des finances, les tableaux des « Coûts et revenus par missions et prestations » montrant la décomposition par chapitres comptables — présentés pour la première fois au projet de budget 2009 — ont été reconduits cette année.

Par ailleurs, afin de mieux cerner la réalité des coûts des prestations des services municipaux, le présent document intègre les règles de gestion suivantes :

- le détail des coûts par missions et prestations est présenté hors subventions; cela permet de recenser les coûts de gestion influencés directement par l'activité des services municipaux, indépendamment du montant des subventions accordées;
- les revenus issus de remboursements de charges (notamment les remboursements

d'assurances pour perte de salaire) ont été déduits des charges de fonctionnement, de sorte à ne prendre en compte que le montant net de ces charges;

- les pertes sur débiteurs ont été déduites des revenus, afin de ne pas surestimer le chiffre d'affaires;
- certains éléments de charges et de revenus n'ayant aucun lien avec les activités des services analysés ont été dissociés de la répartition des coûts par missions et prestations. De ce fait, ces éléments sont présentés sous la rubrique « Charges et revenus non incorporables »;
- une actualisation des exercices précédents (budget 2009 et comptes 2008) a été réalisée, afin de permettre une comparaison pluriannuelle.

Cette démarche étant évolutive dans le temps, de nouveaux axes d'analyse seront progressivement étudiés et intégrés dans ce document en fonction des attentes des Autorités politiques, ainsi que des besoins exprimés par les Directions de département et les services municipaux.

L'équipe du Contrôle de gestion tient ici à remercier tous les services municipaux tant pour leur collaboration que pour leur disponibilité dans le cadre du processus d'amélioration des grandes procédures.

Département des finances et
du logement - Août 2009

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2010

Présentation générale et présentation financière

Présentation générale.....	I-9
Présentation financière	I-16

Catalogues, objectifs et projet de budget 2010 par missions et prestations

AUTORITÉS

Service de la Direction générale	II-8
Administration centrale.....	II-14
Service juridique	II-20
Relations extérieures	II-26
Office de l'état civil	II-32
Contrôle financier.....	II-38

DIRECTION DES FINANCES ET DU LOGEMENT

Direction des finances et du logement.....	II-46
Agenda 21	II-52
Contrôle de gestion	II-58
Comptabilité générale et budget	II-64
Taxe professionnelle communale	II-70
Centrale municipale d'achat et d'impression	II-76
Gérance immobilière municipale.....	II-82
Direction des ressources humaines	II-88

CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT

Direction des constructions et de l'aménagement	II-98
Urbanisme	II-104
Architecture	II-110
Bâtiments	II-116
Énergie	II-122
Aménagement urbain et mobilité	II-128
Génie civil	II-134

CULTURE

Direction de la culture	II-144
Service administratif et technique.....	II-150
Promotion culturelle	II-156
Service aux artistes et acteurs culturels	II-162
Conservatoire et jardin botaniques	II-168
Musées d'art et d'histoire	II-174
Musée d'ethnographie	II-180
Muséum d'histoire naturelle	II-186
Bibliothèques et discothèques municipales	II-192
Bibliothèque de Genève	II-198
Institutions muséales et bibliothèques	II-204
Analyse départementale des subventions (DC)	II-206

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité	II-212
Incendie et secours	II-218
Sécurité et espace publics	II-224
Direction des systèmes d'information et de communication ..	II-230
Logistique et manifestations	II-236
Voirie Ville-Propre	II-242

COHÉSION SOCIALE, JEUNESSE ET SPORTS

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports ..	II-252
Délégation à la petite enfance	II-258
Écoles et institutions pour l'enfance	II-264
Espaces verts et environnement	II-270
Pompes funèbres et cimetières	II-276
Social	II-282
Délégation à la jeunesse	II-288
Sports	II-294

Lexique des abréviations

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION FINANCIÈRE

Présentation générale

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Pour le Conseil administratif, l'élaboration du projet de budget 2010 (PB2010) a été singulière à plusieurs égards. À la profonde crise financière, économique et sociale traversée, s'est ajoutée la crainte de voir les recettes publiques baisser drastiquement de façon pérenne. En effet, le 27 septembre prochain, la population genevoise se prononcera sur un projet de loi visant à réduire les recettes fiscales cantonales de près de 400 mios. Cette mesure, qui arrive au plus mauvais moment, impacte le budget de la Ville de Genève à hauteur de 40 mios.

Dans ce contexte, deux scénarii budgétaires ont été élaborés :

- Le premier (proposition A) ne tient pas compte de l'impact de la baisse fiscale.
- Le deuxième (proposition B) tient compte de l'impact de la baisse fiscale et a conduit le Conseil administratif à débattre de mesures à proposer à votre Conseil en vue d'un retour à l'équilibre.

Proposition A : une baisse conjoncturelle des recettes fiscales

Le PB2010 s'inscrit dans une période conjoncturelle particulièrement difficile. L'économie suisse est entrée en récession au deuxième trimestre 2008. Pour la région genevoise, la facture de la crise est lourde. À titre d'exemple, on peut citer le taux de chômage genevois qui, depuis juin 2009, ascende à 6.7%, alors qu'il n'est que de 3.6% en moyenne suisse, à la même période ; ou encore le recul des exportations qui avoisine les 15% au niveau suisse.

À l'heure où toutes et tous brandissent les politiques keynésiennes comme ultime recours à une sortie de crise, il convient de s'interroger sur la capacité réelle, d'une commune, la nôtre en l'occurrence, à mener une politique anti-cyclique. En effet, pour être efficaces, les plans de relance doivent répondre à deux conditions. D'une part, ils doivent être en rapport avec la taille de l'économie sur laquelle on souhaite agir. Pour notre commune, cela signifie injecter dans l'économie près de 300 mios supplémentaires, soit environ 2% du PIB de la Ville de Genève. Or, force est de constater que ces montants surpassent largement notre capacité financière. D'autre part, les plans de relance doivent intervenir très rapidement. Or, la rapidité avec laquelle nous sommes en mesure de mener à bien nos projets d'investissements ne nous permet pas d'envisager une partici-

pation efficace à un effort de relance de l'économie. Que faire alors, s'il apparaît illusoire et trompeur de laisser croire que nous pouvons agir de manière anti-cyclique ? Pour l'exécutif de la Ville de Genève, il convient de réaffirmer la volonté d'exercer une solidarité active envers celles et ceux qui sont frappés de plein fouet par la crise. C'est pourquoi, face à la crise conjoncturelle mondiale que nous traversons depuis bientôt une année, le Conseil administratif n'entend pas baisser les prestations. Pour cette raison il a décidé : d'une part, d'assumer le dépôt d'un projet de budget déficitaire (-20 mios) et, d'autre part, de ne pas toucher aux prestations voire même d'augmenter significativement les ressources du fonds chômage qui passe de 2.7 mios à plus de 5.7 mios.

Cette proposition budgétaire n'intègre pas les baisses d'impôt soumises en votation le 27 septembre 2009 et présuppose, au contraire, que le peuple souverain, dans sa grande sagesse, réaffirme l'importance d'une puissance publique forte, disposant de moyens financiers lui permettant de remplir ses missions. En effet, la primauté de l'État régulateur et social figure parmi les enseignements que nous pouvons d'ores et déjà tirer du marasme économique, financier, social et environnemental dans lequel nous ont plongés les tenants de l'ultralibéralisme.

Proposition B: des baisses conjoncturelles et structurelles des recettes fiscales

En sus des difficultés conjoncturelles évoquées plus haut, le PB2010 pourrait être frappé par des difficultés d'ordre structurel. En effet, le Grand Conseil a voté, en juin 2009, des diminutions d'impôts pour les personnes physiques. Afin de pallier la baisse des recettes, le Conseil administratif s'est vu contraint d'imaginer un scénario qui opère de douloureux choix. En effet, si la solidarité active en temps de crise conjoncturelle n'appelle pas la suppression de prestations, la diminution pérenne des recettes fiscales ne laisse pas entrevoir d'autres possibilités, hormis, peut-être, la hausse du centime additionnel. En effet, le manque à gagner qui en résultera privera de nombreuses familles et personnes de prestations importantes telles que crèche, parascolaire, maisons de quartier, prestations sociales, sportives et culturelles, logements abordables, formation etc.

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

À la veille d'une votation cruciale, le Conseil administratif ne souhaite pas se livrer à un chantage fiscal, bien au contraire. Il veut expliciter et rendre attentives et attentifs les habitantes et habitants de sa ville à l'impact et aux conséquences de leur vote. En effet, sauf à user d'artifices de cosmétique budgétaire, le Conseil administratif ne saurait, en conscience, prétendre qu'avec moins d'argent la Ville de Genève peut assurer les mêmes prestations. Chaque prestation a un coût. Moins d'argent, c'est inévitablement moins de prestations !

Chiffres globaux

Conformément à l'article 48, lettre c) de la loi sur l'administration des communes (ci-après LAC), le Conseil administratif présente au Conseil municipal de la Ville de Genève le projet de budget 2010 dont les chiffres globaux sont les suivants :

A. Budget de fonctionnement (sans les imputations internes)

Revenus nets	1'028'670'960.-
Charges nettes	1'049'186'354.-
Résultat de fonctionnement	- 20'515'394.-

B. Budget des investissements

Investissements nets présumés	95'000'000.-
--------------------------------------	---------------------

C. Financement des investissements

Investissements nets présumés	95'000'000.-
Autofinancement total	47'877'228.-
Insuffisance de financement	47'122'772.-

Gestion financière

Fiscalité

Les rentrées fiscales estimées pour 2010 s'inscrivent dans un environnement conjoncturel particulièrement sombre. La crise financière qui a débuté à l'été 2007 a entraîné nombres d'économies en récession pour l'année 2009. Ainsi, la crise financière a fini par entraîner l'économie toute entière dans son sillage. La Suisse et Genève n'échappent pas à ce sombre tableau.

Au vu de la singularité de cette situation, le Département des finances et du logement a demandé au Département cantonal des finances de disposer de premières estimations fiscales avant l'automne. En effet, l'élaboration du budget de la Ville de Genève se déroule peu ou prou en même temps que l'élaboration du budget cantonal, à savoir durant le printemps et le début de l'été. En réponse à cette demande, le Département cantonal des finances a transmis durant le mois de mai de premières estimations pour les rentrées fiscales « personnes physiques » et « personnes morales ».

En parallèle, le Conseil administratif a établi, à l'instar des années antérieures, ses propres estimations. Une des difficultés principales, lors de l'élaboration du projet de budget, consiste à évaluer le revenu de l'imposition des personnes physiques réellement produit les années précédentes. Pour cela, le Département des finances et du logement dispose de l'estimation de la production de l'exercice 2008 figurant aux comptes et des impôts partiellement produits en 2006 et 2007. Afin d'établir une projection de ces revenus pour 2010, il convient d'estimer également la production pour 2009. Cet exercice est rendu particulièrement difficile du fait que l'Administration fiscale cantonale communique avec parcimonie sur la production effective des années servant de base aux estimations.

Par ailleurs, il convient de relever que l'introduction du système postnumerando a induit l'obligation de procéder à des correctifs dont l'importance est allée au-delà des prévisions. Aussi, la neutralisation de ces correctifs à chaque exercice est indispensable pour appréhender convenablement la réalité. L'évaluation des revenus fiscaux 2010 est donc basée sur les comptes 2008, diminuée des effets des correctifs de 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

Ajoutons à cela que les prévisions fiscales tiennent également compte des recommandations du groupe de perspectives économiques en matière d'évolution des principales variables économiques (PIB et inflation essentiellement). Ces recommandations découlent notamment d'enquêtes menées auprès de divers instituts de prévisions économiques et d'établissements bancaires du pays, adaptées à la réalité genevoise grâce à une expertise minutieuse des membres du groupe, issus de différents domaines professionnels.

S'agissant de la taxe professionnelle, les estimations sont réalisées sur la base des productions fiscales 2007 et 2008. Ces dernières tiennent compte des différents taux et des reconductions de taxations.

Le Conseil administratif a ainsi pu élaborer pour la première fois un projet de budget avec, en sus de ses propres estimations, des prévisions émanant de l'État de Genève. Une analyse comparative plus détaillée de ces estimations a mis en évidence plusieurs questions qui ont dû être tranchées.

Tout d'abord, les estimations relatives à l'imposition « personnes physiques » incluaient les effets du projet de loi d'alors PL-10199 (modification de la Loi sur l'imposition des personnes physiques). Ce projet de loi a finalement été voté par le Grand Conseil le 12 juin, mais reste soumis au référendum obligatoire. Le peuple est appelé à se prononcer sur ce sujet le 27 septembre 2009. Comme cette loi n'est pas en force, le Conseil administratif a décidé de ne pas tenir compte des conséquences estimées de ce projet dans les revenus figurant dans le projet de budget 2010. Par ailleurs, les estimations transmises par le canton corroborant les premières prévisions effectuées, à la différence notoire des effets de la loi 10199, les rentrées fiscales « personnes physiques » prises en compte dans le projet de budget 2010 correspondent aux estimations du Département cantonal des finances, déduction faite des conséquences estimées de la loi 10199 pour 2010 à hauteur de 40 mios.

Ensuite, les prévisions fiscales « personnes morales » communiquées par le canton ne tenaient pas compte des contractions manifestes de l'activité économique, en tablant sur une production en très faible diminution entre 2008 et 2010. Cette hypothèse n'a finalement pas été retenue par le Conseil administratif, qui a préféré faire preuve de prudence et de réalisme en révisant quelque peu à la baisse cette estimation. Les modifications des règles d'impositions auront également des conséquences sur la production fiscale de l'imposition des personnes morales. La perte de substance fiscale anticipée à cet égard atteint 6 mios.

Au final, les revenus des impôts s'inscrivent en diminution de près de 50 mios en comparaison avec le budget 2009. Cette diminution de revenus peut être qualifiée, à l'exception des 6 mios susmentionnés, de conjoncturelle. En sus, un montant complémentaire de 40 mios pour 2010, puis 46 mios par la suite, de revenus en moins est dépendant de l'issue du référendum obligatoire sur la loi 10199. En cas d'acceptation de cette dernière par le peuple, le budget de la Ville de Genève risque donc d'être amputé de près de 40 mios. Dans ce cas, le Conseil administratif présentera au Conseil municipal durant le mois d'octobre des correctifs budgétaires, ainsi qu'un nouveau budget financier quadriennal.

Estimation de la valeur du centime additionnel 2010

Année	Personnes physiques	Personnes morales	Total
2008			
Production effective	13'528	3'998	17'526
+/- Rectification ¹	-594	-424	-1'018
Production rectifiée	12'934	3'574	16'508
2009			
P.P. croissance – 8.9%	-1'156		-1'156
P.M. croissance – 14.6%		-521	-521
Production prévisionnelle	11'778	3'053	14'831
2010			
P.P. croissance +0.0%	+5		+5
P.M. modification imposition		-126	-126
P.M. croissance – 3.4%		-104	-104
Production prévisionnelle	11'783	2'823	14'606

(en milliers)

¹ La rectification relative aux personnes physiques pour 2008 tient compte de la neutralisation des corrections de 27.0 mios liés aux années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007. Quant à la rectification de la production des personnes morales, elle neutralise la correction à hauteur de 19.3 mios.

Plan de financement

A. Emplois des fonds		
Investissements totaux	95.0	
Total des décaissements	95.0	
B. Sources des fonds		
Annuités d’amortissements réglementaires (autofinancement)	68.4	
Excédent de charges du budget de fonctionnement	-20.5	
Autofinancement net	47.9	
Excédent d’emplois de fonds	47.1	
(en mios)		

Budget d'investissements et financement

Investissements

Le Conseil administratif a décidé de maintenir l'enveloppe annuelle des investissements à leur niveau 2009 de 95 mios se rapportant pour le patrimoine administratif à 75 mios et pour le patrimoine financier à 20 mios.

Financement

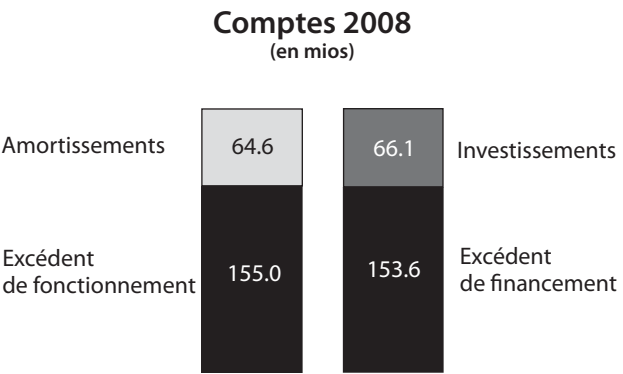
Le tableau présenté ci-après permet de comparer le mode de financement des investissements entre le budget 2009 et le projet de budget 2010.

	PB2010	B2009
Investissements nets	95.0	95.0
Autofinancement	47.9	70.1
(Insuffisance de financement) / Excédent	(47.1)	(24.9)
Autofinancement en %	50.4%	73.8%

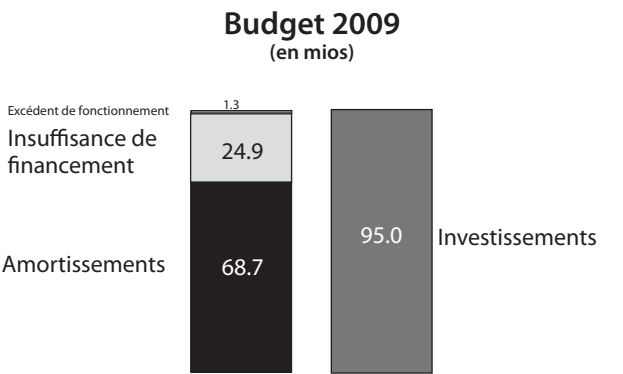
(en mios)

Structure de financement

Graphiquement, les structures de financement pour les comptes 2008, le budget 2009 et le projet de budget 2010 se présentent comme suit :



L'autofinancement pour le projet de budget 2010 se monte à 47.9 mios, contre 219.7 mios aux comptes 2008. Seuls 50.4% des

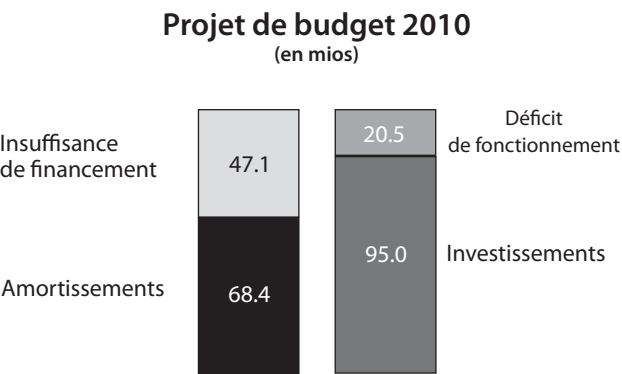


investissements prévus sont couverts, ce qui induit un endettement théorique supplémentaire de 47.1 mios, soit le montant

Le taux d'autofinancement prévisionnel des investissements pour 2010 est de 49.6%, en nette diminution par rapport à l'exercice budgétaire précédent.

	PB2010		B2009	
Patrimoine financier	20.0	21.1%	20.0	21.1%
Patrimoine administratif	75.0	78.9%	75.0	78.9%
Total	95.0	100.0%	95.0	100.0%

(en mios)



de l'insuffisance de financement.

Présentation financière

Budget de fonctionnement

Évolution entre les comptes 2008, le budget 2009 et le projet de budget 2010 (par chapitre)

		PB2010	B2009	C2008	Écart PB10-B09		Écart PB10-C08	
Revenus nets								
Impôts	(chapitre 40)	779.5	829.1	924.4	-49.6	-6.0%	-144.9	-15.7%
Revenus des biens	(chapitre 42)	161.9	166.5	171.7	-4.6	-2.8%	-9.8	-5.7%
Revenus divers	(chapitre 43)	48.9	60.6	61.2	-11.7	-19.2%	-12.3	-20.0%
Parts et contributions	(chapitre 44)	1.4	1.3	0.7	0.1	6.7%	0.7	91.7%
Dédommagements de collectivités publiques	(chapitre 45)	32.7	13.3	27.5	19.3	145.0%	5.1	18.7%
Subventions et allocations	(chapitre 46)	4.3	4.8	6.1	-0.5	-11.2%	-1.8	-29.7%
Total		1'028.7	1'075.7	1'191.7	-47.0	-4.4%	-163.0	-13.7%
Charges de fonctionnement								
Charges de personnel	(chapitre 30)	417.2	422.8	401.7	-5.7	-1.3%	15.5	3.9%
Biens, services et marchandises	(chapitre 31)	190.6	195.0	181.4	-4.4	-2.2%	9.1	5.0%
Intérêts passifs	(chapitre 32)	44.9	61.8	58.7	-16.8	-27.3%	-13.8	-23.5%
Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	32.2	20.1	36.3	12.1	60.3%	-4.1	-11.4%
Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	38.1	32.8	31.4	5.3	16.1%	6.7	21.3%
Dédommagements à des collectivités publiques	(chapitre 35)	30.8	41.8	44.6	-11.0	-26.3%	-13.7	-30.8%
Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	227.0	231.3	217.6	-4.3	-1.9%	9.4	4.3%
Total		980.8	1'005.6	972.0	-24.8	-2.5%	8.8	0.9%
Amortissements et investissements								
Amortissements ordinaires		68.4	68.7	64.6	-0.3	-0.5%	3.8	5.9%
Investissements nets		95.0	95.0	66.1	0.0	0.0%	28.9	43.8%
Compte de fonctionnement et de financement								
Excédent/déficit du compte de fonctionnement		-20.5	1.3	155.0		-		-
Excédent/insuffisance de financement		-47.1	-24.9	153.6		-		-

(en mios)

Analyses des charges par chapitre

Comparaison entre les comptes 2008, le budget 2009 et le projet de budget 2010

Chapitre 30 : Charges de personnel

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10-B09	Écart PB10-C08
417.2	422.8	401.7	-5.7	+15.5
(en mios)				

Dans le détail, les principaux groupes de ce chapitre ont évolué dans les proportions suivantes :

	PB2010	(B2009)	(C2008)
Autorités et commissions	2.2	0.0	0.1
Traitement du personnel	323.6	-4.2	7.4
Assurances sociales	26.0	0.2	2.1
Caisse de pension et de prévoyance	41.8	-1.5	5.5
Assurances maladie et accidents	9.7	0.0	-0.4
Prestations en nature	2.3	0.0	0.5
Prestations aux pensionnés	7.6	-0.2	0.0
Personnel intérimaire	0.6	0.0	0.0
Autres charges de personnel	3.4	-0.1	0.3

(en mios)

Ce chapitre enregistre la progression annuelle liée aux mécanismes salariaux ordinaires étant précisé que l'indexation des salaires des employé-e-s de la Ville de Genève a été estimée pour 2010 à 0 % contre 1.5% figurant au budget 2009. La participation de la Ville de Genève aux cotisations d'assurance maladie, à hauteur de 70.- par mois, est maintenue pour les employé-e-s de la Ville de Genève ayant un revenu annuel brut inférieur ou égal au revenu maximum de la catégorie 8 de l'échelle des traitements.

Dans ses options, le Conseil administratif a décidé de ne pas créer de postes supplémentaires. Par ailleurs, conformément à son en-

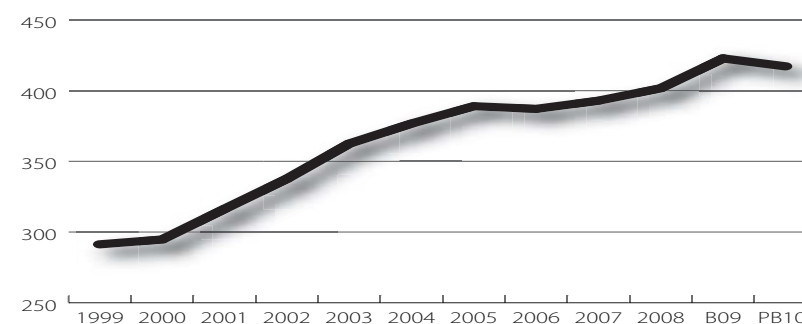
gagement, il a inclus l'octroi de la seconde demi-annuité extraordinaire, faisant suite à la première figurant dans le budget 2009.

Le gel des postes vacants, budgété à hauteur de -5 mios, a été relevé à -10 mios, à la lumière des comptes 2008, revenant ainsi au niveau précédemment budgété en 2006. Cette augmentation du gel des postes vacants induit ainsi une économie de 5 mios sur les charges de personnel, toutes choses étant égales par ailleurs.

Le coût des mécanismes salariaux en comparaison avec le budget 2009 se détaille de la manière suivante :

- octroi d'annuités ordinaires : 2.1 mios,
 - octroi d'annuités extraordinaires : 1.1 mio,
 - octroi de promotions : 0.7 mio,
- soit un total de 3.9 mios.

Enfin, une économie importante entre le budget 2009 et le projet de budget 2010 provient du fait que l'indexation prise en compte pour l'élaboration du budget 2009 (à savoir 1.5%) s'est révélée bien supérieure au taux d'indexation réel 2009 (0.68%). Il en ressort une économie de près de 3 mios.

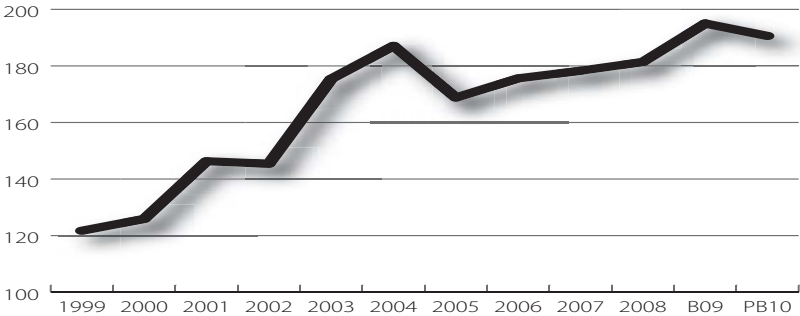


Chapitre 31 : Biens, services et marchandises

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09		Écart PB10–C08	
190.6	195.0	181.4	-4.4	-2.2%	+9.1	+5.0%
(en mios)						

Dans le détail, les principaux groupes de ce chapitre ont évolué dans les proportions suivantes :

	PB2010	(B2009)	(C2008)
Fournitures de bureau, imprimés, publicité	11.8	-0.3	2.0
Mobilier, machines, véhicules, matériel	6.2	-1.3	-0.1
Eau, énergie, combustibles	23.4	-0.7	0.2
Achats de fournitures et autres marchandises	13.8	0.0	0.9
Entretien des immeubles par des tiers	53.2	0.8	1.4
Entretien d'objets mobiliers par des tiers	10.4	0.2	.07
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	11.8	0.0	0.7
Dédommagements	2.6	0.0	0.3
Honoraires et prestations de services	55.6	-3.3	2.9
Frais divers	1.7	0.3	0.3
(en mios)			



Des économies sont enregistrées sous ce chapitre notamment sur les frais liés aux emprunts (-0.6 mio) et sur le contrat d'assurance incendie, qui a vu sa prime réduite suite à la procédure d'appel d'offres (-1.0 mio). Les frais d'incinération des déchets

diminuent de 1.1 mio. Les «prestations pour service divers» s'inscrivent en diminution de 1.2 mio. Les frais relatifs aux fluides s'inscrivent en baisse de 0.7 mio. Enfin, le retrait du million de francs budgété en 2009 pour promouvoir les installations solai-

res (constituant des dépenses d'investissement) entraîne une économie budgétaire de 1 mio.

Chapitre 32 : Intérêts passifs

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10-B09	Écart PB10-C08
44.9	61.8	58.7	-16.8	-23.5%

(en mios)

La politique instillée par le Conseil administratif en matière de gestion de la dette commence à porter ses fruits. La stratégie définie prévoit en effet qu'un tiers de l'encours de la dette soit basé sur les taux courts. Cette stratégie trouve sa logique dans le fait qu'il existe une corrélation historique entre le niveau des taux courts et la situation conjoncturelle et/ou l'inflation. Au

moment où les perspectives conjoncturelles sont moroses, la charge de la dette s'inscrit en forte diminution par rapport au budget 2009 (-16.8 mios). Cette diminution représente près du tiers de la diminution des rentrées fiscales. Cette stratégie de gestion de la dette s'avère ainsi être un puissant levier de nature anti-cyclique.

Chapitre 33 : Amortissements

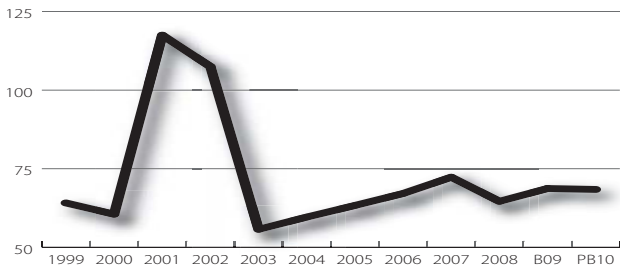
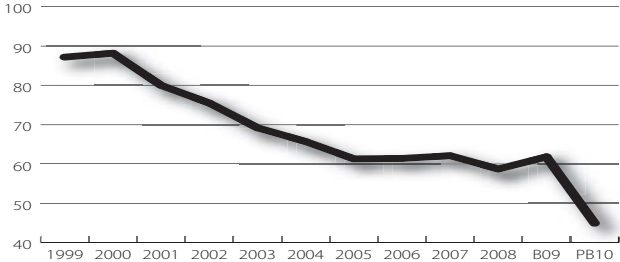
PB2010	B2009	C2008	Écart PB10-B09	Écart PB10-C08
68.4	68.7	64.6	-0.3	5.9%

(en mios)

Les amortissements sont en très légère diminution par rapport au budget 2009 de 0.3 mio.

Leurs montants sont déterminés objet par objet conformé-

ment aux dispositions légales en matière d'amortissements, notamment la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application.



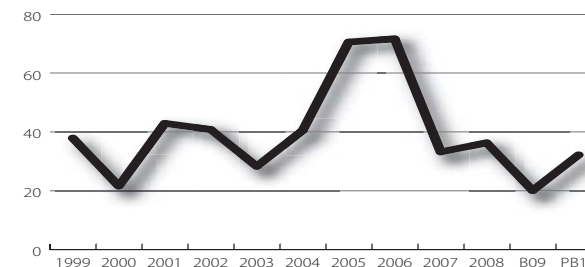
Groupe 334 : Pertes sur débiteurs

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10-B09	Écart PB10-C08
32.2	20.1	36.3	+12.1	-4.1
			+60.3%	-11.4%

(en mios)

Le montant budgété a été augmenté d'un revenu précédemment non budgété, et pour lequel l'encaissement est pour le moins incertain. À noter qu'en 2010, comme pour les autres an-

nées, une partie importante de ce chapitre (15 mios) concerne le budget de pertes sur débiteurs relatives aux centimes additionnels.



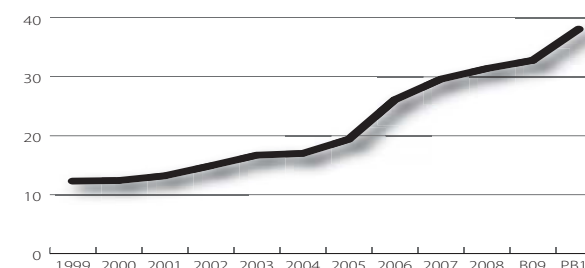
Chapitre 34 : Contribution à d'autres collectivités

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10-B09	Écart PB10-C08
38.1	32.8	31.4	+5.3	+6.7
			+16.1%	+21.3%

(en mios)

Le chapitre 34 enregistre la compensation financière versée aux communes frontalières, ainsi que les effets de la nouvelle péréquation intercommunale. La compensation aux communes frontalières s'inscrit à la baisse par rapport au budget 2009 (-3.7 mios), et ce malgré la hausse continue du nombre de travailleurs et travailleuses en provenance des communes frontalières. La fin des dispositions transitoires instituées par la loi 10077 relative à l'alimentation par les communes du fonds d'équipement communal explique ce paradoxe.

Par ailleurs, les effets de la nouvelle péréquation intercommunale ont été budgétés à hauteur de 9 mios, dans l'attente de données définitives, transmises par le Département cantonal des finances. À l'avenir, ces informations définitives devraient être communiquées avant l'été de sorte que le montant définitif puisse être budgété.



Chapitre 35 : Dédommagements à des collectivités publiques

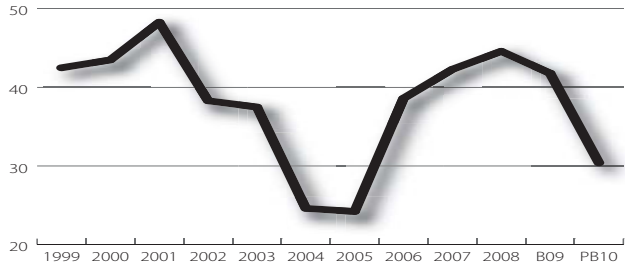
PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09	Écart PB10–C08
30.8	41.8	44.6	-11.0	-13.7
			-26.3%	-30.8%

(en mios)

L'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation intercommunale a sonné le glas des dispositions transitoires des lois 9679 et 10077. Le retour à la normale en matière de frais de perception entraîne une diminution du montant budgété de près de 12 mios. Cette diminution s'explique également par le fait que les frais de perception, représentant un pourcentage de la production fiscale, sont également touchés par la diminution des rentrées fiscales attendues.

Par ailleurs, une augmentation importante (+0.9 mio) a été budgétée afin de tenir compte du financement additionnel

que la Ville de Genève verse au Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP). À terme, la part communale directe devra atteindre 90%. Bien que la part prise en charge par les communes n'augmente pas en 2010, le nouveau fonds intercommunal devant normalement maintenir en pourcentage la participation 2009 du FEC, la hausse sera destinée à faire face à l'augmentation du nombre de prestations délivrées, à l'application des mécanismes salariaux des employé-e-s du GIAP, ainsi qu'à l'introduction d'un 13^{ème} salaire.



Chapitre 36 : Transferts à des tiers : subventions et allocations

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09		Écart PB10–C08	
227.0	231.3	217.6	-4.3	-1.9%	+9.4	+4.3%
-37.9	-37.9	-38.2	- subventions en nature			
189.1	193.4	179.4	-4.3	-2.2%	+9.7	+5.4%

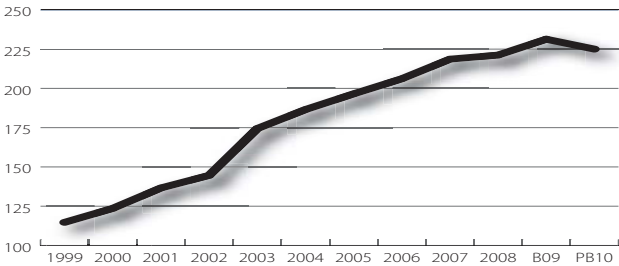
(en mios)

Les subventions allouées par la Ville de Genève s’inscrivent globalement en diminution de 4.3 mios. Toutefois, en neutralisant la seule diminution des aides personnalisées à la Gérance immobilière consécutive à l’introduction du nouveau règlement d’un montant de 9.8 mios, on constate une augmentation de 5.5 mios.

Les efforts consentis sur les subventions concernent essentiellement la subvention accordée à la petite enfance qui augmente

de 1.2 mio. Cette hausse comprend les mécanismes salariaux (y compris une indexation à 0%).

S’agissant des principales autres augmentations de subventions, elles concernent le fonds chômage (+4.35 mios dont 1.35 mio provenant du chapitre 31) et la FAS’e pour l’application des mécanismes salariaux (+0.9 mio).



Analyses des revenus par chapitre

Comparaison entre les comptes 2008, le budget 2009 et le projet de budget 2010

Chapitre 40 : Impôts

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09		Écart PB10–C08	
779.5	829.1	924.4	-49.6	-6.0%	-144.9	-15.7%

(en mios)

Voir l’analyse détaillée à la page I-8 (Fiscalité)

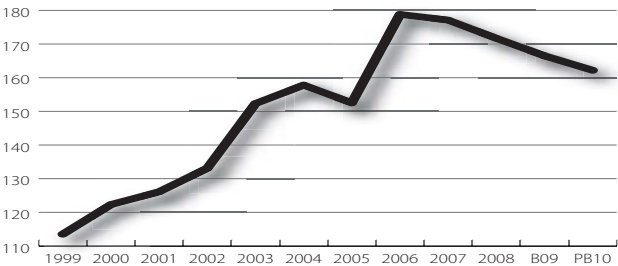
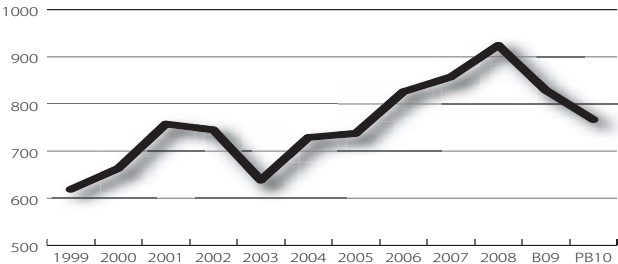
Chapitre 42 : Revenus des biens

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09		Écart PB10–C08	
161.9	166.5	171.7	-4.6	-2.8%	-9.8	-5.7%
-36.0	-35.8	-35.5	- revenus de subventions en nature			
125.9	130.7	136.2	-4.8	-3.7%	-10.3	-7.6%

(en mios)

La diminution de ce chapitre a principalement une origine, à savoir la diminution globale des loyers de la GIM de l’ordre de 5.8 mios. Cette diminution est à mettre en balance avec la diminution de l’aide personnalisée. L’entrée en vigueur du nou-

veau règlement a considérablement modifié la budgétisation des charges et revenus liés aux loyers. À terme, seul le loyer effectivement facturé aux locataires en application du nouveau règlement sera comptabilisé.



Enfin, le produit de la vente d’option relative à la gestion de la dette, activé au bilan en vue de dissolution en rapport avec les échéances des emprunts sous-jacents, sera dissout en 2010 pour un montant de 2.1 mios.

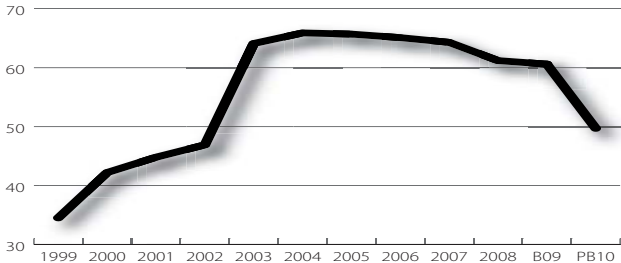
Chapitre 43 : Revenus divers

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09		Écart PB10–C08	
48.9	60.6	61.2	-11.7	-19.2%	-12.3	-20.0%
-1.9	-2.2	-2.7	- revenus de subventions en nature			
47.0	58.4	58.5	-11.4	-19.5%	-11.5	-19.7%

(en mios)

Les revenus des amendes sont responsables de la forte diminution des revenus divers. Le transfert des activités de contrôle du stationnement à la fondation des parkings entraîne une diminution du produit des amendes de 11.5 mios.

Cette diminution est partiellement compensée par un mécanisme transitoire touchant le chapitre 45. Enfin, les prestations facturées du SIS s’inscrivent en hausse de 0.7 mio.



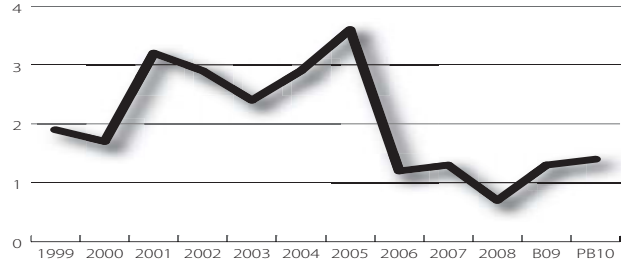
Chapitre 44 : Parts et contributions

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09		Écart PB10–C08	
1.4	1.3	0.7	+0.1	+6.7%	+0.7	+91.7%

(en mios)

Dans ce chapitre est budgété la rétrocession de l’assurance incendie au Service d’incendie et de secours (1.2 mio) ainsi que la

part à des recettes cantonales de divers impôts pour 0.2 mio.



Chapitre 45 : Dédommagements de collectivités publiques

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09	Écart PB10–C08
32.7	13.3	27.5	+19.3	+5.1
			+145%	+18.7%

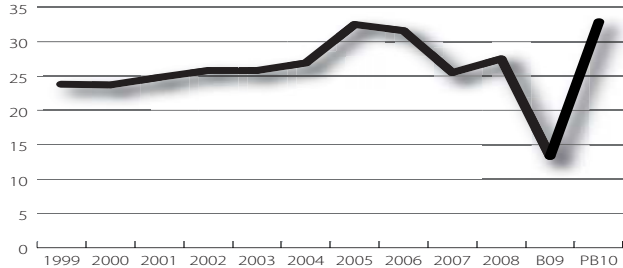
(en mios)

Le chapitre 45 enregistre pour 2010 un revenu exceptionnel de 5 mios. Ce montant correspond à l'indemnité allouée par l'État de Genève dans le cadre de l'abandon de la prestation relative au contrôle du stationnement. En 2011, cette indemnité sera de 3 mios, puis de 1 mio en 2012.

Par ailleurs, le Conseil administratif a décidé de budgéter intégralement la subvention que le canton doit verser à la Ville de Genève en application de l'art. 20 de la loi sur les routes (15 mios). En effet, alors qu'il existe un réseau de routes cantonales à charge du canton sur l'ensemble du territoire, le réseau rou-

tier de la Ville de Genève se caractérise par le fait que ce ne sont que des routes cantonales. Ainsi, l'intégralité de l'entretien du réseau routier de la Ville de Genève incombe à la municipalité. Le législateur a prévu une subvention pour compenser cet état de fait.

Enfin, les contributions des communes aux frais de fonctionnement des bibliobus sont revues à la hausse de 0.2 mio. Cette augmentation permet le financement de deux postes de travail supplémentaires.



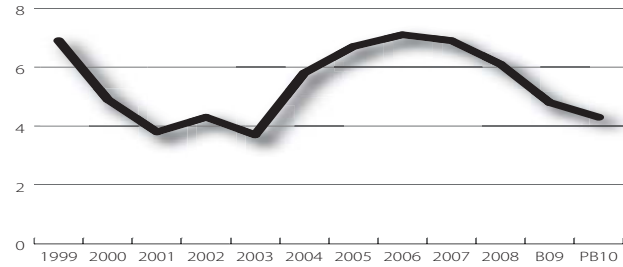
Chapitre 46 : Subventions acquises

PB2010	B2009	C2008	Écart PB10–B09	Écart PB10–C08
4.3	4.8	6.1	-0.5	-1.8
			-11.2%	-29.7%

(en mios)

Parmi les subventions acquises, relevons la subvention octroyée par le Fonds d'équipement communal (repris en 2010 par le Fonds intercommunal) pour le Grand Théâtre de Genève à hauteur de 1.5 mio. Ce même fonds participe également au financement de nouvelles places de crèches, participation budgétée à hauteur

de 0.6 mio. La dîme du livre ainsi que la part sur les bénéfices du Sport-Toto complètent les revenus de ce chapitre.



**CATALOGUES, OBJECTIFS
ET PROJET DE BUDGET 2010
PAR MISSIONS ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS

Le Département des autorités poursuivra son action visant à renforcer et à développer les processus transversaux ainsi que la coordination entre les départements et les services de l'Administration municipale.

Les objectifs les plus marquants du Département des Autorités sont les suivants :

- Après l'approbation par le Conseil municipal des nouveaux statuts, s'assurer de leur application ainsi que de la mise en place des directives et règlements y relatifs;
- Réviser l'ensemble des dispositions réglementaires et les mettre à disposition de l'administration, en ligne;
- Recenser et mettre à jour l'ensemble des directives administratives, les mettre à disposition de l'administration en ligne;
- Moderniser la gestion et le suivi des séances du Conseil administratif par le développement d'une nouvelle version de l'outil CANDIDE;
- Offrir de nouveaux services en ligne à la population, notamment en mettant en place un système de commande et de paiement de certains documents via Internet;
- Optimiser l'organisation et les procédures du service de l'État civil et le doter d'outils de gestion modernes, afin d'améliorer les services à la population;
- Poursuivre la stratégie définie par le Conseil administratif relative au rôle de Genève en tant que ville internationale. Renforcer la présence de la Ville dans les réseaux locaux, notamment certains réseaux de villes.

**SERVICE DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**

Service de la Direction générale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseil aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42 Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Service de la Direction générale

Priorités et perspectives

En complément aux objectifs explicités en introduction du Département des autorités, la Direction générale poursuivra son action visant à renforcer et à développer les processus transversaux ainsi que la coordination entre les départements et les services de l'Administration municipale.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Pour permettre de doter le CA ainsi que l'Administration municipale d'un outil de gestion moderne, finaliser les études et le cahier des charges pour le développement d'une nouvelle version de CANDIDE afin d'assurer une meilleure gestion et un meilleur suivi des séances du CA.	11	Taux d'avancement du cahier des charges.	Cahier des charges finalisé pour un développement en 2011.
Mettre en place des nouvelles dispositions statutaires ainsi que des règlements et directives y relatives en collaboration avec le CODIR et la Direction des ressources humaines.	32	Délai de mise en œuvre des nouvelles dispositions statutaires.	Entrée en vigueur des différentes dispositions réglementaires en 2010.
Pour permettre de doter l'état civil d'outil de gestion et d'une organisation moderne en vue d'améliorer les services rendus à la population, mettre en place de nouveaux systèmes d'information à l'État Civil et optimiser son organisation et ses procédures.	31	Nouvelle organisation.	Nouvelle organisation opérationnelle au 31.12.2010.
Pour permettre à chacun d'avoir accès à l'ensemble des règlements de l'Administration municipale, réviser l'ensemble des dispositions réglementaires et les mettre à disposition en ligne.	41	Mise à disposition publique des règlements de l'Administration municipale.	Dispositions réglementaires disponibles pour le public dès le 1 ^{er} janvier 2011.

Service de la Direction générale

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseil aux autorités	264.3	25.9	-	-	259.8	25.9	-	-	238.5	26.1	-	-
11	Soutien au CA, CM, et Magistrat-e-s	264.3	25.9	-	-	259.8	25.9	-	-	238.5	26.1	-	-
2	Développement des priorités stratégiques	66.1	6.5	-	-	64.9	6.5	-	-	57.4	6.3	-	-
21	Mise en œuvre de la politique du département	22.0	2.2	-	-	21.6	2.2	-	-	19.5	2.1	-	-
22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	22.0	2.2	-	-	21.6	2.2	-	-	19.5	2.1	-	-
23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	11.0	1.1	-	-	10.8	1.1	-	-	9.2	1.0	-	-
24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	11.0	1.1	-	-	10.8	1.1	-	-	9.2	1.0	-	-
3	Direction et coordination	611.2	60.0	-	-	600.8	60.0	-	-	554.8	60.6	-	-
31	Direction et coordination départementale	66.1	6.5	-	-	64.9	6.5	-	-	64.2	7.0	-	-
32	Direction et coordination interdépartementale	396.5	38.9	-	-	389.7	38.9	-	-	350.7	38.3	-	-
33	Assistance juridique	148.7	14.6	-	-	146.1	14.6	-	-	139.8	15.3	-	-
4	Relations externes	77.1	7.6	-	-	75.8	7.6	-	-	64.3	7.0	-	-
41	Information publique et communication	16.5	1.6	-	-	16.2	1.6	-	-	13.8	1.5	-	-
42	Représentation	55.1	5.4	-	-	54.1	5.4	-	-	45.9	5.0	-	-
43	Coordination externe	5.5	0.5	-	-	5.4	0.5	-	-	4.6	0.5	-	-
Total comptabilité analytique		1'018.7	100.0	-	-	1'001.3	100.0	-	-	914.9	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		21.6		21.6	
Total comptabilité générale		1'018.7		-		1'001.3		-		936.5		21.6	

Service de la Direction générale

Charges par chapitres comptables					
	30	31	39	Support	Total
1	248.4	7.8	8.1	-	264.3
11	248.4	7.8	8.1	-	264.3
2	62.1	1.9	2.0	-	66.1
21	20.7	0.6	0.7	-	22.0
22	20.7	0.6	0.7	-	22.0
23	10.4	0.3	0.3	-	11.0
24	10.4	0.3	0.3	-	11.0
3	548.6	17.2	17.9	27.5	611.2
31	54.3	1.7	1.8	8.3	66.1
32	362.3	11.3	11.8	11.0	396.5
33	132.0	4.1	4.3	8.3	148.7
4	72.5	2.3	2.4	-	77.1
41	15.5	0.5	0.5	-	16.5
42	51.8	1.6	1.7	-	55.1
43	5.2	0.2	0.2	-	5.5
	931.6	29.1	30.4	27.5	1'018.7
	-	-	-	-	-
	931.6	29.1	30.4	27.5	1'018.7

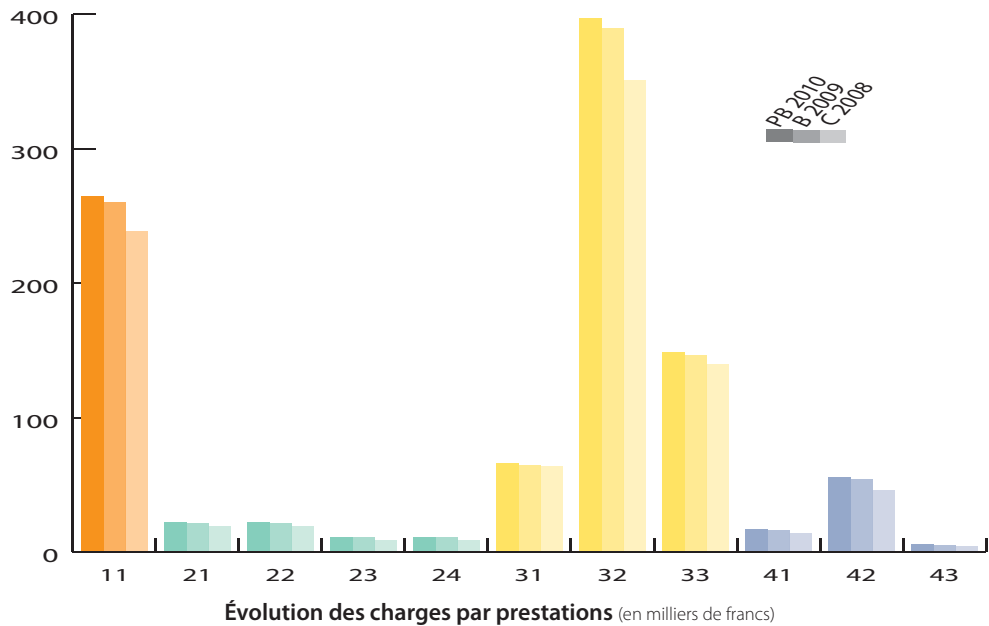
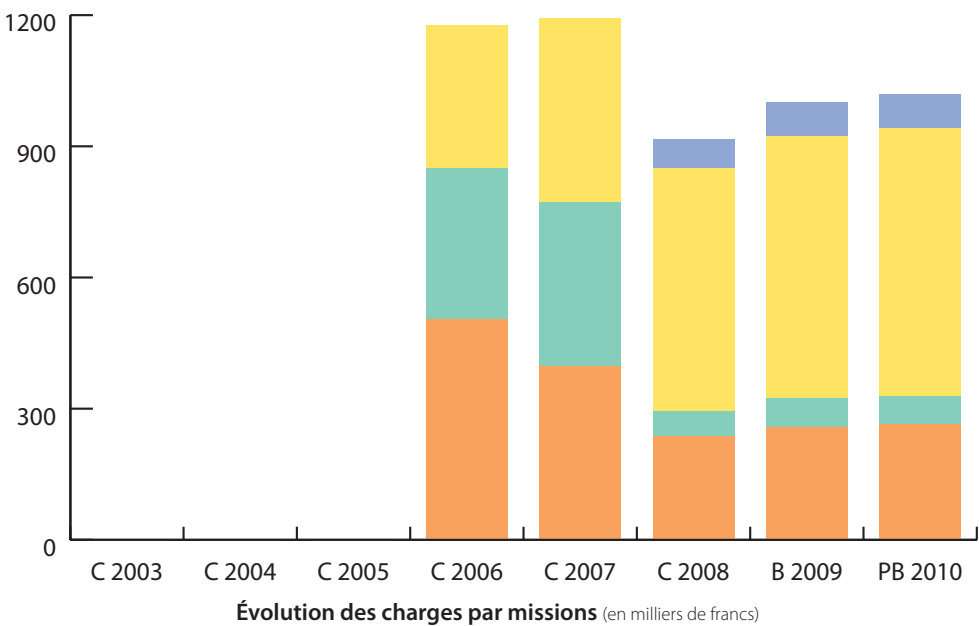
Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Service de la Direction générale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).



**ADMINISTRATION
CENTRALE**

Administration centrale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance au Conseil municipal	11 Secrétariat du CM	Gestion administrative des séances du CM.
		12 Mémorial	Transcription des débats, publication et expédition du Mémorial.
		13 Coordination CM-CA	Suivi des dossiers du CM et des réponses aux initiatives des membres du CM.
2	Support au Conseil administratif et à l'Administration municipale	21 Appui logistique	Appui logistique au CA dans le cadre des représentations officielles.
		22 Aide à la décision	Informations, analyses et autres contributions soutenant les prises de décision du CA.
3	Gestion des archives municipales	31 Conseil aux services	Conseiller et assister les services de l'Administration municipale dans la gestion des documents qu'ils produisent et qu'ils reçoivent.
		32 Collecte et conservation	Réception des fonds des services et acquisition de fonds privés. Classement, cotation et mesures concernant la conservation physique des documents et leur restauration.
		33 Mise à disposition	Mettre les documents conservés à la disposition du public et de l'Administration municipale.
		34 Gestion documentaire	Acquisition, description, classement, élaboration de l'index des procès-verbaux du CA, versement aux archives municipales. Gestion administrative des règlements municipaux.
4	Information et communication	41 Communication interne	Coordination de la transmission d'informations liées aux décisions et aux activités du CM, CA, Directions et services.
		42 Communication externe	Mise en œuvre et suivi de l'information municipale à destination du public et des médias.

Administration centrale

Priorités et perspectives

L'Administration centrale poursuivra le développement des collaborations transversales et peaufinera l'organisation du service afin d'assurer au mieux sa mission d'assistance et de conseil aux Autorités.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Transférer l'unité Dossiers et Documentation de l'Administration centrale aux Archives municipales de la Ville de Genève.	22,34	Niveau de réussite du transfert au 31 décembre 2010.	Transfert réussi et nouvel organigramme opérationnel.
Accompagner la phase de lancement du nouveau site Internet de la Ville de Genève, en collaboration avec les départements et services municipaux.	42	Taux d'avancement de la mise en place d'une structure pour le suivi du nouveau site.	Structure efficace pour le suivi du nouveau site en place.
Mettre en ligne des Comptes-rendus de l'Administration municipale (1842-2000), du Mémorial du CM (1842-2000) et des Procès-verbaux du CA (1842-1880) numérisés, sur les pages web des Archives de la Ville de Genève.	33	Taux d'avancement des travaux de mise en ligne.	Tous les comptes-rendus de l'Administration municipale (1842-2000), mémoriaux du CM (1842-2000) et procès-verbaux du CA (1842-1880) sont numérisés.

Administration centrale

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance au Conseil municipal	2'202.5	26.7	-	-	2'364.8	29.0	-	-	2'048.6	26.9	-	-
11 Secrétariat du CM	933.8	11.3	-	-	967.3	11.8	-	-	842.7	11.1	-	-
12 Mémorial	996.0	12.1	-	-	1'112.0	13.6	-	-	935.9	12.3	-	-
13 Coordination CM-CA	272.6	3.3	-	-	285.4	3.5	-	-	270.1	3.5	-	-
2 Support au Conseil administratif et à l'Administration municipale	2'021.9	24.5	-	-	2'036.2	24.9	-	-	2'092.9	27.5	-	-
21 Appui logistique	1'118.6	13.5	-	-	1'107.0	13.6	-	-	1'485.5	19.5	-	-
22 Aide à la décision	903.2	10.9	-	-	929.1	11.4	-	-	607.4	8.0	-	-
3 Gestion des archives municipales	1'387.3	16.8	-	-	1'246.8	15.3	-	-	1'132.8	14.9	-	-
31 Conseil aux services	98.0	1.2	-	-	86.3	1.1	-	-	86.0	1.1	-	-
32 Collecte et conservation	291.8	3.5	-	-	255.4	3.1	-	-	244.6	3.2	-	-
33 Mise à disposition	533.9	6.5	-	-	477.4	5.8	-	-	390.0	5.1	-	-
34 Gestion documentaire	463.6	5.6	-	-	427.6	5.2	-	-	412.2	5.4	-	-
4 Information et communication	2'644.1	32.0	626.0	100.0	2'517.9	30.8	513.4	100.0	2'337.3	30.7	383.1	100.0
41 Communication interne	336.7	4.1	-	-	355.6	4.4	-	-	443.5	5.8	-	-
42 Communication externe	2'307.5	27.9	626.0	100.0	2'162.3	26.5	513.4	100.0	1'893.9	24.9	383.1	100.0
Total comptabilité analytique	8'255.8	100.0	626.0	100.0	8'165.7	100.0	513.4	100.0	7'611.7	100.0	383.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		30.4		30.4	
Charges et revenus non incorporables	14.5		4.0		79.6		4.0		0.9		11.6	
Subventions en francs	6.0		-		6.0		-		20.3		-	
Total comptabilité générale	8'276.3		630.0		8'251.3		517.4		7'663.2		425.1	

Administration centrale

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	Total
1	1'320.8	317.7	-	-	53.8	510.2	2'202.5	-	-
11	663.7	82.3	-	-	17.9	170.0	933.8	-	-
12	572.7	222.5	-	-	30.9	169.9	996.0	-	-
13	84.4	13.0	-	-	5.0	170.3	272.6	-	-
2	580.5	466.2	23.0	-	114.9	837.2	2'021.9	-	-
21	500.4	77.0	23.0	-	99.6	418.6	1'118.6	-	-
22	80.1	389.2	-	-	15.3	418.6	903.2	-	-
3	946.5	133.4	-	-	92.4	215.1	1'387.3	-	-
31	41.3	0.1	-	-	2.8	53.8	98.0	-	-
32	186.0	39.6	-	-	12.4	53.8	291.8	-	-
33	382.3	72.2	-	-	25.6	53.8	533.9	-	-
34	336.9	21.4	-	-	51.6	53.8	463.6	-	-
4	1'030.9	1'332.9	-	-	27.4	253.0	2'644.1	626.0	626.0
41	138.8	64.3	-	-	7.1	126.5	336.7	-	-
42	892.1	1'268.6	-	-	20.3	126.5	2'307.5	626.0	626.0
	3'878.7	2'250.2	23.0	-	288.5	1'815.4	8'255.8	626.0	626.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	14.5	-	-	-	-	14.5	4.0	4.0
	-	-	-	6.0	-	-	6.0	-	-
	3'878.7	2'264.7	23.0	6.0	288.5	1'815.4	8'276.3	630.0	630.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Administration centrale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

¹¹ La variation du poste « frais de publications et informations officielles » impacte essentiellement l'évolution entre les 3 exercices. Il faut préciser que le volume des frais d'impression dépend en grande partie des délibérés et de l'activité générale de nos Autorités.

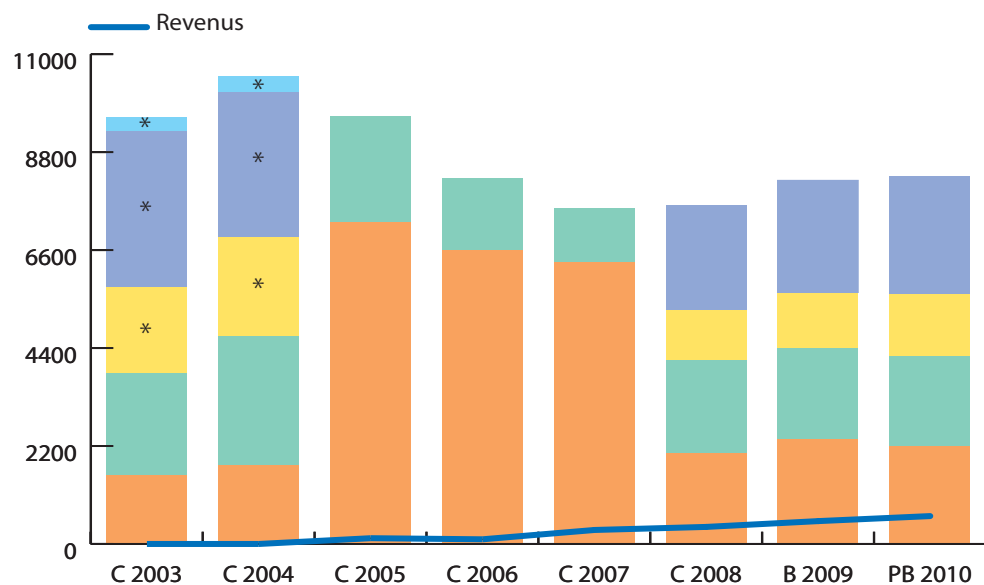
²¹ Transfert de collaboratrices du secrétariat du CA au Service juridique au dernier trimestre 2008.

²² Sous-utilisation du volume des prestations de services en 2008, notamment celles liées aux frais de votation, car celles-ci dépendent des circonstances politiques qui sont partiellement prévisibles au moment de l'établissement du budget.

³³ Augmentation en 2009 essentiellement liée au nouveau poste de « collaboratrice scientifique ».

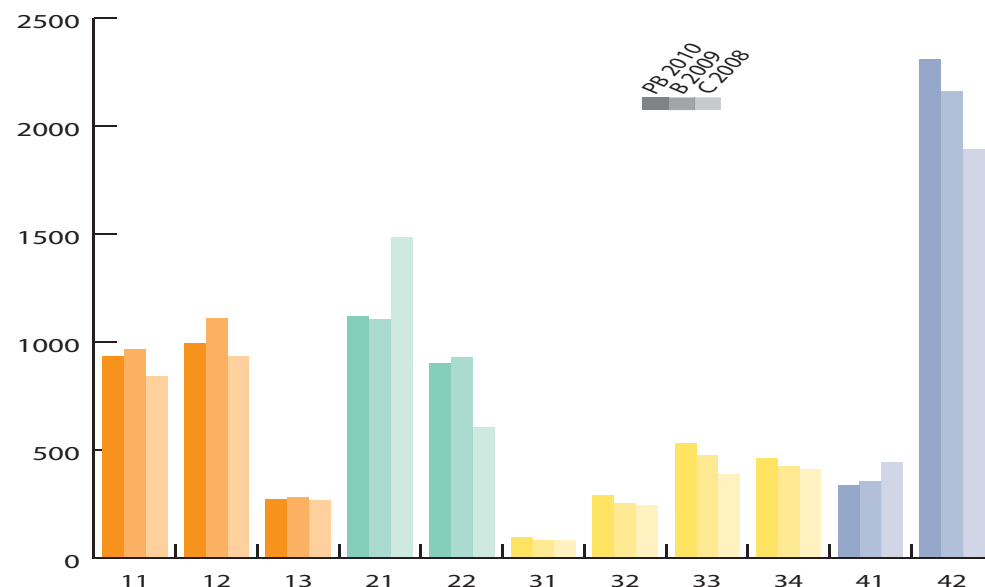
⁴¹ Le départ d'une adjointe de direction fin 2008 explique en grande partie la diminution de cette prestation.

⁴² L'augmentation constante des charges est entièrement compensée par des revenus puisqu'il s'agit de l'accroissement des ventes de cartes journalières CFF.



* = missions abandonnées dès les comptes 2005 (dans le cadre du PB 2007).

Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

SERVICE JURIDIQUE

Service juridique

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	11	Assistance et conseil	Études et recherches juridiques selon les méthodes habituelles ainsi qu'avec l'aide de bases de données juridiques comprenant jurisprudence et doctrine. Rédaction d'avis de droit à l'attention du CA ainsi que du Directeur général et de son adjoint. Interprétation de la législation et de la réglementation en vigueur. Assistance et conseil juridiques au CA et à la Direction générale durant des réunions, soutien durant les négociations.
		12	Procédures judiciaires	Conduite de procédures civiles, pénales et administratives. Rédaction d'actes et de mémoires juridiques dans le cadre de procédures judiciaires ou arbitrales. Assistance et représentation de la Ville de Genève et des entités qui lui sont rattachées auprès des juridictions civile, pénale et administrative.
		13	Procédures disciplinaires	Conduite et participation à des procédures disciplinaires et enquêtes administratives. Interprétation du statut du personnel et de la réglementation connexe.
		14	Coordination	Coordination des ressources afin de gérer au mieux les dossiers juridiques globaux du CA. Constitution et maintenance de bases de données juridiques ainsi que d'outils de recherche à l'intention des juristes de la Ville de Genève. Constitution et maintien d'une documentation et d'une bibliothèque juridiques. Coordination et surveillance des mandataires professionnellement qualifiés (avocats, experts, auditeurs, etc.).
		15	Veille législative	Suivi de la législation fédérale et cantonale. Participation à l'élaboration de la réglementation communale. Propositions et suggestions au CA en vue d'améliorer le corpus réglementaire communal.
2	Secrétariat du Conseil administratif	21	Préparation des séances du CA	Organisation des séances, préparation des ordres du jour et élaboration des PV.
		22	Suivi des dossiers du CA	Assurer la bonne transmission des dossiers du CA.

Service juridique

Priorités et perspectives

La priorité du Service juridique est d'apporter en tout temps conseil et assistance aux Autorités en matière juridique et judiciaire. Cette activité implique bien évidemment la conduite de nombreuses procédures judiciaires, enquêtes administratives et processus de médiation.

Le service met tout en œuvre afin de garantir le respect du secret le plus absolu sur les dossiers qu'il est amené à traiter. Une telle exigence a pour conséquence de limiter sensiblement les possibilités de communiquer sur l'étendue de ses activités.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Achever l'intégration du secrétariat du CA au sein du Service juridique.	21 et 22	Niveau de réussite de l'intégration.	Intégration réussie et opérationnelle d'ici décembre 2010.
Optimiser le processus intégré de traitement des dossiers des séances, de la réception des documents à l'envoi des extraits du procès-verbal.	21	Niveau d'amélioration du processus.	Atteinte d'une efficacité reconnue, permettant de libérer des ressources pour d'autres projets.
En partenariat avec la DSIC et l'ACE, réaliser la refonte de l'application Candide et procéder à son remplacement par « CandiDeux ».	21 et 22	Taux d'avancement du projet CandiDeux.	Remplacement de Candide par « CandiDeux ».
Finaliser la refonte globale du corpus réglementaire municipal, consistant à mettre à disposition du public les règlements sur Internet (projet « hyperLEX », en collaboration avec la DSIC et l'ACE).	15	Nombre de règlements corrigés et mis à jour.	Mise à jour de l'ensemble des règlements municipaux de la Ville de Genève.
Lancer la seconde étape du projet « hyperLEX », à savoir la mise à disposition des juristes et chefs de service de la doctrine et jurisprudence relatives à la réglementation municipale par le biais d'Intranet.	14	Niveau d'avancement de la création de la base « hyperLEX ».	Mise en ligne de la base « hyperLEX ».

Service juridique

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	550.9	42.4	-	-	552.0	42.3	-	-	464.4	77.2	-	-
11	Assistance et conseil	219.3	16.9	-	-	220.4	16.9	-	-	184.3	30.6	-	-
12	Procédures judiciaires	192.0	14.8	-	-	192.9	14.8	-	-	161.4	26.8	-	-
13	Procédures disciplinaires	82.9	6.4	-	-	82.9	6.4	-	-	70.0	11.6	-	-
14	Coordination	45.3	3.5	-	-	44.4	3.4	-	-	38.0	6.3	-	-
15	Veille législative	11.3	0.9	-	-	11.4	0.9	-	-	10.6	1.8	-	-
2	Secrétariat du Conseil administratif	748.3	57.6	-	-	752.1	57.7	-	-	137.5	22.8	-	-
21	Préparation des séances du Conseil administratif	550.4	42.4	-	-	598.2	45.9	-	-	108.7	18.1	-	-
22	Suivi des dossiers du Conseil administratif	197.9	15.2	-	-	153.8	11.8	-	-	28.7	4.8	-	-
Total comptabilité générale		1'299.2	100.0	-	-	1'304.1	100.0	-	-	601.8	100.0	-	-

Service juridique

Charges par chapitres comptables				
	30	39	Support	Total
1	528.9	16.7	5.2	550.9
11	211.6	6.7	1.0	219.3
12	185.1	5.9	1.0	192.0
13	79.3	2.5	1.0	82.9
14	42.9	1.4	1.0	45.3
15	10.0	0.3	1.0	11.3
2	723.6	22.9	1.7	748.3
21	532.6	16.9	0.9	550.4
22	191.0	6.0	0.9	197.9
	1'252.6	39.7	6.9	1'299.2

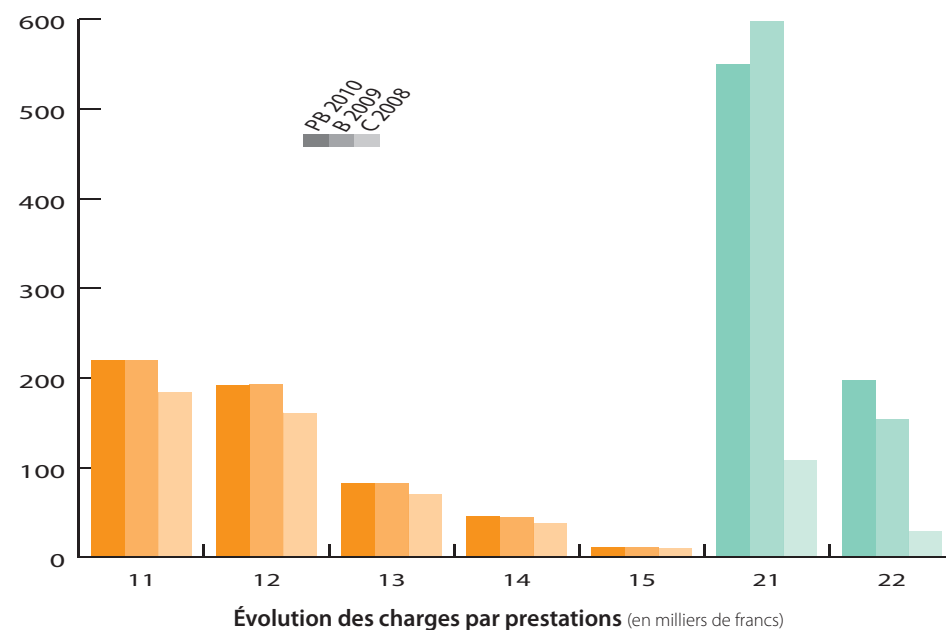
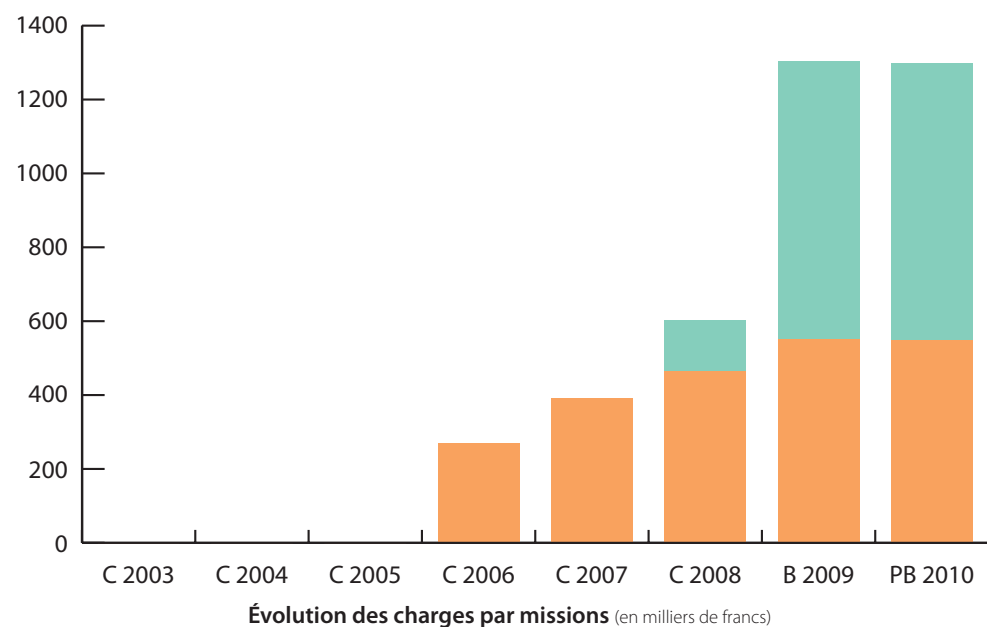
Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Service juridique

Commentaires

Au dernier trimestre 2008, une réorganisation interne au Département des Autorités a abouti au transfert, de l'Administration centrale au Service juridique, de cinq collaboratrices du secrétariat du CA.



RELATIONS EXTÉRIEURES

Relations extérieures

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	11 Informations, analyses, synthèses, veille et documentation	Recherche d'informations et de documentation, rédaction de textes de synthèse et d'analyse, élaboration de dossiers, suivi des évolutions et des développements de la « Genève internationale », des réseaux de villes dont Genève est membre, et des villes partenaires. Gestion des dossiers et de la documentation relative aux relations extérieures.
		12 Représentation du CA	Suivi administratif et logistique des invitations reçues par le CA, à savoir: inscription à l'ordre du jour, traitement des réponses et appui logistique.
2	Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	21 Organisation de manifestations	Organisation de manifestations visant à promouvoir l'image de la Ville de Genève. Mise sur pied du « Geneva Opera Pool » en partenariat avec le Grand Théâtre et de la cérémonie de remise du prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'homme en partenariat avec la Fondation Martin Ennals. Appui logistique au CA, incluant le cas échéant, la préparation et l'organisation de déplacements à l'étranger. Coordination interdépartementale.
		22 Promotion de la « Genève internationale »	Participation aux réunions du Groupe interdépartemental de l'État aux affaires internationales et du Groupe de coordination des activités promotionnelles de Genève (GCAPG). Représentation de la Ville de Genève aux comités du Centre d'accueil-Genève internationale, au comité du Club suisse de la presse et au comité du Club diplomatique. Organisation ou participation financière à des réceptions dans le cadre de la Genève internationale.
		23 Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre	Suivi et, le cas échéant, appui dans la mise en œuvre des projets élaborés dans le cadre des accords bilatéraux signés avec d'autres municipalités. Participation aux réunions des réseaux de villes. Préparation et organisation des déplacements des membres du CA et, le cas échéant, assistance aux Magistrats sur place.
		24 Communication externe	Rédaction des pages internationales du « Vivre à Genève », un journal d'information destiné aux habitant-e-s de la Ville de Genève (5 fois par an, 112'000 exemplaires). Rédaction des communiqués de presse concernant les relations extérieures de la Ville de Genève. Mise à jour des informations relatives aux relations extérieures sur le site Internet de la Ville de Genève.
		25 Solidarité internationale	Appui au CA dans la mise en œuvre de ses projets de coopération décentralisée et de coopération au développement. Subvention à des projets ponctuels qui œuvrent en faveur de la solidarité internationale. Participation à la Délégation Genève Ville Solidaire.
		26 Appui spécifique au Maire	Organisation d'événements spécifiques dans le cadre de la Mairie. Appui au Maire dans ses tâches de représentation.
3	Protocole Accueil Réceptions	31 Protocole	Accueil des hôtes du CA, organisation de leur programme de visite, organisation de réceptions et de repas et application du « protocole décès ».
		32 Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers	Réceptions pour les vernissages, les inaugurations, les manifestations sportives et autres manifestations. Organisation de manifestations honorifiques (par exemple la remise de la Médaille Genève reconnaissante).
		33 Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs et collaboratrices et retraité-e-s de l'administration	Organisation des réceptions pour les apprenti-e-s, les nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices, les départs à la retraite ainsi que les vœux de début d'année des Magistrat-e-s à leur département.

Relations extérieures

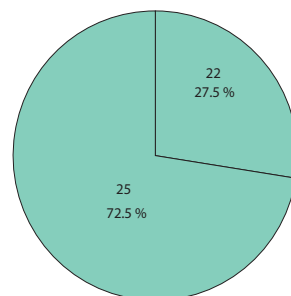
Priorités et perspectives

Le Service des relations extérieures visera à optimiser le rôle de ville hôte de Genève en renforçant la cohésion et la coordination au sein de la Ville de Genève. Ce rôle de ville hôte sera également valorisé dans les relations extérieures de la municipalité.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Évaluer de façon structurée les événements et manifestations majeurs organisés par le service.	21	Nombre d'événements et manifestations évalués.	Deux manifestations évaluées.
Valoriser les lieux d'accueil du CA.	31	Nombre de plaquettes publiées.	Une nouvelle plaquette publiée.

Relations extérieures

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	385.8	13.0	-	-	418.5	14.2	-	-	335.3	12.8	-	-
11	Informations, analyses, synthèses, veille et documentation	309.3	10.4	-	-	346.2	11.8	-	-	269.3	10.3	-	-
12	Représentation du Conseil administratif	76.5	2.6	-	-	72.3	2.5	-	-	66.1	2.5	-	-
2	Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	1'377.9	46.3	-	-	1'359.7	46.3	-	-	1'186.6	45.3	-	-
21	Organisation de manifestations	573.7	19.3	-	-	625.5	21.3	-	-	438.8	16.8	-	-
22	Promotion de la «Genève internationale»	294.5	9.9	-	-	249.0	8.5	-	-	290.6	11.1	-	-
23	Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre	259.5	8.7	-	-	272.1	9.3	-	-	226.0	8.6	-	-
24	Communication externe	41.6	1.4	-	-	40.2	1.4	-	-	37.4	1.4	-	-
25	Solidarité internationale	27.7	0.9	-	-	26.2	0.9	-	-	24.5	0.9	-	-
26	Appui spécifique au Maire	181.0	6.1	-	-	146.7	5.0	-	-	169.3	6.5	-	-
3	Protocole, accueil et réceptions	1'214.2	40.8	-	-	1'160.2	39.5	-	-	1'096.6	41.9	1.3	100.0
31	Protocole	296.8	10.0	-	-	288.6	9.8	-	-	219.1	8.4	-	-
32	Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers	765.3	25.7	-	-	721.5	24.6	-	-	740.9	28.3	1.3	100.0
33	Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs et collaboratrices et retraité-e-s de l'administration	152.0	5.1	-	-	150.1	5.1	-	-	136.6	5.2	-	-
Total comptabilité analytique		2'977.9	100.0	-	-	2'938.4	100.0	-	-	2'618.6	100.0	1.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-	-	-	-	-	-	-	-	24.0	-	24.0	-
Subventions en francs		50.0	-	-	-	50.0	-	-	-	55.0	-	-	-
Subventions en nature		132.7	-	-	-	131.8	-	-	-	128.7	-	-	-
Total comptabilité générale		3'160.6	-	-	-	3'120.2	-	-	-	2'826.4	-	25.3	-



Subventions 2010 par prestations

Relations extérieures

Charges par chapitres comptables						
	30	31	36	39	Support	Total
1	304.7	5.1	-	-	76.0	385.8
11	246.2	5.1	-	-	58.0	309.3
12	58.5	-	-	-	18.0	76.5
2	451.1	804.4	-	12.0	110.4	1'377.9
21	212.2	307.2	-	1.4	52.8	573.7
22	57.6	220.6	-	1.4	14.8	294.5
23	97.2	139.7	-	1.4	21.2	259.5
24	32.9	0.2	-	-	8.5	41.6
25	18.1	0.5	-	4.4	4.7	27.7
26	32.9	136.2	-	3.3	8.5	181.0
3	489.2	561.9	-	72.9	90.2	1'214.2
31	125.3	125.5	-	20.1	25.9	296.8
32	276.0	409.1	-	35.7	44.4	765.3
33	87.8	27.3	-	17.0	19.8	152.0
	1'244.9	1'371.4	-	84.9	276.6	2'977.9
	-	-	-	-	-	-
	-	-	50.0	-	-	50.0
	-	-	132.7	-	-	132.7
	1'244.9	1'371.4	182.7	84.9	276.6	3'160.6

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Relations extérieures

Commentaires

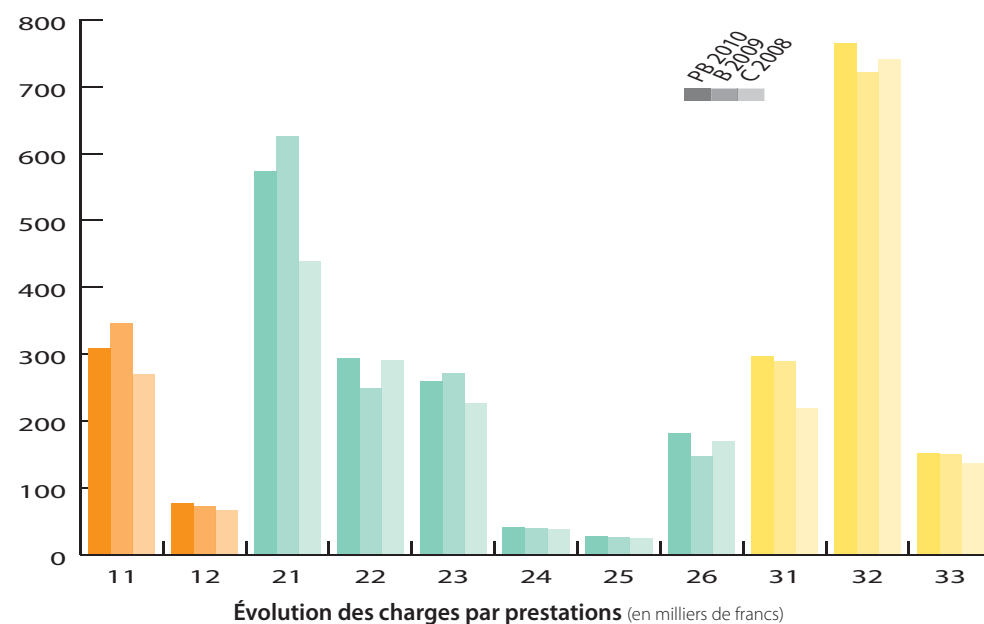
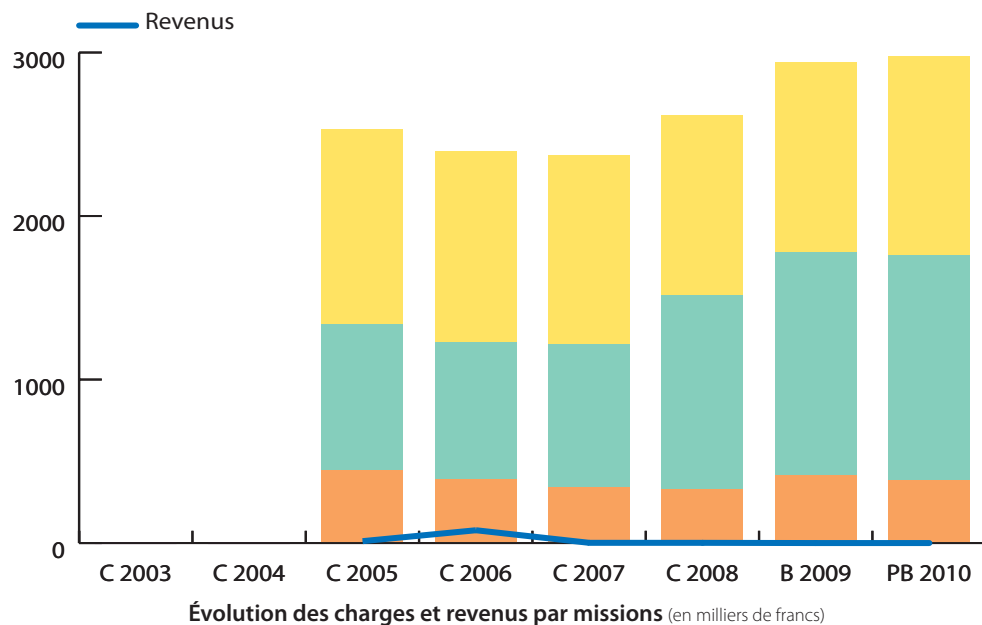
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

La répartition des coûts budgétaires par missions et prestations est relativement stable d'un exercice à l'autre.

²¹ Une partie plus importante du budget 2010 dévolu à l'organisation de manifestations a été affectée spécifiquement à l'appui au Maire (prestation 26).

^{21 et} Certaines dépenses, notamment en termes d'organisation de manifestations, n'ont pas été engagées en 2008 comme prévu. Cela a eu une répercussion sur les coûts affectés au protocole, du fait que ces deux prestations sont parfois liées.

³¹



OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

Office de l'état civil

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Gestion des événements d'état civil	11	Naissances	Gestion des naissances qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		12	Reconnaisances	Renseignements et enregistrement des reconnaissances en paternité.
		13	Mariages	Gestion des procédures de mariage pour les fiancés domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		14	Partenariats enregistrés entre personnes de même sexe	Gestion des procédures de partenariat pour les partenaires domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		15	Décès	Gestion des décès qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		16	Registre des personnes	Gestion du registre des personnes originaires de la Ville de Genève.
		17	Déclarations de nom	Enregistrement des déclarations de nom après divorce.
		18	Recherches	Diverses recherches d'état civil.
		19	Informations	Diverses informations au public.
2	Pièces d'identité	21	Passeports	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des passeports.
		22	Cartes d'identité	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des pièces d'identité.
3	Autres prestations à la population	31	Certificats de vie	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des certificats de vie.
		32	Attestations OCP	Mise à jour des domiciles des citoyens suisses dans la base de données Calvin.

Office de l'état civil

Priorités et perspectives

Durant l'année 2010 l'Office de l'état civil souhaite pouvoir permettre aux citoyens d'accéder aux prestations d'état civil plus facilement, notamment par le biais de paiement d'actes par Internet. L'accent sera mis sur l'efficacité et la rapidité des prestations servies aux citoyens.

L'Office de l'état civil devra également s'adapter aux éventuelles conséquences du transfert des compétences des commandes de pièces d'identité au canton.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Poursuivre et finaliser l'étude sur la possibilité de célébrer les mariages et l'enregistrement des partenariats dans plusieurs lieux sur le territoire de la Ville de Genève et en mesurer les impacts organisationnels.	13 et 14	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Étude réalisée au 31 décembre 2010.
Assurer la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs de l'état civil par le biais de cours organisés par la Commission latine de formation afin de leur permettre d'obtenir le brevet fédéral d'officier de l'état civil.	11 à 17	Taux de réussite des collaboratrices et collaborateurs au brevet fédéral.	100% de réussite.
Poursuivre l'étude destinée à améliorer les conditions de travail du personnel et la confidentialité en collaboration avec le Service des bâtiments.	11 à 22	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Étude réalisée au 31 décembre 2010.

Office de l'état civil

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gestion des événements d'état civil	3'170.6	64.5	1'038.6	37.5	3'443.4	62.3	973.5	33.5	2'885.7	62.1	1'027.7	41.4
11	Naissances	887.7	18.1	299.0	10.8	1'080.6	19.5	302.4	10.4	675.6	14.5	244.3	9.8
12	Reconnaissances	228.6	4.6	77.4	2.8	243.5	4.4	75.5	2.6	212.8	4.6	78.8	3.2
13	Mariages	920.1	18.7	299.4	10.8	839.1	15.2	245.5	8.4	780.8	16.8	272.8	11.0
14	Partenariats enregistrés entre personnes de même sexe	103.0	2.1	31.8	1.1	93.6	1.7	25.8	0.9	86.2	1.9	28.2	1.1
15	Décès	196.6	4.0	59.1	2.1	213.5	3.9	57.9	2.0	245.5	5.3	84.3	3.4
16	Registre des personnes	587.6	11.9	194.3	7.0	669.4	12.1	191.4	6.6	673.3	14.5	247.7	10.0
17	Déclarations de nom	15.3	0.3	3.0	0.1	15.7	0.3	2.9	0.1	14.7	0.3	3.1	0.1
18	Recherches	79.3	1.6	23.6	0.9	94.8	1.7	23.5	0.8	62.6	1.3	19.4	0.8
19	Informations	152.4	3.1	51.1	1.8	193.2	3.5	48.7	1.7	134.4	2.9	49.1	2.0
2	Pièces d'identité	1'618.6	32.9	1'722.0	62.1	2'064.0	37.3	1'921.6	66.1	1'763.4	37.9	1'442.8	58.1
21	Passeports	858.8	17.5	946.0	34.1	1'098.0	19.9	1'055.8	36.3	931.8	20.0	792.4	31.9
22	Cartes d'identité	759.8	15.5	776.0	28.0	966.0	17.5	865.8	29.8	831.6	17.9	650.4	26.2
3	Autres prestations à la population	128.3	2.6	12.0	0.4	22.4	0.4	13.0	0.4	-	-	11.8	0.5
31	Certificats de vie	21.4	0.4	12.0	0.4	22.4	0.4	13.0	0.4	-	-	11.8	0.5
32	Attestations OCP	106.9	2.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total comptabilité analytique		4'917.5	100.0	2'772.6	100.0	5'529.8	100.0	2'908.1	100.0	4'649.1	100.0	2'482.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		10.0		10.0		10.0		10.0		29.9		29.9	
Charges et revenus non incorporables		-		-		-		-		21.0		-	
Total comptabilité générale		4'927.5		2'782.6		5'539.8		2'918.1		4'700.0		2'512.2	

Office de l'état civil

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	35	39	Support	Total	43	Support	Total
1	2'231.9	276.4	-	250.7	411.6	3'170.6	909.8	128.8	1'038.6
11	642.5	76.1	-	50.8	118.2	887.7	261.9	37.1	299.0
12	166.3	19.5	-	12.1	30.7	228.6	67.8	9.6	77.4
13	643.3	80.6	-	77.9	118.3	920.1	262.2	37.1	299.4
14	68.3	9.3	-	12.7	12.7	103.0	27.8	3.9	31.8
15	126.9	18.0	-	28.2	23.5	196.6	51.7	7.3	59.1
16	417.6	51.0	-	42.2	76.9	587.6	170.2	24.1	194.3
17	6.3	1.6	-	6.0	1.4	15.3	2.6	0.4	3.0
18	50.8	7.3	-	11.8	9.5	79.3	20.7	2.9	23.6
19	109.9	13.1	-	9.0	20.4	152.4	44.8	6.3	51.1
2	437.9	107.6	1'000.0	1.0	72.0	1'618.6	1'700.0	22.0	1'722.0
21	218.4	53.8	550.0	0.5	36.0	858.8	935.0	11.0	946.0
22	219.4	53.8	450.0	0.5	36.0	759.8	765.0	11.0	776.0
3	123.0	5.0	-	0.3	-	128.3	12.0	-	12.0
31	20.5	0.8	-	0.0	-	21.4	12.0	-	12.0
32	102.5	4.1	-	0.2	-	106.9	-	-	-
	2'792.8	389.0	1'000.0	252.0	483.6	4'917.5	2'621.8	150.8	2'772.6
	10.0	-	-	-	-	10.0	10.0	-	10.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2'802.8	389.0	1'000.0	252.0	483.6	4'927.5	2'631.8	150.8	2'782.6

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Office de l'état civil

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

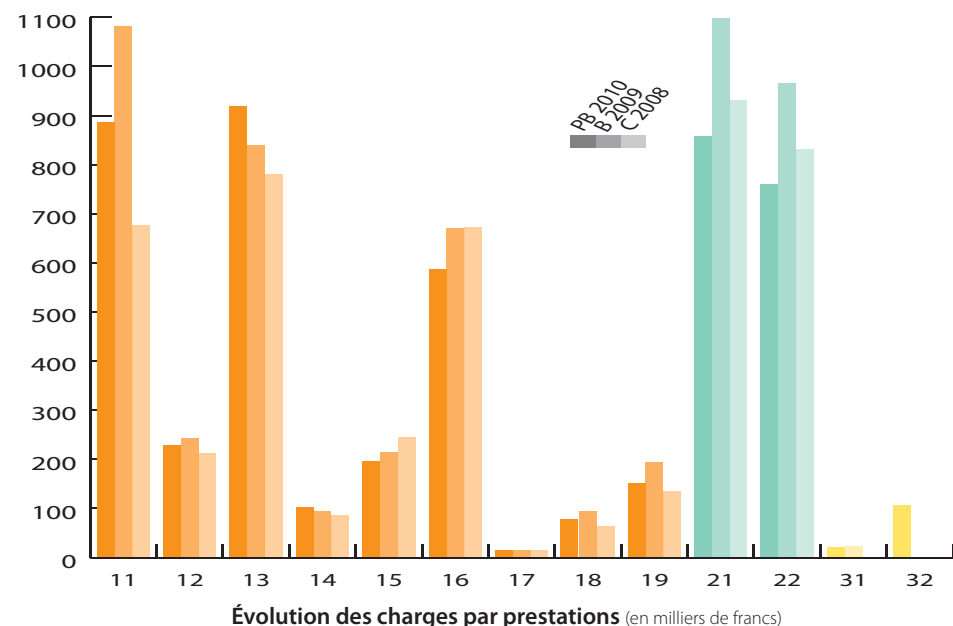
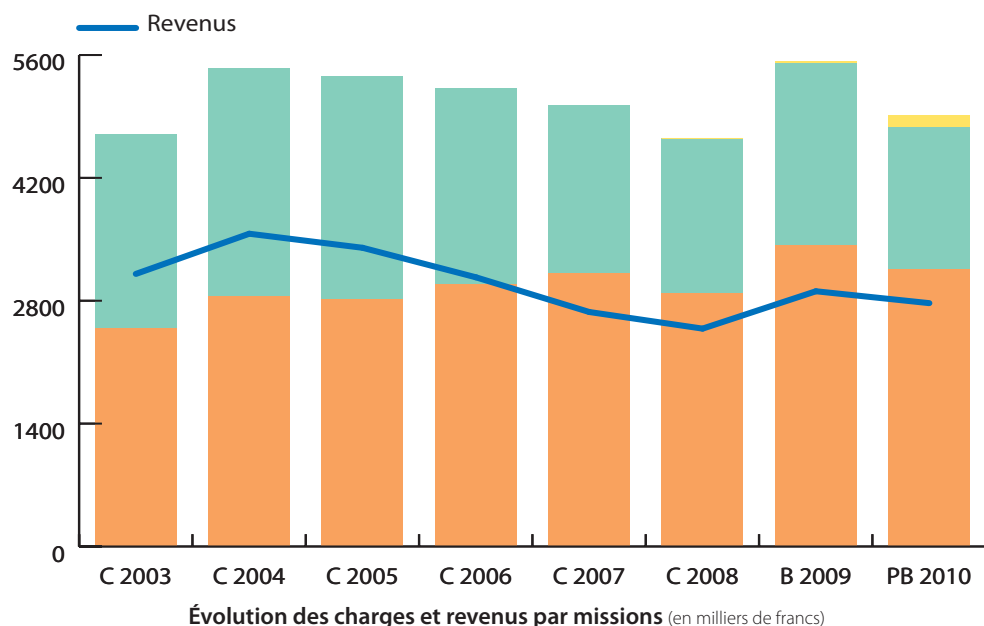
Le Service de l'état civil tient à rappeler qu'il n'a aucune marge de manœuvre sur le nombre des missions qu'il effectue chaque année dès lors que les activités du service dépendent d'événements naturels (naissances et décès) ou de la volonté des citoyens (mariages, reconnaissances, commandes de pièces d'identité).

¹ Gestion des événements d'état civil

Les statistiques tenues par le service relatives aux événements d'état civil ne démontrent pas de grandes fluctuations.

² En raison de l'adoption, par le peuple suisse, des nouvelles dispositions sur le passeport biométrique, il est probable que l'État de Genève s'attribue la compétence exclusive de prendre la commande pour les passeports ainsi que la commande groupée d'un passeport et d'une carte d'identité. Les communes conserveraient seulement la commande de pièce d'identité non groupée avec la commande d'un passeport.

L'arcade des pièces d'identité du Service de l'état civil assumera une nouvelle prestation dès l'automne 2009 en vertu de la modification de la loi genevoise sur le séjour et l'établissement des Confédérés (F2 05). Il incombera désormais aux communes de modifier, dans la base de données de l'office cantonal de la population, les adresses des Confédérés qui arrivent en Ville de Genève ou qui déménagent sur son territoire. Les communes seront également compétentes pour délivrer les certificats de séjour, de domicile et les attestations de résidence.



CONTRÔLE FINANCIER

Contrôle financier

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Audit interne	11	Audit des services	Assurer les tâches de surveillance et de contrôle en Ville de Genève sur délégation du CA (promotion d'un contrôle interne efficace à titre préventif et à moindre coût).
		12	Vérifications spécifiques	Effectuer des vérifications spécifiques comme le contrôle d'entités subventionnées, procéder à des contrôles transversaux, contrôles de caisse, fermage, inventaires, etc.
2	Révision externe	21	Contrôle des comptes Ville de Genève	Vérifier la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes annuels de la Ville de Genève.
		22	Contrôle des comptes autres entités	Vérifier la comptabilité et les comptes annuels des entités pour lesquelles le Contrôle financier a été nommé organe de contrôle ou de révision.
3	Missions particulières	31	Conseils	Étudier et proposer des solutions aux problèmes soumis par les différents bénéficiaires en matières organisationnelle, financière, comptable, logistique, opérationnelle, etc. (préventif).
		32	Assistance	Apporter le savoir-faire du Contrôle financier au service demandeur pour des sujets précis (curatif).
		33	Expertise	Procéder à des travaux d'expertise commandés par l'urgence (détournements, malversations, etc.) ou par des dysfonctionnements graves. Réaliser des travaux d'expertise sur demande d'un conseiller administratif, du CA ou de la Commission des finances.
		34	Formation des tiers	Former et sensibiliser les services de la Ville de Genève aux principes comptables en matière de tenue de comptabilité, de contrôle interne, ainsi qu'à la conception et l'adaptation des procédures; et les former aux domaines spécifiques de contrôle d'entités subventionnées.

Contrôle financier

Priorités et perspectives

Le système de contrôle interne est constitué de l'ensemble des procédures de contrôle intégrées aux activités des services et des départements de l'Administration municipale. La complexité et l'hétérogénéité grandissantes de ces activités, font que les procédures de contrôle ne peuvent plus être complètement maîtrisées sans être modélisées sous forme de diagrammes de cheminement (flow chart). L'Association suisse des auditeurs internes (ASAI) impose notamment à ses membres (dont fait partie le Contrôle financier), d'une part, de vérifier l'existence et le degré d'actualisation de ces diagrammes et d'autre part, de s'assurer que ceux-ci sont systématiquement à disposition et utilisés par l'ensemble des collaborateurs de l'entité auditée.

L'objectif du Contrôle financier est de s'assurer que les services et les départements disposent d'outils de contrôle suffisamment développés pour détecter efficacement les causes de dysfonctionnements éventuels afin d'y remédier dans les plus brefs délais. Par ailleurs, les nouvelles normes applicables aux organes de révision imposent la vérification de l'existence et de l'application d'un système de contrôle interne ayant conduit à l'établissement des comptes qui lui sont soumis. Cette vérification pourra être réalisée de manière adéquate uniquement si l'organe de révision dispose d'une modélisation suffisamment détaillée et complète remise par l'entité révisée.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Favoriser la prise en main (appropriation par la direction des services) de la modélisation du système de contrôle interne (schématisation des procédures), selon les modèles de diagrammes de cheminement établis par le Contrôle financier lors de la réalisation de ses audits, ceci afin que l'Administration municipale dispose en permanence d'un système de contrôle interne standardisé, voire documenté dans un deuxième temps. L'intervention du Contrôle financier se fera sous la forme de conseil, d'assistance et de cours de formation. Compte tenu de son ampleur et de sa complexité, ce projet se poursuivra durant la totalité de l'année 2010, et éventuellement sur une partie de l'année 2011.	11	Nombre de services qui disposent d'un système de contrôle interne standardisé.	Tous les services de la Ville de Genève.

Contrôle financier

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Audit interne	1'493.7	62.7	-	-	1'457.7	62.6	-	-	1'255.8	59.8	-	-
11	Audit des services	1'290.8	54.2	-	-	1'259.7	54.1	-	-	1'052.2	50.1	-	-
12	Vérifications spécifiques	202.9	8.5	-	-	198.0	8.5	-	-	203.6	9.7	-	-
2	Révision externe	713.0	29.9	-	-	698.5	30.0	-	-	639.9	30.4	-	-
21	Contrôle des comptes Ville de Genève	686.1	28.8	-	-	672.2	28.9	-	-	625.6	29.8	-	-
22	Contrôle des comptes autres entités	26.9	1.1	-	-	26.3	1.1	-	-	14.3	0.7	-	-
3	Missions particulières	176.2	7.4	-	-	172.4	7.4	-	-	205.9	9.8	-	-
31	Conseils	25.9	1.1	-	-	25.3	1.1	-	-	76.5	3.6	-	-
32	Assistance	-	-	-	-	-	-	-	-	0.3	0.0	-	-
33	Expertise	124.3	5.2	-	-	121.8	5.2	-	-	127.1	6.0	-	-
34	Formation des tiers	25.9	1.1	-	-	25.3	1.1	-	-	2.1	0.1	-	-
Total comptabilité générale		2'382.9	100.0	-	-	2'328.6	100.0	-	-	2'101.7	100.0	-	-

Contrôle financier

Charges par chapitres comptables					
	30	31	39	Support	Total
1	1'116.9	45.8	35.6	295.4	1'493.7
11	965.2	39.6	30.8	255.3	1'290.8
12	151.7	6.2	4.8	40.1	202.9
2	445.7	128.3	14.2	124.9	713.0
21	425.8	127.5	13.6	119.3	686.1
22	19.9	0.8	0.6	5.6	26.9
3	109.0	24.5	3.5	39.3	176.2
31	18.1	0.7	0.6	6.5	25.9
32	-	-	-	-	-
33	72.8	23.0	2.3	26.2	124.3
34	18.1	0.7	0.6	6.5	25.9
	1'671.5	198.5	53.3	459.5	2'382.9

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

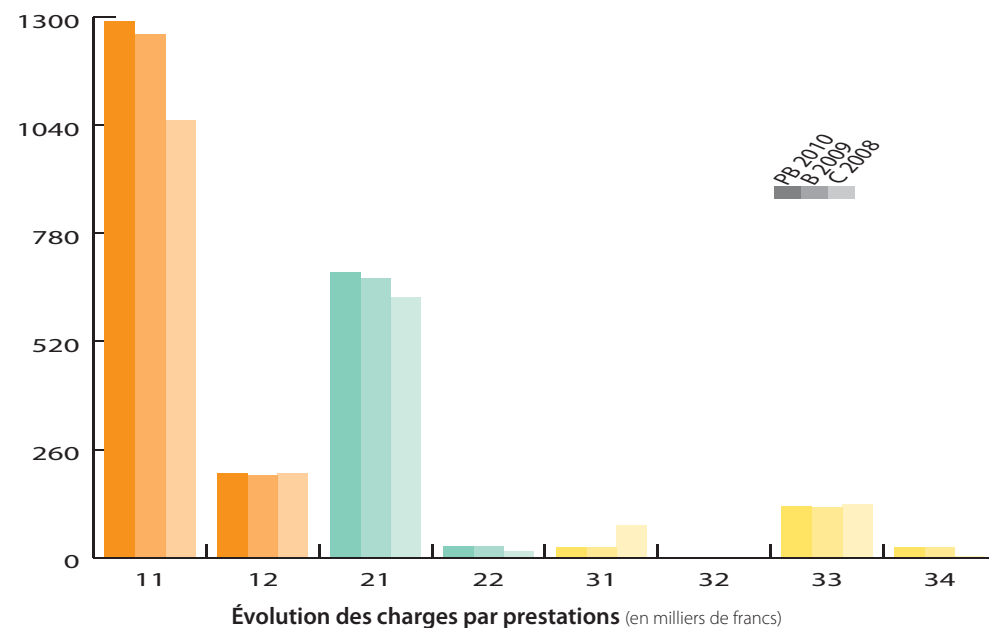
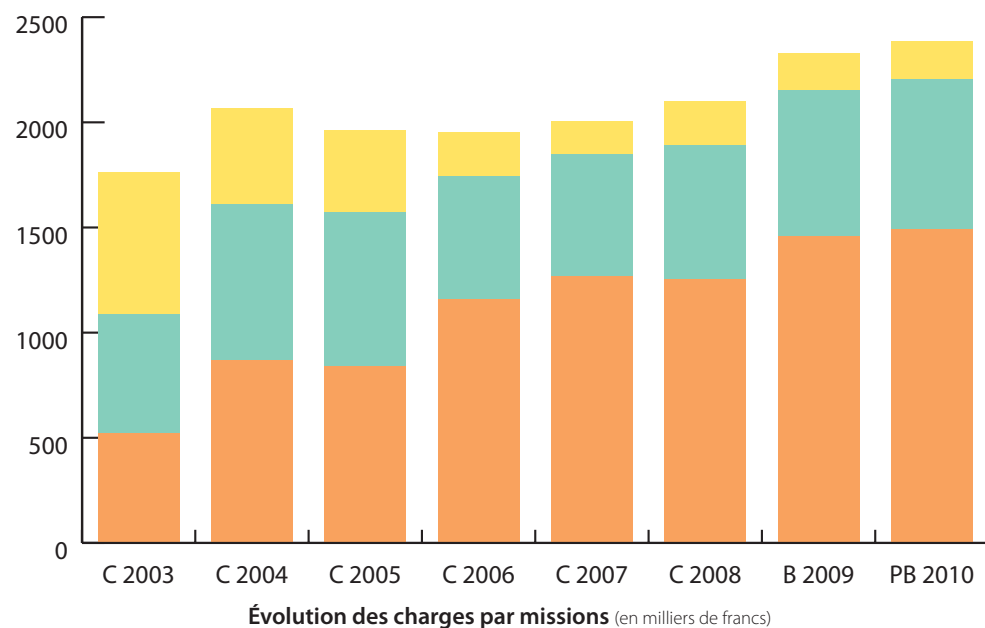
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Contrôle financier

Commentaires

Les ressources (29.9%) attribuées au projet de budget 2010 à la mission « Révision externe » sont aisément budgétisables étant donné que l'intégralité des collaboratrices et des collaborateurs est affecté à cette tâche d'une durée prédéfinie et peu modifiable de trois mois (du mois de février à avril).

Dans la réalité, la mission d'audit interne (59.8% en 2008) peut varier de manière significative en fonction de l'importance et du degré d'urgence des expertises qui sont confiées au Contrôle financier. Les proportions indiquées pour le projet de budget 2010 correspondent à l'équilibre optimal entre la fonction de contrôle et la mission d'expertise du Contrôle financier.



**DIRECTION DES FINANCES
ET DU LOGEMENT**

Les deux premières années de législature ont permis la réorganisation structurelle du Département des finances et du logement et la mise en œuvre de nombreuses réformes.

Dans ce contexte, l'année 2010 permettra de :

- stabiliser les réformes entreprises
- mettre sur pied une politique de l'égalité et de la diversité
- veiller au retour progressif à l'équilibre financier

Stabiliser les réformes entreprises

Depuis le début de la législature, de nombreux chantiers ont été ouverts dans les différents services du département et à la Direction du département. Parmi ceux-ci :

- la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle politique sociale du logement. Cette politique a pu se concrétiser grâce à l'entrée en vigueur du nouveau règlement pour les logements à caractère social de la Ville de Genève ;
- la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle politique en matière d'attribution des établissements publics de la Ville de Genève visant à rendre ces lieux conviviaux, proposant des produits de qualité et accessibles aux Genevois-e-s ;
- la définition et la mise en œuvre d'une nouvelle politique en matière de réinsertion socio-professionnelle, marquée par l'entrée en vigueur de la directive d'application du fonds municipal de lutte contre le chômage ;
- la définition d'une nouvelle politique économique durable et locale pour la Ville de Genève, marquée par le lancement d'un projet ambitieux « l'ÉcoPôle ». Ce projet vise à créer une structure d'accompagnement, d'hébergement et de financement sur la zone industrielle des Charmilles ;
- le financement du premier incubateur suisse de l'économie sociale et solidaire ;
- la réforme du Service des achats, devenu la Centrale municipale d'achat et d'impression. (CMAI) La CMAI est aujourd'hui un service au service des services ;
- la définition d'une nouvelle politique des Ressources humaines pour faire de la Ville de Genève une employeuse exemplaire ;
- la définition et mise en œuvre d'une politique du développement durable mesurable, quantifiable et évaluable ;
- la définition et mise en œuvre d'une politique en matière d'égalité entre femmes et hommes.

Ainsi, 2010 marquera pour la Présidence et la Direction du département une année de consolidation des politiques initiées et mises en œuvre ces deux dernières années. Les réformes sont en route, il s'agit maintenant de les évaluer et de procéder aux ajustements nécessaires.

Mettre sur pied une politique de l'égalité et de la diversité

2010 sera, également, l'occasion pour la Direction du Département des finances et du logement d'élargir aux ressortissant-e-s étranger-ère-s la politique d'égalité. Chaque niveau institutionnel doit, à son échelle, s'engager. Cette politique sera mise en œuvre selon deux principes :

- le principe de subsidiarité active : notre politique s'inscrit dans la politique fédérale et la politique cantonale, tout en développant des actions fortes, là où nos compétences nous le permettent ;
- devenir une administration exemplaire, c'est-à-dire développer la triple ambition : l'excellence « faire au mieux » en fonction des moyens à disposition ; la démonstration, c'est-à-dire « montrer que la Ville fait au mieux », et l'incitation, c'est-à-dire « encourager la collectivité à faire au mieux », en menant des politiques de soutien et de partenariats avec le secteur privé et le secteur associatif.

Veiller au retour progressif à l'équilibre financier

2010 marque l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'imposition. Pour la Ville de Genève, ce sont près de 46 millions qui devraient manquer si cette baisse d'impôts était entérinée. Cette mesure ne manquerait pas d'avoir des conséquences néfastes sur les prestations sociales, culturelles et sportives communales et ce, alors même que la conjoncture économique est déjà très difficile. La Présidence et la Direction du Département des finances et du logement, de concert avec le CA, devra ainsi travailler à des propositions pour ramener les finances communales à l'équilibre comme le lui impose la Loi sur l'administration des communes.

Direction des finances et du logement

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42 Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction des finances et du logement

Priorités et perspectives

La Direction du département a pour objectif principal d'assurer la réalisation des priorités stratégiques du département qui sont développées au sein des services. À noter que l'unité A21, le Contrôle de gestion et le Fonds chômage sont directement rattachés à la direction.

Dans ce rôle, la direction est particulièrement attentive à la mise en application de la politique sociale du logement en Ville de Genève, d'une politique efficace et mesurable du développement durable et de la promotion de l'égalité, tant entre hommes et femmes que Suisses et Suissesses ou étrangers et étrangères.

L'année 2010 s'annonce difficile pour l'économie genevoise et plus particulièrement pour notre commune. Dans ce contexte, la Ville de Genève se doit de poursuivre d'autant plus sa politique de solidarité active en faveur des personnes vulnérables. Plus spécifiquement pour le Département des finances et du logement, il s'agit d'actions à mener efficacement par le biais du Fonds chômage, de la politique du logement social ainsi que de la mise en place d'une politique cohérente en matière d'égalité hommes/femmes et Suisses/Suissesses et étrangers/étrangères.

Pour terminer, l'année 2010 sera pour partie l'année de mairie de la Présidence du département, année qui sera notamment mise à profit pour renforcer les liens créés suite à la parution du rapport relatif à la Genève internationale.

En terme de management, la Présidence et la Direction du département devront relever le défi important du remplacement du directeur actuel qui partira à la retraite.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Améliorer l'information et la communication destinées aux citoyens et citoyennes afin de mieux faire connaître les activités du département.	41	Mise à jour du site Internet.	100% des pages Internet du DFL sont revues et de nouvelles pages sont créées.
Assurer le bon fonctionnement du département durant l'année de mairie de la Ville par la Présidence.	Toutes	Organisation de la Direction du département et respect des délais.	Toutes les tâches de la Direction du département sont assumées dans les délais fixés.
Soutenir les services du département dans la résolution de leurs problèmes.	31	Taux de résolution des problèmes soumis à la Direction du département.	Au moins 90% des problèmes sont résolus. Les projets sont réalisés.
Assurer la coordination des projets internes au département.	31	Taux de projets coordonnés.	100% des projets sont coordonnés.
Maintenir la notation Standard's & Poors.	22	Note obtenue.	AA-.

Direction des finances et du logement

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseils aux Autorités politiques		955.8	42.4	-	-	883.0	42.7	-	-	679.8	43.4	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s		955.8	42.4	-	-	883.0	42.7	-	-	679.8	43.4	-	-
2 Développement des priorités stratégiques		458.6	20.4	41.6	100.0	391.4	18.9	50.0	100.0	373.0	23.8	41.6	100.0
21 Mise en œuvre de la politique départementale		187.5	8.3	-	-	116.0	5.6	-	-	107.1	6.8	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière		205.5	9.1	41.6	100.0	208.8	10.1	50.0	100.0	201.8	12.9	41.6	100.0
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines		48.5	2.2	-	-	49.3	2.4	-	-	47.5	3.0	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions		17.1	0.8	-	-	17.4	0.8	-	-	16.6	1.1	-	-
3 Direction et coordination		524.6	23.3	-	-	516.3	25.0	-	-	397.9	25.4	-	-
31 Direction et coordination départementale		402.2	17.8	-	-	395.8	19.1	-	-	303.1	19.4	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale		104.9	4.7	-	-	103.3	5.0	-	-	80.5	5.1	-	-
33 Assistance juridique		17.5	0.8	-	-	17.2	0.8	-	-	14.2	0.9	-	-
4 Relations externes		314.2	13.9	-	-	277.8	13.4	-	-	115.4	7.4	-	-
41 Information publique et communication		250.3	11.1	-	-	214.7	10.4	-	-	70.1	4.5	-	-
42 Représentation		38.4	1.7	-	-	37.9	1.8	-	-	32.9	2.1	-	-
43 Coordination externe		25.6	1.1	-	-	25.3	1.2	-	-	12.4	0.8	-	-
Total comptabilité analytique		2'253.3	100.0	41.6	100.0	2'068.6	100.0	50.0	100.0	1'566.1	100.0	41.6	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		27.7		27.7	
Charges et revenus non incorporables		210.4		250.0		2'072.2		250.0		982.4		736.0	
Subventions		5'700.0		-		1'350.0		-		221.8		-	
Total comptabilité générale		8'163.7		291.6		5'490.8		300.0		2'798.0		805.3	

Direction des finances et du logement

Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables			
	30	36	39	Support	Total	43	44	45	Total
1	412.1	-	-	543.7	955.8	-	-	-	-
11	412.1	-	-	543.7	955.8	-	-	-	-
2	334.8	-	-	123.9	458.6	41.6	-	-	41.6
21	136.9	-	-	50.6	187.5	-	-	-	-
22	150.0	-	-	55.5	205.5	41.6	-	-	41.6
23	35.4	-	-	13.1	48.5	-	-	-	-
24	12.5	-	-	4.6	17.1	-	-	-	-
3	312.4	-	-	212.2	524.6	-	-	-	-
31	239.5	-	-	162.7	402.2	-	-	-	-
32	62.5	-	-	42.4	104.9	-	-	-	-
33	10.4	-	-	7.1	17.5	-	-	-	-
4	255.9	-	-	58.3	314.2	-	-	-	-
41	203.8	-	-	46.5	250.3	-	-	-	-
42	31.2	-	-	7.1	38.4	-	-	-	-
43	20.8	-	-	4.7	25.6	-	-	-	-
	1'315.2	-	-	938.1	2'253.3	41.6	-	-	41.6
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	210.2	-	0.2	-	210.4	-	200.0	50.0	250.0
	-	5'700.0	-	-	5'700.0	-	-	-	-
	1'525.5	5'700.0	0.2	938.1	8'163.7	41.6	200.0	50.0	291.6

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des finances et du logement

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

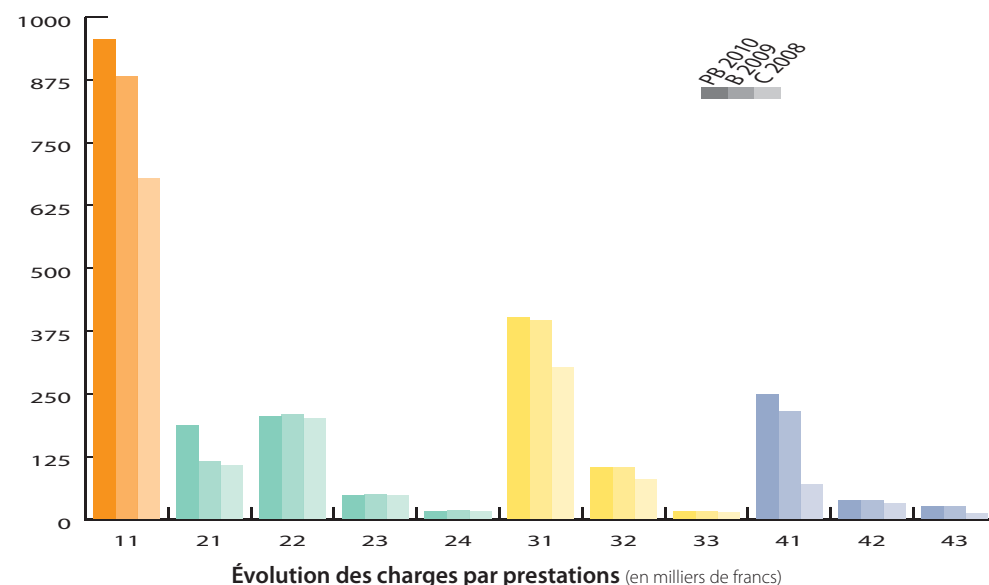
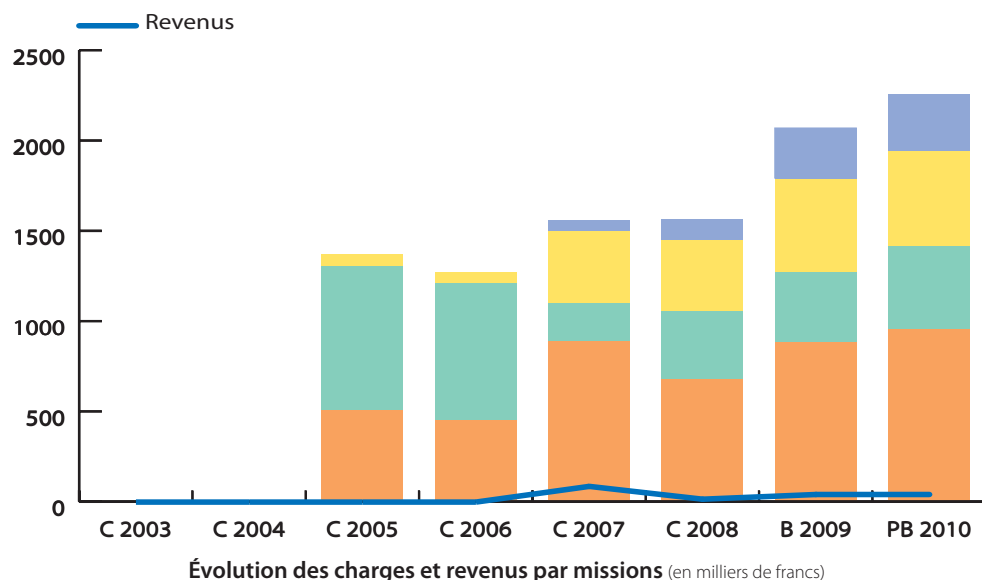
L'augmentation constatée au budget 2009 est essentiellement liée aux postes de « délégué à l'information et à la communication » et « assistante de direction ». Ces deux postes impactent fortement les prestations 11, 31 et 41.

En 2010, un poste « d'agent spécialisé » dédié à apporter un support à l'année de Mairie de la Magistrate, impacte les prestations 11, 21 et 41.

Les charges non incorporables, ainsi que les subventions, comprennent essentiellement les charges de la cellule « Fonds chômage » qui n'est pas prise en compte dans les prestations de la Direction (5.9 mios de francs en 2010 et 3.4 mios de francs en 2009). En 2008, les charges non incorporables liées au « Fonds chômage » se montent à 967.4 milliers de francs.

En ce qui concerne les CHF 221'800.- de subventions 2008, celles-ci concernent « l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière » et « l'intégration et promotion de l'égalité ».

Les revenus non incorporables quant à eux sont pour l'essentiel liés à des parts de ventes aux enchères ristournées par l'État de Genève.



AGENDA 21

Agenda 21

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Évaluation du développement durable en Ville de Genève	11	Appui à la Magistrature et aux services	Information et conseil à la Magistrature ainsi qu'aux départements et services. Examen et rédaction de rapport pour le CA, réponses aux questions du CM sur les questions de développement durable.
		12	Monitoring du développement durable et de l'égalité en Ville de Genève	Suivi des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs dans le cadre de la politique du développement durable (processus d'Aalborg). Suivi du Cercle d'indicateurs. Mise en place d'un Écobudget.
2	Promotion économique municipale	21	Subventions aux projets d'économie de proximité en matière d'égalité et de diversité	Examen des demandes de soutien provenant de l'économie sociale et solidaire et suivi des projets soutenus.
		22	Mise en place d'un outil d'aide à la création et à l'hébergement d'entreprises	Planifier et réaliser un Écopôle sur la zone industrielle des Charmilles, comprenant un incubateur et une pépinière d'entreprises en partenariat avec la Fon-detec et la Chambre d'économie sociale et solidaire.
3	Soutien à l'insertion socio-professionnelle	31	Subventions à des projets visant à l'insertion socio-professionnelle	Examen et suivi des projets.
		32	Développement de partenariat public-associatif visant à l'insertion socio-professionnelle	Dans le cadre du dispositif cantonal existant, soutien aux services désirant développer ce type de projets.
4	Promotion, sensibilisation au développement durable	41	Information et communication	Rédaction d'articles pour les journaux et publications municipales, et pour le site Internet. Organisation d'actions et d'événements visant à la promotion du développement durable.
		42	Subventions à des projets de sensibilisation au développement durable	Examen et suivi des projets.
		43	Formation	Mise en place de formations internes dans le cadre du catalogue général de la DRH ou formations sur mesure internes/externes.

Agenda 21

Priorités et perspectives

En 2009, l'unité Agenda 21 met sur pied les outils nécessaires à la mesure de la durabilité en Ville de Genève. 2010 marquera l'année de départ de ce monitoring (processus d'Aalborg). Afin de se familiariser à ce nouveau référentiel, une formation sera proposée aux collaborateurs et collaboratrices de l'Administration municipale.

Afin de renforcer le soutien à l'économie de proximité, un projet consistant à offrir un accompagnement et un lieu d'hébergement aux très petites, petites et moyennes entreprises sera élaboré par l'unité Agenda 21. Ce projet sera réalisé en collaboration avec la Fondetec et la chambre de l'Économie sociale et solidaire.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Planifier la mise en place d'un ÉcoPole sur la zone industrielle des Charmilles.	22	Réalisation d'études de faisabilité. Validation de la demande de crédit pour l'aménagement.	Toutes les études de faisabilité sont réalisées. Demande de crédit votée par le CM.
Mettre en place une formation sur le processus d'Aalborg relatif au développement durable.	12 et 43	Nombre de collaboratrices et collaborateurs formés.	L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs concernés est formé.
Analyser les publics-cibles soutenus par le Fonds chômage.	31 et 32	Diversité des publics.	Au moins 3 types de publics sont soutenus.

Agenda 21

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Évaluation du développement durable en Ville de Genève	1'168.5	68.9	-	-	1'136.5	65.5	-	-	487.5	64.2	-	-
11 Appui à la Magistrature et aux services	221.7	13.1	-	-	177.2	10.2	-	-	106.2	14.0	-	-
12 Monitoring du développement durable et de l'égalité en Ville de Genève	946.8	55.8	-	-	959.3	55.3	-	-	381.3	50.2	-	-
2 Promotion économique municipale	324.9	19.2	-	-	319.9	18.4	-	-	82.8	10.9	-	-
21 Subventions aux projets d'économie de proximité en matière d'égalité et de diversité	224.5	13.2	-	-	185.9	10.7	-	-	56.4	7.4	-	-
22 Mise en place d'un outil d'aide à la création et à l'hébergement d'entreprises	100.4	5.9	-	-	134.0	7.7	-	-	26.4	3.5	-	-
3 Soutien à l'insertion socio-professionnelle	25.7	1.5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31 Subventions à des projets visant à l'insertion socio-professionnelle	12.8	0.8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32 Développement de partenariat public-associatif visant à l'insertion socio-professionnelle	12.8	0.8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4 Promotion, sensibilisation au développement durable	177.4	10.5	-	-	279.7	16.1	-	-	188.7	24.9	-	-
41 Information et communication	100.4	5.9	-	-	189.8	10.9	-	-	162.3	21.4	-	-
42 Subventions à des projets de sensibilisation au développement durable	38.5	2.3	-	-	48.6	2.8	-	-	13.2	1.7	-	-
43 Formation	38.5	2.3	-	-	41.3	2.4	-	-	13.2	1.7	-	-
Total comptabilité analytique	1'696.5	100.0	-	-	1'736.1	100.0	-	-	759.0	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		75.9		75.9	
Charges et revenus non incorporables	22.0		-		-		-		50.0		-	
Subventions en francs	660.0		-		250.0		-		108.9		-	
Subventions en nature	24.0		-		1.2		-		-		-	
Total comptabilité générale	2'402.5		-		1'987.3		-		993.8		75.9	

Agenda 21

Charges par chapitres comptables						
	30	31	36	39	Support	Total
1	532.0	171.3	-	-	465.3	1'168.5
11	86.3	60.0	-	-	75.5	221.7
12	445.7	111.3	-	-	389.9	946.8
2	139.0	33.8	-	-	152.2	324.9
21	91.1	33.8	-	-	99.7	224.5
22	47.9	-	-	-	52.5	100.4
3	19.2	-	-	-	6.5	25.7
31	9.6	-	-	-	3.3	12.8
32	9.6	-	-	-	3.3	12.8
4	95.9	35.0	-	14.0	32.5	177.4
41	38.3	35.0	-	14.0	13.0	100.4
42	28.8	-	-	-	9.8	38.5
43	28.8	-	-	-	9.8	38.5
	786.0	240.0	-	14.0	656.5	1'696.5
	-	-	-	-	-	-
	22.0	-	-	-	-	22.0
	-	-	660.0	-	-	660.0
	-	-	24.0	-	-	24.0
	808.0	240.0	684.0	14.0	656.5	2'402.5

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

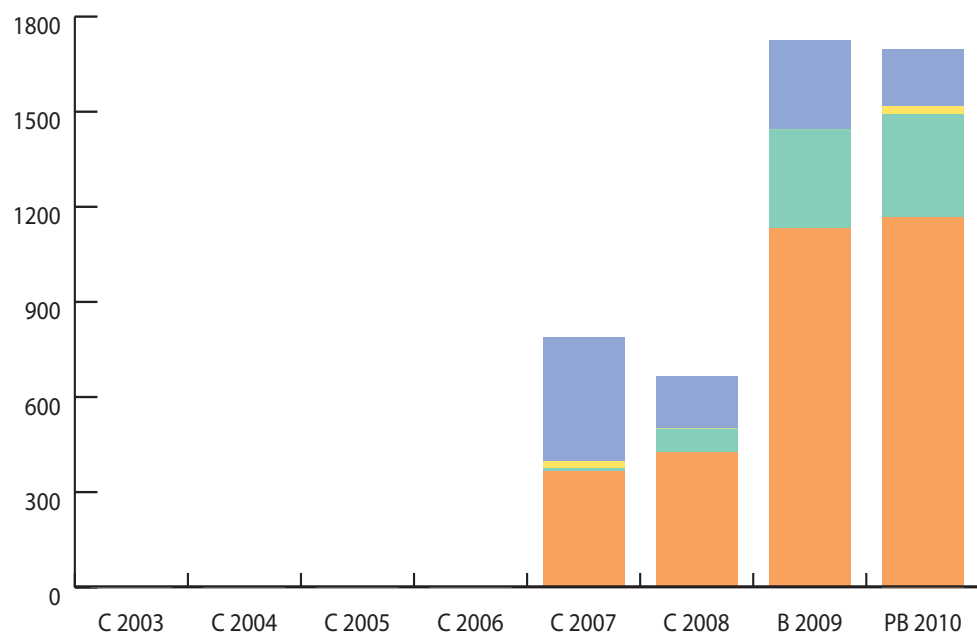
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Agenda 21

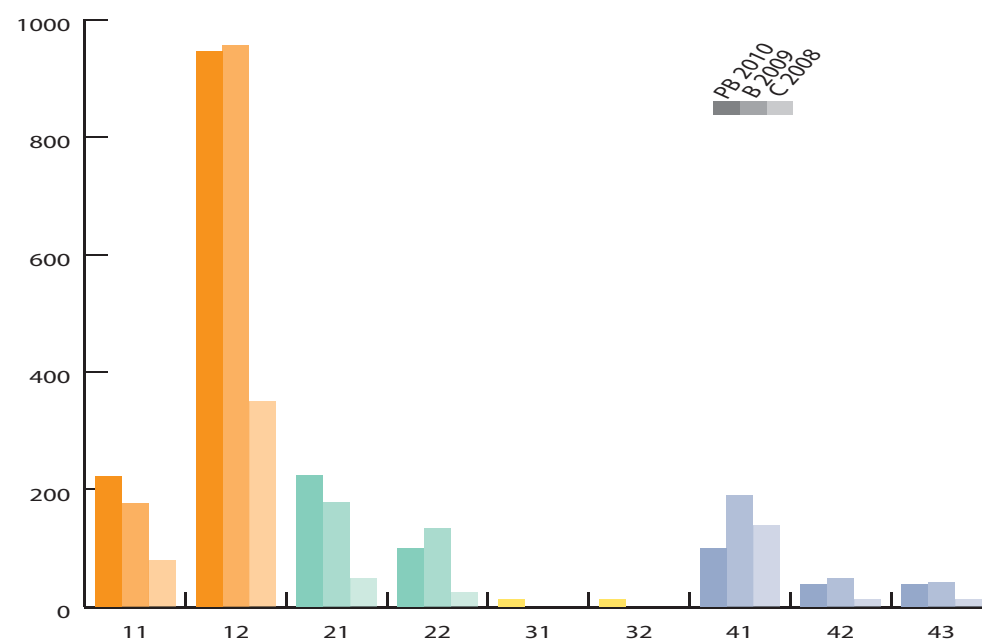
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

La Présidence et la Direction du département se sont atelées à renforcer le travail de l'Unité Agenda 21 dans deux domaines jugés prioritaires : le monitoring du développement durable au travers de la mise en œuvre des Engagements d'Aalborg et le soutien à l'économie de proximité au travers de la mise sur pied, en partenariat, d'un projet de soutien, d'accompagnement et d'hébergement des entreprises, l'Écopôle des Charmilles. Par ailleurs, la Présidence et la Direction du département proposeront pour 2010 une politique en matière de diversité culturelle et poursuivra sa politique en matière d'égalité entre femmes et hommes.



Évolution des charges par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

CONTRÔLE DE GESTION

Contrôle de gestion

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale par la mise en place et le déploiement du contrôle de gestion	11	Grandes procédures	Coordination des grandes procédures, de l'élaboration à la publication (catalogue des missions et prestations, rapport à l'appui du projet de budget, projet de budget par missions et prestations, rapport à l'appui des comptes, grandes manifestations).
		12	Mandats spéciaux	Réalisation de mandats d'analyses ponctuels en matière d'organisation ou de calcul des coûts.
		13	Soutien, formation et conseils	Soutien et conseils à l'utilisation des outils de contrôle de gestion. Organisation et animation de séminaires et formations.
		14	Systèmes d'information de gestion	Élaboration et déploiement des outils de contrôle de gestion au sein des services municipaux. Gestion des évolutions des modèles de contrôle de gestion. Exploitation des modules analytiques du progiciel SAP et déploiement de nouvelles fonctionnalités.

Contrôle de gestion

Priorités et perspectives

Dans le cadre de la poursuite du processus d'amélioration continue des publications financières de la Ville de Genève, le Contrôle de gestion, en collaboration avec les Directions départementales et les services municipaux, investira de nouveaux axes d'analyses favorisant la transparence et la transversalité des informations de gestion.

Si les ressources internes le permettent, l'évaluation des coûts complets des grandes manifestations sera étendue à de nouveaux événements afin d'augmenter le périmètre d'analyse et permettre de définir de nouveaux standards.

L'année 2010 devrait laisser place à une nouvelle version du progiciel SAP. Le Contrôle de gestion sera appelé dès la fin 2009 à participer activement à ce projet de changement de version en collaboration avec la DSIC. Il devra évaluer la possibilité de faire évoluer les concepts et règles de gestion définies dans SAP.

De plus, les nouvelles solutions de gestion, mises en place durant l'année 2009, nécessiteront en 2010 le déploiement de processus de contrôle de cohérence et d'analyses spécifiques supplémentaires.

Parallèlement, afin de contribuer à l'évolution de la culture de gestion au sein de la Ville de Genève, le Contrôle de gestion prévoit d'inscrire au catalogue de formation interne, un ou plusieurs ateliers basés sur les règles de gestion, ainsi que sur l'utilisation des outils de pilotage en vigueur dans l'Administration municipale.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Pour poursuivre le processus d'amélioration continue des publications financières de la Ville de Genève et assurer la transparence et la transversalité des informations de gestion : proposer des analyses spécifiques efficientes en complément des axes retenus à ce jour.	11	Nouvelles analyses spécifiques publiées.	Publication d'au moins 2 analyses spécifiques intra et interdépartementales au projet de budget 2011.
Pour garantir la qualité des données de gestion contenues dans le système d'information SAP : mettre en place des procédures de contrôles et des analyses spécifiques relatives aux nouvelles solutions élaborées dans SAP durant l'exercice 2009.	14	Nombre de procédures définies par nouvelle solution.	Une ou plusieurs procédures de contrôle et d'analyse définies par nouvelle solution.
Pour contribuer à l'évolution de la culture de gestion au sein de l'Administration municipale : offrir aux répondant-e-s financiers au sein des services municipaux une formation ciblée sur le Contrôle de gestion et ses outils en collaboration avec la Direction des ressources humaines.	13	Formation inscrite au catalogue de la Ville de Genève.	1 cours inscrit au catalogue et donné en 2010.
Pour garantir un support efficient aux services municipaux : assurer une qualité et un délai optimal dans le cadre de la gestion de leurs demandes.	13	Taux et délai de réponse aux demandes des services municipaux.	Toutes les demandes des services municipaux sont traitées dans la journée, mais au maximum dans les 24 heures.
Pour étendre le périmètre d'analyse des coûts des grandes manifestations : intégrer de nouvelles manifestations dans la démarche définie.	11 et 12	Nombre de nouvelles manifestations évaluées.	1 à 2 nouvelles manifestations évaluées.

Contrôle de gestion

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale par la mise en place et le déploiement du contrôle de gestion	1'519.2	100.0	-	-	1'694.3	100.0	-	-	1'508.8	100.0	34.0	100.0
11	Grandes procédures	678.1	44.6	-	-	750.3	44.3	-	-	663.3	44.0	11.3	33.2
12	Mandats spéciaux	124.8	8.2	-	-	124.5	7.3	-	-	62.9	4.2	0.2	0.7
13	Soutien, formation et conseils	212.8	14.0	-	-	245.6	14.5	-	-	267.1	17.7	4.6	13.4
14	Systèmes d'information de gestion	503.4	33.1	-	-	573.9	33.9	-	-	515.5	34.2	17.9	52.7
Total comptabilité analytique		1'519.2	100.0	-	-	1'694.3	100.0	-	-	1'508.8	100.0	34.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		34.1		0.1	
Charges et revenus non incorporables		196.1		-		-		-		19.5		-	
Total comptabilité générale		1'715.3		-		1'694.3		-		1'562.5		34.1	

Contrôle de gestion

Charges par chapitres comptables				
	30	31	Support	Total
1	1'383.7	3.5	132.0	1'519.2
11	615.3	3.5	59.3	678.1
12	114.7	-	10.1	124.8
13	193.7	-	19.1	212.8
14	459.9	-	43.5	503.4
	1'383.7	3.5	132.0	1'519.2
	-	-	-	-
	196.1	-	-	196.1
	1'579.8	3.5	132.0	1'715.3

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

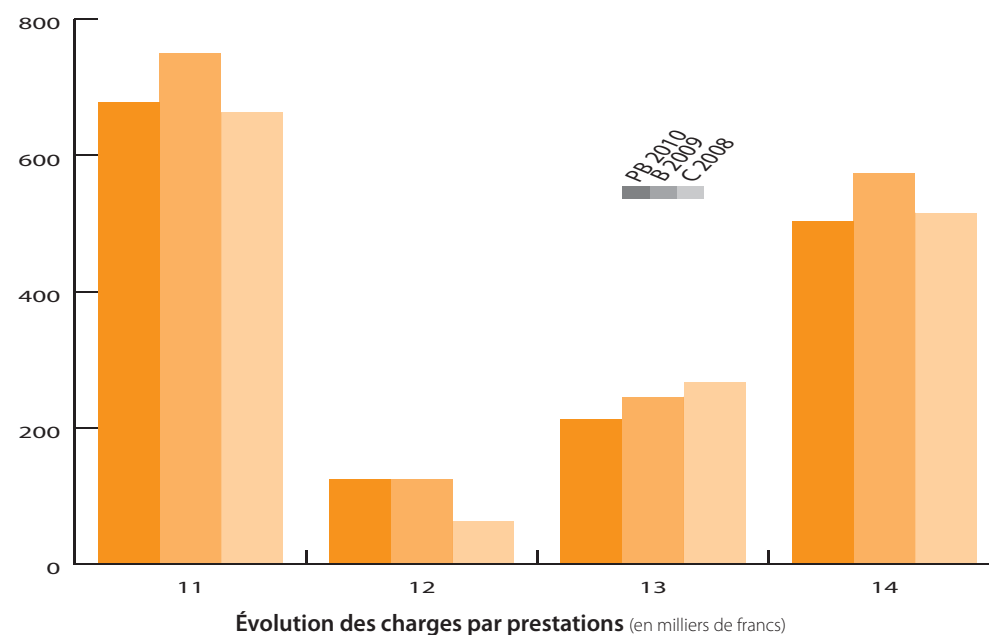
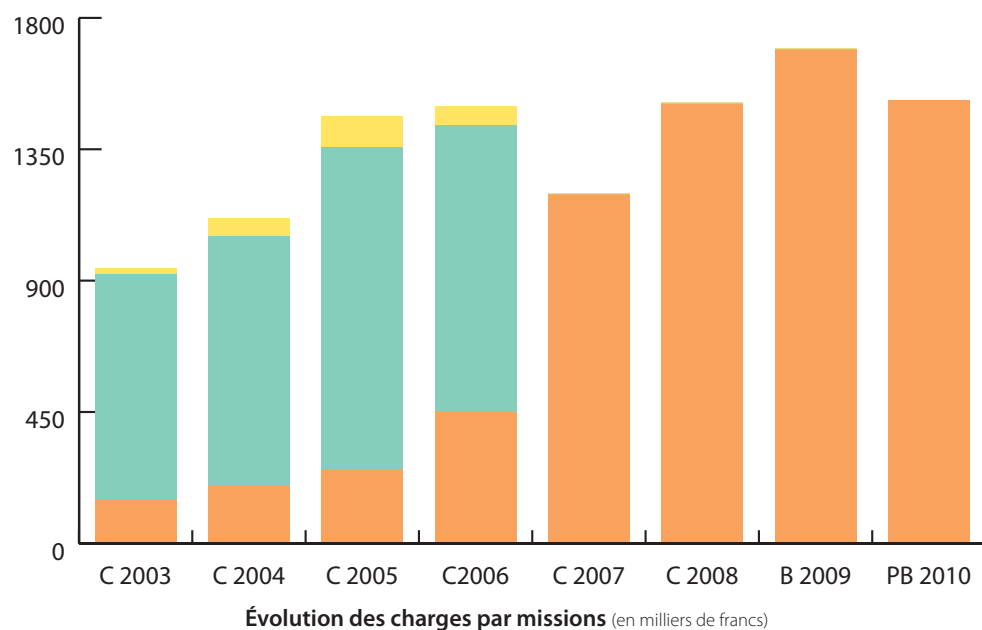
Contrôle de gestion

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique

L'activité de l'unité Contrôle de gestion évolue de manière significative avec des coûts relativement stables dans le temps.

Un effort supplémentaire sera entrepris en 2009 et 2010 sur des mandats spécifiques, des analyses transversales, des formations sur mesure et des formations catalogue, dans le but de faire évoluer les outils de pilotage, ainsi que la culture de gestion en Ville de Genève.



COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET BUDGET

Comptabilité générale et budget

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Élaboration, publication et suivi du budget	11	Collecte et saisie des données	S'assurer que les données des services sont entrées ou reçues. Produire et saisir les données pour certaines rubriques.
		12	Contrôle et corrections	Contrôler la cohérence des données reçues. Apporter les corrections et modifications en collaboration avec les services.
		13	Rapports et publications	Fournir les états financiers prévisionnels à la Direction du Département des finances et du logement et au CA. Expliquer les variations, donner des explications à la Direction du Département des finances et du logement, au CA, à la Commission des finances et aux services. Publier le projet de budget et le budget.
2	Tenue, clôture et publication des comptes	21	Contrôle et paiement des factures fournisseurs	Contrôler la saisie des factures, leur validation, leur imputation comptable, les classer. Gérer le fichier fournisseurs/débiteurs – tiers unique – (nom, adresse, données de paiement). Payer les factures à l'échéance, répondre aux questions des fournisseurs.
		22	Gestion des comptes de trésorerie	Saisir et tenir à jour les liquidités. Gérer les excédents (placements) et les prévisions hebdomadaires.
		23	Élaboration et saisie des écritures de comptabilité générale	Contrôler et saisir les virements établis par les services. Établir les virements correctifs et périodiques.
		24	Gestion des immobilisations	Saisir les propositions de crédits d'investissement, les crédits votés, suivre ces derniers (bouclements, amortissements, intérêts intercalaires, honoraires de promotion, etc.). Établir le baromètre financier.
		25	Clôtures, rapports, publication des comptes	Fournir les renseignements et les états financiers à la Direction du Département des finances et du logement et aux services. Expliquer les variations par rapport au budget. Publier les comptes et rapports y relatifs, ainsi que certaines statistiques.
		26	Gestion des systèmes informatiques	Gérer le plan comptable, les opérations régulières, les interfaces, les fichiers divers, les clôtures, etc.
3	Formation, assistance, instructions	31	Formation permanente sur le système informatique	Cours, formations individuelles, dépannages immédiats.
		32	Formation permanente sur les règles légales et comptables	Cours, formations individuelles, directives, procédures.

Comptabilité générale et budget

Priorités et perspectives

A. Familiarisation avec la nouvelle version de SAP :

L'installation de la nouvelle version SAP s'effectue progressivement en 2009. Le service s'assure que les nouvelles fonctionnalités du système n'entravent pas le processus de bouclage des comptes 2009, ni le projet de budget 2011.

L'année 2010 est marquée par la familiarisation avec la nouvelle version SAP et le service participe activement à la stabilisation du système et à sa maîtrise.

B. Tenue, clôture, publication des comptes :

Amener les services à effectuer des contrôles réguliers et systématiques de leurs comptes durant l'année en cours afin d'éviter des retards dans le processus de bouclage de fin d'année.

S'assurer que les services appliquent les directives et respectent les délais qui leur sont impartis.

C. Formation et assistance :

Accompagner les services dans l'apprentissage de l'utilisation de la nouvelle version SAP.

Continuer à assurer une assistance permanente via la hotline du service et poursuivre la formation « in situ » des services de la Ville de Genève.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Familiariser les collaborateurs et collaboratrices de la CGE à la nouvelle version SAP.	Toutes	Taux de collaboratrices et collaborateurs formés.	100% des collaboratrices et collaborateurs formés.
Garantir une analyse et une résolution des problèmes techniques identifiés suite à la nouvelle version SAP.	Toutes	Taux de problèmes techniques traités.	80% des problèmes techniques traités.
Assurer une information relative aux nouveautés engendrées par la nouvelle version SAP (pour tout ce qui a trait à la comptabilité générale et budget).	31 et 32	Taux des services informés.	100% des services informés.

Comptabilité générale et budget

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Élaboration, publication et suivi du budget	419.1	16.5	-	-	468.3	17.4	-	-	446.2	17.0	1.1	1.4
11	Collecte et saisie des données	85.3	3.4	-	-	84.8	3.2	-	-	83.3	3.2	0.4	0.5
12	Contrôle et corrections	73.6	2.9	-	-	74.7	2.8	-	-	71.8	2.7	0.3	0.4
13	Rapports et publications	260.2	10.2	-	-	308.7	11.5	-	-	291.1	11.1	0.4	0.5
2	Tenue, clôture et publication des comptes	1'505.1	59.3	16.0	100.0	1'597.3	59.4	16.0	100.0	1'583.0	60.2	75.8	97.2
21	Contrôle et paiement des factures fournisseurs	555.7	20.2	1.6	10.0	577.5	21.5	1.6	10.0	554.1	21.1	7.9	10.1
22	Gestion des comptes de trésorerie	248.4	13.2	13.6	85.0	264.2	9.8	13.6	85.0	283.8	10.8	63.6	81.5
23	Élaboration et saisie des écritures de comptabilité générale	290.8	9.7	0.8	5.0	307.0	11.4	0.8	5.0	319.5	12.1	4.0	5.1
24	Gestion des immobilisations	92.0	3.6	-	-	93.8	3.5	-	-	90.9	3.5	0.1	0.1
25	Clôtures, rapports, publication des comptes	226.9	8.9	-	-	261.8	9.7	-	-	245.3	9.3	0.2	0.2
26	Gestion des systèmes informatiques	91.3	3.6	-	-	92.9	3.5	-	-	89.4	3.4	0.1	0.1
3	Formation, assistance, instructions	614.1	24.2	-	-	622.5	23.2	-	-	602.4	22.9	1.1	1.4
31	Formation permanente sur le système informatique	429.5	16.9	-	-	439.3	16.3	-	-	421.7	16.0	0.7	0.9
32	Formation permanente sur les règles légales et comptables	184.7	7.3	-	-	183.1	6.8	-	-	180.7	6.9	0.4	0.5
Total comptabilité analytique		2'538.4	100.0	16.0	100.0	2'688.1	100.0	16.0	0.1	2'631.6	100.0	78.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		5.5		5.5		5.5		5.5		10.8		10.8	
Charges et revenus non incorporables		-		-		-		-		3.7		-	
Total comptabilité générale		2'543.9		21.5		2'693.6		21.5		2'646.2		88.9	

Comptabilité générale et budget

Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	39	Support	Total	42	43	Total
1	382.4	15.0	13.7	8.1	419.1	-	-	-
11	76.7	3.0	2.7	3.0	85.3	-	-	-
12	66.3	2.6	2.4	2.4	73.6	-	-	-
13	239.5	9.4	8.6	2.8	260.2	-	-	-
2	1'353.9	81.3	61.1	8.8	1'505.1	15.0	1.0	16.0
21	509.6	20.7	21.9	3.5	555.7	1.5	0.1	1.6
22	213.6	21.3	12.2	1.4	248.4	12.8	0.9	13.6
23	251.1	24.6	13.5	1.6	290.8	0.8	0.1	0.8
24	85.0	3.3	3.0	0.7	92.0	-	-	-
25	210.1	8.2	7.5	1.1	226.9	-	-	-
26	84.5	3.2	3.0	0.6	91.3	-	-	-
3	564.1	21.9	20.0	8.1	614.1	-	-	-
31	395.0	15.3	14.0	5.2	429.5	-	-	-
32	169.2	6.6	6.0	2.8	184.7	-	-	-
	2'300.5	118.1	94.8	25.0	2'538.4	15.0	1.0	16.0
	-	5.5	-	-	5.5	-	5.5	5.5
	-	-	-	-	-	-	-	-
	2'300.5	123.6	94.8	25.0	2'543.9	15.0	6.5	21.5

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

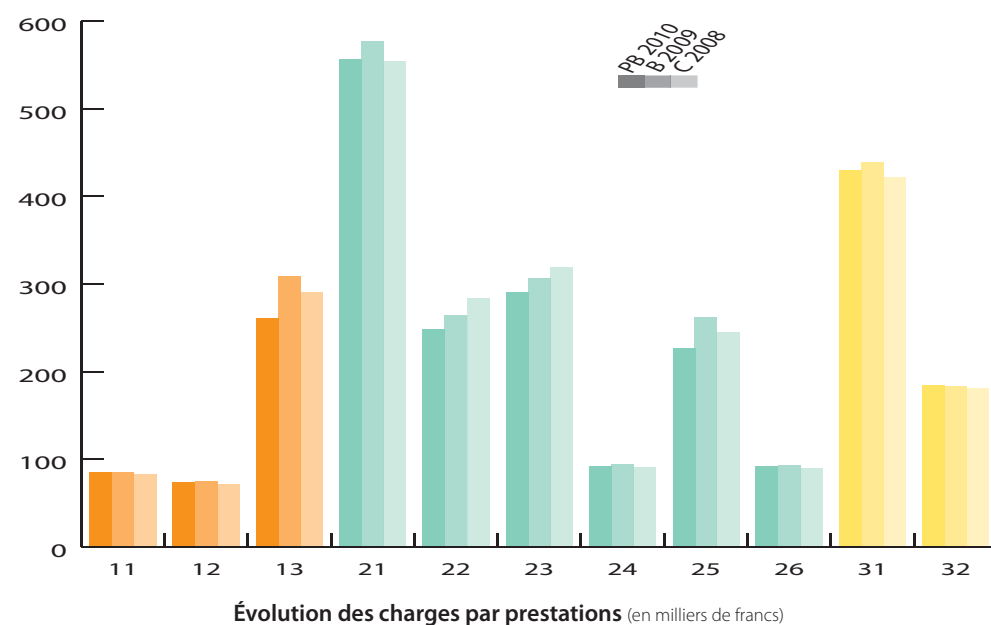
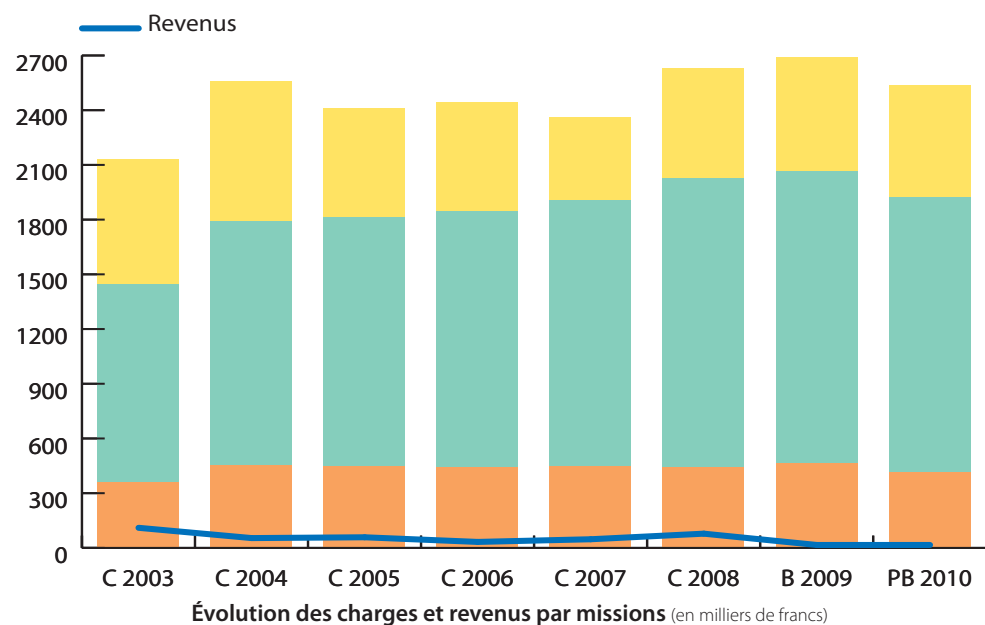
Comptabilité générale et budget

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Le rattachement du centre de coût de la caisse municipale à la comptabilité générale pour le projet de budget 2010 impacte les prestations 21, 22 et 23.

Toutefois, afin de rendre plus lisible le document et de pouvoir comparer les mêmes éléments sur les 3 exercices présentés, les chiffres du budget 2009 et des comptes 2008 contiennent également les charges de la caisse municipale.



TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Taxe professionnelle communale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	11 Assujettissement des contribuables	Procéder à l'enrôlement des contribuables remplissant les conditions d'assujettissement à la taxe professionnelle communale et en assurer le suivi.
		12 Taxation des assujettis	Procéder à la taxation des contribuables assujettis en leur notifiant les bordereaux de taxation.
		13 Recouvrement des créances fiscales	Saisir les écritures et procéder au recouvrement, par le biais de rappels et poursuites, des montants dus et impayés. Effectuer les remboursements des taxes perçues en trop.
		14 Gestion des litiges	Assurer la défense des intérêts de la Ville de Genève dans les procédures de réclamation et de recours intentées devant les autorités administratives et judiciaires.
		15 Participation à la Commission permanente du Conseil d'État	Procéder aux travaux préparatoires de la Commission permanente nommée par le Conseil d'État et chargée de fixer les taux applicables aux différents groupes professionnels (art. 307 al. 8 LCP).
		16 Uniformisation des politiques communales	Prendre les mesures adéquates en vue d'assurer, en collaboration avec les autres communes du canton, une uniformisation des principes de taxation sur le plan cantonal.

Taxe professionnelle communale

Priorités et perspectives

Les priorités fixées par le Service de la taxe professionnelle communale (TPC) en 2010 sont :

Assujettissement des contribuables :

En 2010, le TPC, plus précisément la section enquêtes, poursuivra le recensement de catégories particulières de contribuables plus complexes à enrôler.

Taxation des assujettis et gestion des litiges :

La priorité de la section taxation demeure la réalisation des objectifs budgétaires fixés et le traitement de l'ensemble des déclarations de l'année en cours d'ici à la fin du mois de février de l'année suivante. Par ailleurs, une évaluation de la mise en place du double contrôle systématique des bordereaux de taxation sera effectuée.

Participation à la Commission permanente du Conseil d'État et uniformisation des politiques communales :

Les travaux concernant la refonte des groupes professionnels et le calcul des coefficients de taxation seront poursuivis. De même, la Direction du service participera aux séances organisées avec les représentants TPC des autres communes genevoises, afin de continuer à uniformiser les pratiques des différentes autorités de taxation.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Achever le traitement des dossiers dans les délais fixés.	12	Nombre de dossiers traités au 31 décembre.	le 80% des déclarations de l'année traité au 31 décembre ; le 99% traité au 28 février de l'année suivante.
Réviser le manuel de taxation.	12	Nombre de chapitres révisés.	50% des chapitres révisés.
Refondre les groupes professionnels et calculer les coefficients de taxation.	15	Nombre de groupes professionnels révisés.	Révision des coefficients de taxation des groupes professionnels de 86 à 169.

Taxe professionnelle communale

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	3'001.1	100.0	100'946.9	100.0	3'033.1	100.0	104'946.9	100.0	2'703.4	100.0	113'588.9	100.0
11	Assujettissement des contribuables	608.5	20.3	-	-	566.1	18.7	-	-	572.1	21.2	-	-
12	Taxation des assujettis	1'533.3	51.1	91'998.5	91.1	1'427.3	47.1	95'445.0	90.9	1'379.9	51.0	99'670.3	87.7
13	Recouvrement des créances fiscales	456.4	15.2	8'946.6	8.9	424.6	14.0	9'500.1	9.1	403.9	14.9	13'916.2	12.3
14	Gestion des litiges	163.8	5.5	-	-	154.7	5.1	-	-	136.0	5.0	-	-
15	Participation à la Commission permanente du Conseil d'État	195.6	6.5	1.8	0.0	419.8	13.8	1.8	0.0	173.1	6.4	2.4	0.0
16	Uniformisation des politiques communales	43.5	1.4	-	-	40.4	1.3	-	-	38.5	1.4	-	-
Total comptabilité analytique		3'001.1	100.0	100'946.9	100.0	3'033.1	100.0	104'946.9	100.0	2'703.4	100.0	113'588.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		1'350.0		1'350.0		1'350.0		1'350.0		-2'513.1		-2'513.1	
Total comptabilité générale		4'351.1		102'296.9		4'383.1		106'296.9		190.2		111'075.7	

Taxe professionnelle communale

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables				
30	31	33	39	Support	Total		40	42	43	45	Total
1	2'032.1	360.5	15.8	197.4	395.3	3'001.1	100'815.0	45.1	36.8	50.0	100'946.9
11	417.7	68.0	0.8	40.6	81.4	608.5	-	-	-	-	-
12	1'044.2	170.1	13.9	101.6	203.5	1'533.3	91'948.5	-	-	50.0	91'998.5
13	313.2	51.0	0.6	30.5	61.0	456.4	8'866.5	45.1	35.0	-	8'946.6
14	92.9	44.6	0.2	8.7	17.4	163.8	-	-	-	-	-
15	134.2	21.9	0.2	13.1	26.2	195.6	-	-	1.8	-	1.8
16	29.8	4.9	0.1	2.9	5.8	43.5	-	-	-	-	-
2'032.1	360.5	15.8	197.4	395.3	3'001.1		100'815.0	45.1	36.8	50.0	100'946.9
-	-	1'350.0	-	-	1'350.0		1'350.0	-	-	-	1'350.0
2'032.1	360.5	1'365.8	197.4	395.3	4'351.1		102'165.0	45.1	36.8	50.0	102'296.9

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

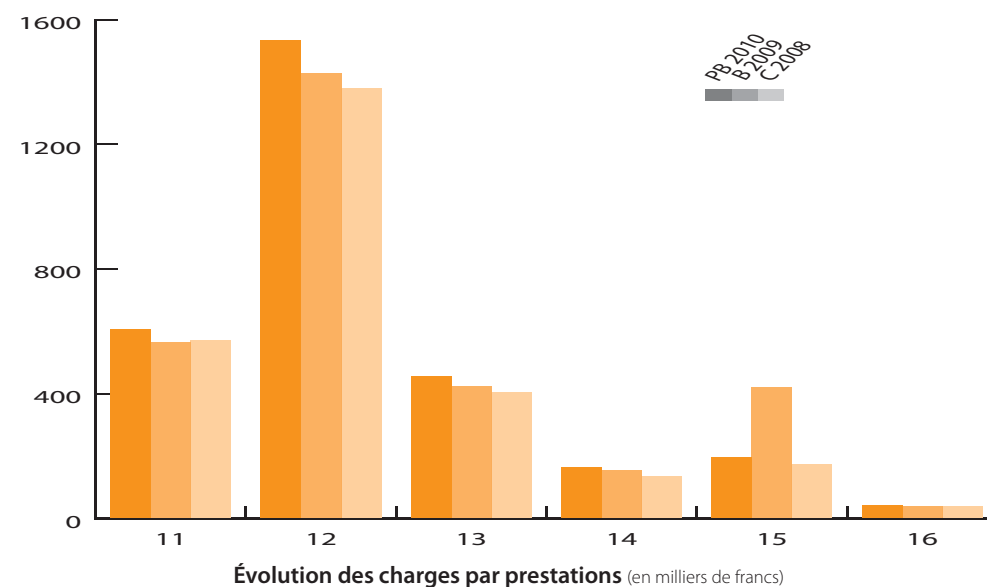
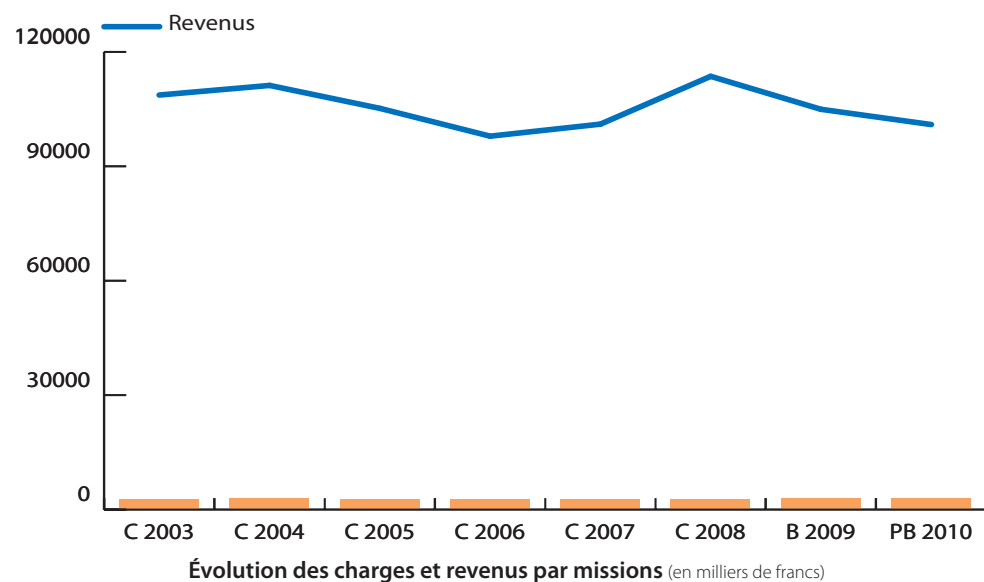
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Taxe professionnelle communale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

- ¹² Suite à une modification légale, l'article 365 de la Loi générale sur les contributions publiques a été abrogé. Cet article prévoyait la perception de surtaxes à hauteur de 1/20^{ème} du montant de la taxe notifiée en cas de non paiement de l'impôt. En l'absence de base légale, le Service de la taxe professionnelle communale ne peut plus prélever de surtaxes ; le manque à gagner a donc été répercuté au projet de budget 2010.



**CENTRALE MUNICIPALE
D'ACHAT ET D'IMPRESSION**

Centrale municipale d'achat et d'impression

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	11	Stratégie d'achat et d'impression	Mettre en place une stratégie d'achat et d'impression intégrant les nouvelles missions de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI). Faire évoluer la stratégie en fonction des contextes politique, social, environnemental et économique.
		12	Règlement d'achat et d'impression	Établir, édicter et faire appliquer les nouvelles règles d'achat et d'impression.
		13	Information et communication	Informar et communiquer tous les processus mis en place par la CMAI. Informer les services municipaux sur les règles « marchés publics » auxquelles sont soumises les administrations.
2	Application d'une politique d'achat en Ville de Genève	21	Recensement des besoins	Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale pour le mobilier et les appareils spécifiques (PAM) et élaborer les demandes de crédit. Recenser également les achats de biens, fournitures et prestations afin de lancer des appels d'offres globaux Ville de Genève.
		22	Processus achat	Appels d'offres selon l'Accord Inter cantonal sur les Marchés Publics (AIMP) : Établissement des cahiers des charges en partenariat avec les services clients. Lancement des appels d'offres par la CMAI représentante de l'autorité adjudicatrice. Adjudication des marchés, établissement de contrats cadres et information aux services des fournisseurs qui ont remportés les marchés. Achats ponctuels sur demande des services. Dans le cadre du PAM, acquisition des biens, gestion et suivi budgétaire pour l'ensemble des services municipaux.
		23	Conseils et soutien	Rechercher des fournisseurs et mener des études de marché sur demande des services, assurer une hotline, informer les services et former les utilisateurs et les utilisatrices.
3	Application d'une politique d'impression en Ville de Genève	31	Recensement des besoins	Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale en matière d'impression (numérique, offset noir et couleur et travaux de finition), en vue de planifier les activités de l'atelier d'impression et, le cas échéant, de lancer les appels d'offres futurs.
		32	Processus impression	Évaluer et planifier les travaux à effectuer en interne et/ou en externe, élaborer et lancer, le cas échéant, les appels d'offres. Effectuer les travaux de préresse sur demande des services. Réaliser les travaux d'impression de masse en numérique ou en offset (documents et enveloppes à en-tête), les travaux de finition (mise sous pli, reliure, etc.). Facturer aux services municipaux les prestations d'impression (main d'œuvre et fournitures).
		33	Conseils et soutien	A la demande des services, les conseiller et les informer en matière de préresse et d'impression. Communiquer aux services les prestations délivrées par l'Unité Impression.
4	Gestion du portefeuille assurances et conseils	41	Gestion des assurances « choses »	Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne le patrimoine mobilier et immobilier de la Ville de Genève.
		42	Gestion des assurances « patrimoines »	Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne l'ensemble des cas liés à la responsabilité civile de la Ville de Genève.
		43	Gestion des assurances « personnes »	Régler les primes d'assurances et traiter les cas particuliers relatifs aux assurances accidents.
		44	Conseils et soutien	Porter assistance et renseigner les services pour les procédures administratives à suivre en cas de sinistre. Sensibiliser les services porteurs de risques en matière d'assurance. Donner tout conseil utile aux administré-e-s lorsque ceux-ci et celles-ci sollicitent notre service.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Priorités et perspectives

Poursuivre la mise en place du processus achat (notamment le e-commerce) pour les articles de nettoyage et de quincaillerie.

Dans le but de respecter les règlements de notre administration en matière de marchés publics, d'une part, et de réaliser des économies d'échelles, d'autre part, continuer le lancement des appels d'offres pour les domaines suivants :

- assurances véhicules à moteurs ;
- prestations d'impressions offset couleur (fin) ;
- contrats de nettoyage de la Gérance immobilière municipale et du Service des écoles (fin) ;

- contrats de surveillance de la Gérance immobilière municipale et du Service des écoles (fin) ;
- vêtements et uniformes de la Ville de Genève (fin) ;
- articles de nettoyage et de quincaillerie ;
- équipements de nettoyage.

Relancer les appels d'offres qui arrivent à l'échéance des 4 ans (durée maximum d'un contrat suite à un appel d'offres, selon les règlements sur les marchés publics).

Définir une nouvelle stratégie en terme d'équipements et de main-d'œuvre suite à la mise en place de l'outil de gestion « Syogra » et des résultats obtenus.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en place un processus d'approvisionnement optimal suite à des appels d'offres pour l'acquisition de fournitures de nettoyage et de quincaillerie.	11, 12 et 13	Taux d'application par les services municipaux de la nouvelle procédure d'approvisionnement.	100% des services municipaux.
Lancer de nouveaux appels d'offres dans le respect des normes de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP).	22, 32 et 41	Nombre d'appels d'offres réalisés.	6 à 8 appels d'offres réalisés.
Relancer les appels d'offres qui arrivent à échéance.	22	Nombre d'appels d'offres relancés.	1 appel d'offres (sélectif) relancé.
Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'impression, gérer de manière optimale et rigoureuse les équipements et la main-d'œuvre à disposition.	32 et 33	Taux moyen d'utilisation des ressources humaines et matérielles.	Taux moyen d'utilisation des machines > 60% et taux moyen d'utilisation des ressources humaines > 80%.
Améliorer la qualité des informations figurant dans les documents d'annonces de sinistres transmis par les services partenaires.	44	Taux de correction des documents d'annonces de sinistres transmis.	Taux de correction situé entre 10 et 15%.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)												
Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008				
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	154.9	3.5	0.1	0.0	108.6	2.9	0.1	5.0	113.5	2.6	-	-
11 Stratégie d'achat et d'impression	38.0	0.9	0.0	0.0	26.7	0.7	0.0	1.2	59.7	1.4	-	-
12 Règlement d'achat et d'impression	21.7	0.5	0.0	0.0	15.2	0.4	0.0	0.7	18.5	0.4	-	-
13 Information et communication	95.1	2.2	0.0	0.0	66.7	1.8	0.0	3.1	35.4	0.8	-	-
2 Application d'une politique d'achat en Ville de Genève	1'452.1	33.2	0.6	0.1	1'382.7	36.8	0.6	50.0	1'306.5	29.7	1.2	100.0
21 Recensement des besoins	89.4	2.0	0.0	0.0	93.0	2.5	0.0	3.4	-	-	-	-
22 Processus achat	1'124.4	25.7	0.5	0.1	1'072.6	28.5	0.5	38.7	1'231.1	28.0	1.1	93.8
23 Conseils et soutien	238.3	5.5	0.1	0.0	217.1	5.8	0.1	7.9	75.4	1.7	0.1	6.2
3 Application d'une politique d'impression en Ville de Genève	2'404.8	55.1	700.5	99.9	1'917.4	51.0	0.5	40.0	2'559.4	58.3	-	-
31 Recensement des besoins	80.9	1.9	0.0	0.0	82.8	2.2	0.0	1.7	29.9	0.7	-	-
32 Processus impression	2'201.4	50.4	700.4	99.9	1'709.3	45.5	0.4	35.6	2'458.2	56.0	-	-
33 Conseils et soutien	122.5	2.8	0.0	0.0	125.3	3.3	0.0	2.6	71.3	1.6	-	-
4 Gestion du portefeuille assurances et conseils	355.5	8.1	0.1	0.0	349.4	9.3	0.1	5.0	412.6	9.4	-	-
41 Gestion des assurances « choses »	119.0	2.7	0.0	0.0	117.2	3.1	0.0	1.6	142.4	3.2	-	-
42 Gestion des assurances « patrimoines »	145.1	3.3	0.0	0.0	142.9	3.8	0.0	1.9	150.6	3.4	-	-
43 Gestion des assurances « personnes »	5.5	0.1	0.0	0.0	5.1	0.1	0.0	0.3	-	-	-	-
44 Conseils et soutien	85.9	2.0	0.0	0.0	84.3	2.2	0.0	1.2	119.6	2.7	-	-
Total comptabilité analytique	4'367.4	100.0	701.2	100.0	3'758.0	100.0	1.2	100.0	4'391.9	100.0	1.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		9.0		9.0	
Charges et revenus non incorporables	2'961.6		1'270.0		3'027.0		1'270.0		1'333.4		857.3	
Total comptabilité générale	7'328.9		1'971.2		6'785.0		1'271.2		5'734.3		867.5	

Centrale municipale d'achat et d'impression

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	39	Support	Total	43	49	Support	Total
1	76.2	0.1	-	-	78.6	154.9	-	-	0.1	0.1
11	18.7	0.0	-	-	19.3	38.0	-	-	0.0	0.0
12	10.7	0.0	-	-	11.0	21.7	-	-	0.0	0.0
13	46.8	0.1	-	-	48.3	95.1	-	-	0.0	0.0
2	648.0	1.0	7.0	0.3	795.7	1'452.1	-	-	0.6	0.6
21	40.1	0.1	-	-	49.2	89.4	-	-	0.0	0.0
22	501.0	0.7	7.0	0.3	615.2	1'124.4	-	-	0.5	0.5
23	106.9	0.2	-	-	131.3	238.3	-	-	0.1	0.1
3	1'072.9	531.7	17.6	0.8	781.9	2'404.8	-	700.0	0.5	700.5
31	46.8	0.1	-	-	34.1	80.9	-	-	0.0	0.0
32	955.3	531.5	17.6	0.8	696.2	2'201.4	-	700.0	0.4	700.4
33	70.8	0.1	-	-	51.6	122.5	-	-	0.0	0.0
4	252.2	0.4	-	-	103.0	355.5	-	-	0.1	0.1
41	85.8	0.1	-	-	33.1	119.0	-	-	0.0	0.0
42	105.6	0.2	-	-	39.4	145.1	-	-	0.0	0.0
43	-	-	-	-	5.5	5.5	-	-	0.0	0.0
44	60.8	0.1	-	-	25.0	85.9	-	-	0.0	0.0
	2'049.2	533.2	24.6	1.2	1'759.2	4'367.4	-	700.0	1.2	701.2
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	223.7	2'036.3	669.4	32.2	-	2'961.6	1'270.0	-	-	1'270.0
	2'272.9	2'569.4	694.0	33.4	1'759.2	7'328.9	1'270.0	700.0	1.2	1'971.2

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Centrale municipale d'achat et d'impression

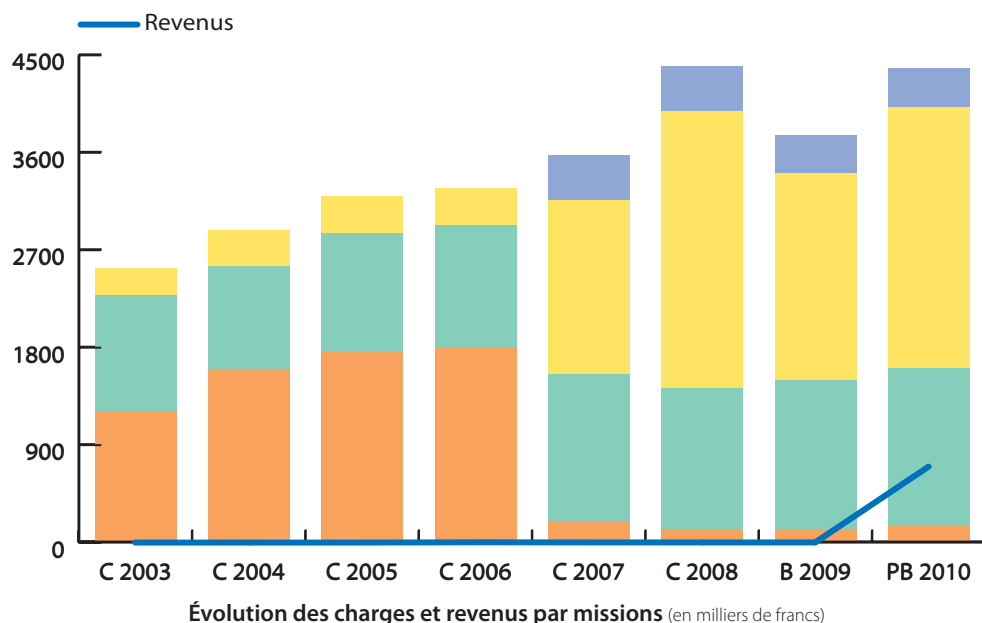
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Suite à la création de la CMAI, le processus des travaux d'impression a entièrement été revu, les services sont dans l'obligation de transiter par la CMAI pour tous types de travaux d'impression, à l'exception des photocopies.

³² Mise en place d'un processus de facturation des travaux d'impression (fournitures et prestations) réalisés pour les services municipaux en 2009.

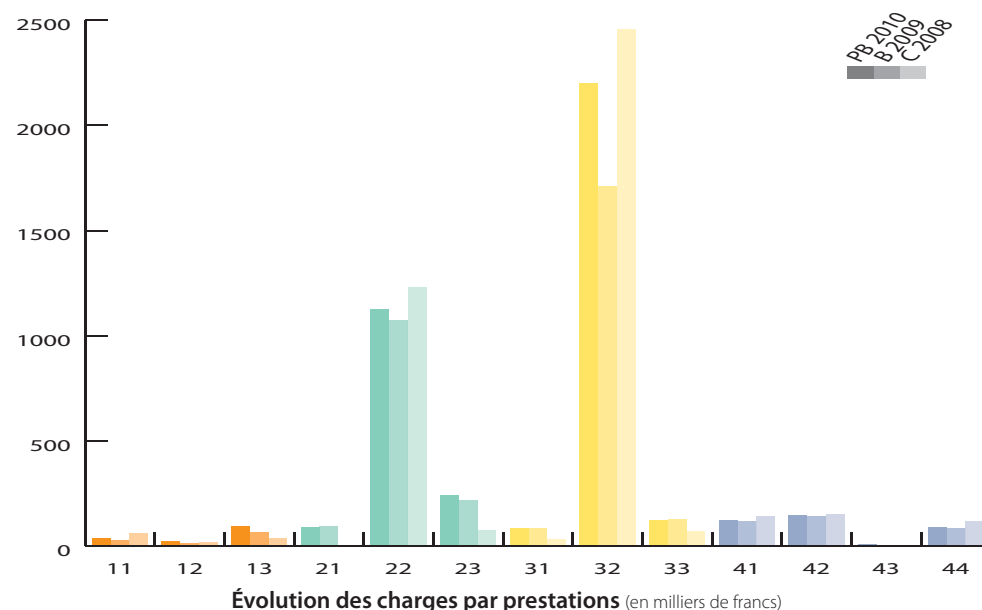
²³,
^{33 et}
⁴⁴ Les nouvelles missions et prestations de la CMAI ont entraîné des changements importants dans son fonctionnement par la mise en place de nouveaux processus d'approvisionnement et par la mise en application des appels d'offres selon les règlements liés aux marchés publics. Dès lors, la mise à disposition d'une hotline et la construction d'un site Intranet ont été nécessaires pour répondre aux besoins des services municipaux, dans le domaine des achats, des impressions et des assurances.



²² En 2008, la CMAI a réalisé des appels d'offres concernant les prestations de nettoyage pour les bâtiments administratifs et semi-industriels de la Ville de Genève, les fournitures de bureau et informatiques. Pour ces dernières, dès 2009, les services municipaux s'adressent directement à l'entreprise adjudicatrice pour l'approvisionnement. S'agissant des prestations de nettoyage, les services sont responsables de leurs budgets et du paiement de leurs factures; la CMAI demeure responsable de la gestion des contrats. En 2008, 1 personne était occupée, à plein temps, de la gestion de ces contrats et du paiement des factures.

³¹ Suite à la mise en place d'une nouvelle politique d'impression en Ville de Genève d'une part, et au remplacement des copieurs numériques, d'autre part, la CMAI a pris en charge dès 2009, des travaux d'impression jusqu'alors sous-traités.

Bien que les valeurs démontrent une tendance à la baisse entre les comptes 2008 et les exercices budgétaires 2009 et 2010, il y a lieu de préciser que l'unité impression, suite à une meilleure gestion peut assumer un plus grand nombre de travaux avec les mêmes ressources. Elle garantit une qualité et un suivi des travaux efficaces et ne sous-traite que les travaux de haute qualité (offset couleur) ce qui engendrera, à terme, des économies non négligeables.



GÉRANCE IMMOBILIÈRE MUNICIPALE

Gérance immobilière municipale

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion et entretien des immeubles	11 Gestion financière ordinaire	Gérer et tenir les comptes d'immeubles, établir des budgets par immeuble, encaisser les loyers et assurer leur recouvrement et payer les factures d'entretien.
		12 Gestion locative ordinaire	Établir et gérer les baux des logements, des parkings, des locaux commerciaux et des établissements publics. Assurer le suivi des locataires et régler les éventuels problèmes liés à la gestion d'immeuble et aux relations de voisinage. Gérer les locaux communs. Représenter la Ville de Genève en tant que propriétaire.
		13 Gestion technique ordinaire	Gérer le service de conciergerie des immeubles. Veiller à l'entretien courant des appartements et aux réparations qui sont de la compétence des gérant-e-s. Procéder aux états des lieux d'entrée et de sortie.
		14 Prestations spéciales de gérance	Gérer les droits de superficie et les droits de propriété. Examiner les dossiers juridiques et représenter la Ville de Genève dans les procédures judiciaires ou d'évacuation. Gérer les salles communales et être un soutien dans le cadre des manifestations. Développer des projets liés au logement social.
		15 Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale	Analyser les besoins des services pour les locaux relevant du patrimoine financier. Établir et suivre les conventions internes.
2	Application de la politique sociale de la Ville de Genève	21 Gestion des demandes pour les locations à caractère social	Assurer la gestion administrative des dossiers de demande pour un logement social. Effectuer des entretiens personnalisés avec les demandeurs et demandeuses. Préparer les dossiers pour la Commission d'attribution. Collaborer avec le Service social de la Ville de Genève (ULT), avec les acteurs sociaux (Hospice général, Cass, etc.) et avec les régies privées. Procéder à des relogements d'urgence.
		22 Gestion des loyers	Appliquer le règlement et calculer le loyer. Effectuer le suivi des dossiers individuels, afin de garantir un loyer adapté à la situation économique des locataires, notamment suite à des changements de situation.
		23 Aides financières	Gérer les mises à disposition gratuite des locaux à des tiers, rabais consentis sur le prix de location y compris des salles communales. S'assurer de leur pertinence.

Gérance immobilière municipale

Priorités et perspectives

La Gérance immobilière municipale (GIM) poursuivra en 2010 ses grandes réformes. Il s'agit des projets suivants :

- la mise en œuvre du nouveau règlement sur les logements à caractère social ;
- la mise en œuvre d'une gestion des attributions des parkings en adéquation avec les objectifs de la Ville de Genève en matière de mobilité douce ;
- la mise en place d'une systématique dans la priorisation des dossiers demandeuses et demandeurs de logements ;
- la révision du mode de gestion des droits de superficie ;
- la mise en production des améliorations du logiciel de gestion de la GIM (Ofiger).

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Assurer l'application du nouveau règlement lié aux logements à caractère social de la Ville de Genève.	21 et 22	Nombre de locataires soumis au nouveau règlement.	2/3 des locataires sont soumis au nouveau règlement.
Mettre en œuvre une nouvelle gestion de l'attribution et de la tarification des parkings.	12	Taux de locataires pendulaires Taux de mise en œuvre de la nouvelle tarification (en fonction du profil du locataire).	Diminution des locataires pendulaires de 30%. 80% des locataires sont au bénéfice de la nouvelle tarification.
Mettre en place une gestion électronique des documents relatifs aux demandeuses et demandeurs de logement.	12, 21 et support	Taux de prise en charge des dossiers et des baux.	100% des dossiers et 40% des baux sont gérés électroniquement.

Gérance immobilière municipale

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gestion et entretien des immeubles	6'481.3	77.3	7'032.4	100.0	6'665.3	78.3	6'899.1	100.0	6'158.2	79.6	7'321.6	100.0
11	Gestion financière ordinaire	603.3	7.2	727.6	10.5	633.8	7.4	732.8	10.6	597.5	7.7	765.0	10.4
12	Gestion locative ordinaire	2'292.0	27.3	3'242.0	46.6	2'369.9	27.8	3'265.4	47.3	2'164.7	28.0	3'407.6	46.5
13	Gestion technique ordinaire	1'775.8	21.2	1'548.8	22.3	1'802.2	21.2	1'559.9	22.6	1'670.4	21.6	1'628.4	22.2
14	Prestations spéciales de gérance	1'788.7	21.3	1'514.0	20.7	1'839.0	21.6	1'341.0	19.4	1'704.6	22.0	1'520.6	20.8
15	Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale	21.6	0.3	-	-	20.4	0.2	-	-	21.1	0.3	-	-
2	Application de la politique sociale de la Ville de Genève	1'899.1	22.7	-	-	1'844.5	21.7	-	-	1'578.9	20.4	-	-
21	Gestion des demandes pour les locations à caractère social	1'363.7	16.3	-	-	1'321.0	15.5	-	-	1'112.6	14.4	-	-
22	Gestion des loyers	535.5	6.4	-	-	523.6	6.2	-	-	466.4	6.0	-	-
Total comptabilité analytique		8'380.5	100.0	7'032.4	100.0	8'509.9	100.0	6'899.1	100.0	7'737.2	100.0	7'321.6	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		20.0		20.0		20.0		20.0		65.4		65.4	
Total comptabilité générale		8'400.5		7'052.4		8'529.9		6'919.1		7'802.6		7'387.0	
23	Aides financières:												
	Subventions en francs	3'000.0		-		12'800.0		-		9'496.3		-	
	Subventions en nature	6'023.4		-		6'341.6		-		6'130.9		-	

Gérance immobilière municipale

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	Total
1	3'466.0	190.6	3.2	-	1'094.4	1'727.0	6'481.3	7'032.4	7'032.4
11	332.4	117.4	0.3	-	12.1	141.1	603.3	727.6	727.6
12	1'473.0	-	1.4	-	52.3	765.3	2'292.0	3'242.0	3'242.0
13	686.0	1.7	0.6	-	773.7	313.8	1'775.8	1'548.8	1'548.8
14	955.4	71.5	0.9	-	254.0	506.9	1'788.7	1'514.0	1'514.0
15	19.3	-	-	-	2.3	-	21.6	-	-
2	1'411.7	-	1.3	-	70.7	415.4	1'899.1	-	-
21	977.8	-	0.9	-	62.0	323.0	1'363.7	-	-
22	433.9	-	0.4	-	8.7	92.4	535.5	-	-
	4'877.7	190.6	4.5	-	1'165.1	2'142.4	8'380.5	7'032.4	7'032.4
	0.0	20.0	-	-	-	-	20.0	20.0	20.0
	4'877.7	210.6	4.5	-	1'165.1	2'142.4	8'400.5	7'052.4	7'052.4
23	-	-	-	3'000.0	-	-	3'000.0	-	-
	-	-	-	6'023.4	-	-	6'023.4	-	-

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

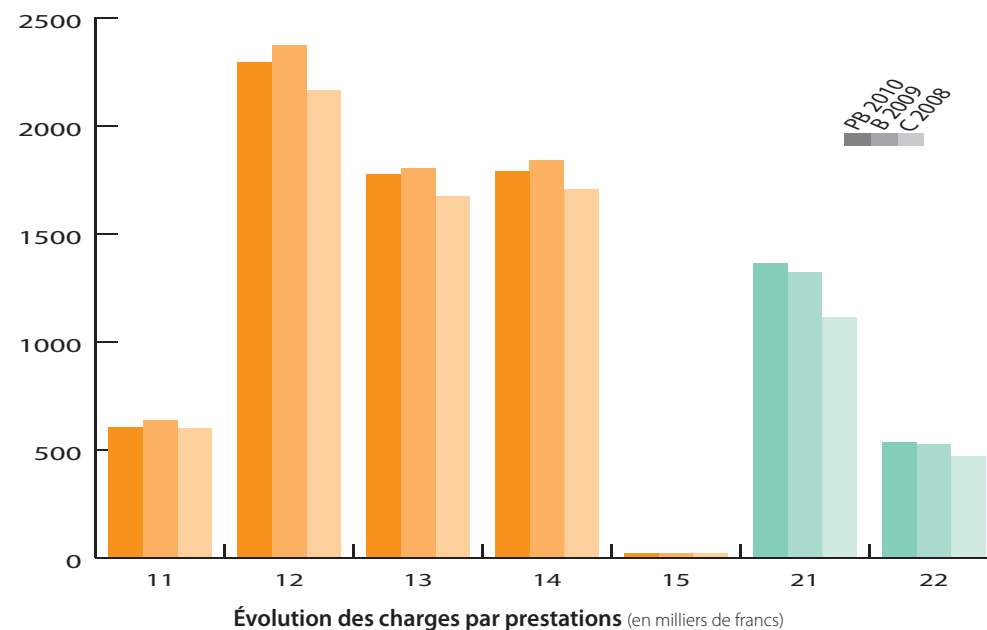
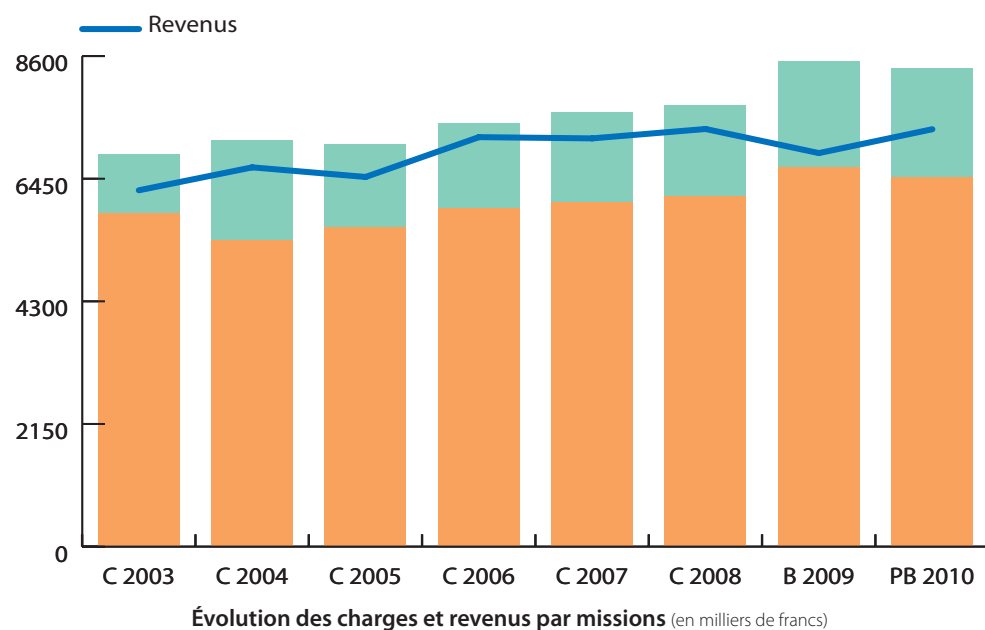
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Gérance immobilière municipale

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

Hormis la budgétisation en 2009 de 3 nouveaux postes, les 3 exercices sont relativement stables avec toutefois une légère hausse de la mission « Application de la politique sociale de la Ville de Genève » essentiellement liée à la mise en œuvre du nouveau règlement et de la volonté de renforcer la gestion des demandes pour les locations à caractère social.



**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

Direction des ressources humaines

Missions et prestations

Missions		Prestations		Description
1	Gestion du personnel et de l'organisation	11	Gestion du personnel	Gérer administrativement et financièrement les dossiers du personnel. Établir les budgets « RH » de la Ville de Genève. Élaborer les certificats et les attestations de travail.
		12	Statut et affaires juridiques	Veiller au respect des dispositions statutaires et légales en apportant conseil et expertise. Participer aux discussions avec les partenaires sociaux dans le cadre des dossiers du personnel. Traiter les dossiers du personnel en matière de droit du travail et des assurances sociales.
		13	Analyse de fonction	Effectuer des études et apporter des conseils dans l'organisation des structures. Effectuer des analyses conformément au règlement du CA fixant la procédure en matière d'évaluation des fonctions dans l'Administration municipale. Procéder aux évaluations des fonctions. Établir le catalogue des fonctions-types.
		14	Relation avec les partenaires sociaux et communication	Maintenir un contact privilégié avec les partenaires sociaux afin de promouvoir le dialogue social. Informer et consulter régulièrement les partenaires sociaux sur l'évolution des réformes de l'administration afin de négocier dans un climat de confiance et de transparence. Offrir à l'ensemble des responsables, des collaboratrices et collaborateurs une information claire et facile d'accès sur tout ce qui concerne la gestion des ressources humaines.
2	Gestion de carrière et développement des compétences	21	Recrutement	Assurer une gestion prévisionnelle de l'emploi, afin de rechercher l'adéquation optimale entre les besoins de l'administration et les ressources humaines. Instaurer une méthode de recrutement, en fonction notamment des types de compétences requis dans l'optique d'obtenir une qualité optimale des prestations. Établir une nouvelle manière de rédiger les offres d'emploi, en veillant à l'uniformité, la description pertinente des missions et l'adéquation des missions et des responsabilités. Redéfinir les supports de publication et le graphisme des annonces, en veillant à la valorisation de la Ville de Genève et de la fonction proposée.
		22	Formation	Favoriser la formation continue par le biais d'un programme de formation, de formations sur mesure et de différentes possibilités de perfectionnement métiers afin d'apporter une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques de l'administration. Offrir aux jeunes un large choix d'apprentissages, de stages et d'emplois: - évaluer les besoins et engager des apprenti-e-s, des stagiaires, des jeunes durant l'été et des civilistes, - apporter conseil et soutien aux formatrices et formateurs, ainsi qu'aux apprenti-e-s.
		23	Gestion de carrières	Recenser les compétences présentes par le biais d'un référentiel de compétences requises pour les différents postes. Instaurer une politique de suivi des compétences et des carrières. Promouvoir les compétences des personnes sans limitation d'aptitude au travail, en vue d'un transfert de leurs compétences de manière évolutive. Suivre et gérer l'évolution des membres du personnel, en particulier celle des cadres, pour établir les perspectives d'évolution professionnelle et repérer les futurs dirigeantes et dirigeants. Être à l'écoute des besoins, afin de mieux orienter les membres du personnel en fonction de leurs souhaits d'évolution professionnelle, de leurs compétences ainsi que des besoins de l'administration.
3	Régulation de la qualité de vie au travail	31	Intégration socio-professionnelle	Définir et mettre en place les structures et procédures permettant l'application du Règlement du CM pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle (1 ^{er} novembre 2003) et son Règlement d'application. Contribuer à trouver une solution aux difficultés relationnelles et communicationnelles entre les collaboratrices et collaborateurs, aux dysfonctionnements professionnels engendrés par la dépendance, aux inaptitudes physiques ou psychiques en regard de l'activité professionnelle et aux dysfonctionnements psycho-sociaux de tous types rencontrés par une collaboratrice ou un collaborateur.
		32	Santé et sécurité	Sensibiliser et informer le personnel au travers notamment de campagnes de communication et d'actions d'information. Prévenir les accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels. Promouvoir la santé et la sécurité au travail.

Direction des ressources humaines

Priorités et perspectives

Garante d'un traitement équitable de toutes les collaboratrices et collaborateurs, la Direction des ressources humaines agit également pour mettre en valeur l'attractivité de la Ville de Genève comme employeuse par la nature riche et variée des emplois offerts, la responsabilité sociale, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, la possibilité de pouvoir progresser dans sa carrière et d'évoluer dans un climat de travail et de santé favorable à la qualité de vie.

Gestion de l'organisation et du personnel

Dans cette perspective, l'amélioration de la gestion des ressources humaines passe par l'introduction et la mise en œuvre du projet de nouveau Statut du personnel de la Ville de Genève.

La DRH souhaite également proposer un mémento des chef-fe-s de service contenant toutes les informations utiles pour la gestion des collaborateurs/trices au quotidien, ainsi qu'un guide de départ à la retraite permettant à chacun-e de prévoir et d'entreprendre les démarches nécessaires.

Finalement, la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) en collaboration avec la DSIC permettra d'améliorer la gestion interne de la Direction des ressources humaines en assurant le traitement et le suivi de ces informations de manière plus efficace.

Gestion des carrières et développement des compétences

Chargée de l'amélioration de la méthode d'évaluation des fonctions, la DRH doit revoir le dictionnaire des fonctions, en définissant des normes, en créant des fonctions-types et en les positionnant les unes par rapport aux autres. Basée sur un choix de critères davantage en relation avec l'évolution du monde du travail, la nouvelle méthode permettra de clarifier les profils de postes et de compétences et de réviser les critères d'évaluation avec une plus grande transparence.

Régulation de la qualité de vie au travail

Dans le cadre d'un projet pilote de gestion des absences non planifiées en cours au Département de la culture, il est prévu de généraliser le projet pour l'ensemble des départements sur la base des résultats obtenus.

En conformité avec les exigences légales et la 5^{ème} révision de l'AI, la DRH se doit d'apporter un nouveau concept d'organisation et règlement santé - sécurité et de constituer un nouveau cahier des charges des correspondants de sécurité.

Objectifs	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en œuvre le nouveau statut du personnel.	12	Adoption du nouveau statut du personnel.	Nouveau statut du personnel opérationnel en 2010.
Mettre en œuvre le nouveau règlement relatif au temps de travail.	11	Adoption du nouveau règlement.	Nouveau règlement opérationnel en 2010.
Mettre en place au sein de la DRH, en collaboration avec la DSIC, une gestion électronique du courrier.	14	Application GED mise en place. Formation des utilisatrices et utilisateurs.	Application GED effective au plus tard le 31.12.2010. Formation dispensée aux utilisatrices et utilisateurs concernés à fin 2010.
Améliorer le système d'évaluation des fonctions en élaborant un nouveau dictionnaire des fonctions, définissant des normes, créant des fonctions-types, en positionnant les fonctions les unes par rapport aux autres et en révisant les critères d'évaluation des fonctions puis en les appliquant sur l'ensemble des fonctions.	21	Nouveau dictionnaire des fonctions Taux d'application des critères révisés sur les fonctions.	150 à 300 fonctions-types définies à fin 2010 50% des fonctions nouvellement évaluées à fin 2010.
Élaborer et déployer un système de suivi et de gestion des absences pour l'ensemble des départements.	32	Système de suivi et de gestion des absences élaboré et déployé au sein des départements.	Au moins 2 à 3 départements appliquent ce système à fin 2010.

Direction des ressources humaines

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion du personnel et de l'organisation	4'334.2	43.5	10.0	7.1	4'168.7	41.3	10.0	7.1	3'469.9	49.7	11.9	8.7
11 Gestion du personnel	2'438.4	24.5	10.0	7.1	2'360.1	23.4	10.0	7.1	1'893.7	27.1	11.9	8.7
12 Statut et affaires juridiques	713.1	7.2	-	-	724.6	7.2	-	-	736.1	10.6	-	-
13 Analyse de fonction	638.9	6.4	-	-	610.4	6.0	-	-	471.1	6.8	-	-
14 Relation avec les partenaires sociaux et communication	543.8	5.5	-	-	473.7	4.7	-	-	369.0	5.3	-	-
2 Gestion de carrière et développement des compétences	3'302.7	33.2	130.0	92.9	3'339.7	33.1	130.0	92.9	1'503.4	21.6	125.0	91.3
21 Recrutement	544.4	5.5	-	-	450.7	4.5	-	-	362.2	5.2	-	-
22 Formation	2'507.3	25.2	130.0	92.9	2'647.7	26.2	130.0	92.9	953.3	13.7	125.0	91.3
23 Gestion de carrières	251.1	2.5	-	-	241.3	2.4	-	-	187.9	2.7	-	-
3 Régulation de la qualité de vie au travail	2'316.5	23.3	-	-	2'593.8	25.7	-	-	2'001.7	28.7	-	-
31 Intégration socio-professionnelle	619.1	6.2	-	-	668.2	6.6	-	-	800.7	11.5	-	-
32 Santé et sécurité	1'697.4	17.1	-	-	1'925.6	19.1	-	-	1'201.0	17.2	-	-
Total comptabilité analytique	9'953.4	100.0	140.0	100.0	10'102.3	100.0	140.0	100.0	6'975.0	100.0	136.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	10.0		10.0		10.0		10.0		88.8		88.8	
Charges et revenus non incorporables	3'538.2		3'150.0		6'951.1		3'150.0		11'689.5		1'201.7	
Total comptabilité générale	13'501.6		3'300.0		17'063.4		3'300.0		18'753.4		1'427.4	

Direction des ressources humaines

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	32	39	Support	Total	43	45	49	Total
1	3'640.8	78.0	-	81.4	534.0	4'334.2	-	-	10.0	10.0
11	2'048.7	52.7	-	22.7	314.3	2'438.4	-	-	10.0	10.0
12	584.8	13.2	-	30.8	84.3	713.1	-	-	-	-
13	593.8	5.2	-	11.8	28.1	638.9	-	-	-	-
14	413.5	6.9	-	16.2	107.3	543.8	-	-	-	-
2	3'065.5	33.4	-	57.4	146.4	3'302.7	-	130.0	-	130.0
21	523.8	-	-	-	20.6	544.4	-	-	-	-
22	2'314.3	31.8	-	54.0	107.2	2'507.3	-	130.0	-	130.0
23	227.4	1.6	-	3.5	18.6	251.1	-	-	-	-
3	1'931.2	130.0	-	41.3	214.0	2'316.5	-	-	-	-
31	514.5	7.9	-	16.5	80.3	619.1	-	-	-	-
32	1'416.7	122.1	-	24.8	133.7	1'697.4	-	-	-	-
	8'637.5	241.4	-	180.1	894.4	9'953.4	-	130.0	10.0	140.0
	10.0	-	-	-	-	10.0	10.0	-	-	10.0
	2'684.6	394.5	456.2	2.9	-	3'538.2	3'150.0	-	-	3'150.0
	11'332.1	635.9	456.2	183.0	894.4	13'501.6	3'160.0	130.0	10.0	3'300.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

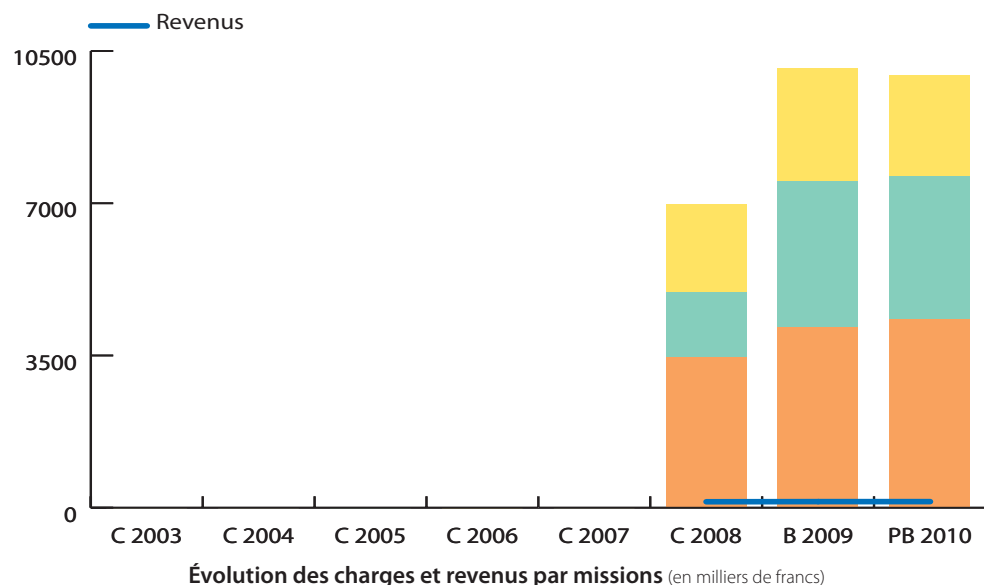
Direction des ressources humaines

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique. L'essentiel de ceux-ci correspondent à des montants comptabilisés à la Direction des ressources humaines (DRH) dans la cellule 130100 «Divers RH» qui ne sont pas directement générés par l'activité de ce service (Jeunes, civilistes, pensionné-e-s, personnes handicapées, etc.). De même, sont exclues de la répartition analytique les charges de formation de l'ensemble des services de la Ville de Genève, budgétées globalement et portées au budget de la DRH.

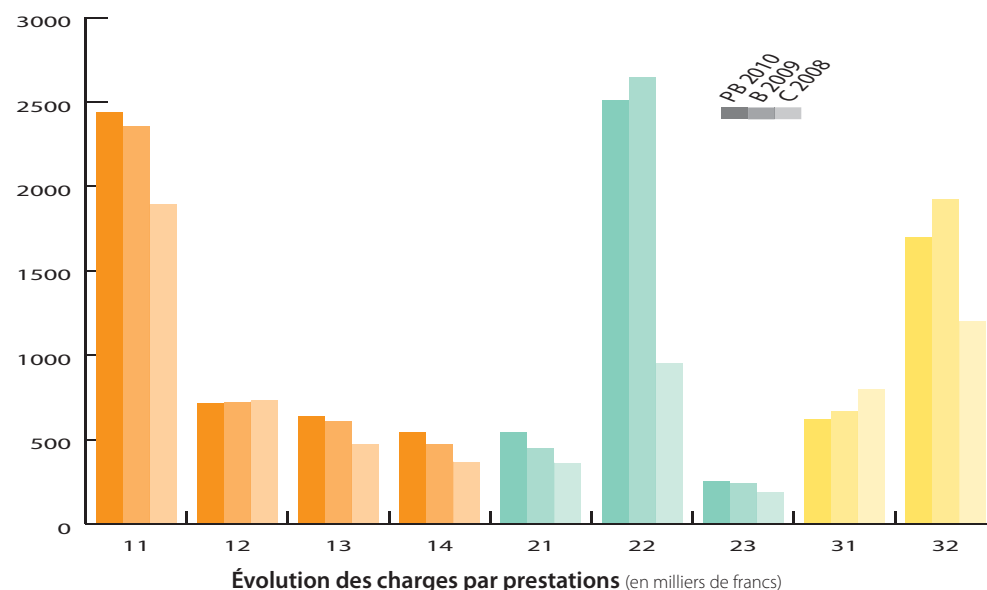
En outre les charges et revenus liés à la Caisse d'assurance du personnel (CAP) et figurant au budget dans la cellule 130200 sont exclues de l'analyse et n'apparaissent pas dans le présent document.



Le projet de budget 2010 est à la baisse d'environ CHF 3.5 mios au budget 2009 qui se décomposent de la manière suivante :

- CHF 3'000'000.- supplémentaires de réduction pour postes vacants ;
- CHF 270'000.- de diminution pour la cité des métiers (participation biennale) ;
- CHF 150'000.- de réduction de pension du CA (pensionné-e-s) ;
- CHF 115'000.- de réduction de l'intérêt du financement de l'indexation CAP (pensionné-e-s).

²² Les comptes 2008 contiennent uniquement la part DRH. Le budget et le projet de budget englobent le budget pour l'ensemble des services municipaux.



**CONSTRUCTIONS
ET AMÉNAGEMENT**

Créer, faire évoluer et améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et concitoyennes passe inévitablement par la qualification de l'espace public de la Ville de Genève. Pour une commune urbaine telle que la Ville de Genève, l'environnement urbain, l'espace public et le cercle plus restreint du logement constituent l'essentiel des lieux de vie des habitant-e-s, qui les pratiquent au quotidien. Leur qualité de vie dépend donc largement de celle que le département parviendra à conférer à ces éléments essentiels.

Pour l'année 2010, le Département des constructions et de l'aménagement poursuivra et renforcera les quatres axes prioritaires suivants fixés dès le début de la législature :

Habitat

Permettre à la population dans son ensemble, et plus particulièrement aux catégories les moins favorisées, d'accéder à un habitat adapté à leurs conditions familiales, financières et sociales. La réalisation de cet objectif implique notamment une nouvelle dynamique en matière de prospection et d'acquisition foncière, la création de partenariats avec des collectivités publiques et des privés, un renforcement des liens avec la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), et la poursuite de la politique active en matière de rénovations.

Espace public

Poursuivre les actions de requalification de l'espace public, dans la perspective de créer un meilleur équilibre entre toutes les usagères et les usagers. Cet objectif s'articulera autour de trois axes prioritaires, qui sont les grands projets d'aménagement en lien avec les infrastructures de transports (tram, CEVA), la vie dans les quartiers et « l'embellissement » de la Ville de Genève, par l'étude de projets tels que l'aménagement de la Rade ou de l'hyper-centre.

Environnement

Poursuivre la mise en œuvre d'actions concrètes, et déjà en cours, visant à réduire les impacts sur l'environnement, notamment la poursuite du programme « 100% renouvelable en 2050 », la mise en œuvre du Plan d'action issu du Plan lumière, l'assainissement du site Artamis, ainsi que la mise en application du projet permettant à terme d'atteindre les objectifs définis par l'OPB.

Planification prospective

Dans le domaine de l'aménagement, les processus se déroulent sur le long, voire le très long terme. Le département considère qu'il est de sa responsabilité d'anticiper, pour les générations à venir, les conditions-cadres d'un développement harmonieux et contrôlé de la Ville de Genève, dans le strict respect des principes de durabilité. Le Plan directeur communal, finalisé en 2008, sera l'instrument et le fil conducteur de ce développement. Le département entend en faire un véritable instrument de gestion et de planification des grands projets et mettre en œuvre dès aujourd'hui les Plans d'actions préconisés dans une vision responsable et pro-active.

**DIRECTION DES
CONSTRUCTIONS ET DE
L'AMÉNAGEMENT**

Direction des constructions et de l'aménagement

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42 Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Priorités et perspectives

La Direction du département a pour mission de veiller à la mise en œuvre des objectifs généraux définis par la présidence et le CA.

Dans sa mission de gestion et d'administration du département, la direction entend poursuivre et renforcer la démarche de cohérence et de transparence engagée en matière de contrôle des dépenses, ainsi qu'en ce qui concerne la gestion des différents projets.

Elle poursuivra également les efforts consentis en vue d'une meilleure planification des dépenses et d'une gestion plus stricte des projets dans la limite d'investissement accordée.

Au plan administratif, il s'agira de veiller à répondre dans les délais à nos obligations, s'agissant

notamment, du bouclage de tous les projets dont la réalisation a été effectuée, ainsi que des réponses aux différentes motions, questions et autres interpellations du CM.

La nouvelle législature a mis en évidence la nécessité d'une nouvelle organisation et d'un renforcement des compétences en matière d'information et de communication, dans le but de mieux mettre en évidence auprès de la population nos réalisations touchant le patrimoine bâti et l'espace. La mise en œuvre du nouveau site Internet sera l'occasion de renforcer la communication du département par l'intermédiaire de ce vecteur qui touche un public de plus en plus nombreux.

Enfin, en matière de gestion du personnel, la direction entend poursuivre les réflexions et les actions entamées avec les directions de services dans le but de comprendre et de diminuer l'absentéisme.

Direction des constructions et de l'aménagement

D'autre part,

En matière d'habitat:

- elle poursuivra la politique foncière mise en œuvre depuis le début de la législature ;
- elle poursuivra sa collaboration active avec la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, se concrétisant notamment par la mise à disposition de compétences par le biais des services et unités du département ;
- elle s'assurera de la poursuite par les Services d'architecture et des bâtiments de la politique d'entretien et de rénovation du patrimoine bâti déjà initiée lors de la précédente législature, afin de conserver à la fois la substance patrimoniale des constructions et le tissu social des quartiers.

En matière d'espace public:

- elle renforcera les actions menées par les Services d'aménagement urbain et de la mobilité, d'une part, et du génie civil, d'autre part, visant à la requalification du territoire municipal dans le but de répondre aux objectifs fixés par l'OPAir et par l'OPB.

En matière d'environnement:

- la direction soutiendra les efforts des services engagés dans la réalisation des projets à caractère environnemental. La mise en œuvre de la politique énergétique, dont un des volets principaux s'articule autour du projet « 100 % renouvelable en 2050 », se verra complétée par des programmes équivalents visant à utiliser de manière rationnelle l'eau et l'électricité.

En matière de planification prospective:

- la Direction du département poursuivra ses engagements concernant la planification stratégique des grands projets urbains, en collaboration avec l'État et les partenaires publics et privés.

Comme l'année précédente, cette action se concentrera sur la mise en œuvre du projet de reconstruction du site Artamis, du projet de réaménagement du secteur de la Gare des Eaux-Vives dans le cadre de la réalisation du CEVA, ainsi que sur les lignes directrices pour le développement du secteur Praille-Acacias.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Dans le but de poursuivre et renforcer la politique mise en œuvre en 2009, améliorer la gestion des projets en phase stratégique, avec les partenaires habituels et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.	21, 31, 32 et 43	Structure de projet.	Structure adéquate de gestion de projets par l'utilisation d'un référentiel commun.
Poursuivre l'instauration d'un mode de gestion par projets au sein des différents services du département.	31	Structure de projet.	Structure adéquate de gestion de projets par l'utilisation d'un référentiel commun.
Renforcer la politique d'information et de communication du département pour mieux faire connaître ses activités au plus grand nombre de citoyens et citoyennes.	41	Nombre de vecteurs utilisés.	Les vecteurs suivants sont utilisés : presse écrite, radio, TV, Internet, brochures, dépliants, affiches, débats, conférences, rencontres.
Améliorer le processus en vue de répondre aux obligations du département vis-à-vis du CM concernant la gestion des crédits et les réponses aux motions et questions écrites.	21, 22 et 31	Nombre d'objets ne répondant pas aux délais légaux.	Diminution significative du nombre d'objets ne répondant pas aux délais légaux.

Direction des constructions et de l'aménagement

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	515.3	6.4	1.2	2.1	535.3	6.6	1.0	2.7	515.7	7.8	1.1	2.4
11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	515.3	6.4	1.2	2.1	535.3	6.6	1.0	2.7	515.7	7.8	1.1	2.4
2	Développement des priorités stratégiques	3'359.2	42.0	2.4	4.2	3'522.9	43.4	2.0	5.4	2'873.7	43.7	8.7	18.8
21	Mise en œuvre de la politique du département	2'477.3	31.0	1.2	2.1	2'602.6	32.1	1.0	2.7	2'207.1	33.6	7.6	16.4
22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	801.7	10.0	0.6	1.0	836.6	10.3	0.5	1.4	555.6	8.4	0.6	1.2
23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	80.2	1.0	0.6	1.0	83.7	1.0	0.5	1.4	111.1	1.7	0.6	1.2
24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	Direction et coordination	2'411.0	30.1	53.3	92.7	2'334.0	28.8	33.5	90.5	2'030.3	30.9	35.8	77.5
31	Direction et coordination départementale	636.7	8.0	2.7	4.7	621.1	7.7	3.0	8.1	459.0	7.0	2.4	5.1
32	Direction et coordination interdépartementale	299.2	3.7	0.6	1.0	304.0	3.7	0.5	1.4	110.1	1.7	0.6	1.2
33	Assistance juridique	1'475.1	18.4	50.0	87.0	1'408.8	17.4	30.0	81.0	1'461.2	22.2	32.9	71.2
4	Relations externes	1'711.3	21.4	0.6	1.0	1'724.0	21.2	0.5	1.4	1'157.9	17.6	0.6	1.2
41	Information publique et communication	1'551.7	19.4	-	-	1'558.0	19.2	0.0	0.1	1'038.5	15.8	-	-
42	Représentation	142.8	1.8	0.6	1.0	149.2	1.8	0.5	1.4	77.1	1.2	0.6	1.2
43	Coordination externe	16.8	0.2	-	-	16.9	0.2	-	-	42.3	0.6	-	-
Total comptabilité analytique		7'996.8	100.0	57.5	100.0	8'116.1	100.0	37.0	100.0	6'577.7	100.0	46.2	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		28.7		28.7	
Charges et revenus non incorporables		105.9		-		143.3		-		-		59.9	
Subventions en francs		50.0		-		50.0		-		36.4		-	
Total comptabilité générale		8'152.6		57.5		8'309.4		37.0		6'642.7		134.8	

Direction des constructions et de l'aménagement

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	Total
1	405.9	9.2	-	-	-	100.2	515.3	1.2	1.2
11	405.9	9.2	-	-	-	100.2	515.3	1.2	1.2
2	2'655.7	413.6	2.0	-	190.3	97.7	3'359.2	2.4	2.4
21	1'868.6	401.4	2.0	-	190.3	15.0	2'477.3	1.2	1.2
22	715.6	11.0	-	-	-	75.1	801.7	0.6	0.6
23	71.6	1.1	-	-	-	7.5	80.2	0.6	0.6
24	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	1'481.2	491.3	-	-	-	438.5	2'411.0	53.3	53.3
31	109.3	411.2	-	-	-	116.1	636.7	2.7	2.7
32	244.6	3.3	-	-	-	51.3	299.2	0.6	0.6
33	1'127.2	76.9	-	-	-	271.0	1'475.1	50.0	50.0
4	1'074.1	436.3	-	-	103.2	97.7	1'711.3	0.6	0.6
41	968.9	434.7	-	-	103.2	44.9	1'551.7	-	-
42	105.2	1.6	-	-	-	35.9	142.8	0.6	0.6
43	-	-	-	-	-	16.8	16.8	-	-
	5'616.9	1'350.4	2.0	-	293.5	734.0	7'996.8	57.5	57.5
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	105.9	-	-	-	105.9	-	-
	-	-	-	50.0	-	-	50.0	-	-
	5'616.9	1'350.4	107.8	50.0	293.5	734.0	8'152.6	57.5	57.5

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des constructions et de l'aménagement

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables», ainsi que les «Subventions» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

²¹ Augmentation au budget 2009 liée au nouveau poste de «contrôleur de gestion»

³¹ Non dépensé en 2008 dans le poste 318 «honoraires et prestations de services» en regard du nombre de mandats confiés à des tiers moins conséquent que prévu.

^{32 et 42} Augmentation au budget 2009 liée notamment au nouveau poste d'«adjoint de direction»

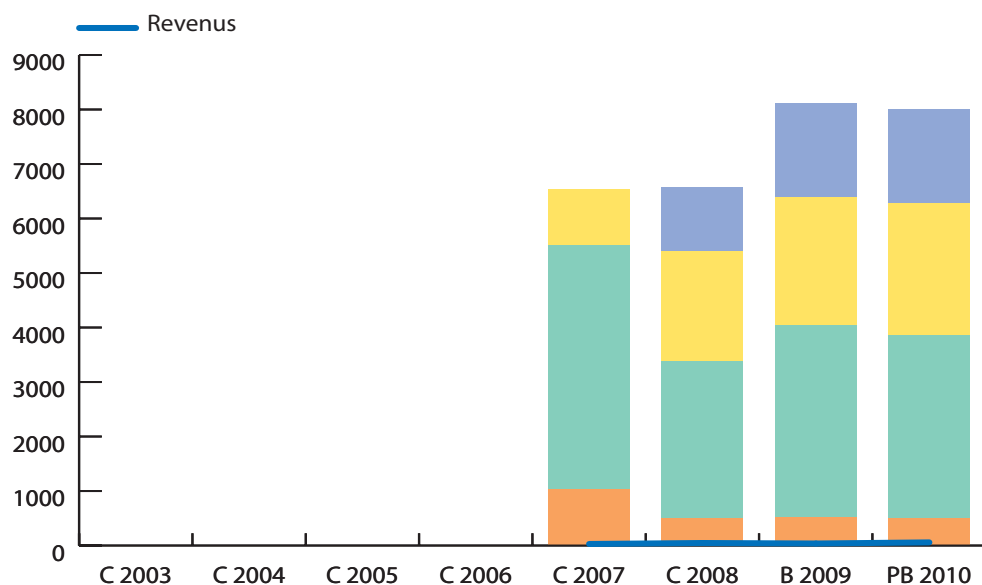
⁴¹ Augmentation au budget 2009 liée aux nouveaux postes de «responsable de communication» et de «collaborateur administratif», augmentation accentuée par un non dépensé en 2008 dans le poste 318 «honoraires et prestations de services» suite à la libération des locaux sur le site d'Artamis (moins d'exposition) et du nombre de travaux photos confiés à des tiers (travaux effectués en interne).

Les «charges et revenus non incorporables» sont pour:

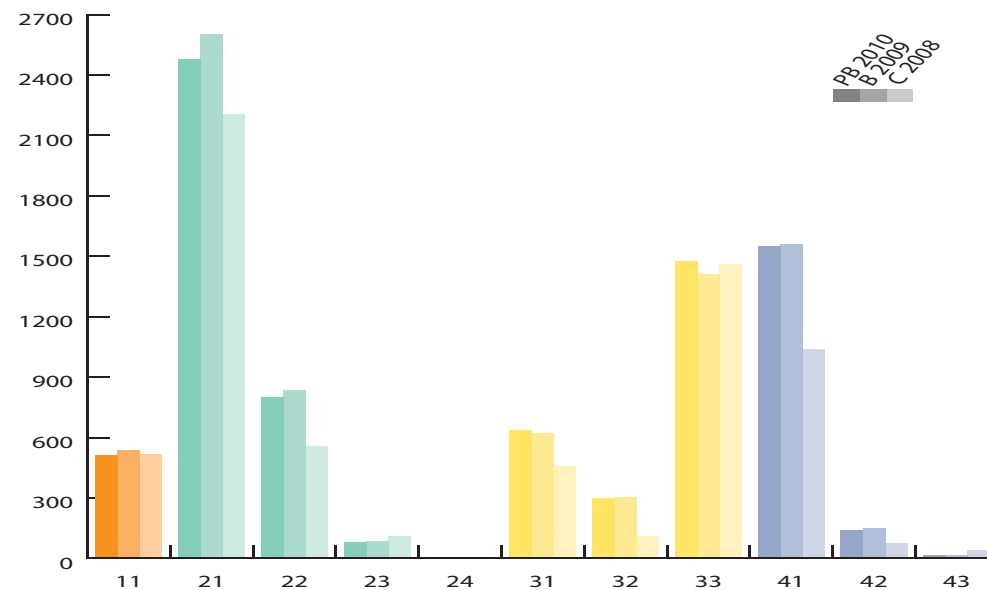
2008: remboursement, par l'Administration fiscale cantonale, des droits d'enregistrement payés en 2004 (rue de Lausanne 79).

2009: l'amortissement de la subvention pour la façade du Sacré-Cœur.

2010: l'amortissement de la subvention pour la façade du Sacré-Cœur et de la Chapelle de la Pélisserie.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

URBANISME

Urbanisme

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Évaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	11	Instruments d'évaluation	Conception, constitution et exploitation cartographique de bases de données sur les composantes du territoire, telles que UrbaSit, Mémocité, observatoire de la production du logement.
		12	Maquette de la Ville de Genève	Traitement des plans cadastraux, élaboration des photogrammétries et plans-maquettes pour la réalisation des modules au 1: 500 ainsi que leur mise à jour.
		13	Définition des besoins en équipements de proximité	Planification pour la Ville de Genève des équipements scolaires sur la base du potentiel à bâtir, de l'évolution de la population scolarisable et de l'inventaire des locaux disponibles en collaboration avec les services constructeurs et gestionnaires. Sous contrat de l'ACG, établissement des prévisions des effectifs scolaires et des recommandations de planification des équipements pour les 14 communes genevoises urbaines.
2	Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	21	Préavis d'aménagement	À partir d'une connaissance approfondie du territoire (maquette, bases de données, visite de terrain) expertises de toute action ou événement ayant un impact sur l'aménagement et la planification : dispositions légales (ordonnances, lois, règlements, etc.), options politiques, droits de préemption, requête en autorisation de construire.
		22	Planification directrice initiée par la Ville de Genève	Élaboration, construction et mise en œuvre des instruments (directeurs et impératifs) de compétence communale, évaluation. Traitement de leurs incidences socio-politiques ainsi que simulation des conséquences foncières et financières pour la Ville de Genève.
		23	Instruments et mesures impératives de la Ville de Genève	Accompagnement technique et administratif des plans d'affectation initiés par l'autorité compétente, impliquant la rédaction du préavis technique et de la proposition du CA au CM ainsi que la mise en application de la position du pouvoir législatif.
		24	Relation mobilité — aménagement du territoire	Contribution, expertise, préavis sur la conception de la mobilité (réseaux de circulation-transport, projets d'infrastructures) et ses corrélations avec l'aménagement du territoire.
3	Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	31	Assistance aux instances exécutives et législatives	Apport technique et contributions administratives aux choix stratégiques du département, du CA et à la Commission de l'aménagement et de l'environnement du CM. Contribution à la cohérence du domaine « organisation urbaine » par l'organisation des séances « Politique foncière et urbanisme ».
		32	Concertation sur des projets d'aménagement	Mise en place et suivi de l'information-communication, afin d'obtenir une large adhésion collective autour des projets d'aménagement.
		33	Information et promotion pour le grand public	Mise sur pied d'événements et élaboration de documents d'information et promotionnels destinés aux professionnels de l'urbanisme, aux médias et à la population, afin de les sensibiliser à divers options et projets d'aménagement-mobilité impliquant parfois des changements de modes de vie.
		34	Échanges professionnels	Représentation de la Ville de Genève à diverses instances (Aspan, projet d'agglomération, commission consultatives, etc.), accueil de délégations et diverses contributions professionnelles (université, congrès, séminaires, etc.).

Priorités et perspectives

Dans la mesure où le plan directeur communal de la Ville de Genève sera vraisemblablement validé en 2009 par le CM puis adopté par le Conseil d'État, l'année 2010 sera principalement consacrée à mettre en œuvre les projets de logements prioritaires ainsi que les objectifs en matière d'aménagement du territoire inscrits dans le plan. Répondant à plusieurs prestations attribuées au Service d'urbanisme, les objectifs 2010 s'organiseront autour de cinq notions :

- la formalisation en lien avec les partenaires du « projet d'agglomération » du concept d'aménagement de la « Voie Verte d'agglomération » sous la forme d'une charte de collaboration intercommunale. Cet objectif implique parallèlement l'identification et la transmission des éléments

urbanistiques et fonciers aux services municipaux concernés par la concrétisation de la première étape du fonds d'infrastructure, qui fait l'objet d'un accord de subvention par la Confédération ;

- l'établissement jusqu'à leur adoption des outils d'aménagement (plan directeur de quartier, programme de concours, tableau de bord) et des plans d'affectation (modification des limites de zone de construction, plan localisé de quartier, déclaration d'utilité publique, plan de site, etc.) pour plusieurs périmètres prioritaires contribuant à la production de logements (cf. priorités 2 et 3 du plan directeur communal). Ces périmètres, dont une partie du foncier appartient à

Urbanisme

la Ville de Genève, sont :

- sur le territoire communal : la gare des Eaux-Vives ainsi que les quartiers des Allières, de la Petite-Boissière, des Eidguenots, de Chandieu, de Belmont;
- sur le territoire de la commune de Vernier : route de Vernier (centre sportif du Bois-des-Frères).

L'ensemble de ces études sera mené à l'initiative de la Ville de Genève, dans une perspective dynamique de renouvellement du plan localisé de quartier et de partenariat public-privé ;

- la finalisation jusqu'à son adoption par le Conseil d'État de la révision du plan directeur des chemins pour piétons dans leurs composantes d'aménagement et d'information-communication, nécessitant, le cas échéant l'élaboration de plans localisés de chemins pédestres (par exemple : gare des Eaux-Vives, Voie Verte) et le dépôt d'une demande de crédit d'investissement.

Cette réactualisation du plan directeur des chemins piétons permettra une meilleure articulation avec la planification destinée aux deux roues ainsi qu'une meilleure prise en compte de problématiques complémentaires telles que les conditions données aux personnes en situation de mobilité réduite, les abords des gares CEVA dans le cadre des projets liés aux secteurs de renouvellement urbain, l'extension de l'aire à priorité piétonne et transports publics au centre-ville, etc. ;

- la mise en œuvre des objectifs du plan directeur communal par la constitution des dynamiques administratives, l'identification et la mise en place des indicateurs de suivi en lien avec la Charte d'Aalborg ainsi que la mise en ligne de l'outil MémoCité actualisé, dès que le nouveau site Internet de la Ville de Genève sera opérationnel ;
- la réorganisation des archives, des publications, du matériel divers ainsi que la transmission du savoir autour de dossiers-clés et à propos de la gestion du service (PUS, périmètres à enjeux d'aménagement, relations avec la Commission d'aménagement et de l'environnement, mise à jour des cahiers des charges, contrôle de gestion, tableaux de bord etc.). Cet objectif logistique est d'une part dicté par le déménagement du service prévu début 2010 au 25 rue du Stand et d'autre part s'inscrit dans la perspective des changements qui interviendront au sein de sa direction courant 2011.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Formaliser le concept d'aménagement de la «Voie Verte d'agglomération».	22 et 24	Accord de collaboration.	Charte signée.
Instruire jusqu'à leur adoption des outils d'aménagement et plans d'affectation pour divers périmètres d'urbanisation prioritaires.	22 et 23	Validation des propositions CA-CM par le CA.	Arrêtés du CM (propositions validées).
Finaliser la révision du plan directeur des chemins pour piétons.	22 et 33	Validation des propositions CA-CM par le CA.	Vote du CM.
Élaborer des indicateurs de suivi des objectifs du plan directeur communal.	11 et 22	Validation des indicateurs de planification.	Décision du CA.
Transmettre progressivement le savoir sur divers dossiers-clés dans la perspective d'un changement au sein de la Direction du service.	Toutes	Attribution des dossiers-clés.	Tous les dossiers-clés attribués.

Urbanisme

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	1'021.6	28.4	24.5	96.1	970.5	26.5	17.5	94.6	960.8	28.2	24.5	100.0
11	Instruments d'évaluation	514.1	14.3	-	-	527.2	14.4	-	-	456.9	13.4	-	-
12	Maquette de la Ville de Genève	378.7	10.5	-	-	379.4	10.4	-	-	391.6	11.5	-	-
13	Définition des besoins en équipements de proximité	128.8	3.6	24.5	96.1	63.9	1.7	17.5	94.6	112.3	3.3	24.5	100.0
2	Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	1'821.1	50.6	-	-	1'950.9	53.4	-	-	1'779.4	52.2	-	-
21	Préavis d'aménagement	414.5	11.5	-	-	402.0	11.0	-	-	384.0	11.3	-	-
22	Planification directrice initiée par la Ville de Genève	1'047.4	29.1	-	-	1'205.8	33.0	-	-	1'150.5	33.7	-	-
23	Instruments et mesures impératives de la Ville de Genève	309.0	8.6	-	-	266.7	7.3	-	-	198.4	5.8	-	-
24	Relation mobilité – aménagement du territoire	50.2	1.4	-	-	76.5	2.1	-	-	46.6	1.4	-	-
3	Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	752.9	20.9	1.0	3.9	735.2	20.1	1.0	5.4	670.7	19.7	-	-
31	Assistance aux instances exécutives et législatives	168.8	4.7	-	-	170.0	4.6	-	-	162.9	4.8	-	-
32	Concertation sur des projets d'aménagement	63.8	1.8	-	-	63.0	1.7	-	-	52.1	1.5	-	-
33	Information et promotion pour le grand public	303.2	8.4	1.0	3.9	290.8	8.0	1.0	5.4	254.2	7.5	-	-
34	Echanges professionnels	217.0	6.0	-	-	211.5	5.8	-	-	201.5	5.9	-	-
Total comptabilité analytique		3'595.5	100.0	25.5	100.0	3'656.6	100.0	18.5	100.0	3'410.9	100.0	24.5	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		1.4		1.4	
Total comptabilité générale		3'595.5		25.5		3'656.6		18.5		3'412.3		25.9	

Urbanisme

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	465.6	233.3	22.7	19.8	280.2	1'021.6	24.5	24.5
11	291.7	58.5	-	-	163.9	514.1	-	-
12	95.1	135.8	22.7	19.8	105.3	378.7	-	-
13	78.8	39.0	-	-	11.0	128.8	24.5	24.5
2	863.7	334.6	170.0	9.3	443.5	1'821.1	-	-
21	266.1	1.3	-	-	147.1	414.5	-	-
22	417.7	216.8	170.0	9.3	233.6	1'047.4	-	-
23	146.5	116.5	-	-	46.0	309.0	-	-
24	33.4	-	-	-	16.8	50.2	-	-
3	244.1	79.2	2.1	55.8	371.7	752.9	1.0	1.0
31	70.7	1.7	2.1	0.1	94.2	168.8	-	-
32	15.8	5.2	-	18.5	24.3	63.8	-	-
33	75.8	62.2	-	37.1	128.1	303.2	1.0	1.0
34	81.8	10.1	-	-	125.1	217.0	-	-
	1'573.4	647.0	194.8	84.8	1'095.4	3'595.5	25.5	25.5
	-	-	-	-	-	-	-	-
	1'573.4	647.0	194.8	84.8	1'095.4	3'595.5	25.5	25.5

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

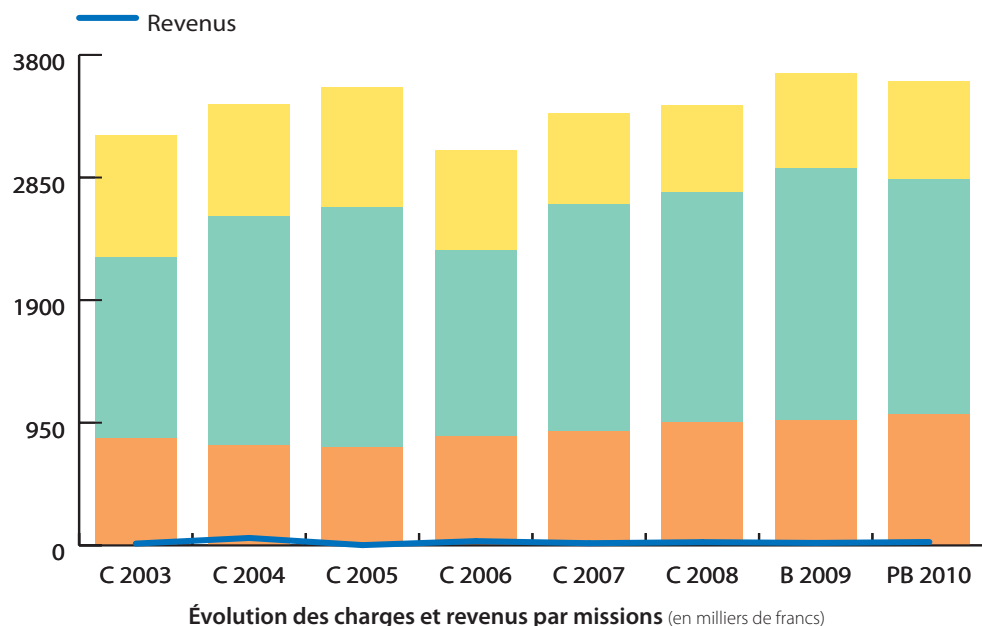
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Urbanisme

Commentaires

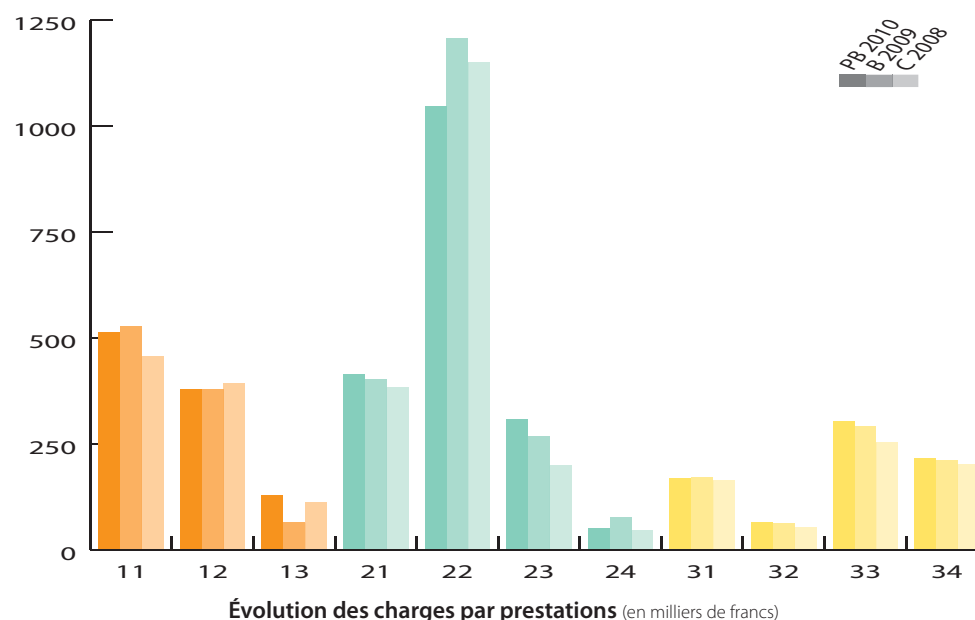
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »).

- 1 Une augmentation des charges de 2% est prévue par le fait que la prestation 13 « Définition des besoins en équipements de proximité » s'exercera en 2010 que ce soit sur le territoire de la Ville de Genève et à l'échelle des 14 communes formant l'agglomération (cf. revenus correspondant aux versements annuels des communes de l'agglomération). Parallèlement, l'atlas urbain « MémoCité » devrait pouvoir être réactivé une fois que la mise en ligne du nouveau site Internet de la Ville de Genève sera effective.
- 2 Une réduction de quelques pourcents devrait se faire sentir par le fait que l'adoption du Plan directeur communal, qui a mobilisé d'importantes forces de travail en interne en 2009, devrait être adopté par le Conseil d'État à la fin 2009. Toutefois, vu les nombreux projets de plans d'affectation (Chandieu, Jean-Louis Prévost, Rieu-Malagnou, Eidguenots, Allières, etc.) découlant notamment des options du Plan directeur communal, la diminution des charges pour cette mission restera néanmoins modeste pour 2010.



- 3 Un alignement des charges sur les comptes 2008 est à prévoir. En effet, des événements, tels que ceux mis sur pied en 2009 pour le Plan directeur communal (exposition tout public, conférences-débats), ne seront pas reconduits en 2010.

Le Service d'urbanisme déménageant début 2010 dans les locaux du 25 rue du Stand, les charges relatives au « support » seront en légère augmentation. Toutefois, la méthode utilisée, qui consiste à ventiler ses charges sur les 3 principales missions, ne permet pas d'en mesurer l'ampleur.



ARCHITECTURE

Architecture

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11	Élaborer des études de faisabilité	Élaborer des études de faisabilité, des programmes pour les services utilisateurs et établir les chiffrages et la planification.
		12	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la demande de crédit de construction ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
		13	Planifier, coordonner et gérer les crédits de réalisation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclement final du crédit voté et l'archivage du dossier.
		14	Participer à l'élaboration de la stratégie générale, aux documents globaux et à la communication des services «constructeurs» de la Ville de Genève	Participer à l'élaboration de la stratégie, du PFI, des tableaux de bord et autres documents communs du département. Collaborer avec les services des bâtiments et de l'énergie à l'évolution du patrimoine immobilier en vue, notamment, de la réduction des coûts d'entretien et d'énergie, ainsi que la promotion de l'utilisation de matériaux écologiques, etc. Participer aux documents généraux et à la communication du département.
2	Conduire pour la fondation de la Ville de Genève pour le logement social les projets de rénovation et de construction d'immeubles	21	Élaborer des études de faisabilité	Élaborer des études de faisabilité, des programmes pour l'entité utilisatrice et établir les chiffrages et la planification.
		22	Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude alloués par la fondation	Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la décision de réalisation ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
		23	Planifier, coordonner et gérer les budgets de réalisation alloués par la fondation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclement final du budget attribué et l'archivage du dossier.
3	Établir les préavis architecturaux	31	Traiter les requêtes en autorisation de construire	Examiner, du point de vue de l'architecture et de l'habitabilité les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal et rédiger les propositions de préavis à l'intention de la Direction du département.

Priorités et perspectives

Dans le cadre des objectifs stratégiques du nouveau plan directeur communal, l'année 2010 doit permettre la concrétisation de l'objectif majeur pour le Service d'architecture consistant à mettre tout en œuvre pour la mise à la disposition de nouveaux logements à la population. Cet objectif doit être atteint par deux voies principales :

1. la poursuite des rénovations d'immeubles du patrimoine financier de la Ville de Genève figurant à l'inventaire des rénovations prioritaires, en raison de leur vétusté ou de leur faible performance énergétique ;
2. l'assistance à la réalisation de nouveaux logements par la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

En 2010, les opérations suivantes seront en chantier :

- Études 15 et Grenus 2 ;
- Cité-de-la-Corderie 10 ;
- Lyon 45 bis.

Les projets ci-dessous seront à l'étude avec pour certains les demandes de crédits de réalisation déposées auprès du CM :

- Industrie 8-11-12 et 7-9 ;
- Dasser 15 ;
- Lausanne 27 et 27bis ;
- Grottes 8-10, Amis 9.

Il convient de noter que les opérations à la rue de l'Industrie 8-11-12 et à la rue de Lyon 45bis concernent du logement collectif.

Par rapport au soutien logistique à apporter à la FVGLS, le Service d'architecture aura une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour plusieurs opérations de construction d'immeubles de logements.

De nouvelles infrastructures culturelles pour la Ville de Genève seront en chantier en 2010 ou en rénovation, si les crédits de réalisation sont votés en 2009.

Architecture

Il s'agit de :

- l'extension du musée d'ethnographie,
- la rénovation de la salle de spectacles Alhambra,
- la construction de l'herbier aux Conservatoire et jardin botaniques.

Les études pour l'extension du musée d'art et d'histoire, la réalisation d'une nouvelle Comédie et pour le dépôt des collections des musées sur le site d'Artamis seront également d'actualité en 2010, afin de commencer les chantiers en 2012 et 2013 respectivement si acceptation des projets.

Le service va également poursuivre un important effort de mise à disposition de nouveaux espaces de vie enfantine et de locaux scolaires. Les opérations suivantes seront en chantier :

- l'espace de quartier du Foyer de Sécheron ;
- l'aménagement de la crèche de la rue Cendrier 1-3 ;
- la rénovation de l'école de Saint-Jean.

Les projets ci-dessous seront à l'étude :

- la surélévation de la crèche de Châteaubriand (étude de faisabilité) ;
- la réalisation d'une crèche à la rue Lamartine 2 ;
- la rénovation de l'école des Crêts-de-Champel ;
- la construction d'une salle de gymnastique à l'école des Cropettes.

Plusieurs concours seront organisés pendant cette année :

- salle de gymnastique à l'école des Cropettes (Baulacre 8) ;
- construction d'un immeuble de logements à la rue des Grottes 8-10 et Amis 9 ;
- 3/4 de groupe scolaire et crèche, à la rue Chandieu.

Toutes les nouvelles constructions et les rénovations devront être réalisées en respect du standard « Minergie » et au plus près du concept « 100% renouvelable ».

Parmi les outils informatiques mis à disposition par la Direction des systèmes d'information et de communication, le Service d'architecture effectuera le suivi financier des opérations dans le module récemment développé sur SAP permettant un suivi budgétaire et comptable détaillé par codes de frais de la construction (CFC). Ce suivi continuera d'être renforcé de façon à garantir le respect des crédits votés. Le Service d'architecture s'inscrira également dans l'extension du déploiement de l'application URBASIT permettant la gestion en ligne des demandes de préavis par les différents services du Département des constructions et de l'aménagement.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Déposer des demandes de crédit d'investissement pour des bâtiments à construire ou à rénover (sept réalisations et une étude).	12 et 13	Nombre de demandes de crédits pour des bâtiments déposées.	8
Gérer des constructions de logements nouveaux ou rénovés pour le compte de la FVGLS ou pour la Ville de Genève.	13 et 23	Nombre d'immeubles de logements en chantier en 2010.	6
Poursuivre et terminer la rénovation des immeubles très vétustes ou à faible performance énergétique du patrimoine immobilier de la Ville de Genève.	14, 22 et 23	Nombre de bâtiments avec indice de dégradation inférieur à 0.5 (état 2011).	0
Construire ou rénover au plus près des labels « Minergie » ou « 100 % renouvelable ».	11, 12, 13, 14, 22 et 23	Pourcentage de nouvelles constructions avec label Minergie ou 100 % renouvelable.	70%
Intégrer les préavis d'architecture dans l'application URBASIT. Consultation et rédaction des préavis « en ligne ».	31	Pourcentage de réalisation du projet.	100%

Architecture

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	3'082.3	92.3	600.0	92.3	3'068.3	92.4	600.0	100.0	2'595.7	95.7	530.3	100.0
11	Elaborer des études de faisabilité	252.8	7.6	-	-	259.0	7.8	-	-	295.0	10.9	-	-
12	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude	1'107.8	33.2	-	-	1'125.3	33.9	-	-	999.6	36.9	-	-
13	Planifier, coordonner et gérer les crédits de réalisation	1'495.9	44.8	600.0	92.3	1'460.3	44.0	600.0	100.0	1'149.2	42.4	530.3	100.0
14	Participer à l'élaboration de la stratégie générale, aux documents globaux et à la communication des services « constructeurs » de la Ville de Genève	225.8	6.8	-	-	223.6	6.7	-	-	151.9	5.6	-	-
2	Conduire pour la fondation de la Ville de Genève pour le logement social les projets de rénovation et de construction d'immeubles	158.3	4.7	50.0	7.7	155.6	4.7	-	-	-	-	-	-
21	Elaborer des études de faisabilité	41.2	1.2	-	-	44.9	1.4	-	-	-	-	-	-
22	Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude alloués par la fondation	28.5	0.9	25.0	3.8	21.0	0.6	-	-	-	-	-	-
23	Planifier, coordonner et gérer les budgets de réalisation alloués par la fondation	88.7	2.7	25.0	3.8	89.8	2.7	-	-	-	-	-	-
3	Etablir les préavis architecturaux	98.8	3.0	-	-	98.1	3.0	-	-	115.7	4.3	-	-
31	Traiter les requêtes en autorisation de construire	98.8	3.0	-	-	98.1	3.0	-	-	115.7	4.3	-	-
Total comptabilité analytique		3'339.4	100.0	650.0	100.0	3'322.1	100.0	600.0	100.0	2'711.4	100.0	530.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		10.0		10.0	
Total comptabilité générale		3'339.4		650.0		3'322.1		600.0		2'721.5		540.4	

Architecture

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	39	Support	Total	42	43	Total
1	2'463.4	258.2	9.4	80.1	271.3	3'082.3	-	600.0	600.0
11	202.3	21.1	0.8	6.7	21.9	252.8	-	-	-
12	885.4	92.8	3.4	28.8	97.4	1'107.8	-	-	-
13	1'196.0	125.3	4.6	39.0	131.1	1'495.9	-	600.0	600.0
14	179.6	19.0	0.7	5.6	20.9	225.8	-	-	-
2	78.4	3.8	0.3	2.6	73.2	158.3	50.0	-	50.0
21	20.4	1.0	0.1	0.7	19.0	41.2	-	-	-
22	14.1	0.7	0.1	0.5	13.2	28.5	25.0	-	25.0
23	43.9	2.1	0.2	1.4	41.0	88.7	25.0	-	25.0
3	59.6	2.9	0.2	2.0	34.1	98.8	-	-	-
31	59.6	2.9	0.2	2.0	34.1	98.8	-	-	-
	2'601.4	264.9	9.9	84.6	378.6	3'339.4	50.0	600.0	650.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2'601.4	264.9	9.9	84.6	378.6	3'339.4	50.0	600.0	650.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Architecture

Commentaires

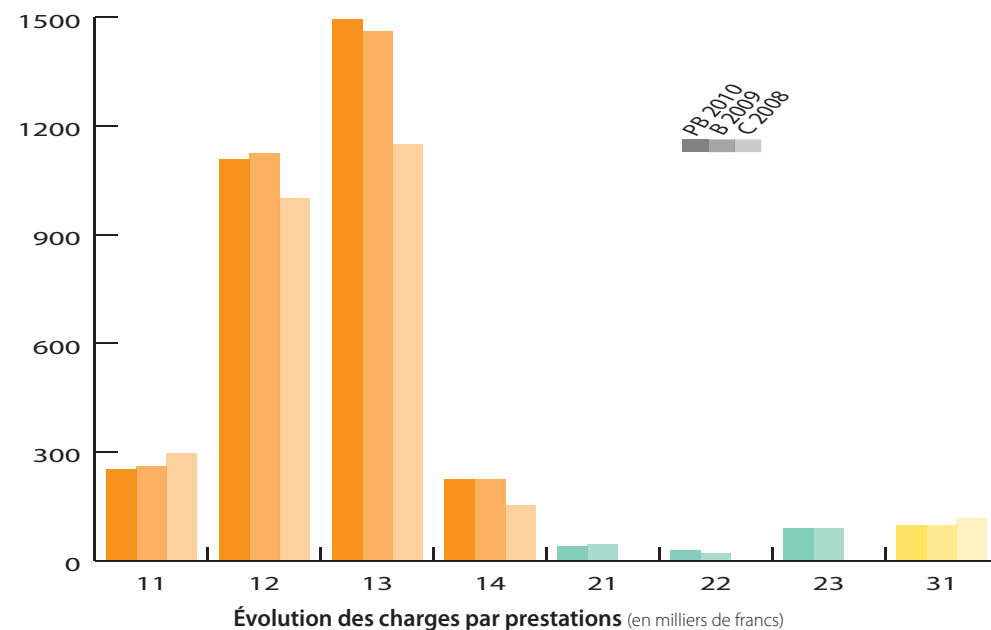
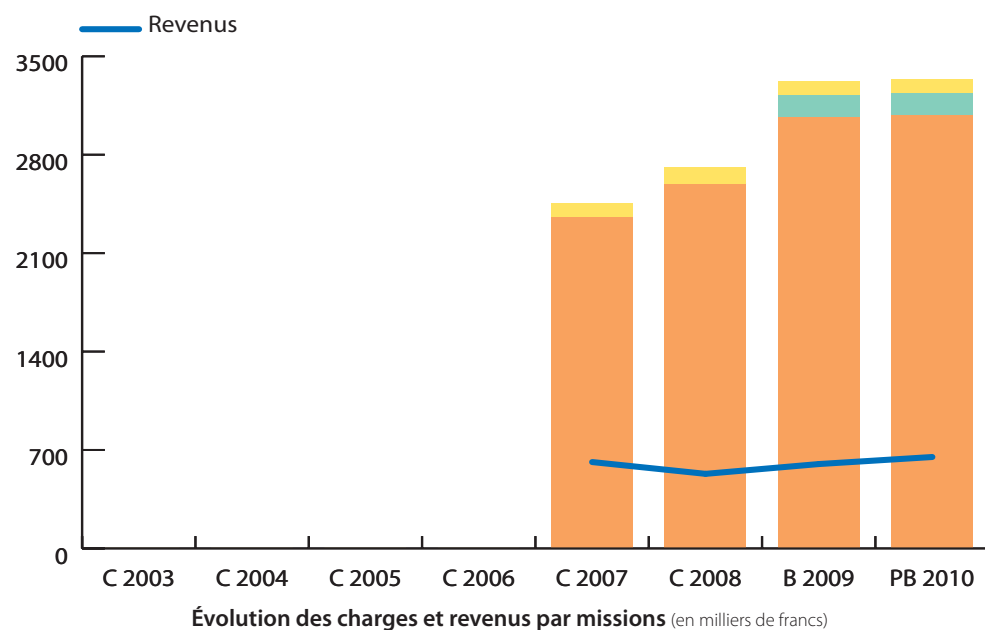
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »).

- 1 Cette mission demeure la catégorie de prestations la plus développée du Service d'architecture et son activité de base.

Les charges prévisionnelles du Service d'architecture sont stables par rapport au budget 2009 et en augmentation par rapport aux comptes 2008 en raison de l'octroi de deux postes supplémentaires dès le budget 2009.

L'augmentation de deux postes dès 2009 s'explique par les nouvelles priorités et objectifs :

- renforcement des grands équipements culturels, des espaces de vie enfantine et des rénovations d'immeubles de logement ;
- nouvelle mission du service : accompagnement et pilotage des futures opérations de logement pour le compte de la FVGLS.



BÂTIMENTS

Bâtiments

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	11 Entretien et gérer le patrimoine financier	Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfacture des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupant-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		12 Entretien et gérer le patrimoine administratif	Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfacture des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupant-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		13 Analyses	Recensement des états de dégradation des bâtiments avec les outils informatiques MER, MERIP, EPIQUR et STRATUS. Les critères de dégradation ou de maintenance sont remis à jour en fonction des interventions entreprises, d'où une planification plus proche de la réalité et une meilleure vision à long terme des sommes et crédits à engager.
		14 Études	Préparation des programmes d'étude, réalisation d'études de faisabilité, d'avant-projets, de projets et plans d'exécution du service, préparation des dossiers d'autorisation de construire, gestion et archivage des plans et dossiers répertoriés et conservés. Gestion de la documentation technique du service.
		15 Atelier CAD	Numérisation des plans des immeubles de la Ville de Genève. Mise à jour de la base de données accessible par les mandataires.
2	Sécurité	21 Assurer la sécurité des personnes et des biens	Gestion et application des concepts de sécurité sur la base des normes cantonales et fédérales en vigueur, ainsi que celles des assurances. Les concepts de sécurité s'appliquent aux personnes et aux biens dans les immeubles propriété de la Ville de Genève et dans les locaux loués par la Ville de Genève accueillant du public.

Bâtiments

Priorités et perspectives

Le Service des bâtiments poursuit sa mission principale qui est l'entretien du patrimoine, au quotidien comme à moyen et long terme. Les interventions quotidiennes sont essentiellement liées à des dépannages, réparations et autres interventions dites d'urgence donc non-planifiables. Les interventions à moyen ou long terme sont des opérations de plus grandes envergures qui découlent de diagnostics et de contrôles des besoins, et qui font en conséquence l'objet de mises au point, autorisations si nécessaire, devis ou mise en soumission, planification, le tout en étroite collaboration avec les bénéficiaires.

L'accent est porté sur une collaboration multi-orientée (Gérance immobilière municipale, Directions de départements, locataires, services utilisateurs, Service de la comptabilité générale et du budget, Direction des systèmes d'information et de communication, etc.).

L'année 2010 sera orientée sur la mise en œuvre de la planification de grands travaux d'entretien sur des périmètres de logements importants ainsi que sur la mise en route des derniers chantiers (études, planification, réalisation) des quartiers des Grottes et de St Gervais.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Réduire le nombre d'immeubles du patrimoine financier situés en dessous de l'indice 0.5 (niveau de dégradation des bâtiments).	11, 14, 15 et 21	Nombre de PR déposées.	3 PR déposées au 31.12.2010.
Poursuivre la numérisation des plans des bâtiments administratifs et publics.	15	Taux de traitement de dossiers scannés.	80% des dossiers sont scannés.
Poursuivre la mise aux normes des plans d'évacuation des bâtiments administratifs et publics, afin de garantir la sécurité.	21	Plans d'évacuation évalués et mis aux normes par types d'occupation.	Domaines des crèches et CASS terminés à 100% au 31.12.2010.

Bâtiments

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	4'798.1	91.9	1'320.0	100.0	4'989.9	92.4	1'310.0	100.0	4'239.9	91.8	1'476.8	100.0
11 Entretien et gérer le patrimoine financier	1'801.9	34.5	630.0	47.7	2'051.8	38.0	621.5	47.4	1'637.0	35.4	672.2	45.5
12 Entretien et gérer le patrimoine administratif	1'332.1	25.5	690.0	52.3	1'339.5	24.8	688.5	52.6	1'400.5	30.3	804.6	54.5
13 Analyses	329.8	6.3	-	-	319.9	5.9	-	-	314.0	6.8	-	-
14 Études	616.6	11.8	-	-	597.6	11.1	-	-	419.1	9.1	-	-
15 Atelier CAD	717.7	13.8	-	-	681.1	12.6	-	-	469.2	10.2	-	-
2 Sécurité	420.9	8.1	-	-	408.4	7.6	-	-	379.4	8.2	-	-
21 Assurer la sécurité des personnes et des biens	420.9	8.1	-	-	408.4	7.6	-	-	379.4	8.2	-	-
Total comptabilité analytique	5'219.1	100.0	1'320.0	100.0	5'398.2	100.0	1'310.0	100.0	4'619.3	100.0	1'476.8	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		28.0		28.0	
Charges et revenus non incorporables	118.6		-		140.2		-		506.4		-	
Total comptabilité générale	5'337.6		1'320.0		5'538.5		1'310.0		5'153.7		1'504.8	

Bâtiments

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	35	39	Support	Total	43	49	Total
1	3'290.1	105.0	-	68.4	61.8	1'272.9	4'798.1	600.0	720.0	1'320.0
11	1'198.0	78.0	-	-	30.9	495.0	1'801.9	18.0	612.0	630.0
12	902.4	26.0	-	-	30.9	372.9	1'332.1	582.0	108.0	690.0
13	233.4	-	-	-	-	96.4	329.8	-	-	-
14	435.6	1.0	-	-	-	180.0	616.6	-	-	-
15	520.7	-	-	68.4	-	128.6	717.7	-	-	-
2	320.8	-	-	-	-	100.2	420.9	-	-	-
21	320.8	-	-	-	-	100.2	420.9	-	-	-
	3'610.8	105.0	-	68.4	61.8	1'373.0	5'219.1	600.0	720.0	1'320.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	107.3	-	11.3	-	118.6	-	-	-
	3'610.8	105.0	107.3	68.4	73.1	1'373.0	5'337.6	600.0	720.0	1'320.0

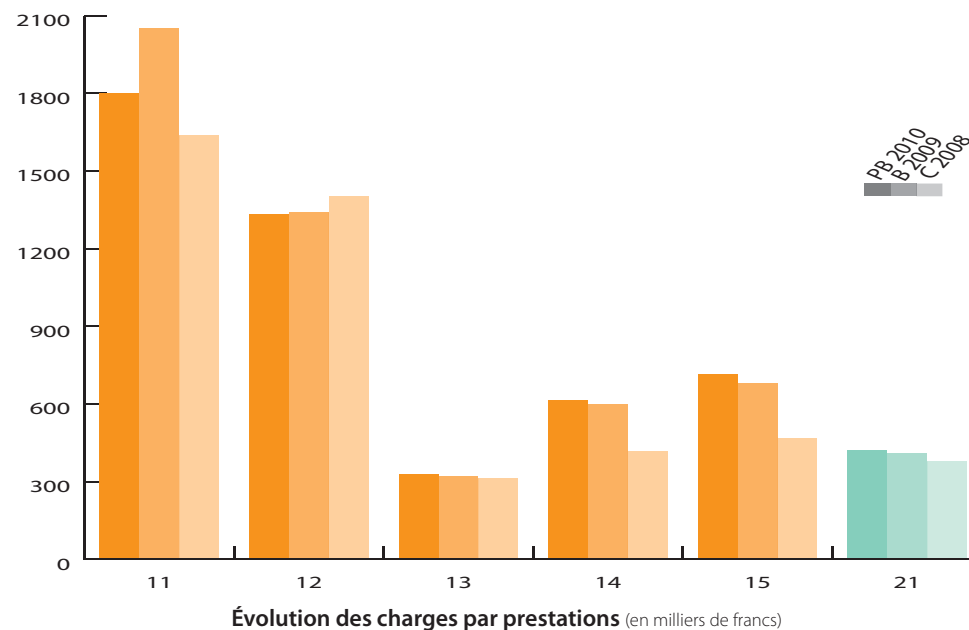
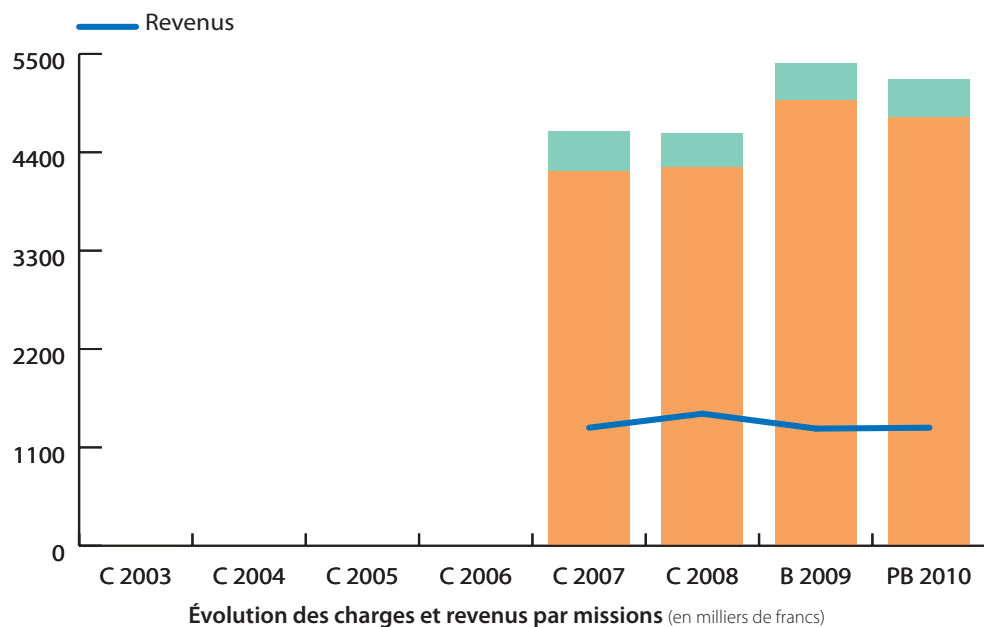
Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Bâtiments

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.



ÉNERGIE

Énergie

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11 Logistique et maintenance	Planification, organisation, distribution et contrôle des tâches de maintenance et d'entretien liées à la gestion du patrimoine - gestion des contrats - achat des combustibles - achat des marchandises.
		12 Conduite et surveillance	Travaux de conduite et surveillance des installations de chauffage et de ventilation, suivi des consommations de combustible.
		13 Entretien et transformations	Travaux d'entretien et de transformation d'installations. Planification, mise en œuvre et suivi de travaux de transformation d'installations liés à des obligations légales, exécutés par des tiers.
2	Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des ressources, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	21 Ingénierie, recherche et développement	Appui technique auprès des services municipaux et de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), lors de projets de construction ou de rénovation de bâtiments - analyses et études générales en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. Développement de méthodes originales en matière de gestion énergétique ou environnementale - évaluation de nouveaux produits - planification, réalisation et suivi d'installations pilotes ou de démonstration. Appui à la politique énergétique cantonale et fédérale - participation à des groupes de travail externes à l'administration - mise à disposition de tiers des compétences du service - audits, analyses et expertises hors patrimoine Ville de Genève.
		22 Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables	Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets.
		23 Information et communication	Promotion interne et externe des activités du service - rédaction de publications - gestion du site Internet - participation en tant que conférencier à des séminaires, cours et conférences.
		24 Politique climatique municipale	Coordination et intégration des politiques en matière d'énergie, de mobilité, d'urbanisme, de construction et d'aménagement au sein d'une politique globale. Conduite des processus de labellisation « Cité de l'énergie » et « European Energy Award ».

Énergie

Priorités et perspectives

Le secteur des énergies, qui reste globalement sous tension, se profile à présent comme un secteur d'investissements privilégié à même d'aider à relancer l'économie mondiale tout en ayant des impacts positifs en matière énergétique et climatique. La Ville de Genève a décidé en 2009 de renforcer ses investissements en augmentant le montant global de ses crédits de politique énergétique inscrits au 5^{ème} Plan financier d'investissements 2010-2021 de 25 à environ CHF 50 mios.

Ainsi la stratégie générale «100% renouvelable en 2050» continue de se déployer.

Le Service de l'énergie s'attachera plus particulièrement à œuvrer afin d'augmenter la performance énergétique des bâtiments et la qualité thermique de leur enveloppe, à développer des stratégies énergétiques de sites ou de quartier et à renforcer les cadences de rénovation des chaufferies.

Les axes suivis seront notamment:

- orientation de la stratégie municipale d'investissement sur le patrimoine bâti en fonction des enjeux énergétiques et environnementaux associés;
- développement de la stratégie énergétique territoriale selon l'objectif «100% renouvelable», en partenariat avec le Service cantonal de l'énergie, les Services Industriels de Genève, le Service cantonal de la Protection de l'air et les entreprises. Projets en cours: Sécheron, Conservatoire et Jardin Botaniques, Carré Vert, Centre funéraire, Centre sportif des Vernets;

- développement de plusieurs projets «100% renouvelable»: construction neuve (Cendrier 1-3) et rénovation de l'immeuble de logements Cité-Corderie 10. En cours d'étude: Musée d'ethnographie, école de St Jean, Industrie 8, 11, 12, les grands ensembles immobiliers Minoterie, Jonction, etc.

Le Service de l'énergie élaborera et proposera une stratégie générale en matière d'électricité, visant à diminuer les consommations et à renforcer de manière équilibrée la production photovoltaïque du patrimoine de la Ville de Genève. Nous collaborerons également à la réalisation des travaux d'assainissement énergétique de l'éclairage public, tels que proposés dans la stratégie «Éclairer mieux, consommer moins».

Après la labellisation «Cité de l'Énergie» en 2009, le Service de l'énergie conduira le processus de labellisation européen «European Energy Award» dans l'optique d'obtenir la plus haute distinction «EEA-Gold».

Il assurera également la coordination et l'intégration des politiques en matière d'énergie, de mobilité, d'urbanisme, de construction et d'aménagement au sein d'une politique climatique globale.

Ces différentes démarches inscrivent la Ville de Genève dans le mouvement des villes européennes les plus actives en matière de politique énergétique et climatique.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie générale «100% renouvelable en 2050».	Toutes	Nombre de Megawattheure total pondéré en fonction des conditions climatiques et de l'évolution du parc immobilier (PA+PF).	Pour 2010: 135'000 MWh.
Élaborer et proposer une stratégie électrique visant à diminuer la consommation et à renforcer de manière équilibrée la production photovoltaïque du patrimoine de la Ville de Genève.	21 et 22	Dépôt en 2010 d'un rapport destiné à présenter la stratégie générale en matière de maîtrise de la demande et de production alternative.	Rapport déposé et adopté par le CA.
Mettre en œuvre et suivre les processus de labellisation de la Ville de Genève.	23 et 24	Labellisation «EEA».	Obtention en 2010 de la labellisation «EEA Gold».
Élaborer une politique climatique globale.	24	Présentation au CA d'une stratégie générale, en matière de politique climatique.	Stratégie générale définie et présentée au CA en 2010.

Énergie

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	4'094.9	72.1	1'786.5	99.5	4'141.8	72.2	1'900.4	99.2	3'751.5	75.2	1'700.0	98.5
11	Logistique et maintenance	1'105.2	19.5	339.4	18.9	1'181.6	20.6	499.3	26.1	1'085.0	21.7	342.1	19.8
12	Conduite et surveillance	2'206.7	38.9	1'438.9	80.1	2'176.5	37.9	1'392.3	72.7	1'908.4	38.3	1'335.9	77.4
13	Entretien et transformations	783.1	13.8	8.1	0.5	783.8	13.7	8.8	0.5	758.2	15.2	22.0	1.3
2	Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des ressources, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	1'583.6	27.9	9.5	0.5	1'594.7	27.8	15.8	0.8	1'237.5	24.8	26.7	1.5
21	Ingénierie, recherche et développement	933.9	16.4	0.4	0.0	941.2	16.4	3.9	0.2	640.0	12.8	0.9	0.1
22	Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables	372.3	6.6	8.9	0.5	382.7	6.7	0.8	0.0	354.4	7.1	25.5	1.5
23	Information et communication	81.0	1.4	0.0	0.0	80.7	1.4	0.3	0.0	68.1	1.4	0.1	0.0
24	Politique climatique municipale	196.3	3.5	0.1	0.0	190.1	3.3	10.8	0.6	174.9	3.5	0.2	0.0
Total comptabilité analytique		5'678.5	100.0	1'796.0	100.0	5'736.5	100.0	1'916.2	100.0	4'989.0	100.0	1'726.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		6.6		6.6	
Charges et revenus non incorporables		-		-		1'000.0		-		5.8		-	
Total comptabilité générale		5'678.5		1'796.0		6'736.5		1'916.2		5'001.3		1'733.2	

Énergie

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	39	Support	Total	43	49	Support	Total
1	2'104.2	716.9	119.1	30.1	1'124.6	4'094.9	1'340.6	443.0	2.9	1'786.5
11	323.2	608.1	-	-	173.8	1'105.2	339.0	-	0.4	339.4
12	1'414.0	38.6	-	-	754.0	2'206.7	994.0	443.0	1.9	1'438.9
13	367.0	70.2	119.1	30.1	196.7	783.1	7.6	-	0.5	8.1
2	882.1	75.2	137.8	34.9	453.6	1'583.6	8.8	-	0.6	9.5
21	597.4	29.4	-	-	307.2	933.9	-	-	0.4	0.4
22	129.8	3.1	137.8	34.9	66.8	372.3	8.8	-	0.1	8.9
23	47.5	9.1	-	-	24.4	81.0	-	-	0.0	0.0
24	107.5	33.6	-	-	55.3	196.3	-	-	0.1	0.1
	2'986.4	792.1	256.9	65.0	1'578.2	5'678.5	1'349.5	443.0	3.5	1'796.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2'986.4	792.1	256.9	65.0	1'578.2	5'678.5	1'349.5	443.0	3.5	1'796.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

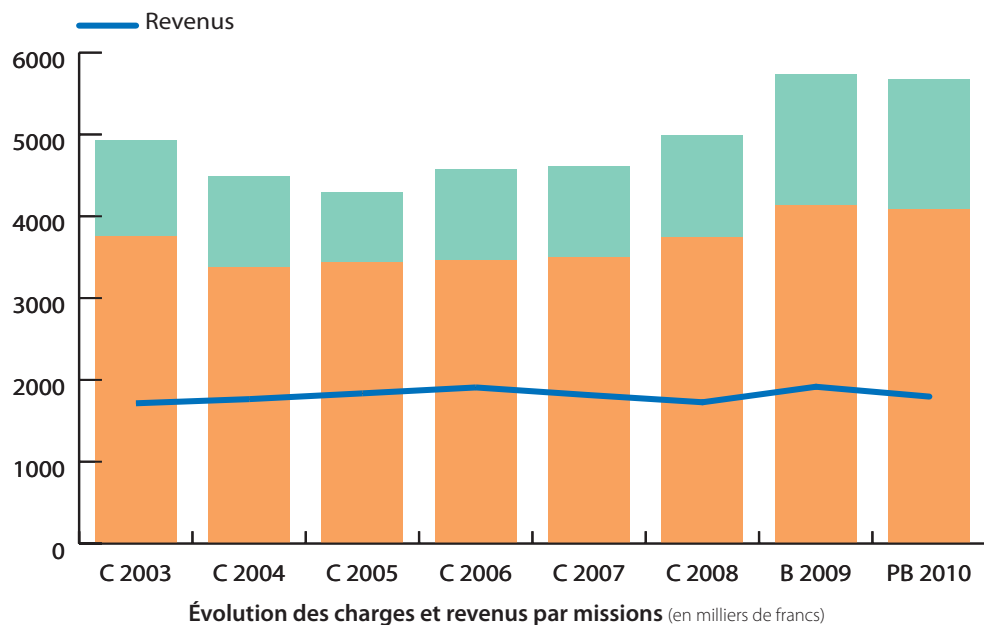
Énergie

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

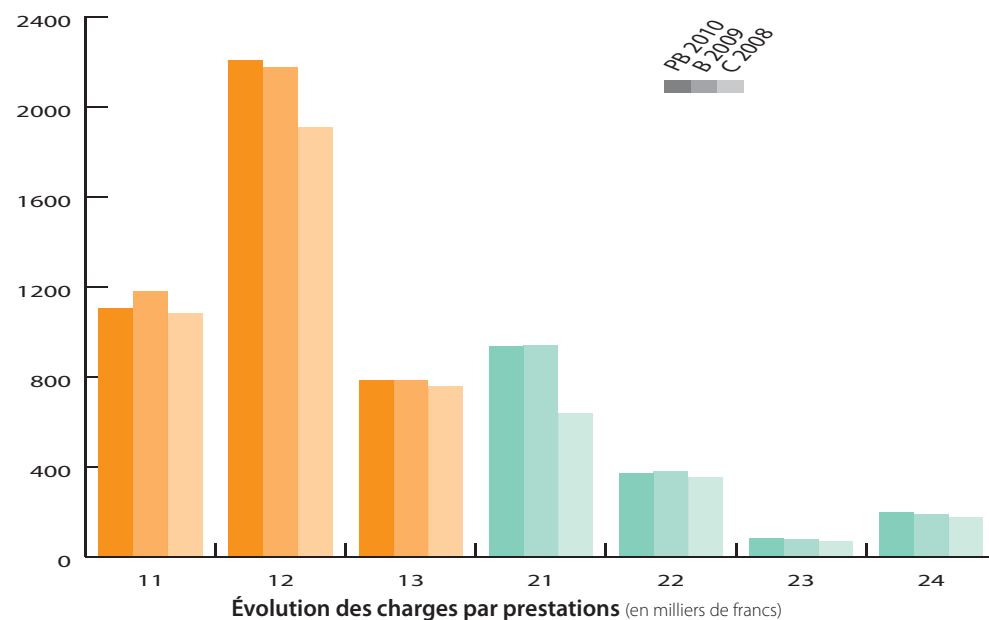
Les charges du Service de l'énergie sont en augmentation pour le projet de budget 2010 par rapport aux comptes 2008.

90% de ce montant, soit env. CHF 607'000 francs, correspondent aux charges du personnel. Comme pour les années précédentes, il ne s'agit pas d'une augmentation à proprement parler. En effet, la progression linéaire des mécanismes salariaux n'entraîne qu'une légère augmentation de la masse salariale, alors que la quasi totalité de ce montant est liée à la comparaison de deux chiffres différents: dans les comptes 2008 seuls les postes occupés sont comptabilisés (charges réelles) alors que dans le projet de budget 2010 apparaissent autant les postes occupés que ceux vacants.



24 Une nouvelle prestation a été ajoutée pour le projet de budget 2010.

Il s'agit de la prestation 24 « Politique climatique municipale ». Elle consiste à coordonner et intégrer des politiques en matière d'énergie, de mobilité, d'urbanisme, de construction et d'aménagement au sein d'une politique globale, ainsi que conduire les processus de labellisation « Cité de l'énergie » et « European Energy Award ».



AMÉNAGEMENT URBAIN ET MOBILITÉ

Aménagement urbain et mobilité

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Aménagement des espaces publics	11	Planification	Définir les orientations en matière d'aménagement des espaces publics et participer à l'élaboration des documents de communication relatifs à la conception et à la gestion du domaine public.
		12	Projets	Établissement des projets d'aménagement des espaces publics localisés et de mobilier urbain en intégrant les partenaires internes et externes.
		13	Expertises, conseils	Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant de l'aménagement urbain. Gérer le patrimoine et coordonner l'aménagement des espaces piétonniers et les installations de mobilier urbain.
		14	Maintenance, entretien	Gérer et suivre les contrats de nettoyages des espaces aménagés et du mobilier urbain et planifier les travaux d'entretien en collaboration avec le Service du Génie civil.
		15	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière d'aménagement espaces publics et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public.
		16	Promotion	Promouvoir et sensibiliser le public aux activités liés à l'aménagement urbain.
2	Mobilité	21	Planification	Définir et organiser des programmes et orientations en matière de mobilité, participer à la planification des infrastructures et réseaux cantonaux, développer les plans de mobilité douce.
		22	Projets	Établir, coordonner et assurer le suivi des projets en faveur de la sécurité et des déplacements écomobiles en partenariat avec les services de l'État de Genève et de la Ville de Genève, en concertation avec les associations.
		23	Expertises, conseils	Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant de la mobilité. Assurer une assistance/conseil en matière de mobilité au sein des services de la Ville de Genève et dans les entreprises pour le développement de plan de mobilité.
		24	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière de mobilité et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public. Mise à l'enquête des projets fédéraux et cantonaux.
		25	Promotion des mobilités douces	Promouvoir et sensibiliser le public aux activités liés aux mobilités douces.
3	Éclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève	31	Planification	Coordonner le plan d'actions énergétiques et le programme de rénovation des installations vétustes. Gérer la base de données géoréférencées.
		32	Projets	Coordonner les projets de renouvellement d'éclairage public et les demandes liées à l'aménagement de nouveaux espaces réalisés tant en interne qu'en externe. Poursuivre la mise en œuvre du plan lumière.
		33	Expertises, conseils	Assurer une assistance/conseil en matière de lumière en Ville de Genève et en externe.
		34	Entretien et maintenance des installations	Gérer, entretenir et contrôler toutes les installations d'éclairage public ou d'illumination provisoires ou fixes. Faire respecter, pour toute nouvelle demande d'autorisation de construire, les principes du plan lumière ou Agenda 21.
		35	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière d'éclairage public et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public.
		36	Promotion	Promouvoir les activités liés à l'éclairage public auprès des différents réseaux lumières, associations ou festivals lumière.

Priorités et perspectives

L'année 2010 sera, d'une part, consacrée à la poursuite de grands projets.

- la deuxième étape de réaménagement de la plaine de Plainpalais sera achevée et la troisième et dernière étape engagée;
- la mise en œuvre du projet d'aménagement de la place Longemalle sera en cours.
- les premiers aménagements accompagnant le TCOB (déviations des lignes de trolley) seront réalisés dans le quartier de la Jonction;
- suite aux retards dans les procédures fédérales, les projets d'accompagnement du CEVA prévus en 2009 entreront en 2010 dans la phase de conception à travers l'organisation de concours d'aménagement d'espaces publics;
- une charte d'aménagement intercommunale permettra d'engager les avant-projets liés à la

Voie verte. Des projets visant l'extension des zones à priorité piétonne seront menés à bien, conformément aux objectifs du Plan directeur communal;

- la participation, avec l'État de Genève, à la définition des lignes directrices du Masterplan Praille Acacias Vernets en matière d'espaces publics et de mobilités sera poursuivie dans le cadre du mandat récemment attribué;
- les études portant sur les objets retenus par la Confédération pour un subventionnement par le Fonds d'infrastructure seront menées selon le rythme imposé par les instances fédérales.

D'autre part, l'action dans les quartiers, entreprise depuis plusieurs années, sera poursuivie:

- le service poursuivra sa participation active aux contrats de quartiers Grottes et Saint-Gervais;
- les zones 30km/h de la Jonction et des Eaux-Vives entreront dans la phase opérationnelle tandis

Aménagement urbain et mobilité

que des améliorations seront apportées aux zones 30km/h existantes ;

- l'étude pour la mise en place d'un système de vélos en libre service sera engagée, en partenariat avec les communes riveraines qui le désireront.

PROCESSUS DE TRAVAIL

Plus généralement, le service s'attachera à la mise en œuvre de Programmes stratégiques d'aménagement du domaine public élaborés au cours de l'année 2009. Ces programmes recouvrent les domaines d'intervention suivants :

- développement des zones à priorités piétonnes ;
- amélioration et maintien de la qualité de vie dans les quartiers ;
- mise en œuvre du plan lumière ;
- assainissement du bruit routier ;
- accompagnement des grands projets.

Les collaborations engagées avec le Service d'urbanisme, le Service des espaces verts, le Service du génie civil et le Service de la sécurité et de l'espace publics seront poursuivies dans l'objectif d'une cohérence optimisée

des interventions sur le domaine public communal. Les questions d'aménagement mais aussi de gestion et d'entretien seront au centre de ces processus communs, de sorte à permettre une anticipation des besoins et assurer la pérennité des aménagements. En particulier, le rapprochement avec le Service des espaces verts, entamé à la faveur de la nouvelle direction du service, devrait renforcer la cohérence et la continuité des interventions sur les espaces publics et les espaces verts. Le service continuera à mettre ses compétences à disposition des autres services, dans les domaines tant de la mobilité, de l'éclairage public que du mobilier urbain.

GESTION DU SERVICE

Le service bénéficiera de l'important travail réalisé au niveau du département pour le suivi des projets prioritaires. Le tableau de bord sera affiné après une année de fonctionnement, de sorte à en optimiser la pertinence.

Enfin, les dernières transformations importantes au niveau ressources humaines auront eu lieu et permettront au service de fonctionner dans une configuration stabilisée (organigramme, cahiers des charges, recrutement achevé des responsables de projets et cadres intermédiaires).

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Anticiper les besoins en matière d'aménagement du domaine public (espaces public et mobilité) à l'aide des outils de planification en place (plan directeur communal, plan lumière, plan directeur des pistes cyclables, plan directeur de l'assainissement du bruit routier) et de la collaboration interservices (URB, GCI, SEVE, SEEP). Établir les priorités, planifier les investissements et absorber les demandes imprévues (citoyens, CM, etc.).	11, 21 et 31	Programmes stratégiques d'aménagement de l'espace public.	Programmes stratégiques validés en 2010.
Assurer la pérennité des aménagements sur l'espace public par une compréhension des besoins, une intégration des « conditions de vie » futures des espaces publics et la mise au point de processus de gestion et d'entretien avec les services.	12 à 15	Satisfaction des services gestionnaires et des utilisateurs.	100% des projets satisfaisants pour les services gestionnaires et les utilisateurs.
Poursuivre l'action de la municipalité, dans le domaine de la mobilité, en faveur d'une tranquillisation et d'une sécurisation des déplacements dans les quartiers : mise en œuvre de projets permettant de tendre à une amélioration du cadre de vie, par l'abaissement des nuisances et l'optimisation du confort de tous les usagers et toutes les usagères.	22 à 25	Demandes de crédits au CM pour l'étude et l'aménagement de zones à priorité piétonne, selon programme stratégique spécifique.	100% des demandes de crédits déposés selon les programmes stratégiques sont votées par le CM.
Contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans les secteurs de renouvellement urbain et accompagnement des grands projets : renforcement du réseau d'espaces publics, promotion des mobilités douces, densification du réseau cyclable.	11, 12, 13, 21, 23, 25, 31 et 33	Participation active du service aux groupes de travail ad hoc pour les projets de renouvellement urbain.	Tous les projets relevant de la compétence du service sont pris en charge tout au long de l'année 2010.
Poursuivre la mise en œuvre du Plan lumière, volet énergétique notamment.	31 et 32	Mise en œuvre des projet phares. Poursuite de la campagne de remplacement de 4500 points lumineux visant des économies d'énergie.	État d'avancement des projets phares au 31.12.2010. 2200 points lumineux remplacés au 31.12.2010.

Aménagement urbain et mobilité

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Aménagement des espaces publics	3'648.4	33.8	20.4	48.7	2'851.0	29.2	20.6	49.1	2'385.6	28.9	3.7	78.9
11	Planification	225.9	2.1	1.3	3.0	202.7	2.1	1.2	2.8	161.6	2.0	0.3	5.7
12	Projets	2'348.2	21.8	14.3	34.0	1'682.5	17.2	15.4	36.6	1'576.4	19.1	2.7	56.7
13	Expertises, conseils	303.2	2.8	2.6	6.3	239.8	2.5	2.1	4.9	201.3	2.4	0.4	8.5
14	Maintenance, entretien	442.2	4.1	0.2	0.5	409.6	4.2	0.1	0.1	255.9	3.1	0.0	0.4
15	Information, communication	227.2	2.1	1.9	4.6	211.3	2.2	1.9	4.4	152.0	1.8	0.3	6.9
16	Promotion	101.7	0.9	0.1	0.2	105.1	1.1	0.1	0.2	38.6	0.5	0.0	0.8
2	Mobilité	2'571.9	23.8	15.9	37.9	2'742.5	28.1	16.3	38.9	1'983.9	24.0	-	-
21	Planification	713.1	6.6	3.7	8.8	628.2	6.4	3.3	7.9	340.4	4.1	-	-
22	Projets	930.2	8.6	-	-	965.7	9.9	0.0	-	772.7	9.4	-	-
23	Expertises, conseils	487.3	4.5	0.2	0.5	562.2	5.8	0.8	2.0	470.2	5.7	-	-
24	Information, communication	80.9	0.7	-	-	150.0	1.5	0.2	0.4	72.6	0.9	-	-
25	Promotion des mobilités douces	360.5	3.3	12.0	28.6	436.4	4.5	12.0	28.6	328.1	4.0	-	-
3	Éclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève	4'566.5	42.3	5.7	13.5	4'177.3	42.8	5.1	12.0	3'892.8	47.1	1.0	21.1
31	Planification	85.4	0.8	0.9	2.1	76.7	0.8	0.8	1.9	65.8	0.8	0.2	3.3
32	Projets	456.6	4.2	0.9	2.1	245.4	2.5	0.8	1.9	224.4	2.7	0.2	3.3
33	Expertises, conseils	69.2	0.6	0.9	2.1	55.0	0.6	0.7	1.7	54.4	0.7	0.1	3.0
34	Entretien, maintenance et consommation électrique des installations	3'858.9	35.8	2.2	5.1	3'709.8	38.0	2.0	4.7	3'138.5	38.0	0.4	8.2
35	Information, communication	9.1	0.1	0.1	0.3	7.5	0.1	0.1	0.2	7.5	0.1	0.0	0.4
36	Promotion	87.4	0.8	0.8	1.8	82.8	0.8	0.7	1.6	402.1	4.9	0.1	2.8
Total comptabilité analytique		10'786.8	100.0	42.0	100.0	9'770.9	100.0	42.0	100.0	8'262.3	100.0	4.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		0.0		0.0		11.3		11.3	
Charges et revenus non incorporables		-		-		74.8		-		71.8		-	
Subventions en francs		1'181.5		-		1'172.5		-		1'023.9		-	
Subventions en nature		-		-		-		-		60.9		-	
Total comptabilité générale		11'968.3		42.0		11'018.2		42.0		9'430.1		16.0	

Aménagement urbain et mobilité

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	46	Total
1	1'482.2	900.5	871.7	-	145.9	248.1	3'648.4	20.4	-	20.4
11	100.1	110.4	-	-	-	15.5	225.9	1.3	-	1.3
12	1'001.7	155.7	871.7	-	145.9	173.3	2'348.2	14.3	-	14.3
13	194.2	77.1	-	-	-	31.9	303.2	2.6	-	2.6
14	27.6	411.8	-	-	-	2.8	442.2	0.2	-	0.2
15	140.4	63.3	-	-	-	23.5	227.2	1.9	-	1.9
16	18.3	82.3	-	-	-	1.1	101.7	0.1	-	0.1
2	1'534.5	818.0	-	-	12.8	206.6	2'571.9	3.9	12.0	15.9
21	439.0	192.0	-	-	-	82.1	713.1	3.7	-	3.7
22	659.2	197.1	-	-	-	73.9	930.2	-	-	-
23	219.0	242.0	-	-	-	26.3	487.3	0.2	-	0.2
24	53.6	20.4	-	-	0.8	6.0	80.9	-	-	-
25	163.7	166.5	-	-	12.0	18.3	360.5	-	12.0	12.0
3	401.1	3'659.5	374.8	-	90.4	40.7	4'566.5	5.7	-	5.7
31	61.3	17.9	-	-	-	6.2	85.4	0.9	-	0.9
32	61.9	29.8	291.8	-	66.7	6.4	456.6	0.9	-	0.9
33	62.8	-	-	-	-	6.4	69.2	0.9	-	0.9
34	153.3	3'586.8	83.0	-	20.2	15.6	3'858.9	2.2	-	2.2
35	8.3	-	-	-	-	0.8	9.1	0.1	-	0.1
36	53.4	25.1	-	-	3.5	5.4	87.4	0.8	-	0.8
	3'417.7	5'378.0	1'246.5	-	249.0	495.4	10'786.8	30.0	12.0	42.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	1'181.5	-	-	1'181.5	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3'417.7	5'378.0	1'246.5	1'181.5	249.0	495.4	11'968.3	30.0	12.0	42.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Aménagement urbain et mobilité

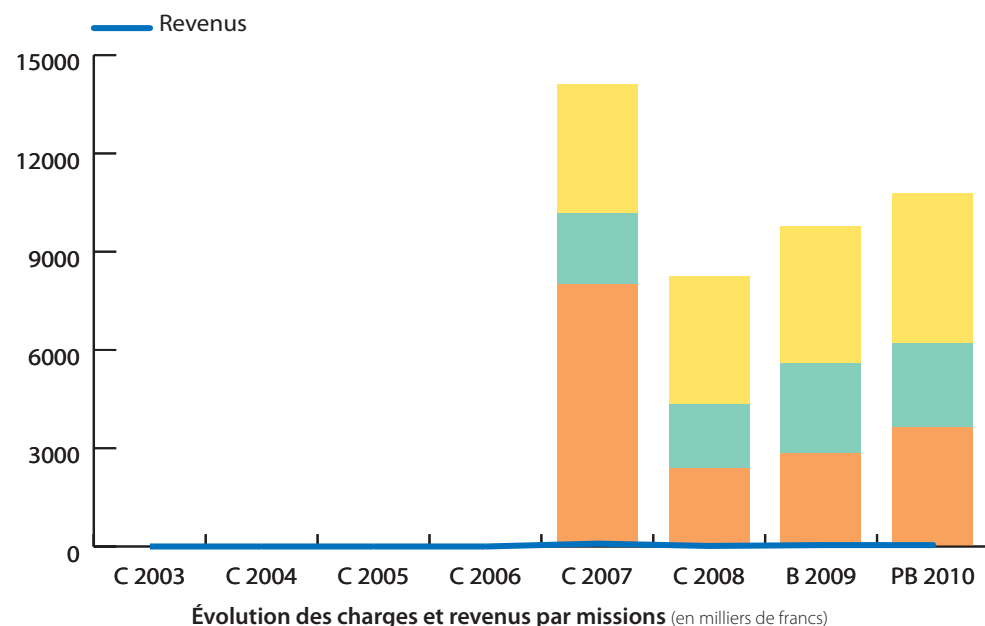
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les charges du projet de budget 2010 sont en hausse par rapport au budget 2009 et aux comptes 2008. Cette augmentation s'explique par des écarts importants pour certains postes tels que les charges du personnel, l'achat de biens, services et marchandises, ainsi que les amortissements.

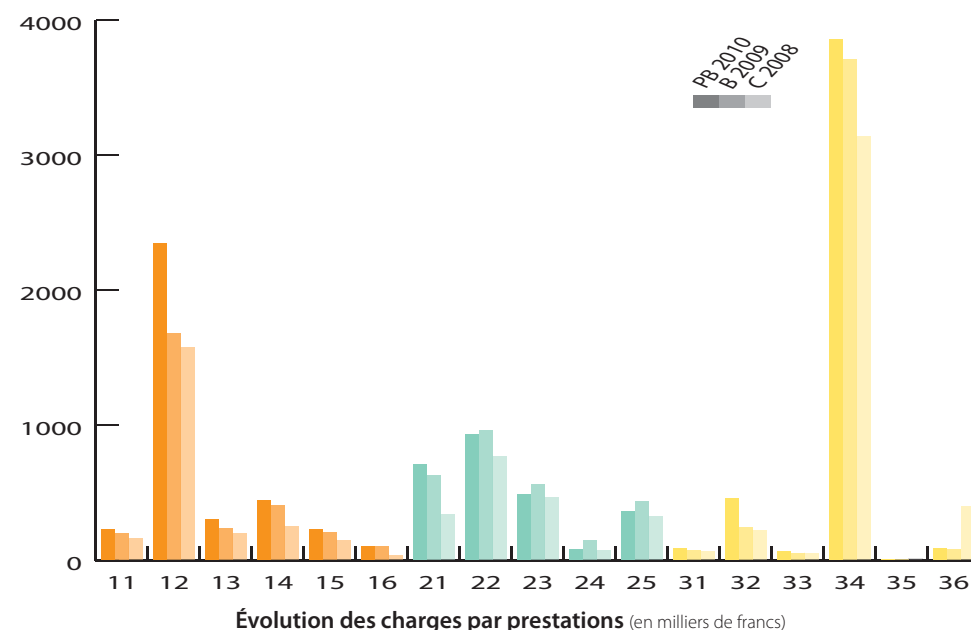
¹² Les charges de cette prestation sont en hausse au projet de budget 2010. Cette hausse s'explique par la comptabilisation, d'amortissements liés à des crédits d'aménagement.

¹⁴ Les charges de cette prestation sont plus hautes au projet de budget 2010 par rapport au budget 2009. Cette hausse s'explique par une répartition de personnel plus importante sur cette prestation pour l'exercice 2010.



³⁴ Cette prestation est en nette hausse au projet de budget 2010 et au budget 2009 par rapport aux comptes 2008. Cette hausse s'explique par l'augmentation des dépenses d'énergie (200 milliers de francs) et des dépenses pour l'entretien de l'éclairage public (100 milliers de francs).

³⁶ Cette prestation est plus haute aux comptes 2008 par rapport au budget 2009 et au projet de budget 2010. La manifestation « Les yeux de la nuit » est supprimée dès 2009.



GÉNIE CIVIL

Génie civil

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Études	11 Chaussées, trottoirs, espaces publics	Aussi bien pour la thématique de la maintenance que pour des nouveaux aménagements, il est nécessaire de planifier, d'organiser, de coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, communes etc.). Procéder aux inspections in situ, aux estimations des coûts de réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		12 Ouvrages d'art	Planifier, organiser, coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, DCTI, communes, etc.) afin d'assurer la modification, la maintenance voire la reconstruction d'ouvrages en fonction de l'évolution des normes et/ou lié à de nouveaux aménagements. Procéder aux estimations du coût des réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		13 Assainissement	Établir la planification d'inspection et d'entretien (curage), de réfection, de reconstruction des collecteurs, aussi bien en réseau unitaire que séparatif, en coordination avec le DomEau, DCTI et communes avoisinantes. Procéder aux estimations des coûts de réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		14 Marquages	Lors de la réorganisation des voies de circulation, comprenant entre autre les voies cyclables, TPG, passages piétons etc., demandée par l'OCM, procéder aux estimations des coûts de réalisations et requérir les moyens financiers auprès du CM.
		15 Monuments	Planifier, organiser, coordonner leur nettoyage, entretien et restauration. Solliciter l'Unité conservation du patrimoine (UCP) lors de la pose d'un nouveau monument.
		16 Fontaines	Le positionnement de nouvelles fontaines ou la restauration d'existantes nécessitent une collaboration avec le SAM, l'UCP et/ou les privés et éventuellement, de requérir des moyens financiers auprès du CM.
		17 Barrières	Planifier, organiser, coordonner les études liées à la maintenance des barrières situées sur l'ensemble de la commune. Lors de l'élaboration de nouveaux projets de barrières, en collaboration avec le SAM et l'UCP, il faut procéder aux estimations des coûts des réalisations et éventuellement, requérir les moyens financiers auprès du CM.
2	Réalizations	21 Chaussées, trottoirs, espaces publics	Procéder aux travaux de maintenance, et/ou de construction, de nouveaux aménagements du domaine public, avec les moyens internes ou externes (mandataires, entreprises privées). Contrôle des mandataires et entreprises chargés de l'exécution desdits travaux. Les grands chantiers, avec de nouveaux aménagements, sont coordonnés, en collaboration avec le SAM (éclairage public), OCM, SIS, SIG, DCTI et autres communes. Procéder, d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		22 Ouvrages d'art	Mettre en œuvre des moyens internes et/ou par mandataires pour l'exécution de travaux permettant la maintenance courante des ouvrages et de répondre aux nouvelles normes. Ces travaux s'exécutent, si nécessaire, en collaboration avec le SAM (éclairage public), OCM, SIS, SIG, communes, etc. Contrôler les mandataires et entreprises chargés de l'exécution desdits travaux. Procéder, d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		23 Assainissement	Travaux de nettoyage des collecteurs par curage et aspiration. Construction et/ou reconstruction des collecteurs selon le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour l'exécution des travaux. Contrôler les mandataires et entreprises chargés de la mise en œuvre des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		24 Marquages	Mise en œuvre des moyens internes et/ou externes pour procéder aux travaux de maintenance et/ou tous nouveaux marquages dont la Ville de Genève a la responsabilité. Veiller au respect des normes en la matière, coordonner, contrôler les mandataires et les entreprises chargés de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et à la communication.
		25 Monuments	Garantir un état de propreté permanent, (nettoyage des éventuels tags, graffitis) des 220 monuments y compris leurs restaurations. Mise en œuvre des moyens à mettre lors de la mise en place de nouvelles statues et œuvres d'arts sur le domaine public. Contrôler la bonne exécution des travaux.
		26 Fontaines	Garantir un état de fonctionnement mécanique, hydraulique, électrique permanent lors de la bonne saison des 331 fontaines. Exécuter l'hivernage (dès octobre) et la mise eaux (dès mars) de ces dernières. Mise en œuvre des moyens internes ou par mandataires, pour procéder à la restauration ou à la mise en place d'un nouveau point d'eau, en collaboration avec le SAM (éclairage public), l'UCP, etc. Contrôler les mandataires et les entreprises chargés du suivi et de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		27 Barrières	Assurer la maintenance des barrières (35 km) afin d'en garantir la sécurité et l'esthétique. Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour procéder à la restauration ou à la réalisation de nouvelles poses de barrières. Contrôler les mandataires et les entreprises chargés de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et à la communication.
3	Système d'information du territoire	31 Établissement et maintenance du système	Mise à jour permanente du système d'information du réseau d'assainissement. Établir et contrôler les éléments de nivellements et d'alignements du domaine public.

Génie civil

Priorités et perspectives

Les objectifs principaux sont :

- la participation aux groupes d'études pluridisciplinaires chargés d'élaborer des projets importants d'aménagement de l'espace public, ainsi que les études techniques permettant la réalisation des travaux ;
- l'élaboration de demandes de crédits d'études et de travaux d'aménagements et d'entretien ;
- la direction et la réalisation de chantiers de génie civil répondants aux obligations légales d'entretien et de mise en conformité (réseaux d'assainissement, voies arrêts TPG, ouvrages d'art etc.), aux demandes de modération de trafic (zones 30, etc.) aux mesures d'accompagnements (construction de lignes de trams, de bus) aux demandes des citoyens (aménagements, sécurisations) ;
- la poursuite d'aménagements permettant d'apporter une sécurisation et un confort optimal aux déplacements des personnes à mobilité réduite ;
- les études historiques et techniques des sites pollués, ainsi que la mise en œuvre de leurs assainissements ;
- la maintenance du domaine public et assimilé (comprenant chaussées, trottoirs, cheminements piétonniers, collecteurs et l'ensemble du mobilier urbain) ainsi que l'ensemble du patrimoine monuments et fontaines ;
- établissement d'un bilan de fonctionnement concernant la nouvelle orientation organisationnelle des entités du service ;
- l'encadrement et la formation de stagiaires et/ou d'apprenant(e)s.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Optimisation de l'effectif des ressources humaines des équipes de maintenance et mise en application des tâches respectives.	Toutes	Niveau d'efficacité d'intervention des équipes de maintenance sur le domaine public.	100% d'efficacité.
Finalisation des analyses du niveau et besoins sécuritaires du personnel pour chacune de leurs activités et application des directives prescrites.	Toutes	Nombres d'accidents professionnels.	Zéro accident.
Grands chantiers (TCOB, Plaine de Plainpalais, Carré Vert).	11, 12 et 13	État d'avancement des travaux.	Respect des plannings, des enveloppes financières, des normes environnementales. Assurer l'information et la communication.
Élaborer et présenter à la délibération du CM tous les crédits d'investissements inscrits au 5 ^{ème} PFI.	11 à 27	Nombre de crédits d'investissements déposés.	Dépense de la totalité des crédits d'investissements programmés.

Génie civil

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Études	2'525.1	7.4	-	-	3'373.0	9.4	-	-	2'615.5	8.0	-	-
11 Chaussées, trottoirs, espaces publics	255.4	0.7	-	-	1'167.3	3.2	-	-	400.7	1.2	-	-
12 Ouvrages d'art	149.8	0.4	-	-	143.3	0.4	-	-	122.5	0.4	-	-
13 Assainissement	2'095.6	6.1	-	-	2'037.9	5.7	-	-	2'076.8	6.4	-	-
14 Marquages	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15 Monuments	12.2	0.0	-	-	12.2	0.0	-	-	7.7	0.0	-	-
16 Fontaines	12.2	0.0	-	-	12.2	0.0	-	-	7.7	0.0	-	-
17 Barrières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 Réalisations	31'606.0	92.3	1'277.0	100.0	32'588.6	90.4	1'277.0	100.0	29'704.0	91.3	1'037.8	100.0
21 Chaussées, trottoirs, espaces publics	15'375.2	44.9	797.0	62.4	16'344.2	45.3	797.0	62.4	15'893.2	48.9	585.9	56.5
22 Ouvrages d'art	3'572.9	10.4	-	-	3'586.6	9.9	-	-	2'710.3	8.3	0.0	0.0
23 Assainissement	7'608.0	22.2	240.0	18.8	7'339.0	20.4	240.0	18.8	6'701.9	20.6	263.9	25.4
24 Marquages	1'834.9	5.4	-	-	2'467.7	6.8	-	-	1'986.8	6.1	0.0	0.0
25 Monuments	1'721.9	5.0	-	-	1'240.2	3.4	-	-	1'076.2	3.3	0.0	0.0
26 Fontaines	1'429.0	4.2	240.0	18.8	1'546.7	4.3	240.0	18.8	1'281.2	3.9	188.0	18.1
27 Barrières	64.0	0.2	-	-	64.2	0.2	-	-	54.4	0.2	0.0	0.0
3 Système d'information du territoire	93.7	0.3	-	-	89.9	0.2	-	-	212.0	0.7	-	-
31 Établissement et maintenance du système	93.7	0.3	-	-	89.9	0.2	-	-	212.0	0.7	-	-
Total comptabilité analytique	34'224.7	100.0	1'277.0	100.0	36'051.4	100.0	1'277.0	100.0	32'531.5	100.0	1'037.8	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		191.3		191.3	
Charges et revenus non incorporables	1'577.1		-		1'173.5		-		954.7		-	
Total comptabilité générale	35'801.8		1'277.0		37'224.9		1'277.0		33'677.5		1'229.0	

Génie civil

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	1'050.0	35.4	778.0	270.2	391.5	2'525.1	-	-
11	211.1	8.3	-	-	36.0	255.4	-	-
12	105.5	2.5	17.6	6.1	18.0	149.8	-	-
13	716.5	24.6	760.4	264.1	330.0	2'095.6	-	-
14	-	-	-	-	-	-	-	-
15	8.4	-	-	-	3.8	12.2	-	-
16	8.4	-	-	-	3.8	12.2	-	-
17	-	-	-	-	-	-	-	-
2	8'142.3	5'464.3	12'038.9	4'240.4	1'720.0	31'606.0	1'277.0	1'277.0
21	2'971.3	2'170.0	7'306.0	2'543.8	384.2	15'375.2	797.0	797.0
22	211.1	744.5	1'920.4	667.1	29.9	3'572.9	-	-
23	2'460.2	832.2	2'656.5	960.6	698.5	7'608.0	240.0	240.0
24	1'301.5	300.0	51.0	17.7	164.6	1'834.9	-	-
25	709.2	744.4	-	6.3	262.1	1'721.9	-	-
26	464.1	643.4	105.0	45.0	171.5	1'429.0	240.0	240.0
27	25.0	29.8	-	-	9.2	64.0	-	-
3	-	-	-	-	93.7	93.7	-	-
31	-	-	-	-	93.7	93.7	-	-
	9'192.3	5'499.7	12'816.9	4'510.7	2'205.2	34'224.7	1'277.0	1'277.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	1'577.1	-	-	1'577.1	-	-
	9'192.3	5'499.7	14'394.0	4'510.7	2'205.2	35'801.8	1'277.0	1'277.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

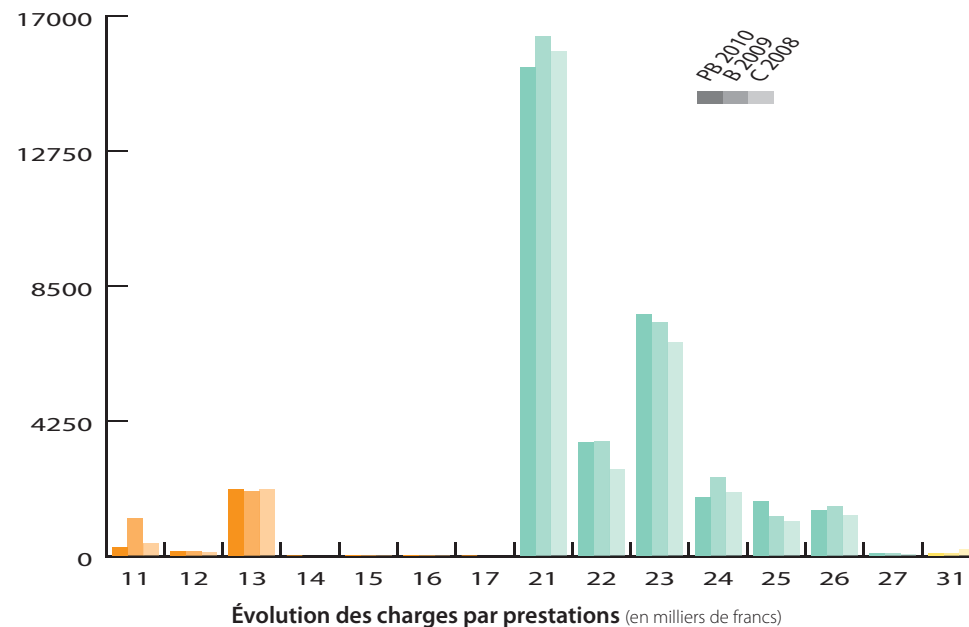
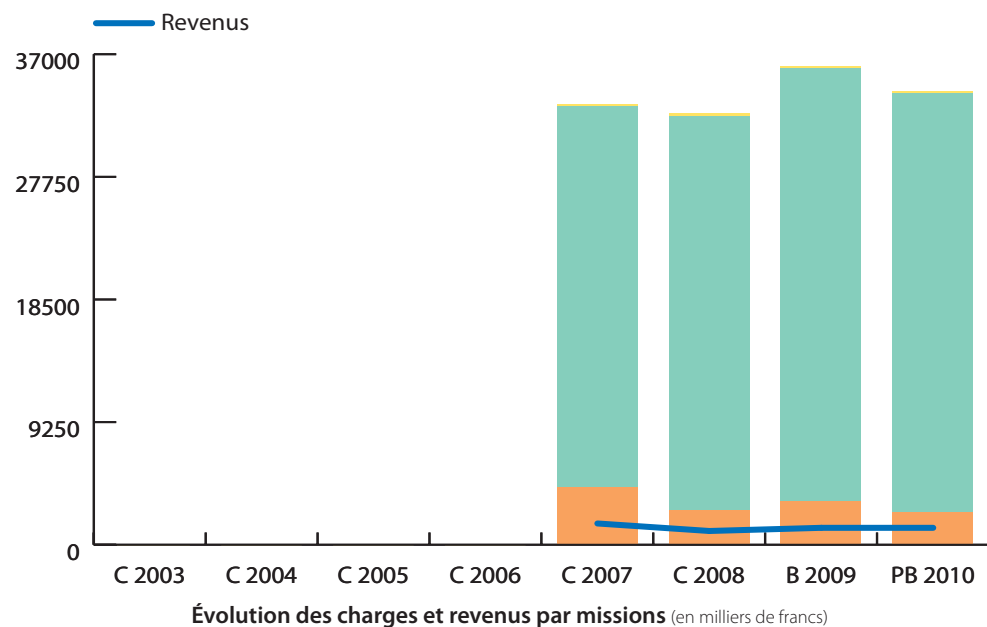
Génie civil

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

À la lecture détaillée dudit tableau, les écarts des montants apparaissant sous le budget 2009 et projet de budget 2010 sont dus exclusivement aux coûts des amortissements et des intérêts intercalaires liés aux dépenses affectés aux demandes de crédits.

Quant aux frais rattachés aux personnels, services et marchandises, ces derniers sont stables.



CULTURE

Le Domaine art et culture

Dans le domaine du cinéma, les travaux en vue de la création d'une Fondation romande pour le cinéma seront intensifiés. Les missions du Centre d'animation cinématographique seront évaluées dans le cadre du renouvellement de la Direction et de la convention de subventionnement.

L'identité du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) sera confortée dans les espaces du Bâtiment d'art contemporain, en particulier par l'installation d'une médiathèque largement ouverte au public. Ce service municipal assurera également la gestion de la mise à disposition des locaux d'exposition communs dans le bâtiment.

Le département accompagnera la dernière étape de rénovation du Théâtre de l'Orangerie, dont l'ouverture est prévue en été 2010. Il suivra attentivement la mise en place d'une fondation destinée à clarifier le statut et le fonctionnement du Festival de la Bâtie.

Le projet «2012 Rousseau pour tous» est actuellement en phase de développement. Des démarches seront entreprises dans le but de créer un fonds commun, sous l'égide du Comité régional franco-genevois (CRFG), afin de permettre le financement de projets transfrontaliers à l'occasion de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Rousseau.

Des initiatives seront prises dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois en vue de construire la région culturelle. Dans cette perspective, le département participera à un projet transfrontalier innovant entre Genève et Annecy et soutenu par la Communauté européenne. De nouvelles coopérations avec Saint-Julien et Ferney-Voltaire seront également explorées.

Afin d'élargir les mesures d'accès à la culture pour les personnes atteintes de handicaps, une enquête sera réalisée auprès des associations concernées pour connaître leurs attentes et leurs besoins. L'accent sera également mis sur la collaboration avec les partenaires sociaux.

Le Domaine des musées

Les deux grands chantiers ouverts aux Conservatoire et jardin botaniques et au Muséum d'histoire naturelle - extension de l'herbier et création d'un espace d'accueil dans le cadre du projet BOT V pour le premier; réfection de l'enveloppe et des plafonds pour le second - impliqueront le développement d'une stratégie visant à maintenir ouverts les espaces publics afin que ces institutions puissent continuer à offrir des prestations de qualité à la population.

Le 100^{ème} anniversaire du Musée d'art et d'histoire de la rue Charles-Galland sera marqué par une série d'événements forts évoquant l'histoire de cette institution mais aussi ses perspectives d'avenir au travers de l'élaboration d'un projet scientifique et culturel pour un nouveau musée pluridisciplinaire.

Le crédit de construction pour l'agrandissement du Musée d'ethnographie (MEG) devrait être voté en cours d'année. Cette échéance impliquera le déménagement des activités du musée et la mise en œuvre de solutions alternatives pour assurer la transition vers le nouveau musée.

Le Domaine des bibliothèques

La Bibliothèque de Genève entrera dans la phase finale de la rétroconversion de son catalogue, ce qui représente un enjeu capital du projet «Transition BGE». Durant l'année, une étude approfondie visant à regrouper les services du libre accès au rez-de-chaussée sera réalisée afin de rationaliser l'utilisation des espaces disponibles et d'améliorer les prestations à la population.

Les Bibliothèques municipales continueront à adapter et à renforcer leur éventail de prestations de manière à permettre l'accès à tout type de documents contemporains. La constante recherche de l'amélioration des conditions d'accueil des usagers et usagères restera également un enjeu prioritaire. L'offre en matière de formation à la recherche documentaire par le biais des nouvelles technologies sera développée.

Gestion

L'introduction de plusieurs protocoles donnera lieu aux premières analyses et évaluations. Cette démarche concernera le contrôle des subventions, la gestion des absences non planifiées et la « Passerelle d'observation des publics » qui réunit des données permettant d'identifier les raisons et les obstacles qui poussent certaines personnes à ignorer, voire à renoncer, aux prestations culturelles offertes par la collectivité.

L'objectif sera également de renforcer la coordination entre les différents services du Domaine art et culture afin de garantir les meilleures prestations possibles aux artistes et aux publics.

À la suite de l'audit commandé sur le fonctionnement et l'organisation des Musées d'art et d'histoire, le département procédera à la mise en œuvre d'un plan de restructuration de l'institution dont la direction sera également renouvelée. Les relations entre les musées municipaux et l'Université de Genève feront l'objet d'un nouveau protocole d'accord.

L'intégration du Musée d'histoire des sciences (MHS) au sein du Muséum d'histoire naturelle sera réalisée dans le cadre d'un projet de création d'un véritable pôle de recherche dans le domaine de l'histoire des sciences. L'étude concernant la faisabilité du transfert du MHS dans le bâtiment occupé précédemment par le Musée de l'horlogerie sera finalisée.

DIRECTION DE LA CULTURE

Direction de la culture

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42 Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction de la culture

Priorités et perspectives

Les priorités de la Direction du département pour 2010 sont les suivantes :

En collaboration avec le SAAC, le SAT et le Contrôle financier, la Direction recherchera des solutions pour améliorer la gestion du flux des subventions dans l'ensemble du département. De même, le contrôle des comptes des subventionnés sera amélioré.

La Direction coordonnera et participera activement à la restructuration des Musées d'art et d'histoire.

En collaboration avec les services concernés, la Direction poursuivra l'étude concernant la possibilité de transférer le Musée d'histoire des sciences à la route de Malagnou dans le bâtiment occupé précédemment par le Musée de l'horlogerie.

La « Passerelle d'observation des publics » (POP), mise en place en 2009, développera progressivement des moyens de recensement et d'analyse de données relatives aux publics et non-publics de la culture.

La Direction suivra l'implémentation du protocole de gestion des absences non planifiées et analysera les premiers résultats.

La Direction coordonnera la mise en place et le suivi de la dernière phase de la rétroconversion des catalogues de la Bibliothèque de Genève et de toutes les bibliothèques scientifiques du département.

La Direction pilotera la rédaction et la signature d'un document cadre couvrant toutes les relations entre les musées municipaux et l'Université de Genève.

La Direction continuera à superviser l'organisation de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Rousseau.

La Direction suivra les importants chantiers de rénovation/agrandissement en cours ainsi que ceux qui devraient démarrer en 2010, en particulier le Muséum d'histoire naturelle, les Conservatoire et jardin botaniques, le Musée d'ethnographie et l'Alhambra. La Direction œuvrera à faire avancer les projets de rénovation et de construction concernant les infrastructures culturelles (Bibliothèque de Genève, Nouvelle Comédie, Musée d'art et d'histoire, dépôt patrimonial, Bâtiment d'art contemporain, etc.).

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Améliorer la gestion et le contrôle des subventions.	24 et 31	Mesures mises en œuvre.	Une nouvelle procédure est adoptée par tous les services gérant des subventions.
Restructurer les Musées d'art et d'histoire.	21 et 31	Mesures mises en œuvre.	Un projet scientifique et culturel et un programme muséographique sont rédigés. Un document d'orientation sur le positionnement et les missions des musées municipaux est validé. Une étude sur l'avenir des filiales du MAH est réalisée. Un nouvel organigramme est mis en place.
Appliquer le protocole de gestion des absences non planifiées.	41	Évolution du nombre de jours d'absences non planifiées et du nombre de cas.	Baisse du nombre de jours d'absences non planifiées de courte durée (inférieures à 30 jours) et du nombre de cas.
Poursuivre la rétroconversion des catalogues des bibliothèques scientifiques du département.	21 et 31	Taux d'informatisation des catalogues.	20% des catalogues des bibliothèques scientifiques du département sont informatisés.
Développer les relations entre les musées et l'Université de Genève par l'élaboration d'un document cadre.	21, 31 et 43	État de réalisation du document cadre.	Le document cadre est signé.

Direction de la culture

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil aux Autorités politiques		434.8	12.7	-	-	404.2	10.8	-	-	485.0	15.6	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s		434.8	12.7	-	-	404.2	10.8	-	-	485.0	15.6	-	-
2 Développement des priorités stratégiques		1'100.7	32.1	-	-	1'152.5	30.7	-	-	880.5	28.4	-	-
21 Mise en œuvre de la politique départementale		182.0	5.3	-	-	180.6	4.8	-	-	252.5	8.1	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière		154.7	4.5	-	-	153.5	4.1	-	-	129.9	4.2	-	-
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines		625.0	18.2	-	-	648.2	17.3	-	-	109.9	3.5	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions		139.1	4.1	-	-	170.2	4.5	-	-	388.2	12.5	-	-
3 Direction et coordination		994.8	29.0	-	-	1'088.4	29.0	-	-	832.3	26.8	-	-
31 Direction et coordination départementale		935.5	27.3	-	-	1'028.4	27.4	-	-	767.9	24.8	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale		38.9	1.1	-	-	39.3	1.0	-	-	41.6	1.3	-	-
33 Assistance juridique		20.5	0.6	-	-	20.7	0.6	-	-	22.7	0.7	-	-
4 Relations externes		898.3	26.2	75.0	100.0	1'109.8	29.6	75.0	100.0	903.4	29.1	3.0	100.0
41 Information publique et communication		251.1	7.3	-	-	215.4	5.7	-	-	181.1	5.8	-	-
42 Représentation		245.8	7.2	75.0	100.0	469.7	12.5	75.0	100.0	318.5	10.3	3.0	100.0
43 Coordination externe		401.4	11.7	-	-	424.7	11.3	-	-	403.8	13.0	-	-
Total comptabilité analytique		3'428.7	100.0	75.0	100.0	3'754.9	100.0	75.0	100.0	3'101.1	100.0	3.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		32.0		32.0	
Subventions en francs		595.0		-		595.0		-		581.1		-	
Subventions en nature		-		-		-		-		217.9		-	
Total comptabilité générale		4'023.7		75.0		4'349.9		75.0		3'714.2		35.0	

Direction de la culture

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables		
	30	31	35	36	39	Support	Total	42	43	Total
1	201.7	2.8	-	-	-	230.4	434.8	-	-	-
11	201.7	2.8	-	-	-	230.4	434.8	-	-	-
2	411.1	459.2	-	-	-	230.4	1'100.7	-	-	-
21	155.1	2.1	-	-	-	24.7	182.0	-	-	-
22	131.8	1.8	-	-	-	21.0	154.7	-	-	-
23	85.3	454.7	-	-	-	84.9	625.0	-	-	-
24	38.8	0.5	-	-	-	99.8	139.1	-	-	-
3	387.8	376.6	-	-	-	230.4	994.8	-	-	-
31	342.8	376.0	-	-	-	216.7	935.5	-	-	-
32	29.5	0.4	-	-	-	9.0	38.9	-	-	-
33	15.5	0.2	-	-	-	4.7	20.5	-	-	-
4	496.4	117.5	40.0	-	14.0	230.4	898.3	60.0	15.0	75.0
41	178.4	2.4	-	-	-	70.3	251.1	-	-	-
42	116.3	67.7	-	-	14.0	47.8	245.8	60.0	15.0	75.0
43	201.7	47.4	40.0	-	-	112.4	401.4	-	-	-
	1'496.9	956.0	40.0	-	14.0	921.7	3'428.7	60.0	15.0	75.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	595.0	-	-	595.0	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1'496.9	956.0	40.0	595.0	14.0	921.7	4'023.7	60.0	15.0	75.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction de la culture

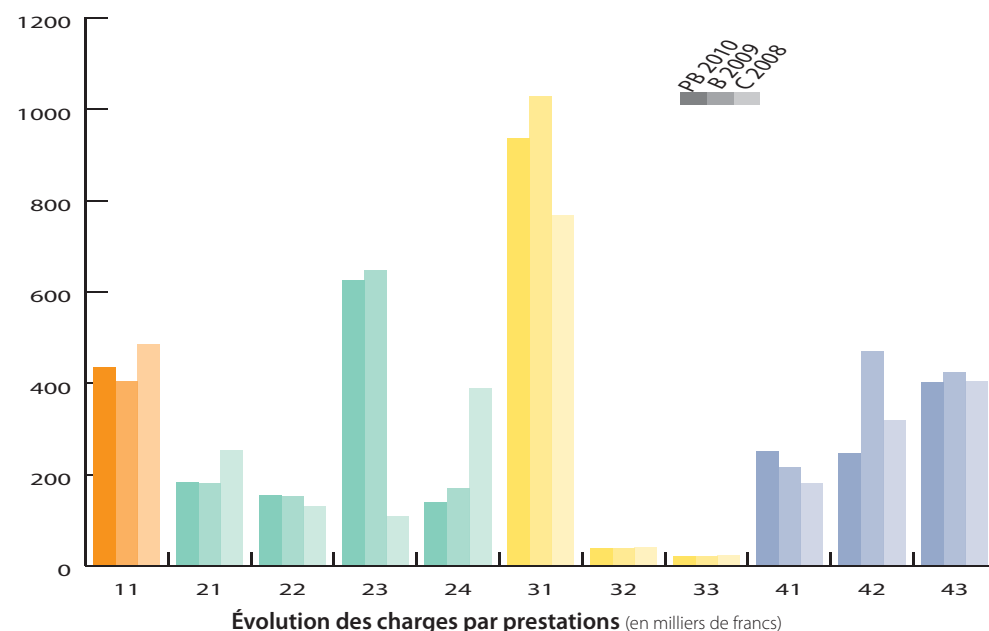
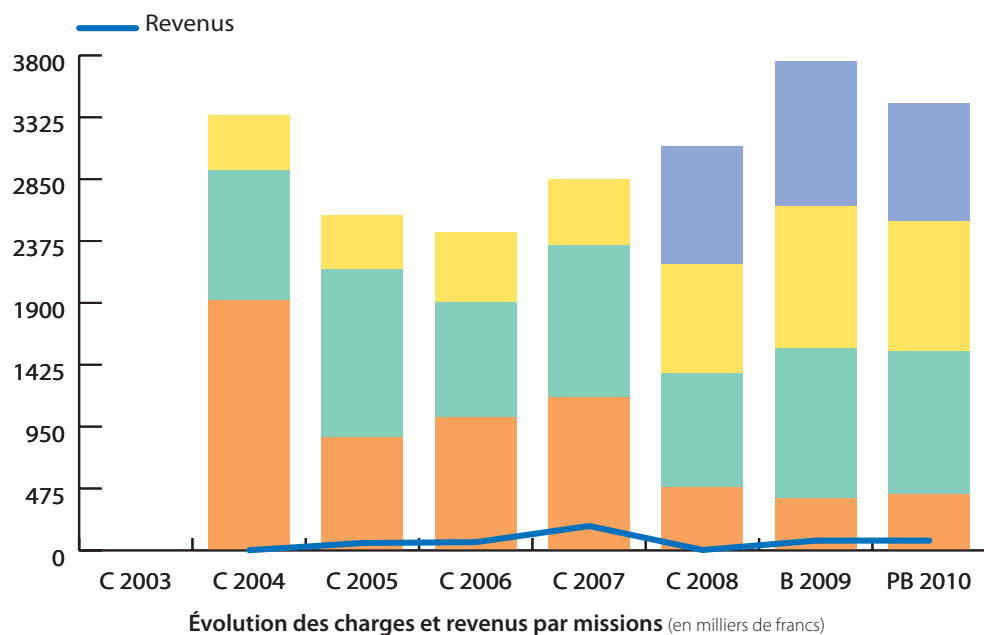
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- ²³ L'écart entre les comptes 2008 et le budget 2009 de la prestation «Mise en œuvre de la politique des ressources humaines» correspond au montant alloué aux frais administratifs et de suivi (Attraction/Démarche) du scénario de remplacement des emplois temporaires cantonaux (ETC) par des emplois de solidarité (extrait du CA Réf. n° 38 du 1 octobre 2008).

- ⁴² L'écart entre le budget 2009 et le projet budget 2010 de la prestation «Représentation» correspond au transfert des imputations internes relatives à la manifestation «La Ville est à vous» au Service aux acteurs et artistes culturels (SAAC), service en charges de l'organisation de la manifestation.

Les subventions relatives à des prestations en nature n'apparaissent qu'aux comptes 2008, car elles concernent les chômeurs mis à disposition par l'Association du Patrimoine Industriel (API) et ne sont pas budgétées.



**SERVICE ADMINISTRATIF
ET TECHNIQUE**

Service administratif et technique

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Administration du Domaine art et culture (hors FMAC)	11	Administration générale	Secrétariat, suivi des processus administratifs, gestion des ressources humaines, accueil et sécurité.
		12	Finances	Comptabilité du domaine art et culture, gestion financière et contrôle des subventionnés.
		13	Infrastructures	Suivi et gestion des bâtiments administratifs. Coordination, planification, aménagement et gestion de la sécurité des infrastructures.
		14	Logistique	Support en matière de technologie informatique de télécommunication et logistique.
2	Section scènes culturelles	21	Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles	Suivi, coordination et gestion des salles de spectacles.
		22	Administration des spectacles	Administration du personnel d'accueil du public et du personnel de billetterie.
		23	Technique de scènes	Réalisation scénique son, lumière et plateau. Coordination logistique.
3	Ateliers de décors de théâtre	31	Décors	Administration, conception et construction des décors de théâtre.

Service administratif et technique

Priorités et perspectives

Le Service administratif et technique (SAT) a pour objectif premier de renforcer son rôle d'appui, tant au niveau administratif qu'au niveau technique, à l'ensemble du Domaine art et culture, ainsi qu'à la Direction du département, lors de mise sur pied d'événements, spectacles et manifestations spécifiques.

Dans cette perspective et par soucis d'améliorer encore davantage la qualité de ses prestations, le SAT privilégiera la collaboration et l'échange au sein du Domaine art et culture pour que les objectifs et les orientations définis par la Direction et les services du Domaine art et culture soient relayés clairement à la section des scènes culturelles et aux Ateliers de décors de théâtre.

Le nombre de spectacles par salle et de prestations sur le terrain sera adapté en fonction des moyens du SAT en ressources humaines et financières. Ce fonctionnement permettra de réguler et gérer de manière significative et optimale les heures et les vacances du personnel.

Le SAT veillera au bon déroulement de l'achèvement du chantier de rénovation du Théâtre de l'Orangerie et s'assurera du bon fonctionnement du matériel technique installé.

En prévision des travaux de rénovation de l'Alhambra, le SAT recherchera un lieu de remplacement susceptible d'accueillir le point de vente billetterie, car celui-ci disparaîtra de l'Alhambra dès le début des travaux. Le but étant de maintenir un point de vente au centre-ville.

Dans le but d'étendre la visibilité des Ateliers de décors de théâtre, le SAT intégrera sur le site Internet de la Ville de Genève les prestations fournies par ceux-ci, afin d'offrir la possibilité aux théâtres subventionnés de faire leurs demandes par Internet.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Privilégier la collaboration et l'échange au sein du Domaine art et culture.	11	Nombre de réunions de coordination avec le SPC et le SAAC.	3 réunions.
Organiser des exercices d'évacuation dans les salles de spectacle.	13	Nombre d'exercices réalisés.	2 exercices.
Développer la vente des billets de spectacle par Internet.	22	Nombre de billets vendus par Internet pour les spectacles Ville de Genève.	50 billets par mois en moyenne.

Service administratif et technique

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Art et culture administration du domaine art et culture (hors FMAC)	2'240.7	15.8	-	-	2'354.8	16.1	5.3	0.2	2'163.9	14.7	0.7	0.0
11 Administration générale	631.0	4.4	-	-	711.0	4.9	1.6	0.0	533.8	3.6	-	-
12 Finances	461.2	3.2	-	-	469.4	3.2	1.1	0.0	419.8	2.8	0.7	0.0
13 Infrastructures	764.2	5.4	-	-	740.1	5.1	1.7	0.1	792.5	5.4	-	-
14 Logistique	384.3	2.7	-	-	434.3	3.0	1.0	0.0	418.0	2.8	-	-
2 Scènes culturelles	10'591.6	74.6	3'019.3	93.5	10'844.4	74.3	3'011.4	93.3	11'168.2	75.8	2'925.5	93.8
21 Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles	5'749.8	40.5	3'019.3	93.5	6'343.8	43.5	3'011.4	93.3	6'199.5	42.1	2'914.9	93.5
22 Administration des spectacles	2'420.5	17.0	-	-	2'199.4	15.1	-	-	2'525.6	17.1	10.6	0.3
23 Technique de scènes	2'421.2	17.0	-	-	2'301.2	15.8	-	-	2'443.1	16.6	-	-
3 Ateliers de décors de théâtre	1'368.6	9.6	211.3	6.5	1'386.8	9.5	211.3	6.5	1'404.5	9.5	192.9	6.2
31 Décors	1'368.6	9.6	211.3	6.5	1'386.8	9.5	211.3	6.5	1'404.5	9.5	192.9	6.2
Total comptabilité analytique	14'200.9	100.0	3'230.6	100.0	14'586.0	100.0	3'228.0	100.0	14'736.6	100.0	3'119.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	193.9		193.9		194.9		194.9		190.4		190.4	
Subventions en nature	397.5		-		385.6		-		422.2		-	
Total comptabilité générale	14'792.3		3'424.5		15'166.5		3'422.9		15'349.2		3'309.5	

Service administratif et technique

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	49	Total
1	1'229.2	205.8	58.7	-	13.5	733.5	2'240.7	-	-	-	-
11	420.6	3.3	-	-	-	207.1	631.0	-	-	-	-
12	263.4	46.4	-	-	-	151.4	461.2	-	-	-	-
13	316.6	126.5	58.7	-	13.5	248.9	764.2	-	-	-	-
14	228.7	29.5	-	-	-	126.1	384.3	-	-	-	-
2	5'036.6	985.5	1'519.5	-	808.8	2'241.2	10'591.6	2'611.7	397.6	10.0	3'019.3
21	2'216.3	442.9	1'519.5	-	807.5	763.6	5'749.8	2'611.7	397.6	10.0	3'019.3
22	1'641.2	40.6	-	-	-	738.7	2'420.5	-	-	-	-
23	1'179.1	502.0	-	-	1.3	738.9	2'421.2	-	-	-	-
3	711.5	275.7	-	-	-	381.4	1'368.6	36.3	175.0	-	211.3
31	711.5	275.7	-	-	-	381.4	1'368.6	36.3	175.0	-	211.3
	6'977.3	1'467.0	1'578.1	0.0	822.3	3'356.1	14'200.9	2'648.0	572.6	10.0	3'230.6
	191.0	2.9	-	-	-	-	193.9	-	193.9	-	193.9
	-	-	-	397.5	-	-	397.5	-	-	-	-
	7'168.3	1'467.0	1'578.1	397.5	822.3	3'359.0	14'792.3	2'648.0	766.5	10.0	3'424.5

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

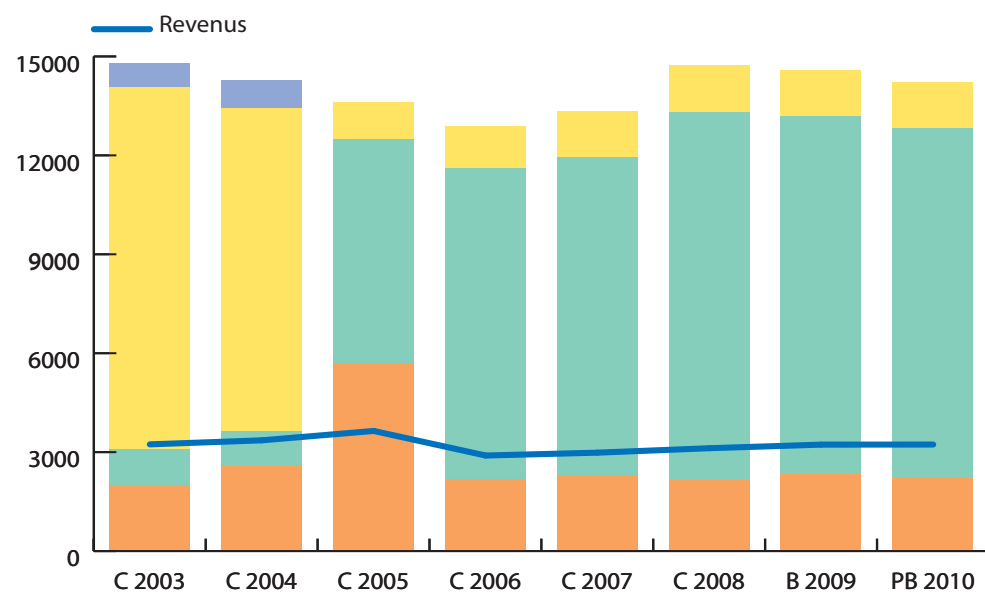
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Service administratif et technique

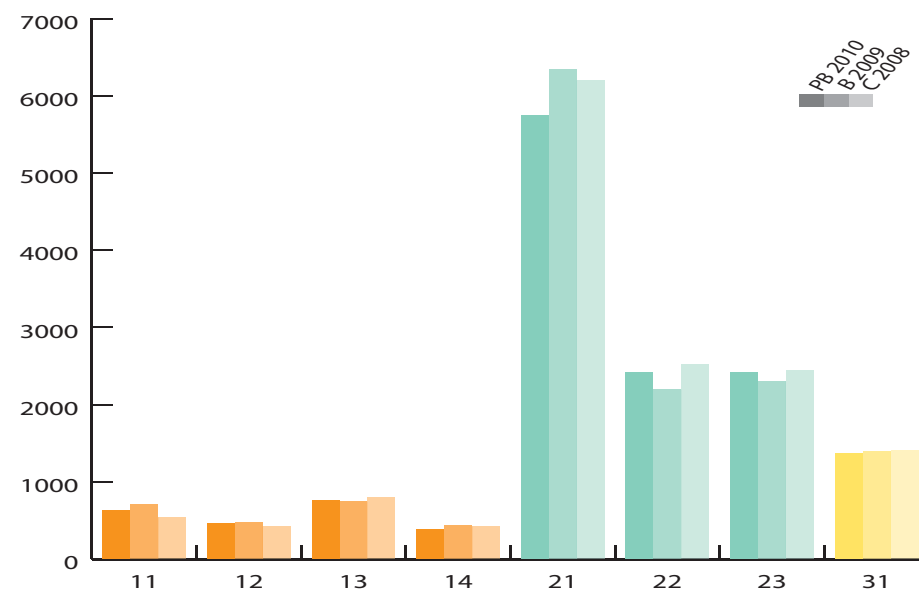
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

²¹ L'écart entre le budget 2009 et le projet de budget 2010 de la prestation « Gestion, entretien et sécurité des salles de Spectacles » correspond à la baisse des imputations internes, intérêts répartis.



Évolution des charges et revenus par missions (en milliers de francs)



Évolution des charges par prestations (en milliers de francs)

PROMOTION CULTURELLE

Promotion culturelle

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Missions de promotion	11	Communication institutionnelle	Genève ville de culture : Élaboration de la stratégie de communication et mise en œuvre. Réalisation et diffusion des différents supports papiers et multimédias, relations presse et plan médias. Agendas culturels, affichage et dépliants, lettre d'information, Vivre à Genève. Animation du site Internet du DC. Support et conseil aux sites Internet des bibliothèques et musées municipaux. Réalisation et diffusion de vidéos sur les activités culturelles municipales genevoises. Promotion et diffusion des supports de promotion papiers et multimédias et relations presse pour les musées gratuits et les prix et bourses. Participation au jury des prix et ateliers le cas échéant. Édition et diffusion de brochures et d'annuaires culturels thématiques regroupant des institutions culturelles municipales. Gestion des espaces d'affichage SGA et colonnes Morris. Assistance multimédia, réalisation de supports multimédias et prêt de matériel pour d'autres services de la Ville de Genève ou des subventionnés.
		12	Grandes manifestations	Élaboration et mise en œuvre des stratégies de communication. Réalisation et diffusion des supports papiers et multimédias et relations presse pour les manifestations du DC : Fête de la Musique, Fureur de lire, Poésie en Ville, Manifestation d'art contemporain, 2012 Rousseau pour tous, Prix de la Ville de Genève. Réalisation des sites Internet de la Nuit de la science et de la Ville est à vous.
		13	Art musical & scènes culturelles	Élaboration et mise en œuvre des stratégies de communication. Réalisation et diffusion des supports papiers et multimédias et relations presse pour les Concerts du dimanche, Musiques en été et Mai en fanfare ainsi que pour les scènes culturelles (Victoria Hall, Alhambra, Maison des arts du Grütli). Suivi des projets de signalétique des scènes culturelles.
2	Missions en faveur du public	21	Personnes âgées	Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets individuels à tarif réduit. Organisation de séances de cinéma en matinée. Achat et diffusion de lots de billets au grand théâtre et de cartes de répétitions OSR. Achat de représentations en matinée et billetterie.
		22	Populaires	Édition, promotion et diffusion du chéquier culture. Diffusion d'invitations aux spectacles à des organismes sociaux. Suivi des contacts avec les partenaires sociaux et culturels. Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts partenaires des mesures destinées aux personnes à bas revenus. Édition et diffusion du guide des sorties culturelles à bas prix.
		23	Jeunes	Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets jeunes et 20 ans 20 francs. Promotion et diffusion de la carte 20 ans 20 francs. Gestion du réseau des détenteurs et des partenaires. Animation du site Internet et autres plateformes multimédias 20 ans 20 francs. Réalisation et diffusion de la lettre d'information.
		24	Handicapés	Mise à disposition de services techniques et réalisation de supports d'information facilitant l'accès à la culture pour les personnes atteintes de handicap.

Promotion culturelle

Priorités et perspectives

Dans le cadre de la communication institutionnelle, une nouvelle identité iconographique sera produite concernant les différentes infrastructures comme les musées ou les salles de spectacle, ceci afin d'alimenter les nouveaux supports multimédias ou papiers.

Une nouvelle campagne de promotion pour le festival Poésie en Ville sera mise en œuvre. De plus, de nouvelles identités visuelles pour la Fête de la musique 2011 et Musiques en été festival seront créées.

Le réseau de détenteurs de la carte 20 ans / 20 francs sera étendu et la communication auprès de ces derniers sera améliorée. Une évaluation de leur profil sera dressée.

Un bilan de la diffusion d'invitations aux organismes sociaux sera établi et une amélioration sera apportée à la collaboration avec les partenaires sociaux pour le chéquier culture. Le chéquier culture sera évalué.

Une campagne de communication de produit culturel commercial et au moins deux campagnes de promotion pilotées par le SPC seront étudiées. Cette étude inclura une liste de diverses possibilités en termes de supports de communication encore non utilisés par le SPC. Ce travail donnera lieu à un rapport qui permettra de choisir de nouvelles stratégies de communication potentielles.

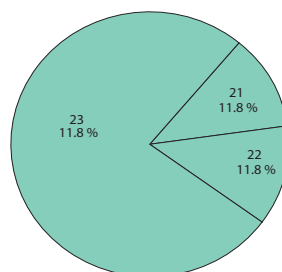
Afin d'élargir les mesures d'accès des publics à la culture pour des personnes atteintes de handicaps, une enquête des besoins auprès des associations concernées sera réalisée et une synthèse des possibilités techniques sera conçue en parallèle.

Une nouvelle brochure sur les bibliothèques municipales sera réalisée, ainsi qu'une nouvelle brochure sur les octrois de bourses.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Optimiser l'élaboration des stratégies de communication pour les projets promus par le SPC.	11	Nouvelles stratégies de communication choisies suite à l'étude réalisée par le SPC.	Choix de trois nouvelles options potentielles.
Assurer une meilleure information à un large public concernant la variété de l'offre des bibliothèques municipales.	11	Nombre d'exemplaires diffusés de la nouvelle brochure sur les bibliothèques.	Au moins 10'000 exemplaires diffusés.
Assurer une meilleure information aux artistes concernés par les aides à la création, avec la réalisation d'une nouvelle brochure et une diffusion plus ciblée de ce document.	11	Nombre de dossiers de demandes de bourses reçus par le département.	Augmentation de 10% par rapport à 2009.
Privilégier la collaboration et l'échange au sein du Domaine art et culture.	11, 12 et 13	Nombre de réunions de coordination avec le SAT et le SAAC.	3 réunions.
Élargir les mesures d'accès des publics à la culture pour des personnes atteintes de handicaps dans un souci d'intégration.	24	Mesures mises en œuvre suite à l'enquête réalisée auprès des associations concernées.	3 mesures mises en œuvre correspondant à différents types de handicaps.

Promotion culturelle

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Missions de promotion	2'029.4	78.8	1.0	0.8	1'952.8	77.3	1.0	0.8	1'680.7	77.1	10.2	6.3
11 Communication institutionnelle	1'443.1	56.0	0.7	0.6	1'367.2	54.1	0.7	0.6	1'221.7	56.1	0.2	0.1
12 Grandes manifestations	112.5	4.4	0.1	0.1	107.3	4.2	0.1	0.1	105.9	4.9	0.0	0.0
13 Art musical & scènes culturelles	473.9	18.4	0.2	0.2	478.4	18.9	0.2	0.2	353.1	16.2	10.0	6.2
2 Missions en faveur du public	546.5	21.2	125.0	99.2	574.5	22.7	122.0	99.2	498.0	22.9	152.8	93.7
21 Personnes âgées	353.6	13.7	80.0	63.5	379.4	15.0	90.0	73.2	342.2	15.7	85.8	52.6
22 Populaires	85.9	3.3	-	-	92.5	3.7	-	-	71.9	3.3	-	-
23 Jeunes	107.1	4.2	45.0	35.7	102.6	4.1	32.0	26.0	83.9	3.9	67.0	41.1
24 Handicapés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total comptabilité analytique	2'576.0	100.0	126.0	100.0	2'527.3	100.0	123.0	100.0	2'178.7	100.0	163.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		14.3		14.3	
Subventions en francs	838.0		170.0		838.0		170.0		788.7		170.0	
Total comptabilité générale	3'414.0		296.0		3'365.3		293.0		2'981.7		347.3	



Subventions 2010 par prestations

Promotion culturelle

Charges par chapitres comptables						Revenus par chapitres comptables		
	30	31	36	Support	Total	43	49	Total
1	596.6	972.0	-	460.8	2'029.4	1.0	-	1.0
11	422.2	585.8	-	435.1	1'443.1	0.7	-	0.7
12	94.2	11.9	-	6.4	112.5	0.1	-	0.1
13	80.1	374.4	-	19.4	473.9	0.2	-	0.2
2	103.1	376.5	-	66.9	546.5	100.0	25.0	125.0
21	25.2	312.5	-	15.8	353.6	80.0	-	80.0
22	22.4	44.1	-	19.4	85.9	-	-	-
23	55.5	19.9	-	31.7	107.1	20.0	25.0	45.0
24	-	-	-	-	-	-	-	-
	699.7	1'348.5	-	527.7	2'576.0	101.0	25.0	126.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	838.0	-	838.0	-	170.0	170.0
	699.7	1'348.5	838.0	527.7	3'414.0	101.0	195.0	296.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

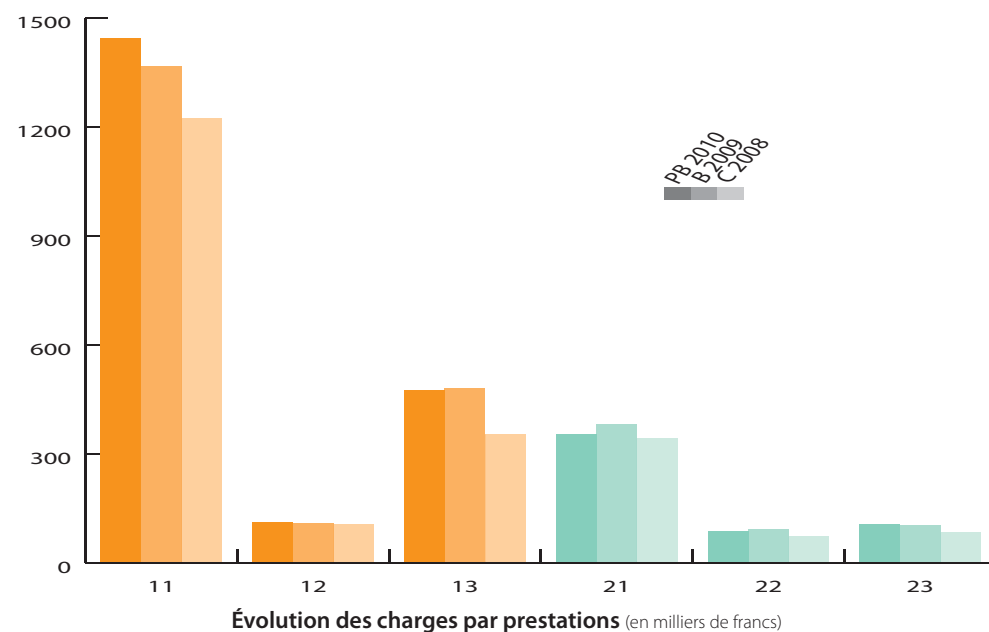
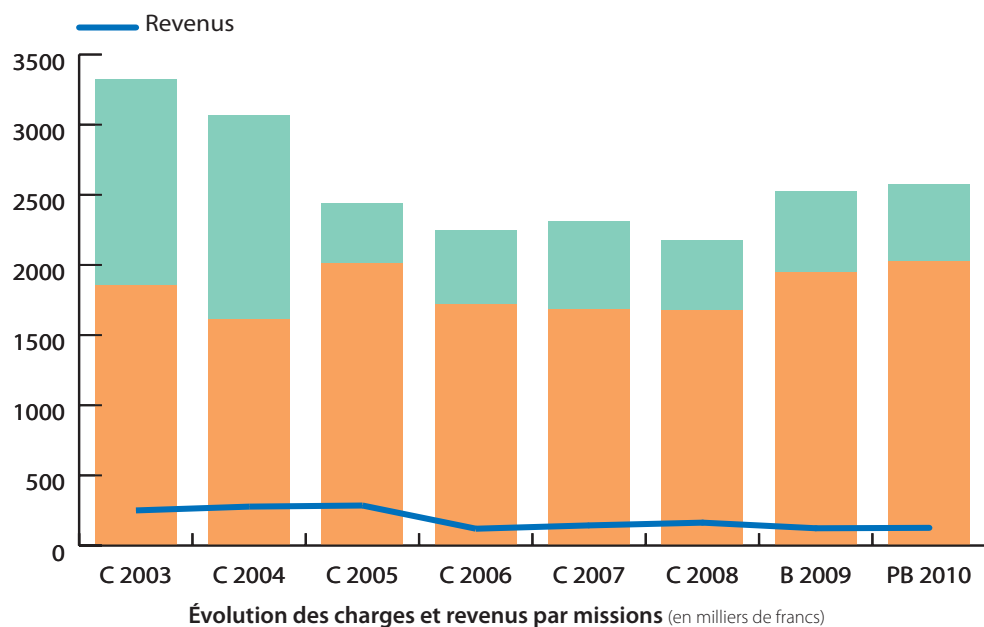
Promotion culturelle

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

²⁴ Une nouvelle prestation concernant les handicapés a été intégrée au catalogue 2010, mais ne sera prise en compte que lors du prochain exercice de répartition des coûts et revenus par missions et prestations (projet de budget 2011).

¹¹ La variation entre les comptes 2008 et le budget 2009 est essentiellement due à la réalisation et la mise en valeur de supports d'information et de promotion par le biais des annonces publicitaires, des prestations de services et de graphistes et d'impression.



**SERVICE AUX ARTISTES
ET ACTEURS CULTURELS**

Service aux artistes et acteurs culturels

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Mise en place de la politique culturelle	11	Assistance et conseil	Suivi de la vie culturelle et des événements artistiques. Participation à des commissions, bureaux, conseils, délégations, procès, groupes de travail, débats; pour la vie locale, nationale et internationale. Rapports au Magistrat. Analyse des demandes de subvention, en coordination avec les commissions de préavis. Rencontres individuelles et collectives avec les requérants. Présentation des préavis au Magistrat. Projets de réponses à des motions, questions écrites, projets d'arrêtés, de rapports, etc.
		21	Gestion des subventions en francs	Traitement administratif et validation comptable des dossiers, de l'étude des projets et leurs budgets jusqu'à l'examen des comptes et rapports d'activités, avec le Service administratif et technique. Conventions de subventionnement et évaluations, avec la Direction du DC. Participation à l'élaboration de règlements et critères d'attribution. Constitution et animation de commissions de préavis. Octroi et suivi administratif des bourses. Organisation de jurys et de concours selon les directives.
2	Application de la politique culturelle	22	Gestion des prestations en nature	Établissement de conventions de mise à disposition de locaux. Séances d'usagers et d'usagers. Attribution de locaux et ateliers d'artistes ou d'associations (préavis pour Grütli, Usine). Préavis pour services (nomades, ateliers de décors de théâtre) et activités. Mises à disposition de salles (Victoria Hall, Casino Théâtre, Alhambra, etc.) et de scènes (Cour de l'Hôtel-de-Ville, Scène Ella Fitzgerald, etc.).
		31	Fête de la Musique	Participation au choix des lieux et des responsables des scènes. Programmation et engagement des artistes. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel. Supervision des concerts et de la technique. Traitement comptable des indemnités et évaluation.
3	Organisation de manifestations	32	Musiques en été	Participation au choix des responsables. Établissement de conventions. Suivi administratif et comptable des prestations et évaluation.
		33	Concerts-sérénade	Conception des saisons. Engagements des artistes. Choix et discussion des programmes. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion. Supervision des concerts et de la technique. Accueil et accompagnement des artistes et évaluation.
		34	Concerts Kiosques en musique	Planification de la saison. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion.
		35	Manifestations littéraires	Direction de projet, coordination et organisation des manifestations « Fureur de lire » et « Poésie en Ville ». Participation à la manifestation « Lettres frontière ». Choix des responsables, programmation et engagement des participants. Suivi administratif, technique et promotionnel, évaluation.
		36	La Ville est à vous	Établissement de partenariats avec les quartiers et détermination de l'échéancier des manifestations par quartier. Traitement et suivi administratif et comptable des demandes de subventions. Mise en relation des quartiers et des administrations publiques. Communication, conseil, assistance, évaluation et suivi des manifestations.
		37	Expositions d'artistes actifs à Genève	Organisation et gestion du concours en vue de l'exposition des artistes sélectionnés (MAC).
		38	Autres manifestations	Manifestations ponctuelles et occasionnelles, partenariats.
4	Conservation et diffusion d'art contemporain	41	Gestion des collections d'art contemporain	Acquisition des œuvres. Conditionnement et stockage des œuvres dans les réserves. Contrôle de l'état des collections, identification et suivi des restaurations. Mise à l'inventaire et numérisation des images. Conception et réalisation d'œuvres ou interventions artistiques dans l'espace public.
		42	Présentation des œuvres de la collection du Fmac	Conception et organisation d'expositions, de présentations des œuvres de la collection du Fmac.
		43	Circulation des œuvres d'art contemporain	Prêts à l'Administration municipale: choix, transport, accrochage des œuvres. Prêt à des institutions externes. Traitement administratif et comptable des prêts (conditions, assurances).
		44	Diffusion	Signalétique des œuvres (cartels). Publications imprimées et électroniques (web) sur la présentation des collections et activités du FMAC. Expositions. Gestion de la médiathèque.
		45	Médiation culturelle	Présentation aux publics (enfants, adolescent-e-s et adultes) d'artistes, d'œuvres et de l'art contemporain genevois en général dans le cadre de cours, séminaires, conférences et autres manifestations.

Priorités et perspectives

En sus de ses missions régulières, le Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC) aura pour objectifs, en 2010, de suivre des dossiers concernant l'organisation interne du service, la gestion des subventions et des manifestations ainsi que des dossiers spécifiques.

Le remplacement du chef de service ainsi que le départ et l'arrivée de collaborateurs et de collaboratrices ont conduit à une nouvelle organisation du service. Il s'agira d'évaluer la nouvelle organisation.

Les trois services du domaine art et culture (SAAC, SAT et SPC) vont développer les échanges et les collaborations afin d'améliorer la coordination et les prestations aux artistes et aux publics. Un outil interne de gestion des manifestations, en projet avec le SPC et la DSIC, devrait aboutir et être mis à disposition de tous les services de l'Administration municipale.

Le SAAC participera au projet « Le Scai en Ville » et souhaite s'engager plus fortement en tant que service pouvant accueillir des jeunes en formation.

Service aux artistes et acteurs culturels

Le SAAC mettra en œuvre une nouvelle pratique de contrôle des subventions, en collaboration avec le Contrôle financier, la Direction du département et le SAT.

Le projet de création d'une véritable base de traitement des subventions pourrait se concrétiser avec la DSIC, ce qui permettrait une amélioration des conditions de travail, de la lisibilité des données et un traitement rationnel du suivi administratif des dossiers des bénéficiaires de subventions.

La création d'une Fondation romande pour le cinéma pourrait se concrétiser, permettant ainsi à la Suisse romande de mettre en place un véritable outil de création et de distribution, en partenariat avec le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève. Les missions du Centre d'animation cinématographique seront redéfinies ainsi que son fonctionnement dans le cadre du renouvellement de la convention de subventionnement et de la direction.

Le SAAC suivra également l'organisation des manifestations du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, «2012 Rousseau pour tous».

Il s'agira également de suivre la mise en place d'une fondation pour le Festival de la Bâtie, afin de conforter sa structure et de clarifier les relations entre les pouvoirs publics et le festival.

Le SAAC accompagnera la réouverture en été 2010 du Théâtre de l'Orangerie rénové et suivra les dossiers de rénovation de l'Alhambra et de la construction de la Nouvelle Comédie.

Suite à la votation concernant la Fondation Saint-Gervais, le SAAC aura pour mission d'accompagner la mise en place de nouvelles activités à Saint-Gervais.

Le SAAC contribuera à renforcer les activités du Bâtiment d'art contemporain, notamment grâce au Fonds municipal d'art contemporain (Fmac) qui gèrera la mise à disposition des locaux communs. Le Fmac ouvrira une médiathèque et organisera deux événements pour faire connaître la médiathèque au public. Le Fmac, qui a également pour nouvelle mission d'exposer sa collection, organisera une exposition de présentation publique de ses œuvres. Par ailleurs, le fonctionnement

du Fmac sera revu en fonction des nouvelles missions qui lui ont été confiées en 2009.

Suite à la médiation autour de l'Usine et du BFM, pilotée par le SAAC en collaboration avec le Département de l'environnement urbain et de la sécurité, des mesures concrètes devront être réalisées comme le réaménagement de la place des Volontaires et la lutte contre les nuisances sonores.

Un nouveau projet de collaborations transfrontalières avec Annecy viendra concrétiser la volonté du département de construire la région culturelle: durant trois ans, des artistes travailleront des deux côtés de la frontière (Bonlieu, ADC, Théâtre Saint-Gervais) notamment grâce au fonds Interreg de la Communauté européenne obtenus conjointement par les autorités françaises, la Ville de Genève et le Canton de Genève. Dans le cadre du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, des partenariats avec St-Julien et Ferney-Voltaire devraient être établis ainsi qu'avec la région Rhône-Alpes.

Le SAAC participera aux discussions sur la politique culturelle dans le cadre du Rassemblement des Artistes et des Acteurs Culturels (RAAC), du Conseil de la culture et du groupe de concertation culturelle. Dans ce cadre, il participe également à la recherche de locaux pour des ateliers et des lieux d'expression artistique.

Le SAAC réalisera plusieurs manifestations, en sus des concerts d'été annuels et de la Fête de la musique, comme Poésie en Ville et les Prix Ville de Genève de la bande dessinée.

Une première évaluation du fonds pour les projets pluridisciplinaires sera effectuée. Des projets de convention avec la Confédération et le Canton pourraient se réaliser dans des domaines novateurs ainsi que des conventions de subventionnement dans le domaine des projets culturels de proximité, avec notamment un partenariat avec le Bureau de l'intégration des étrangers et d'autres départements de la Ville de Genève.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Développer les collaborations au sein du Domaine art et culture.	11, 21 et 22	Nombre de réunions de coordination avec le SAT et le SPC	3
Réaliser de nouvelles conventions de subventionnement dans le domaine pluridisciplinaire et dans celui des projets culturels de proximité.	21	Nombre de nouvelles conventions de subventionnement dans les domaines précités.	2
Faire connaître la médiathèque du Fmac grâce à des événements publics.	44	Nombre d'événements publics organisés dans la médiathèque.	2
Développer l'encadrement de jeunes en formation dans le service.	support	Nombre de jeunes en stage.	2

Service aux artistes et acteurs culturels

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Mise en place de la politique culturelle	716.2	9.3	-	-	860.5	10.4	-	-	779.7	10.6	0.9	0.2
11	Assistance et conseil	716.2	9.3	-	-	860.5	10.4	-	-	779.7	10.6	0.9	0.2
2	Application de la politique culturelle	1'304.5	16.9	-	-	1'475.6	17.8	-	-	1'331.6	18.1	-	-
21	Gestion des subventions en francs	1'209.6	15.6	-	-	1'365.7	16.5	-	-	1'241.6	16.9	-	-
22	Gestion des prestations en nature	94.9	1.2	-	-	109.9	1.3	-	-	90.0	1.2	-	-
3	Organisation de manifestations	4'174.9	54.0	355.0	100.0	4'354.5	52.5	355.0	100.0	3'814.8	51.9	374.8	99.8
31	Fête de la Musique	2'265.0	29.3	105.0	29.6	2'202.8	26.6	105.0	29.6	2'401.2	32.7	177.1	47.1
32	Musiques en été	622.7	8.0	-	-	725.1	8.7	-	-	695.2	9.5	-	-
33	Concerts-sérénade	380.5	4.9	250.0	70.4	409.4	4.9	250.0	70.4	385.4	5.2	197.7	52.6
34	Concerts Kiosques en musique	60.3	0.8	-	-	69.2	0.8	-	-	38.6	0.5	-	-
35	Manifestations littéraires	3.0	0.0	-	-	439.3	5.3	-	-	7.6	0.1	-	-
36	La Ville est à vous	642.2	8.3	-	-	264.0	3.2	-	-	40.1	0.5	-	-
37	Expositions d'artistes actifs à Genève	-	-	-	-	118.7	1.4	-	-	1.4	0.0	-	-
38	Autres manifestations	201.2	2.6	-	-	126.0	1.5	-	-	245.3	3.3	-	-
4	Conservation et diffusion art contemporain	1'541.2	19.9	-	-	1'603.7	19.3	-	-	1'422.8	19.4	-	-
41	Gestion des collections d'art contemporain	649.7	8.4	-	-	694.2	8.4	-	-	451.2	6.1	-	-
42	Présentation des œuvres de la collection du Fmac	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	Circulation des œuvres d'art contemporain	287.4	3.7	-	-	229.4	2.8	-	-	461.2	6.3	-	-
44	Diffusion	469.9	6.1	-	-	507.5	6.1	-	-	351.8	4.8	-	-
45	Médiation culturelle	134.1	1.7	-	-	172.6	2.1	-	-	158.6	2.2	-	-
Total comptabilité analytique		7'736.8	100.0	355.0	100.0	8'294.3	100.0	355.0	100.0	7'349.0	100.0	375.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		1.0		1.0		-		-		11.5		11.5	
Subventions en francs		43'864.2		-		43'839.2		-		40'979.9		-	
Subventions en nature		6'047.6		2'448.0		6'403.5		2'838.2		6'311.8		2'779.1	
Total comptabilité générale		57'649.6		2'804.0		58'537.0		3'193.2		54'652.2		3'166.3	

Service aux artistes et acteurs culturels

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	Total
1	158.3	2.4	213.9	-	-	341.7	716.2	-	-	-
11	158.3	2.4	213.9	-	-	341.7	716.2	-	-	-
2	600.7	3.7	213.9	-	-	486.3	1'304.5	-	-	-
21	559.1	3.6	198.1	-	-	449.0	1'209.6	-	-	-
22	41.6	0.2	15.8	-	-	37.4	94.9	-	-	-
3	1'159.6	2'067.7	213.9	-	458.6	275.2	4'174.9	65.0	290.0	355.0
31	651.9	1'356.1	19.3	-	213.1	24.8	2'265.0	65.0	40.0	105.0
32	39.1	307.6	74.1	-	106.5	95.4	622.7	-	-	-
33	91.1	253.9	15.5	-	-	20.0	380.5	-	-	250.0
34	15.2	28.7	7.2	-	-	9.2	60.3	-	-	-
35	2.2	0.0	0.4	-	-	0.5	3.0	-	-	-
36	305.9	35.5	76.4	-	126.0	98.4	642.2	-	-	-
37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
38	54.2	85.9	21.0	-	13.0	27.0	201.2	-	-	-
4	300.9	172.6	420.5	-	-	647.2	1'541.2	-	-	-
41	70.7	129.0	177.3	-	-	272.8	649.7	-	-	-
42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	50.3	38.0	78.4	-	-	120.7	287.4	-	-	-
44	141.8	2.6	128.2	-	-	197.3	469.9	-	-	-
45	38.1	3.1	36.6	-	-	56.3	134.1	-	-	-
	2'219.5	2'246.4	1'062.1	-	458.6	1'750.5	7'736.8	65.0	290.0	355.0
	1.0	-	-	-	-	-	1.0	-	1.0	1.0
	-	-	-	43'864.2	-	-	43'864.2	-	-	-
	-	-	-	6'047.6	-	-	6'047.6	2'448.0	-	2'448.0
	2'220.5	2'246.4	1'062.1	49'911.8	458.6	1'750.5	57'649.6	2'513.0	291.0	2'804.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

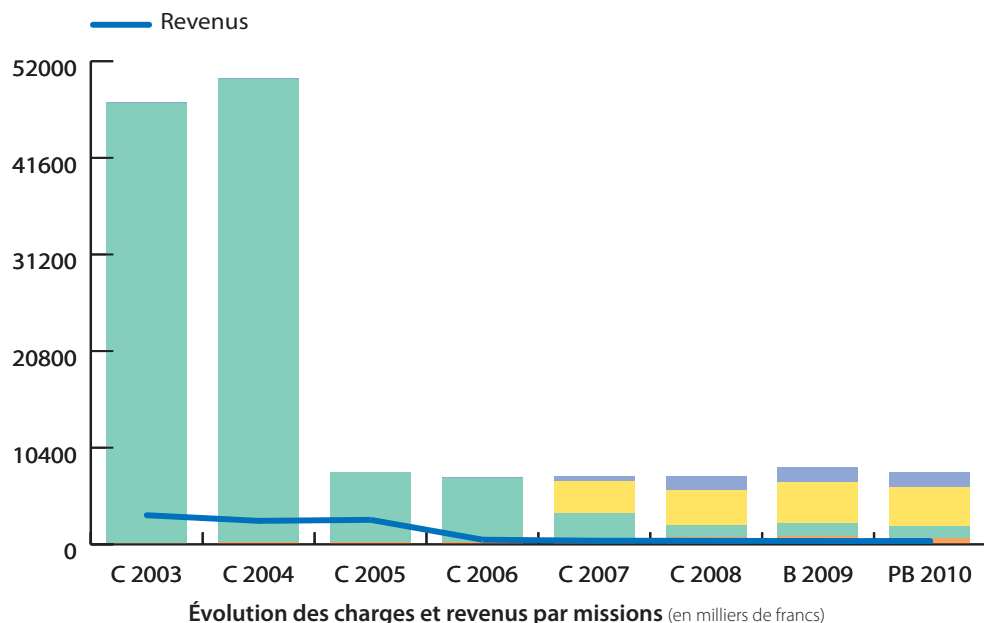
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Service aux artistes et acteurs culturels

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

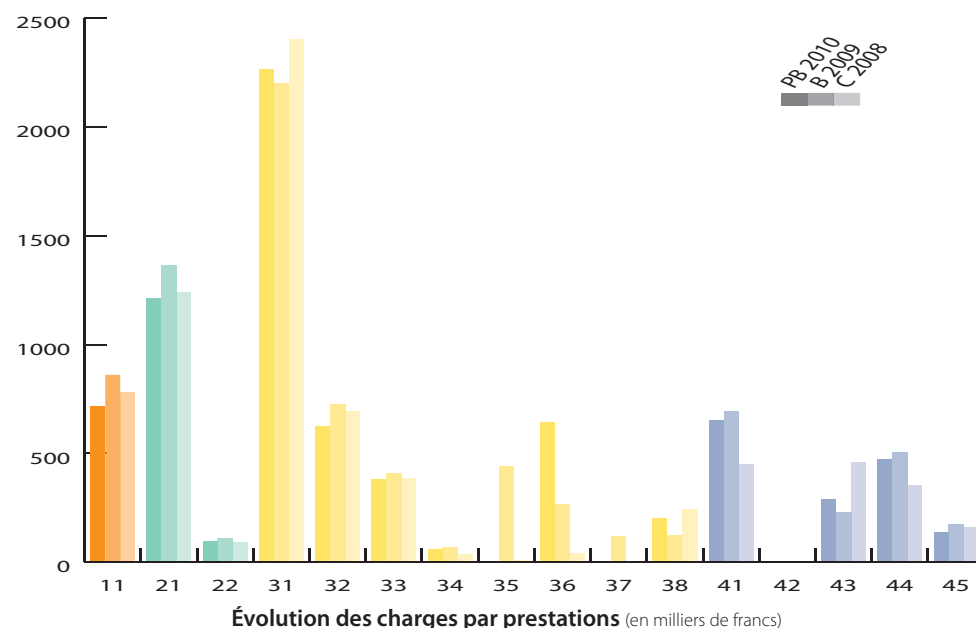
- ¹¹ L'écart entre le budget 2009 et le projet de budget 2010 de la prestation « Assistance et conseil » correspond au transfert de ressources à la Direction du département.
- ³⁵ L'écart entre le budget 2009 et le projet de budget 2010 de la prestation « Fureur de lire » correspond à la biennialité de la manifestation.
- ³⁶ L'écart entre les comptes 2008, le budget 2009 et le projet de budget 2010 de la prestation « La Ville est à vous » correspond essentiellement entre 2008 et 2009 à la création d'un poste d'assistante de coordination et à l'allocation de charges pour la manifestation et entre 2009 et 2010 aux transferts des imputations internes et du poste de coordinateur de la manifestation provenant de la Direction du département.



- ³⁷ L'écart entre le budget 2009 et le projet de budget 2010 de la prestation «Expositions d'artistes actifs à Genève» correspond à la biennialité de la manifestation.

Les subventions en francs entre les comptes 2008 et les exercices budgétaires 2009 et 2010 ont été réadaptées pour augmenter divers fonds ponctuels, ainsi que la subvention pour l'OSR.

Les subventions relatives aux prestations en nature pour la Fondation d'art moderne et contemporain ont diminué en 2010 de plus de CHF 400'000.-, suite à la résiliation de la convention de mise à disposition de locaux.



**CONSERVATOIRE ET JARDIN
BOTANIKUES**

Conservatoire et jardin botaniques

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Travail de terrain (y compris préparation administrative et rapport de mission). Récolte de matériel biologique et photographique. Récolte de graines en vue d'échanges. Établissement du catalogue (Index Seminum). Gestion des achats et des dons.
		12 Traitement et classement des collections	Travail relatif au stockage des collections. Tri et préparation des échantillons, étiquetage, identification et intégration de nouveaux spécimens aux collections. Réorganisation des collections. Travail d'intégration du matériel de terrain.
		13 Inventaires et informatisation des collections	Travail relatif à la saisie informatique des inventaires des collections.
		14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections. Étude de cas sur le terrain. Observations, relevés de la végétation, récolte de matériel. Identification d'échantillons par des chercheurs externes aux CJB. Prêt de collections. Protection des plantes dans et hors de leur milieu en vue de replantation ultérieure. Gestion du patrimoine végétal sur le Canton, ainsi qu'aux niveaux national et international. Participation à des commissions. Programmes de multiplication d'espèces, replantations, conservation de graines à long terme.
2	Recherche	21 Recherche	Recherche effectuée dans les laboratoires des CJB en systématique, phylogénie, biogéographie et floristique (y compris travaux in vitro, séquenceur d'ADN et MEB). Recherches bibliographiques et nomenclaturales, ainsi que sur des collections dans d'autres musées. Travail relatif à la rédaction d'articles, à la publication et l'édition de recherches effectuées par les collaborateurs et collaboratrices des CJB. Rédaction d'expertises.
		22 Échanges scientifiques	Temps passé à l'organisation ou à la participation à des congrès, des commissions et autres associations se déroulant aux et hors CJB. Travail effectué pour la publication et l'édition des revues dont les textes sont écrits par des scientifiques externes aux CJB. Formation scientifique se déroulant hors CJB.
		23 Formation	Préparation des cours, enseignement (systématique, floristique, biodiversité, etc.), réception des étudiants.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Collections permanentes vivantes	Entretien du Jardin botanique, soins aux animaux, renouvellement régulier des massifs horticoles.
		32 Expositions temporaires	Travail relatif à la conception scientifique et technique, à la réalisation, la mise en place et au démontage d'une exposition temporaire, y compris la surveillance.
		33 Activités didactiques	Participation aux animations pédagogiques pour les écoles et réalisation de documents pédagogiques à leur intention. Réalisation de documents de vulgarisation, pédagogiques. Formation continue des enseignants. Visites guidées (aux CJB ou à l'extérieur), conférences, événements ponctuels de vulgarisation et brochures de vulgarisation.
		34 Relations avec les publics	Travail relatif à l'accueil des visiteurs et du public, à la garde, à la surveillance, à la réception de la bibliothèque (y compris consultation en salle de lecture, prêt aux lecteurs, prêt entre bibliothèques). Formation s'y rapportant. Activités effectuées pour et avec des services externes aux CJB (autres services de la Ville de Genève ou autres). Promotion spécifique (médias, affiches, Internet, etc.). Travail relatif à l'accueil des clients du Botshop et à la gestion du point de vente. Mise à disposition du grand public et des scientifiques du Patrimoine virtuel. Actions pour le développement durable sur le Canton. Gestion de projets destinés à utiliser la diversité végétale et ses usages pour combattre la précarité dans des villes du sud (éducation environnementale, ethnobotanique appliquée).

Priorités et perspectives

Les CJB ont la chance de pouvoir bénéficier d'une remise à niveau importante de leurs infrastructures. Cela ne sera pas sans conséquences sur le fonctionnement du service qui devra accompagner ces travaux, tant au niveau du gros œuvre que de l'aménagement d'espaces de travail temporaires pour le personnel et de l'atténuation de l'impact pour le public. Les travaux liés à l'agrandissement de l'herbier et la création d'un espace d'accueil du public incluant une cafétéria permanente, un espace couplé exposition et boutique, et des sanitaires, appelés Bot. V et commencés en 2009, battront leur plein. Parallèlement, les utilisateurs et les utilisatrices devront accompagner les architectes dans l'élaboration des plans de rénovation de La Console d'une part et de Bot.III d'autre part, puis dans les procédures de validation par le CM et d'autorisations de construire.

Dès lors que le territoire du Jardin botanique sera fortement perturbé, et sachant que 2010 est l'année de la biodiversité, les CJB présenteront en lieu et place de leur exposition temporaire habituelle une série d'excursions familiales régionales, appelée Ex Situ, dont le but est de faire découvrir ou redécouvrir la richesse du monde végétal à portée de tout un chacun.

Un important travail sur les espèces menacées du Canton sera mené par les secteurs Jardin, Conservation et Protection de la Nature. En effet, la Convention sur la Diversité Biologique demande qu'à fin 2010, 60% des espèces végétales menacées soient conditionnées sous forme de graines dans des banques de semences. Les CJB se sont équipés d'une « chambre sèche » qui permet, dans une

Conservatoire et jardin botaniques

atmosphère à 15% d'humidité, de conditionner des lots de graines afin de les conserver ensuite à moins 20°C jusqu'à deux cents ans sans perte de pouvoir de germination. Les CJB ayant publié en 2006 en collaboration avec l'État un inventaire des espèces du Canton avec évaluation du degré de menace, puis en 2009 une liste des espèces prioritaires, il est possible de définir un objectif de 440 lots de graines du canton à récolter et conditionner d'ici fin 2010.

Dans la même logique d'inventaire, un Atlas floristique du Canton de Genève sera publié en 2010. Cet Atlas représente la synthèse de la connaissance floristique du Canton de Genève accumulée pendant une quinzaine d'années d'observations de botanistes professionnels et amateurs depuis le début des années nonante, et concrétisée par plus de cent mille données enregistrées dans les bases de données des CJB.

L'effort de mise à disposition d'informations sur Internet se poursuivra avec le projet «Système d'information du Patrimoine Vert». L'objectif est de mettre en place un portail permettant d'accéder à des informations sur les arbres isolés, la flore sauvage, les milieux naturels et les espaces verts du Canton.

En complément à ces cinq objectifs principaux, il faut signaler qu'au niveau de l'herbier, l'effort de digitalisation des échantillons se poursuivra avec un objectif de 20'000 échantillons digitalisés en 2010, toujours grâce à un financement externe à la Ville de Genève. D'autre part, une nouvelle version améliorée de l'outil de consultation des échantillons d'herbier sera mise en ligne, permettant d'apporter des corrections à la première version fonctionnant depuis trois ans. Les travaux sur une Flore de Suisse électronique se poursuivront. Par ailleurs, il est prévu dans le contexte des travaux de construction cités plus haut de renforcer les expéditions de récolte d'échantillons ou d'informations sur le terrain.

Dans le secteur Jardin, l'inventaire sur les collections vivantes aboutira à l'édition d'un catalogue raisonné. D'autre part, la signalétique sera repensée en la présentant sous trois thèmes : information, direction et interprétation.

Enfin, les travaux de recherche aboutiront à la publication de nombreux articles scientifiques, dont un catalogue de la Flore d'Afrique du Nord qui, pour la première fois, dressera l'inventaire complet de tous les noms de plantes signalées dans cette partie de l'Afrique.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Communiquer sur le chantier de Bot V (herbiers et accueil des publics) et apporter une expertise sur le suivi des études de restauration du bâtiment Bot III, d'agrandissement de la bibliothèque, ainsi que de restauration de La Console.	14 et 34	Nombre de réponses données au public et aux médias. Participation aux séances liées aux projets de restauration.	Une réponse est apportée à toutes les questions formulées par le public et les médias. Présence d'experts CJB à toutes les séances.
Organiser la manifestation EX SITU (série d'excursions familiales interactives à la découverte de la biodiversité végétale régionale).	32, 33 et 34	Nombre d'excursions organisées.	Au moins 5 excursions sont organisées.
Réaliser la cartographie floristique du Canton de Genève afin de donner la répartition de toutes les espèces végétales du Canton, ainsi qu'une analyse des causes de cette répartition.	21	Publication de l'Atlas floristique du Canton de Genève.	Atlas floristique publié avant fin 2010.
Sauvegarder des espèces rares et menacées du Canton de Genève en accord avec les directives de la Convention sur la Diversité Biologique.	14	Nombre de lots de graines conditionnées sous tubes de verre scellés (puis congelés).	Environ 440 lots de graines conditionnés à fin 2010.
Mettre à disposition du public et des professionnels un portail Internet pour le projet «Système d'Information du Patrimoine Vert (SIPV)». Via ce portail, les internautes auront accès à l'ensemble des informations que le projet SIPV voudra rendre disponibles (arbres isolés, flore sauvage, milieux naturels et espaces verts du Canton).	34	Développement d'un portail Internet pour le projet SIPV.	Mise en production du portail Internet d'ici fin 2010.

Conservatoire et jardin botaniques

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Conservation patrimoniale	6'733.7	42.4	17.0	7.5	7'015.1	43.8	24.2	10.2	7'094.5	42.9	234.3	35.2
11	Constitution et augmentation des collections	229.4	1.4	0.0	0.0	224.7	1.4	0.0	0.0	265.3	1.6	0.1	0.0
12	Traitement et classement des collections	2'954.3	18.6	11.6	5.1	3'334.7	20.8	16.7	7.0	3'198.7	19.3	12.2	1.8
13	Inventaires et informatisation des collections	1'526.9	9.6	0.3	0.1	1'372.2	8.6	0.3	0.1	1'565.5	9.5	215.5	32.4
14	Conservation et entretien des collections	2'023.2	12.7	5.1	2.2	2'083.6	13.0	7.2	3.1	2'065.0	12.5	6.5	1.0
2	Recherche	1'906.1	12.0	58.5	25.7	1'920.3	12.0	53.3	22.5	2'034.3	12.3	57.4	8.6
21	Recherche	1'074.6	6.8	48.0	21.1	1'038.4	6.5	42.8	18.1	1'177.6	7.1	46.5	7.0
22	Echanges scientifiques	550.4	3.5	10.4	4.6	579.6	3.6	10.4	4.4	565.3	3.4	10.9	1.6
23	Formation	281.0	1.8	0.0	0.0	302.3	1.9	0.0	0.0	291.4	1.8	0.1	0.0
3	Communication, diffusion et médiation	7'239.7	45.6	151.7	66.8	7'066.8	44.2	159.5	67.3	7'419.8	44.8	374.4	56.2
31	Collections permanentes vivantes	4'428.3	27.9	126.6	55.7	4'283.5	26.8	134.4	56.7	4'428.0	26.8	141.3	21.2
32	Expositions temporaires	754.1	4.7	0.1	0.0	784.3	4.9	0.1	0.0	799.5	4.8	0.2	0.0
33	Activités didactiques	742.3	4.7	1.3	0.6	763.4	4.8	1.3	0.5	784.9	4.7	1.4	0.2
34	Relations avec les publics	1'315.1	8.3	23.7	10.4	1'235.6	7.7	23.7	10.0	1'407.4	8.5	231.5	34.8
Total comptabilité analytique		15'879.6	100.0	227.1	100.0	16'002.2	100.0	237.0	100.0	16'548.5	100.0	666.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		2.8		2.8		2.8		2.8		171.5		171.5	
Subventions en nature		47.9		-		42.7		-		46.2		-	
Total comptabilité générale		15'930.2		229.9		16'047.6		239.7		16'766.2		837.6	

Conservatoire et jardin botaniques

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables						
	30	31	33	36	39	Support	Total		42	43	46	49	Support	Total
1	4'856.5	432.3	-157.5	-	73.9	1'528.5	6'733.7	-	0.2	15.8	-	1.0	17.0	
11	150.5	32.7	-	-	-	46.1	229.4	-	-	-	-	0.0	0.0	
12	2'194.2	238.2	-207.5	-	73.9	655.5	2'954.3	-	0.1	11.1	-	0.4	11.6	
13	1'085.2	-	50.0	-	-	391.8	1'526.9	-	-	-	-	0.3	0.3	
14	1'426.6	161.4	-	-	-	435.2	2'023.2	-	0.0	4.7	-	0.3	5.1	
2	1'138.8	199.5	3.9	-	-	563.8	1'906.1	18.9	39.4	-	-	0.3	58.5	
21	605.2	154.3	3.9	-	-	311.2	1'074.6	18.9	29.0	-	-	0.1	48.0	
22	354.1	32.2	-	-	-	164.1	550.4	-	10.4	-	-	0.1	10.4	
23	179.5	13.0	-	-	-	88.5	281.0	-	-	-	-	0.0	0.0	
3	4'257.6	839.3	440.3	-	14.6	1'687.9	7'239.7	8.0	120.7	-	22.1	0.9	151.7	
31	2'422.2	667.7	440.3	-	4.8	893.2	4'428.3	-	104.0	-	22.1	0.5	126.6	
32	453.9	89.6	-	-	7.8	202.8	754.1	-	-	-	-	0.1	0.1	
33	498.7	36.9	-	-	-	206.8	742.3	-	1.2	-	-	0.1	1.3	
34	882.8	45.1	-	-	2.0	385.2	1'315.1	8.0	15.5	-	-	0.2	23.7	
	10'252.9	1'471.2	286.6	-	88.5	3'780.3	15'879.6	26.9	160.2	15.8	22.1	2.2	227.1	
	-	2.8	-	-	-	-	2.8	-	2.8	-	-	-	2.8	
	-	-	-	47.9	-	-	47.9	-	-	-	-	-	-	
	10'252.9	1'473.9	286.6	47.9	88.5	3'780.3	15'930.2	26.9	162.9	15.8	22.1	2.2	229.9	

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

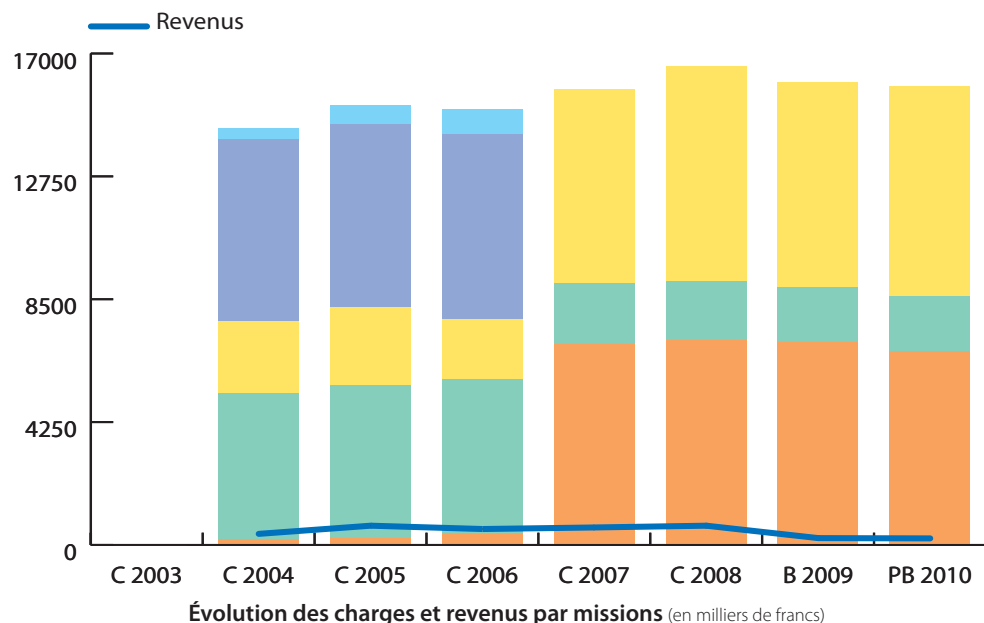
Conservatoire et jardin botaniques

Commentaires

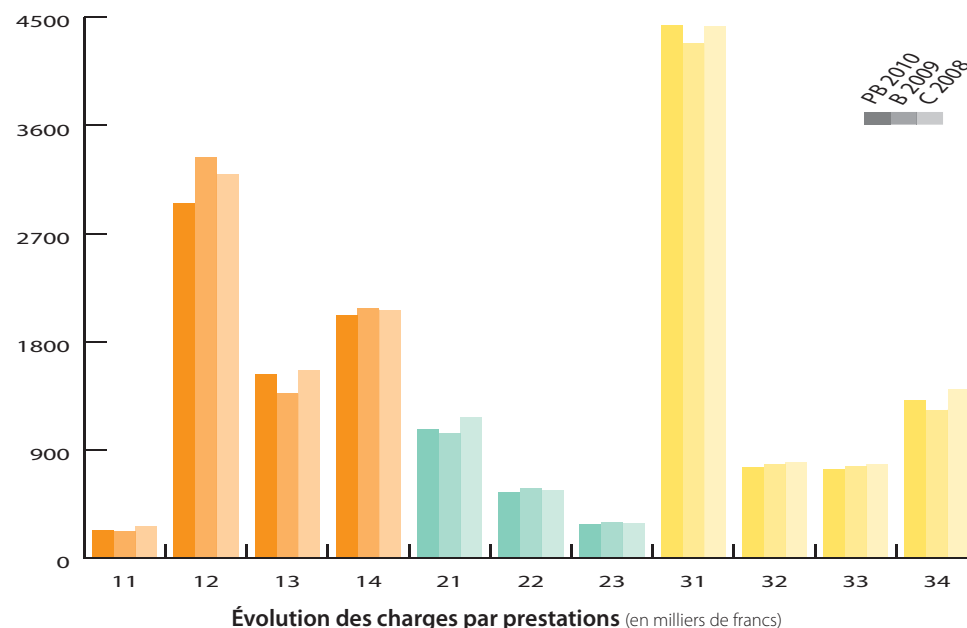
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Le projet de budget 2010 est en légère baisse par rapport au budget 2009, malgré une augmentation de plus de CHF 200'000.- des charges d'entretien des immeubles, gérées par les services compétents des bâtiments et de l'énergie. Cette augmentation est cependant largement compensée par la baisse des amortissements. En effet, à titre d'exemple, les travaux de rénovation des serres de Pregny ont été complètement amortis en 2009 (env. CHF 250'000.-).

^{1 et 2} La répartition des coûts par prestations est relativement stable d'un exercice à l'autre. De manière générale depuis 2007, un accent a été placé sur la mission 3 «Communication, diffusion et médiation», impliquant une légère diminution des coûts pour les missions 1 et 2.



En termes de revenus, l'écart important constaté entre les comptes et les exercices budgétaires s'explique par le fait que les fonds externes dédiés à la digitalisation des collections, en vue de leur diffusion sur Internet, ne peuvent être pris en compte au moment de l'élaboration du budget. En fait, ces fonds ne sont alloués aux CJB qu'au cours du 2ème semestre et ne sont pas acquis pour autant.



**MUSÉES D'ART
ET D'HISTOIRE**

Musées d'art et d'histoire

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'œuvres, gestion des dons et legs.
		12 Traitement et classement des collections	Conservation des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts et des bâtiments, rangement et localisation des œuvres.
		13 Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et numérisation des collections, gestion des prêts.
		14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21 Recherche	Recherches scientifiques sur les collections des MAH, l'histoire des institutions, les techniques.
		22 Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes, accueil des chercheurs.
		23 Formation	Participation à la formation des étudiants, accueil de stagiaires, encadrement scientifique, cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Collections permanentes	Conception scientifique et muséographique des expositions permanentes, réalisation et mise en place.
		32 Expositions temporaires	Conception scientifique et muséographique des expositions temporaires, conception et édition du catalogue d'exposition, réalisation et mise en place des expositions temporaires, démontage.
		33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34 Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Priorités et perspectives

En fonction des décisions politiques prises en 2009, la réflexion sur la rénovation et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire à Charles-Galland se poursuivra sous la conduite du nouveau directeur de l'institution dont la nomination est attendue en 2009. Le projet scientifique et culturel puis le programme muséographique seront élaborés.

L'année 2010 marquera le centième anniversaire du bâtiment de Charles-Galland, inauguré le 15 octobre 1910. Cet événement permettra de retracer l'histoire du musée, de profiler son avenir, de mettre en évidence les missions et collections de l'institution, d'insister sur ses points forts et d'en dévoiler les coulisses. Ainsi, un programme de manifestations à caractère scientifique et festif sera proposé sous le titre « 100 rencontres ». L'édition 2010 de la revue scientifique « Genava » sera dévolue au Centenaire et un coffret souvenir réunissant sept publications sera édité (bâtiment, histoire des collections, métiers du musée, album photo, carnet de vœux, recueil littéraire, album de bandes dessinées).

La fête de lancement aura lieu le 18 février 2010 avec l'inauguration de « 100. L'exposition du siècle !

Hier, aujourd'hui, demain au Musée d'art et d'histoire » : un nouveau concept de présentation permanente évolutive sera proposé, reflétant l'histoire et les activités de l'institution, modulable en fonction de son actualité. Des visites audioguidées (français, anglais) seront développées dans le cadre de ce projet, afin d'approfondir des thématiques par une découverte transversale des collections. Cette nouvelle présentation permettra en outre de réduire le programme d'expositions temporaires jusqu'au réaménagement du musée, en adéquation avec les ressources humaines et financières.

L'exposition « Décor, design et industrie. Les arts appliqués à Genève » et son catalogue illustreront cet aspect important des collections conservées au Musée d'art et d'histoire et dans ses filiales (Musée Ariana, collections d'horlogerie et d'émaillerie). Des artistes contemporains seront également invités à intervenir dans les collections permanentes à l'automne.

Le Musée Rath accueillera une exposition d'envergure, « Corot en Suisse ». Cette exposition mettra notamment en évidence l'apport du peintre à la vie artistique genevoise et sa participation à la préfiguration du futur Musée d'art et d'histoire.

Musées d'art et d'histoire

D'autres événements rythmeront l'année, dont la Fête du Centenaire, les 15 et 16 octobre, au cours de laquelle seront proposées de nombreuses découvertes et animations festives.

En marge de ces célébrations, les recherches sur les collections aboutiront à la publication de deux études, l'une sur les figurines en terre cuite de la collection de Candolle (offrandes funéraires des périodes hellénistique et romaine), l'autre sur la suite des « Scherzi di fantasia » de Gianbattista Tiepolo conservée au Cabinet des estampes.

Poursuivant le renouvellement de ses collections permanentes, le Département d'archéologie élaborera le nouveau concept de présentation de la salle des Antiquités romaines en vue de sa prochaine rénovation. L'intégration des antiquités gallo-romaines dans la salle d'archéologie régionale inaugurée en 2009 permettra en effet de repenser la présentation des collections romaines et d'en redéployer des pans méconnus.

Fermé au public depuis mars 2008 en raison des travaux de rénovation intérieure de la Promenade du Pin 5, le Cabinet des estampes rouvrira au printemps 2010 avec une exposition consacrée à ses enrichissements récents. L'exposition qui suivra portera sur l'œuvre imprimé de Félix Vallotton dont le Cabinet conserve la presque totalité. Dans le même bâtiment, la Bibliothèque d'art et d'archéologie reprendra aussi le cours normal de ses activités, tout en s'associant au Centenaire : des documents de référence pour l'institution seront numérisés et rendus accessibles sur Internet ; une

exposition-dossier présentera les fonds offerts depuis cent ans à la Bibliothèque. Les liens avec les mécènes et donateurs, en synergie avec les thèmes du Centenaire, seront aussi au cœur de l'exposition du Musée Ariana consacrée à une donation de faïence et porcelaine européennes (collection van Beusekom), dont l'étude fera l'objet d'un catalogue raisonné.

À la Maison Tavel, le renouvellement des salles se poursuivra par la revalorisation de la salle des albums photographiques. Le programme d'activités a cependant été allégé – une exposition-dossier prévue – en raison du départ à la retraite du conservateur en cours d'année et en l'attente de la nomination de son successeur.

Après le redéploiement des collections dans de nouveaux dépôts et la remise en fonction de l'atelier de restauration situé aux Casemates, les activités du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie seront centrées sur l'inventaire des anciens fonds et la reprise des campagnes de restauration.

À l'occasion de l'implantation du nouveau progiciel de gestion des collections, l'accent sera mis sur le contrôle de la qualité de l'inventaire et l'uniformisation des procédures de gestion. Enfin, un projet de signalétique intégrant les supports d'information pour les personnes à mobilité réduite sera développé pour l'ensemble des MAH sur la base de la nouvelle charte graphique de l'institution (1ère phase de réalisation : Promenade du Pin 5 et Charles-Galland). Celle-ci sera également déclinée dans une nouvelle formule du Journal des Musées d'art et d'histoire.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Élaborer le projet d'établissement (projet scientifique et culturel) puis un programme de base pour un Nouveau Musée pluridisciplinaire en vue du réaménagement et de l'éventuel agrandissement du Musée d'art et d'histoire (projet Jean Nouvel).	11, 12, 21, 31, 33 et 34	Élaboration du projet scientifique et culturel, et du programme muséographique.	Projet scientifique et culturel et programme muséographique élaborés.
Réaliser les manifestations liées au Centenaire du MAH.	21, 31, 32 et 34	Édition et diffusion du programme général, des supports promotionnels et dossiers de presse. Organisation d'événements scientifiques et festifs.	Campagne promotionnelle, fête de lancement (18.02.10), fête du Centenaire (15-16.10.10), 2 expositions temporaires au MAH, 1 exposition temporaire au Musée Rath, réaménagement de la salle des Antiquités romaines, programme de 100 rencontres, coffret de publications (1000 ex).
Réaménager la salle d'exposition dite de l'AMAM en exposition permanente évolutive (« L'exposition du siècle ! Hier, aujourd'hui, demain au Musée d'art et d'histoire »), reflétant l'actualité du Musée d'art et d'histoire.	21, 22, 31, 32, 33 et 34	Réaménagement de salles.	Un nouvel espace permanent inauguré pour la fête de lancement du Centenaire.
Publier les recherches sur les collections (collection de figurines en terres cuites de la collection de Candolle, les « Scherzi di fantasia » de G. Tiepolo et la revue scientifique Genava).	21	Nombre de publications éditées.	3 publications éditées : la revue scientifique Genava et deux nouvelles études.

Musées d'art et d'histoire

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Conservation patrimoniale	12'164.4	35.4	308.4	34.9	11'266.5	34.6	331.3	32.8	11'224.2	34.8	932.6	58.9
11	Constitution et augmentation des collections	1'338.6	3.9	222.2	25.2	1'375.0	4.2	244.5	24.2	1'749.0	5.4	707.1	44.6
12	Traitement et classement des collections	4'257.9	12.4	72.7	8.2	3'774.7	11.6	73.3	7.3	3'728.6	11.6	98.2	6.2
13	Inventaire et informatisation des collections	3'360.8	9.8	13.5	1.5	3'238.1	9.9	13.5	1.3	3'077.8	9.5	92.4	5.8
14	Conservation et entretien des collections	3'207.1	9.3	-	-	2'878.6	8.8	-	-	2'668.7	8.3	34.8	2.2
2	Recherche	2'901.3	8.4	1.5	0.2	2'821.1	8.7	1.2	0.1	2'305.9	7.2	16.1	1.0
21	Recherche	2'226.5	6.5	1.5	0.2	2'204.0	6.8	1.2	0.1	1'784.4	5.5	16.1	1.0
22	Échanges scientifiques	441.3	1.3	-	-	351.6	1.1	-	-	289.9	0.9	0.0	0.0
23	Formation	233.5	0.7	-	-	265.5	0.8	-	-	231.6	0.7	0.0	0.0
3	Communication, diffusion et médiation	19'276.7	56.1	573.0	64.9	18'507.2	56.8	676.3	67.0	18'711.6	58.0	635.7	40.1
31	Collections permanentes	3'024.2	8.8	-	-	3'056.9	9.4	-	-	3'283.2	10.2	1.5	0.1
32	Expositions temporaires	5'623.9	16.4	223.9	25.4	5'753.2	17.7	342.0	33.9	5'837.7	18.1	170.2	10.7
33	Activités didactiques	1'094.6	3.2	16.9	1.9	1'034.0	3.2	11.3	1.1	1'139.2	3.5	12.9	0.8
34	Relations avec les publics	9'534.1	27.8	332.2	37.6	8'663.1	26.6	323.0	32.0	8'451.5	26.2	451.0	28.5
Total comptabilité analytique		34'342.4	100.0	882.8	100.0	32'594.8	100.0	1'008.8	100.0	32'241.6	100.0	1'584.3	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		1.4		1.4		1.0		1.0		145.8		145.8	
Subventions en nature		120.0		-		96.2		-		141.9		-	
Total comptabilité générale		34'463.9		884.2		32'692.0		1'009.8		32'529.4		1'730.2	

Musées d'art et d'histoire

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables						
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Support	Total	
1	5'411.0	4'098.7	490.0	-	313.5	1'851.2	12'164.4	-	13.5	222.2	72.7	-	308.4	
11	510.4	730.6	15.9	-	2.6	79.1	1'338.6	-	-	222.2	-	-	222.2	
12	962.4	2'642.1	43.2	-	237.5	372.8	4'257.9	-	-	-	72.7	-	72.7	
13	2'373.8	233.3	273.4	-	45.2	435.1	3'360.8	-	13.5		-	-	13.5	
14	1'564.5	492.8	157.6	-	28.2	964.1	3'207.1	-	-	-	-	-	-	
2	1'743.9	347.2	248.8	-	44.6	516.7	2'901.3	-	1.5	-	-	-	1.5	
21	1'344.4	320.0	187.3	-	33.6	341.1	2'226.5	-	1.5	-	-	-	1.5	
22	285.0	21.6	43.1	-	7.7	83.8	441.3	-	-	-	-	-	-	
23	114.4	5.6	18.4	-	3.3	91.8	233.5	-	-	-	-	-	-	
3	11'310.2	4'369.5	766.0	-	214.0	2'617.0	19'276.7	101.5	467.8	-	3.5	0.2	573.0	
31	1'105.7	1'072.4	301.6	-	105.8	438.6	3'024.2	-	-	-	-	-	-	
32	2'663.5	1'930.4	304.7	-	60.4	664.9	5'623.9	0.8	223.0	-	-	0.2	223.9	
33	862.3	66.8	17.7	-	3.2	144.6	1'094.6	-	16.9	-	-	0.0	16.9	
34	6'678.6	1'299.9	142.0	-	44.6	1'368.9	9'534.1	100.7	227.9	-	3.5	0.0	332.2	
	18'465.1	8'815.4	1'504.8	-	572.1	4'984.9	34'342.4	101.5	482.8	222.2	76.2	0.2	882.8	
	-	1.4	-	-	-	-	1.4	-	1.4	-	-	-	1.4	
	-	-	-	120.0	-	-	120.0	-	-	-	-	-	-	
	18'465.1	8'816.8	1'504.8	120.0	572.1	4'984.9	34'463.9	101.5	484.2	222.2	76.2	0.2	884.2	

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Musées d'art et d'histoire

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Les dépenses réelles sont imputées au plus fin sur des centres de coûts internes, ce qui permet une répartition plus précise des coûts par prestations. Pour les exercices budgétaires, les prévisions de charges sont élaborées de manière plus agrégée et ne permettent pas la même précision, ce qui explique les écarts au niveau des prestations, en termes absolus.

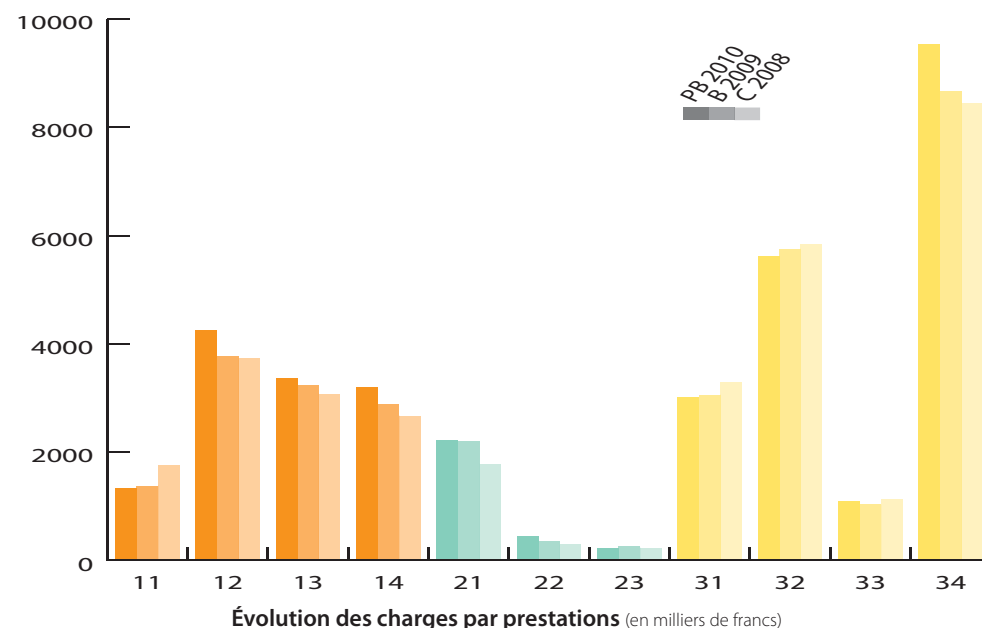
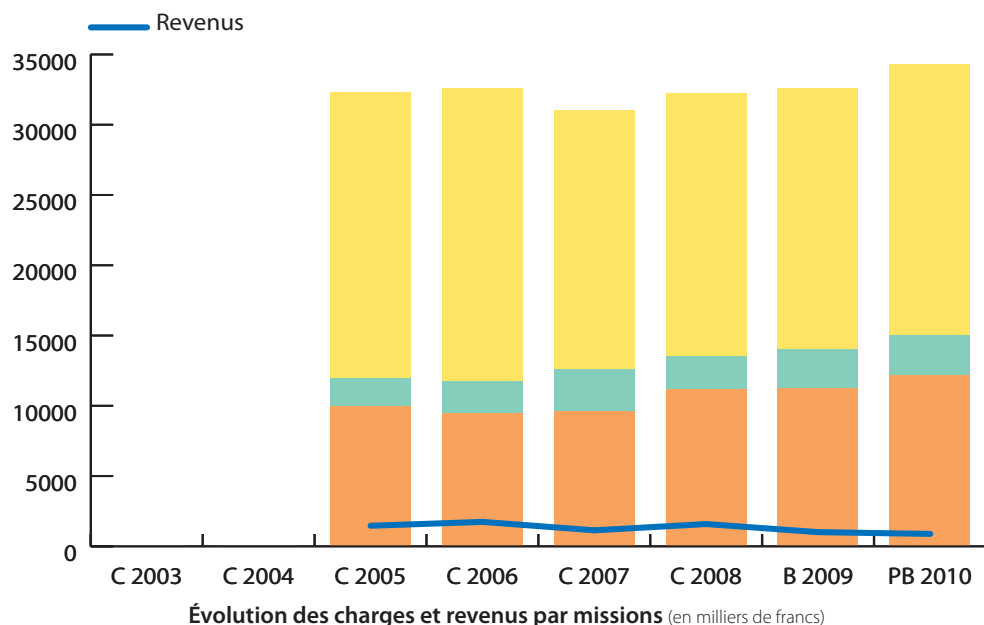
¹¹ Tant les charges que les revenus de cette prestation sont plus élevés pour les comptes 2008 par rapport au budget 2009 et au projet de budget 2010. Ceci est dû à l'utilisation d'un fonds externe pour l'acquisition de nouvelles collections (env. CHF 487'000.-).

Ce financement externe, ainsi que des dons d'une valeur équivalente à CHF 150'000.-, expliquent globalement l'écart de revenus entre les comptes et les exercices budgétaires.

Entre le projet de budget 2010 et le budget 2009, les revenus sont à la baisse d'environ CHF 120'000.-. Cela concerne principalement les revenus liés aux expositions temporaires, moins nombreuses en 2010.

Les charges du projet de budget 2010 sont en augmentation de quelques 1.8 mios de francs, suite notamment à :

- une augmentation des charges du personnel pour un montant d'environ 0.8 mio de francs ;
- une augmentation des amortissements pour la réhabilitation du musée Rath (0.6 mio de francs) ;
- une augmentation des dépenses liées à l'entretien des bâtiments (services compétents) pour un montant d'environ 0.6 mio de francs.



MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Musée d'ethnographie

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Enrichissement des collections par des dons, achats et missions sur le terrain conformément à la politique d'acquisition.
		12 Traitement et classement des collections	Aménagement et gestion de lieux adéquats pour les réserves accueillant les collections (déploiement de moyens préventifs contre les risques de détérioration, de vol et d'incendie). Mise en œuvre d'équipements de rangement et de moyens techniques de protection et de conditionnement des objets pour leur entreposage.
		13 Inventaire, informatisation et gestion des collections	Identification, inventaire et préparation des objets en vue de leur intégration aux collections; saisie informatique de toutes les informations en relation. Mise en place d'outils informatiques pour la maîtrise de ces informations, le suivi des prêts d'objets et la mise à disposition des documents photographiques. Travail relatif à la gestion de la bibliothèque (acquisitions, enregistrements), au prêt, aux lecteurs et à la politique d'échange.
		14 Conservation et entretien des collections	Surveillance permanente de l'état de conservation des collections. Traitements préventifs et curatifs ponctuels sur les collections. Entretien et restauration des objets.
2	Recherche	21 Recherche	Recherches en vue de documenter les collections et les sociétés dont elles sont issues.
		22 Échanges scientifiques	Échanges scientifiques par la transmission et l'échange des informations collectées, la rédaction d'articles, la publication des recherches, la participation à des congrès, commissions et autres organisations scientifiques au Musée ou hors du Musée. Organisation et participation à des cycles de formation scientifique se déroulant au ou hors du Musée, par les scientifiques de l'institution.
		23 Formation	Enseignement et encadrement des étudiant-e-s, diplômant-e-s et stagiaires, lors de cours dans les universités ou au Musée.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Collections permanentes	Organisation d'expositions dites de référence où l'accent est mis sur la présentation de longue durée des collections permanentes du MEG: travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		32 Expositions temporaires	Organisation d'expositions de synthèse à caractère temporaire dans lesquelles les collections servent à une mise en perspective des sociétés et de leurs interactions: travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		33 Activités didactiques	Conception et organisation de programmes variés de médiation culturelle destinés aux divers publics: groupes hors scolaire, classes de divers niveaux et parcours de visites guidées. Création de documents pédagogiques et brochures de vulgarisation à l'intention des visiteurs. Programmes de formation continue aux enseignants. Organisation d'ateliers, films, conférences et événements ponctuels de vulgarisation.
		34 Relation avec les publics	Travail relatif à l'accueil général du public (information, vente, etc.), à la surveillance (sécurité du public et des objets), à la communication institutionnelle et la promotion des activités du MEG. Mise à disposition de salles ou autres prestations pour des tiers.

Priorités et perspectives

C'est au printemps 2010 que devrait être voté le crédit de construction pour l'agrandissement du Musée d'ethnographie (MEG) sur le site qu'il occupe à Carl-Vogt. Dès cet acte majeur, vont s'enchaîner à un rythme soutenu les opérations qui vont dicter le programme du MEG pendant trois ans. La première étape sera celle du déménagement vers un lieu d'accueil temporaire, le temps que dureront les travaux à Carl-Vogt. Ce déménagement sera préparé durant le premier semestre 2009 pour être concrétisé à la fin de celui-ci. Ce lieu d'accueil provisoire devra héberger le personnel scientifique qui travaillera aux nouvelles expositions de présentation de ses collections, les ateliers pour la restauration des objets qui seront présentés, un espace pour la bibliothèque et autres documents nécessaires aux scientifiques. Des locaux compléteront cet ensemble pour le travail de la direction, de l'administration, des ateliers et espaces de travail pour le personnel chargé de développer la mise en pratique des stratégies choisies pour le fonctionnement du MEG agrandi.

Conservation patrimoniale

Clés du succès des prochaines expositions, la sélection des objets qui seront présentés dictera les priorités en matière de restauration pour une mise en valeur optimale. Parmi les constantes des activités de la conservation patrimoniale, c'est avec le conseil d'experts qu'une attention particulière sera portée à la sécurisation des collections (surveillance des objets et de leurs conditions, optimisation des rangements, restaurations, etc.). Par ailleurs, les conditions climatiques des dépôts feront toujours l'objet d'une surveillance vigilante, avec la collaboration du Service de l'énergie pour réduire, tant que faire ce peut, les effets des défauts des locaux où sont gardés actuellement les collections.

Musée d'ethnographie

Recherche scientifique

Sous l'impulsion de sa nouvelle direction, le MEG va développer le creuset dans lequel seront fusionnées les idées majeures qui alimenteront les futures expositions réunissant les savoirs internes, enrichis par les liens tissés avec les sociétés savantes et les centres de recherches nationaux et internationaux.

Les conservateurs mèneront à bien les travaux de recherche qui fourniront les idées maîtresses des futures lignes d'expositions. Ces travaux feront également l'objet de publications de catalogues.

L'interaction entre les départements sera favorisée afin de fédérer les savoirs autour d'une politique commune de l'institution.

Le développement des liens avec l'Université de Genève sera poursuivi et les enseignements donnés à l'Université de Lausanne maintenus.

Dans le cadre du RIME (Réseau international des musées d'ethnographie), le MEG renforcera sa présence en développant des projets communs de recherche et d'échange de compétences.

Diffusion culturelle

Divers supports de diffusion culturelle tels que le journal du Musée Totem et le MEG-Info seront produits et diffusés pour maintenir le lien avec les publics durant les travaux d'agrandissement.

MEG Conches, toujours ouvert au public, accueillera les visiteurs dans l'exposition « Villa sovietica ». Plusieurs alternatives d'accueil de groupes et d'ateliers seront conçues et offertes aux divers publics cibles (groupes scolaires, hors scolaires, visiteurs individuels).

Dans le cadre du programme en vue de l'ouverture du MEG agrandi, le MEG organisera plusieurs conférences qui permettront de compléter et débattre des thèmes abordés.

En plus du Festival annuel d'anthropologie culturelle, le MEG proposera régulièrement un programme de films, notamment dans le cadre de son partenariat avec la TSR.

Support et administration générale

La nouvelle direction, l'administration et l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices apporteront tout leur appui pour poursuivre les missions du MEG avec un maximum d'efficacité. Une attention particulière sera apportée pour accroître l'acuité des outils de planification et d'allocation des ressources en vue de préparer la mise en pratique du plan directeur qui guidera l'ouverture du MEG agrandi.

Le personnel bénéficiera de l'offre des cours de formation continue mise en place par la DRH et, par ailleurs, le MEG étudiera un programme de formations spécifiques à mettre en place en vue de préparer la réouverture du MEG agrandi.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Installer le MEG dans des locaux provisoires.	toutes	Déménagement concrétisé et personnel opérationnel dans ses nouveaux locaux.	Septembre 2010.
Développer des programmes d'accueil dans les expositions pour les visiteurs individuels et en groupes.	33	Nombre de programmes mis en place.	4 programmes différents.
Organiser le Forum annuel d'anthropologie visuelle (FAV).	22 et 33	Nombre de films projetés.	15 films.
Maintenir les liens avec les Universités de Lausanne (Section langues et civilisations orientales) et Genève (Unité de Japonais/Fac. des lettres), et développer les liens avec l'Université de Genève, notamment par la création d'un cours d'ethnomusicologie à l'Unité de musicologie (Fac. des lettres) et plusieurs autres collaborations en phase d'élaboration avec le Centre interfacultaire des sciences affectives et le Département de géographie.	22 et 23	Nombre de cours donnés.	4 cours.
Maintenir le lien avec les publics du MEG par la diffusion d'informations par le journal Totem et le MEG-Info.	33 et 34	Nombre de nouveaux numéros du journal Totem et du MEG-Info.	3 nouveaux numéros.

Musée d'ethnographie

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	1'847.1	23.6	12.0	14.4	1'898.9	23.8	15.8	18.1	1'724.9	22.0	43.9	18.9
11 Constitution et augmentation des collections	109.3	1.4	0.0	0.0	127.2	1.6	0.0	0.0	87.6	1.1	0.3	0.1
12 Traitement et classement des collections	737.1	9.4	0.0	0.0	854.3	10.7	0.0	0.0	899.1	11.5	2.9	1.2
13 Inventaire, informatisation et gestion des collections	619.1	7.9	0.5	0.6	646.2	8.1	4.2	4.8	453.2	5.8	25.6	11.0
14 Conservation et entretien des collections	381.6	4.9	11.5	13.8	271.2	3.4	11.5	13.2	284.9	3.6	15.0	6.5
2 Recherche	1'340.0	17.1	28.3	33.9	1'398.6	17.6	28.3	32.4	1'512.0	19.3	116.2	50.1
21 Recherche	321.6	4.1	0.0	0.0	353.0	4.4	28.0	32.1	481.4	6.2	3.2	1.4
22 Échanges scientifiques	953.1	12.2	28.3	33.9	984.3	12.4	0.3	0.3	972.5	12.4	112.6	48.5
23 Formation	65.2	0.8	0.0	0.0	61.2	0.8	0.0	0.0	58.2	0.7	0.4	0.2
3 Communication, diffusion et médiation	4'631.8	59.2	43.2	51.7	4'670.3	58.6	43.2	49.5	4'589.8	58.6	72.1	31.1
31 Collections permanentes	1'462.6	18.7	0.0	0.0	1'613.5	20.3	0.0	0.0	1'255.3	16.0	1.4	0.6
32 Expositions temporaires	875.2	11.2	0.0	0.0	812.8	10.2	0.0	0.0	1'045.5	13.4	2.5	1.1
33 Activités didactiques	336.8	4.3	0.2	0.2	348.5	4.4	0.2	0.2	330.1	4.2	10.2	4.4
34 Relation avec les publics	1'957.1	25.0	43.0	51.5	1'895.5	23.8	43.0	49.3	1'958.9	25.0	58.0	25.0
Total comptabilité analytique	7'818.8	100.0	83.5	100.0	7'967.8	100.0	87.3	100.0	7'826.7	100.0	232.1	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	0.2		0.2		0.2		0.2		67.5		67.5	
Charges et revenus non incorporables	-		-		9.7		-		-		-	
Total comptabilité générale	7'819.0		83.7		7'977.7		87.5		7'894.2		299.6	

Musée d'ethnographie

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	39	Support	Total	43	46	Support	Total
1	832.5	701.7	3.6	21.5	287.8	1'847.1	2.0	10.0	0.0	12.0
11	49.1	21.8	0.0	21.1	17.2	109.3	0.0	-	0.0	0.0
12	136.0	550.5	2.7	0.2	47.7	737.1	0.0	-	0.0	0.0
13	447.8	13.5	0.5	0.0	157.2	619.1	0.5	-	0.0	0.5
14	199.5	116.0	0.4	0.0	65.7	381.6	1.5	10.0	0.0	11.5
2	803.4	149.6	0.7	0.1	386.2	1'340.0	28.3	-	0.0	28.3
21	213.2	5.6	0.4	0.0	102.5	321.6	0.0	-	0.0	0.0
22	546.9	143.0	0.3	0.0	262.9	953.1	28.3	-	0.0	28.3
23	43.4	1.0	0.0	0.0	20.8	65.2	0.0	-	0.0	0.0
3	2'634.9	1'240.3	14.5	62.1	680.1	4'631.8	43.3	-	0.0	43.2
31	614.1	666.4	0.5	47.7	133.9	1'462.6	0.0	-	0.0	0.0
32	687.9	32.9	3.0	0.3	151.2	875.2	0.0	-	0.0	0.0
33	191.5	66.4	0.1	9.0	69.9	336.8	0.2	-	0.0	0.2
34	1'141.5	474.7	10.9	5.2	325.0	1'957.1	43.0	-	0.0	43.0
	4'270.8	2'091.6	18.8	83.6	1'354.1	7'818.8	73.6	10.0	0.1	83.5
	-	0.2	-	-	-	0.2	0.2	-	-	0.2
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4'270.8	2'091.8	18.8	83.6	1'354.1	7'819.0	73.8	10.0	0.1	83.7

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Musée d'ethnographie

Commentaires

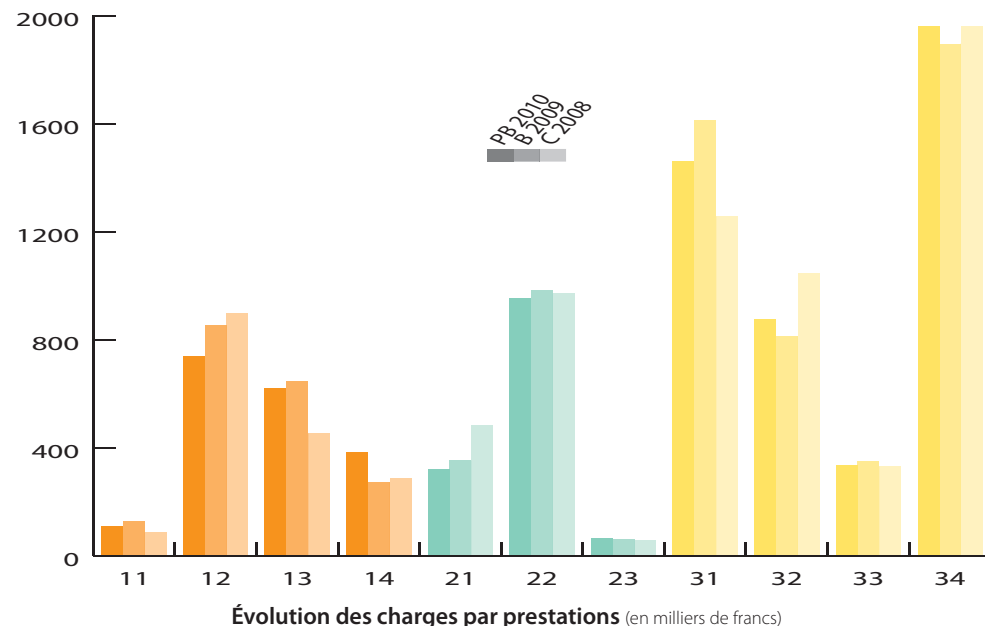
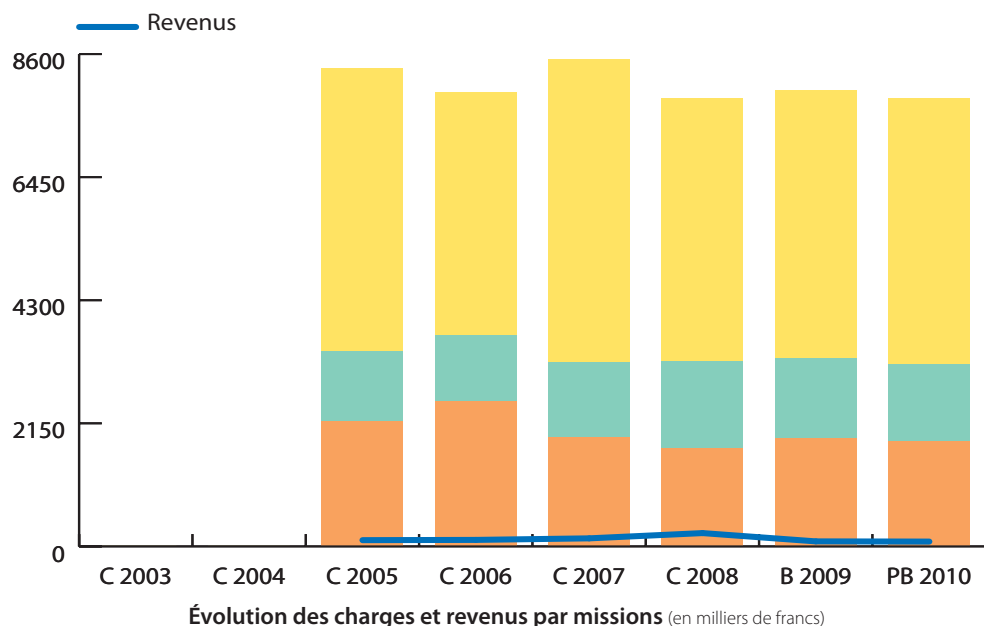
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

L'année 2010 devrait être une année déterminante pour le MEG, puisque la demande de crédit pour la construction de son agrandissement devrait être voté par le Conseil municipal durant cet exercice. Considérant les nombreuses incertitudes que soulève cette étape, le MEG se prépare à deux scénarios.

Le premier prévoit la fermeture provisoire du MEG à Carl-Vogt dès le premier trimestre, puis le déménagement du personnel vers un lieu où celui-ci travaillera intensément au développement des projets en vue de la réouverture.

Le second scénario est plus classique puisqu'il prévoit qu'au cas où le premier scénario ne serait pas concrétisé à temps, le MEG proposerait un programme d'expositions et d'accueil des publics jusqu'à la fin de l'année 2010.

Quelque soit le scénario à mettre en œuvre, le MEG affectera son budget à ses missions principales, toutes liées à la poursuite des mesures de conservation et restauration des collections, aux travaux de recherche en vue de leur documentation et à leur mise en valeur dans ses expositions et l'accueil des publics, que cela soit en 2010 ou dès la réouverture après les travaux.



**MUSÉUM D'HISTOIRE
NATURELLE**

Muséum d'histoire naturelle

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et d'achats, gestion des dons.
		12 Traitement et classement des collections	Conditionnement et organisation des collections, aménagement et gestion des dépôts.
		13 Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et identification des collections.
		14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et d'entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21 Recherche	Recherches scientifiques et publication des recherches sur les collections.
		22 Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes et publication de recherche.
		23 Formation	Participation à la formation des étudiant-e-s, diplômé-e-s, doctorant-e-s et stagiaires, encadrement scientifique et cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Collections permanentes	Conception scientifique, technique, logistique, réalisation et mise en place des expositions permanentes.
		32 Expositions temporaires	Conception, scientifique, réalisation et organisation des expositions temporaires.
		33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34 Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Priorités et perspectives

Le Muséum (MHN et MHS) veillera à maintenir l'équilibre entre ses trois missions essentielles : la gestion des collections, la diffusion du savoir et la recherche scientifique.

Le mandat du Muséum d'histoire naturelle (MHN) est en premier lieu la conservation des archives de la vie animale fossile et actuelle, ainsi que du monde minéral ; son importance est d'autant plus capitale aujourd'hui en regard des modifications qui s'opèrent jour après jour en matière d'atteinte à la biodiversité et à l'environnement. Celui du Musée d'histoire des sciences (MHS) est de garder les témoins de l'histoire scientifique de Genève.

La recherche scientifique au sein de l'institution assure un haut niveau pour les prestations offertes au public ; elle permet en effet d'aborder les sujets les plus ardues et les plus pertinents d'une manière didactique et originale, sans trahir la connaissance scientifique.

La réorganisation du MHS, qui ne remplit actuellement pas de mission spécifique en matière de recherche, sera poursuivie. Un pôle recherche en histoire des sciences sera développé, l'objectif sera de lui donner le même rayonnement que les autres départements scientifiques du MHN.

Collections

L'enrichissement des collections se poursuivra grâce aux missions sur le terrain, aux dépôts, dons et legs. Afin d'encourager ceux-ci :

- le MHN et le MHS démontreront, par le biais de publications faites par les chercheurs de l'institution ou étrangers, que les collections sont bien conservées et gérées ;
- le MHN et le MHS mettront leurs collections à disposition de la communauté scientifique internationale et du grand public, en poursuivant activement l'informatisation des collections et en mettant de nouvelles banques de données en ligne.

Expositions et prestations diverses pour le public

Le MHN présentera, en collaboration avec la société de volcanologie de Genève, une grande exposition temporaire sur les volcans. Le calendrier des expositions temporaires de moyenne à petite importance reste ouvert ; ces événements, en lien avec les expositions temporaires et les collections permanentes ou l'actualité, seront proposés au gré des opportunités.

Le MHS offrira une exposition temporaire sur les matériaux, qui sera le thème de la Nuit de la science dont ce sera la 8^{ème} édition.

Muséum d'histoire naturelle

Côté collections permanentes, le MHN achèvera la rénovation des galeries des invertébrés et de minéralogie. Le chantier des 3^{ème} et 4^{ème} étages avec la redistribution des espaces et la rénovation des secteurs histoire de l'homme, domestication, géologie de la Suisse et géologie du Pays de Genève, se poursuivra.

En médiation culturelle directe, le MHN et le MHS travailleront sur les prestations existantes au niveau de la qualité. Pour les prestations qui s'adressent au public scolaire, le MHN ciblera la Petite Enfance et l'école primaire alors que le MHS ciblera tous les niveaux.

Le MHN et le MHS renforceront leur présence et leur visibilité en Suisse romande et en France voisine avec les expositions itinérantes, la participation à des expositions extérieures ou leur participation à des événements.

La politique d'édition de catalogues d'exposition et de brochures sera poursuivie.

Recherche scientifique

La recherche scientifique continuera à occuper la niche laissée libre par l'Université (la systématique des animaux) et à être étroitement liée aux collections. La direction encouragera et aidera les chercheurs à déposer des projets au Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique ou à participer à des programmes internationaux susceptibles d'apporter un financement. Un laboratoire d'archéométrie sera mis en place. La collaboration avec l'Université de Genève sera développée avec la participation à un master en biodiversité, systématique et environnement. L'édition des deux revues scientifiques de niveau international, la Revue suisse de Zoologie et la Revue de Paléobiologie, sera maintenue; elle contribue au rayonnement de la Ville de Genève sur la scène scientifique internationale.

Support

Dans un souci de clarification de la gestion financière globale de l'institution, le regroupement des natures comptables du MHN et du MHS sera entériné.

Bien que la conjoncture économique s'avère peu favorable, la démarche de recherche de financement par des sponsors sera poursuivie.

En ce qui concerne les ressources humaines, la ritualisation de l'entretien d'évaluation sur la base du cahier des charges et d'objectifs annuels définis sera poursuivie.

La formation continue des équipes chargées de la surveillance et de l'entretien dans le cadre de la Charte d'accueil sera consolidée.

Une amélioration de la signalétique interne et extérieure du MHN sera entreprise.

Le remplacement du parc de véhicules par des véhicules plus adaptés, moins gourmands et moins polluants devrait s'opérer.

Les grands travaux de rénovation globale de l'enveloppe des bâtiments d'expositions et scientifiques du MHN démarrés en 2009, se poursuivront dans le souci permanent de maintenir ouvert l'ensemble des espaces publics. De même, la mise en œuvre de la réorganisation des infrastructures d'accueil du public, de manière à améliorer le confort et les commodités des visiteuses et visiteurs individuels, des familles et des groupes, devrait démarrer.

La campagne de communication institutionnelle du MHN, entreprise en 2009 par le placardage d'affiches R12 dans l'ensemble des gares de Suisse occidentale, sera poursuivie. Ce type de campagne sera également développé pour le MHS.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre à disposition du public sur le site Web les banques de données des collections du MHN et du MHS.	12	Nombre de fichiers mis sur le site du MHN et du MHS. Nombre de publications sur les collections.	8 fichiers et 150 publications.
Développer un laboratoire d'archéométrie.	21	Nombre d'expertises.	50 expertises.
Développer la collaboration avec l'Université de Genève par la mise en place d'un master.	23	Offre de cours de l'Université.	Commencer l'enseignement en automne 2010.
Organiser une grande exposition temporaire sur le thème des volcans.	31	Nombre de participant-e-s.	80'000 participant-e-s.
Organiser la 8 ^{ème} Nuit de la science.	33	Nombre de participant-e-s.	20'000 participant-e-s.

Muséum d'histoire naturelle

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	4'152.9	25.0	27.0	11.6	4'269.9	25.7	16.4	7.5	4'299.4	25.9	29.9	9.7
11 Constitution et augmentation des collections	937.1	5.6	8.4	3.6	972.5	5.9	6.3	2.9	1'202.3	7.3	9.0	2.9
12 Traitement et classement des collections	1'569.6	9.4	5.4	2.3	1'615.5	9.7	3.3	1.5	1'484.3	9.0	6.0	1.9
13 Inventaire et informatisation des collections	1'039.9	6.3	7.8	3.3	1'068.7	6.4	3.6	1.6	891.9	5.4	9.0	2.9
14 Conservation et entretien des collections	606.3	3.7	5.4	2.3	613.1	3.7	3.3	1.5	720.9	4.4	6.0	1.9
2 Recherche	3'320.8	20.0	28.0	12.0	3'378.7	20.3	27.4	12.6	3'053.2	18.4	41.0	13.3
21 Recherche	2'015.9	12.1	20.8	8.9	2'048.7	12.3	26.6	12.2	1'720.4	10.4	20.6	6.7
22 Echanges scientifiques	1'065.2	6.4	4.8	2.1	1'098.8	6.6	0.6	0.3	1'089.9	6.6	13.6	4.4
23 Formation	239.7	1.4	2.4	1.0	231.2	1.4	0.3	0.1	242.9	1.5	6.8	2.2
3 Communication, diffusion et médiation	9'136.7	55.0	178.5	76.4	8'962.6	54.0	173.9	79.9	9'219.8	55.6	238.3	77.1
31 Collections permanentes	1'387.8	8.4	1.3	0.6	1'376.2	8.3	0.2	0.1	1'416.4	8.5	1.7	0.6
32 Expositions temporaires	1'425.4	8.6	1.3	0.6	1'704.3	10.3	20.2	9.3	1'866.9	11.3	5.3	1.7
33 Activités didactiques	2'635.6	15.9	27.0	11.5	2'196.8	13.2	8.5	3.9	2'502.8	15.1	81.6	26.4
34 Relations avec les publiques	3'688.0	22.2	148.9	63.8	3'685.3	22.2	145.1	66.6	3'433.6	20.7	149.7	48.4
Total comptabilité analytique	16'610.4	100.0	233.5	100.0	16'611.2	100.0	217.8	100.0	16'572.3	100.0	309.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	20.5		20.5		38.0		38.0		53.1		53.1	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		-0.8		-	
Subventions en francs	10.0		-		10.0		-		4.5		-	
Subventions en nature	27.8		-		27.7		-		17.6		-	
Total comptabilité générale	16'668.7		254.0		16'686.9		255.8		16'646.7		362.3	

Muséum d'histoire naturelle

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables				
	30	31	36	39	Support	Total	42	43	46	Support	Total
1	2'830.6	455.9	-	-	866.4	4'152.9	-	-	15.0	12.0	27.0
11	557.4	206.5	-	-	173.3	937.1	-	-	6.0	2.4	8.4
12	1'268.8	127.5	-	-	173.3	1'569.6	-	-	3.0	2.4	5.4
13	598.3	95.0	-	-	346.5	1'039.9	-	-	3.0	4.8	7.8
14	406.1	27.0	-	-	173.3	606.3	-	-	3.0	2.4	5.4
2	2'328.7	304.9	-	-	687.2	3'320.8	-	16.0	-	12.0	28.0
21	1'570.1	170.9	-	-	274.9	2'015.9	-	16.0	-	4.8	20.8
22	699.8	90.6	-	-	274.9	1'065.2	-	-	-	4.8	4.8
23	58.8	43.4	-	-	137.4	239.7	-	-	-	2.4	2.4
3	5'725.9	1'259.3	-	160.1	1'991.5	9'136.7	50.0	96.5	20.0	12.0	178.5
31	804.1	364.5	-	0.2	219.1	1'387.8	-	-	-	1.3	1.3
32	983.1	223.2	-	-	219.1	1'425.4	-	-	-	1.3	1.3
33	1'386.0	433.6	-	158.8	657.2	2'635.6	-	3.0	20.0	4.0	27.0
34	2'552.7	238.0	-	1.1	896.2	3'688.0	50.0	93.5	0.0	5.4	148.9
	10'885.2	2'020.0	-	160.1	3'545.1	16'610.4	50.0	112.5	35.0	36.0	233.5
	-	20.5	-	-	-	20.5	-	20.5	-	-	20.5
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	10.0	-	-	10.0	-	-	-	-	-
	-	-	27.8	-	-	27.8	-	-	-	-	-
	10'885.2	2'040.5	37.8	160.1	3'545.1	16'668.7	50.0	133.0	35.0	36.0	254.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Muséum d'histoire naturelle

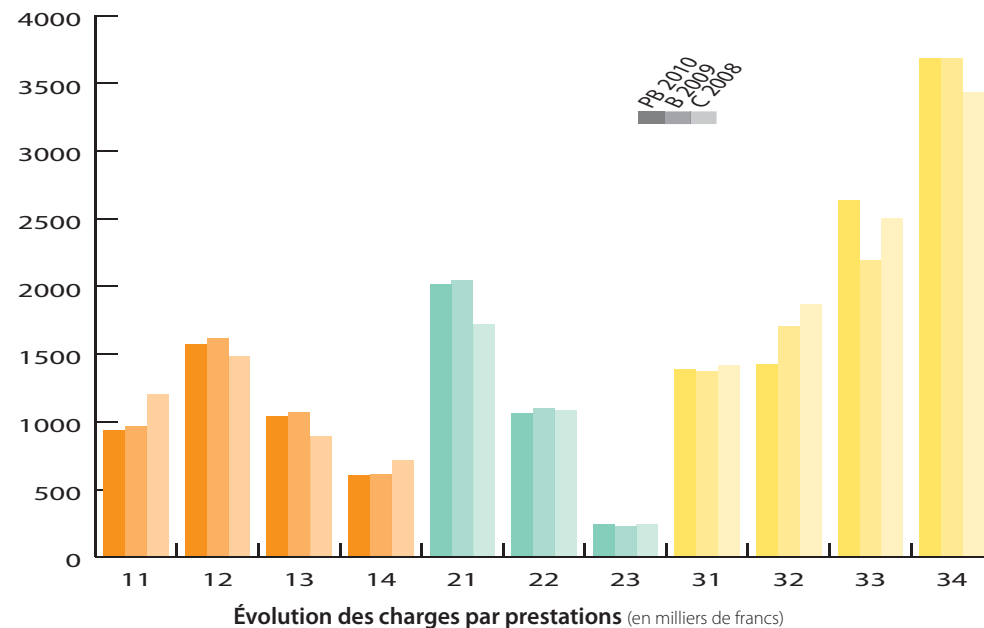
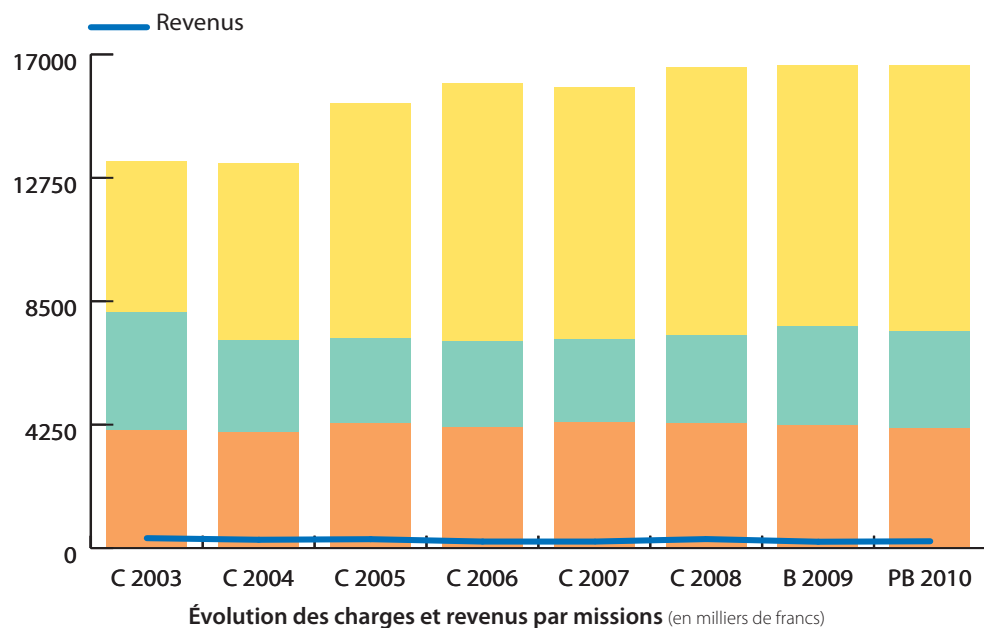
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

^{11 et 21} Les prestations 11 et 21 se compensent en grande partie entre 2008 et 2009 suite à des transferts de postes.

³² L'exposition «Genève contre nature» et ses annexes ont demandé plus de moyens que ce qui est prévu pour 2009 et 2010.

³³ L'augmentation des charges en 2008 et 2010 est essentiellement liée à l'organisation de la Nuit de la Science (biennale).



**BIBLIOTHÈQUES
ET DISCOTHÈQUES
MUNICIPALES**

Bibliothèques et discothèques municipales

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats de documents.
		12 Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des documents.
		13 Inventaires et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2	Recherche	21 Recherche	Recherches sur les collections et les publics.
		22 Échanges scientifiques	Recherches, publications, conception et édition de bibliographies thématiques.
		23 Formation	Participation à l'accueil et la formation d'étudiant-e-s, apprenti-e-s et stagiaires, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Expositions permanentes	Organisation et mise en valeur des collections en libre accès, expositions par thématiques.
		32 Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
		33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34 Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Priorités et perspectives

L'évolution de la bibliothèque de lecture publique comme lieu d'accès aux savoirs et aux expériences humaines se poursuit et se confirme. La bibliothèque doit permettre d'accéder à tous les types contemporains de documents - documents imprimés, documents audiovisuels, ressources en ligne – qui présentent ces savoirs et ces expériences humaines. L'emprunt de documents est ainsi devenu une modalité parmi d'autres d'accès à ces savoirs. D'autres modalités sont possibles telles que la consultation sur place, la consultation à distance au moyen du réseau Internet, l'échange à plusieurs autour de documents, l'animation culturelle autour de documents avec l'aide d'auteurs, conférenciers, etc.

Poursuivre l'effort de fidélisation des publics et la promotion d'activités hors murs

L'amélioration de l'accueil et de la promotion des services auprès des nouveaux inscrits est un enjeu majeur. Les démarches déjà réalisées ou en cours de réalisation sont poursuivies et renforcées : livret d'accueil, bons de prêt ou de parrainage, option de pré-inscription via le site Internet des Bibliothèques municipales, consolidation des ouvertures élargies sur le temps de midi. De même, la transmission d'informations aux usagers et usagères doit être facilitée autant que possible, notamment en ce qui concerne le suivi des emprunts : mise en place de courriers de retard aux usagers et usagères par e-mail et par sms. D'autre part, l'approfondissement de la connaissance des publics

par le biais d'enquêtes se poursuit. Il s'agit de mieux comprendre les besoins et les motivations des publics. Sortir la bibliothèque de ses murs par différentes opérations en partenariat avec d'autres acteurs locaux permet d'aller à la rencontre de publics différents.

Former et accompagner les usagers et les usagères dans leur utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

La bibliothèque de lecture publique apporte sa contribution à la réduction de la fracture cognitive et numérique. Elle met en place les instruments qui permettent d'accompagner chaque usager et usagère dans sa recherche de documentation et de favoriser son autoformation. Un de ces instruments est la réalisation d'une salle de formation, telle que prévue à la bibliothèque de la Cité. Dans ce cadre, une offre de formation aux TIC sous la forme d'ateliers sera mise sur pied.

Offrir des manifestations culturelles conviviales

L'offre de manifestations culturelles conviviales permet de favoriser la création de liens entre les publics et les invités porteurs de savoirs ou d'expériences humaines, cela tout en développant le plaisir du vivre ensemble, le plaisir de la curiosité, de l'étonnement et du questionnement.

Bibliothèques et discothèques municipales

La coopération et le partenariat avec d'autres services de la Ville de Genève ou des associations sont les moyens clés pour réaliser cette offre.

Maintenir un aménagement confortable, accueillant et évolutif des lieux mis à disposition

Les usagers et les usagères ont besoin de lieux dans lesquels ils peuvent s'installer et rester pour réaliser toutes sortes d'activités induites par les accès proposés aux savoirs. Dans ce cadre le remplacement d'un mobilier fortement sollicité par une utilisation intensive – dont les chaises et les fauteuils notamment – revêt une importance capitale, d'où un programme de remplacement de chaises et de fauteuils dans différents lieux. De même, de nouveaux aménagements mobiliers et d'infrastructures – bâtiment, informatique – sont nécessaires pour répondre à l'évolution du rôle de la bibliothèque

– par exemple la réalisation d'une salle de formation pour les usagers et les usagères.

Maintenir une formation continue de qualité pour le personnel

Les formations métiers doivent faire l'objet d'un soin tout particulier, par le biais d'ateliers spécialisés afin de permettre à ce personnel de répondre aux besoins nouveaux suscités par l'évolution du rôle de la bibliothèque de lecture publique. Les formations se développeront sur deux axes : un axe métier, notamment par rapport à l'accompagnement des usagers et des usagères dans l'utilisation des TIC ; un axe relationnel, notamment par rapport au maintien de valeurs conviviales de respect et de collaboration aussi bien entre individus qu'au niveau des équipes.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Développer la démarche d'accueil et de fidélisation des publics à l'aide de différentes actions.	21, 31, 32, 33 et 34	Édition d'un guide de l'utilisateur et de l'usagère. Envoi d'avis de retard et de lettre de retard par e-mail et par sms. Pré-inscription via le site Internet des BMU. Ouverture élargie sur le temps de midi des bibliothèques de quartier. Rapport d'enquête par rapport à la Salle de formation.	Un guide de l'utilisateur est créé et diffusé en collaboration avec le Service de la promotion culturelle. Une application d'envoi d'e-mail et de sms est mise en place avec la Direction des systèmes d'information. Une application d'inscription des usagers via le site Internet est mise en place avec la Direction des systèmes d'information. Une ouverture élargie des bibliothèques de quartier sur la période de midi est consolidée : 2 h. par semaine et par site. Une enquête mesurant la satisfaction des publics par rapport à la Salle de formation est réalisée en collaboration avec la Haute École de Gestion, filière information et communication, et la Passerelle d'observation des publics.
Favoriser le vivre ensemble par le développement de liens entre les publics et les invités des manifestations culturelles.	32, 33 et 34	Nombre de manifestations culturelles mise en œuvre.	200 manifestations culturelles sont mises en œuvre dont par exemple : Cycle de rencontres littéraires avec l'Association Encre Fraîche, Opération Livres nomades en partenariat avec la délégation à la jeunesse et diverses associations, Partenariat avec le bureau cantonal d'intégration des étrangers : semaine d'action contre le racisme, Prix P'tits Mômes, Partenariat avec Festival du livre et petite enfance, etc.
Mettre sur pied une offre de formation aux technologies d'information et de communication sous forme d'ateliers.	33 et 34	Nombre d'ateliers de formation et d'auto-formation mis sur pied.	25 ateliers mis en place.
Maintenir un aménagement confortable, accueillant et évolutif des lieux mis à disposition.	31, 33 et 34	Réalisation du renouvellement de mobilier. Acquisition d'équipements informatiques pour la Salle de formation.	Enveloppe de CHF 80'000.- pour le renouvellement de mobilier dans le cadre du 9 ^{ème} PAM. 9 postes complets de travail dans le cadre du 1 ^{er} plan biennal en matière de systèmes d'information et de communication.
Maintenir une formation continue de qualité pour le personnel..	11, 21, 33 et 34	Nombre d'ateliers de formation organisés en interne.	12 ateliers de formation mis sur pied.

Bibliothèques et discothèques municipales

Charges et revenus par missions et prestations													
(en milliers de francs)													
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008				
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	
1 Conservation Patrimoniale	8'756.9	42.6	-	-	8'743.5	42.4	2.5	0.2	8'185.2	42.6	23.1	1.6	
11 Constitution et augmentation des collections	4'439.9	21.6	-	-	4'502.4	21.8	1.1	0.1	4'333.6	22.5	22.9	1.6	
12 Traitement et classement des collections	1'200.6	5.8	-	-	1'144.6	5.6	0.4	0.0	979.5	5.1	0.1	0.0	
13 Inventaires et informatisation des collections	1'835.3	8.9	-	-	1'719.4	8.3	0.6	0.0	1'607.9	8.4	0.1	0.0	
14 Conservation et entretien des collections	1'281.0	6.2	-	-	1'377.1	6.7	0.4	0.0	1'264.3	6.6	0.1	0.0	
2 Recherche	833.1	4.1	-	-	815.8	4.0	0.1	0.0	703.8	3.7	0.0	0.0	
21 Recherche	398.6	1.9	-	-	389.0	1.9	0.0	0.0	284.8	1.5	0.0	0.0	
22 Echanges scientifiques	398.4	1.9	-	-	393.5	1.9	0.0	0.0	382.0	2.0	0.0	0.0	
23 Formation	36.1	0.2	-	-	33.3	0.2	0.0	0.0	37.0	0.2	0.0	0.0	
3 Communication, diffusion et médiation	10'952.6	53.3	1'548.0	100.0	11'046.7	53.6	1'367.0	99.8	10'342.9	53.8	1'390.4	98.4	
31 Expositions permanentes	138.5	0.7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
32 Expositions temporaires	917.7	4.5	-	-	881.1	4.3	0.1	0.0	741.9	3.9	0.0	0.0	
33 Activités didactiques	300.7	1.5	-	-	298.8	1.5	0.1	0.0	281.7	1.5	0.0	0.0	
34 Relations avec les publics	9'595.8	46.7	1'548.0	100.0	9'866.8	47.9	1'366.8	99.8	9'319.3	48.5	1'390.4	98.4	
Total comptabilité analytique	20'542.5	100.0	1'548.0	100.0	20'605.9	100.0	1'369.6	100.0	19'231.9	100.0	1'413.6	100.0	
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	42.1		42.1		42.1		42.1		107.9		107.9		
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		21.6		-		
Subventions	-		-		-		-		0.5		-		
Total comptabilité générale	20'584.6		1'590.1		20'648.0		1'411.7		19'361.8		1'521.5		

Bibliothèques et discothèques municipales

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	39	Support	Total	43	45	46	Total
1	3'141.1	1'896.6	244.0	35.8	3'439.4	8'756.9	-	-	-	-
11	1'397.9	1'525.4	-	-	1'516.6	4'439.9	-	-	-	-
12	451.3	207.6	12.2	1.8	527.8	1'200.6	-	-	-	-
13	753.5	0.1	230.9	33.9	816.9	1'835.3	-	-	-	-
14	538.4	163.4	0.9	0.1	578.1	1'281.0	-	-	-	-
2	631.1	64.3	-	-	137.6	833.1	-	-	-	-
21	311.7	18.9	-	-	68.0	398.6	-	-	-	-
22	289.8	45.4	-	-	63.2	398.4	-	-	-	-
23	29.6	-	-	-	6.5	36.1	-	-	-	-
3	6'964.2	104.1	618.0	214.6	3'051.8	10'952.6	379.5	1'020.0	148.5	1'548.0
31	98.4	-	-	-	40.2	138.5	-	-	-	-
32	491.6	99.1	-	123.9	203.0	917.7	-	-	-	-
33	211.4	-	-	-	89.2	300.7	-	-	-	-
34	6'162.8	5.0	618.0	90.7	2'719.4	9'595.8	379.5	1'020.0	148.5	1'548.0
	10'736.4	2'064.9	862.0	250.4	6'628.8	20'542.5	379.5	1'020.0	148.5	1'548.0
	-	42.1	-	-	-	42.1	42.1	-	-	42.1
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10'736.4	2'107.0	862.0	250.4	6'628.8	20'584.6	421.6	1'020.0	148.5	1'590.1

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

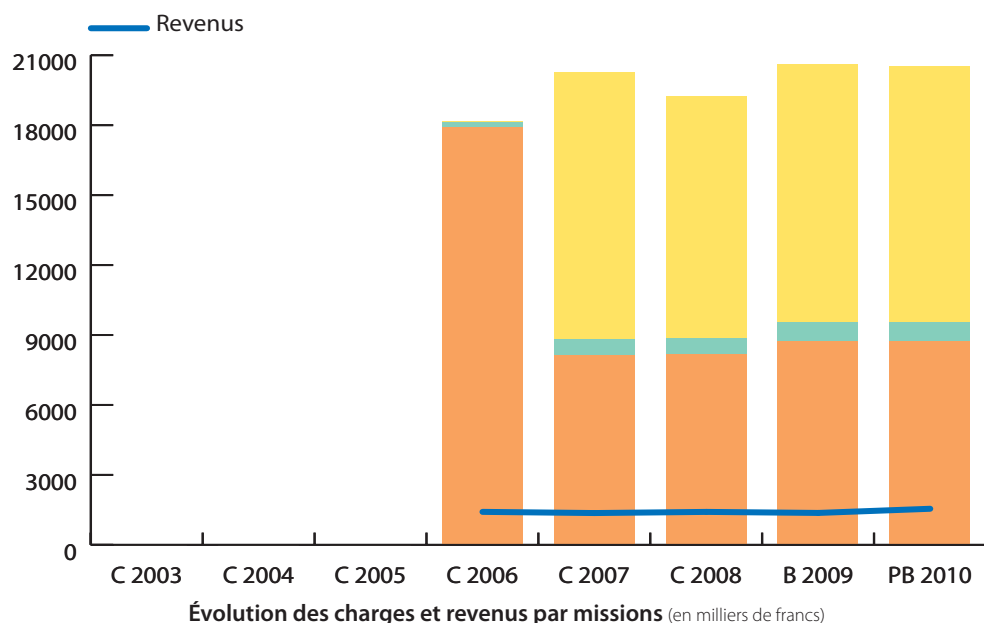
Bibliothèques et discothèques municipales

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

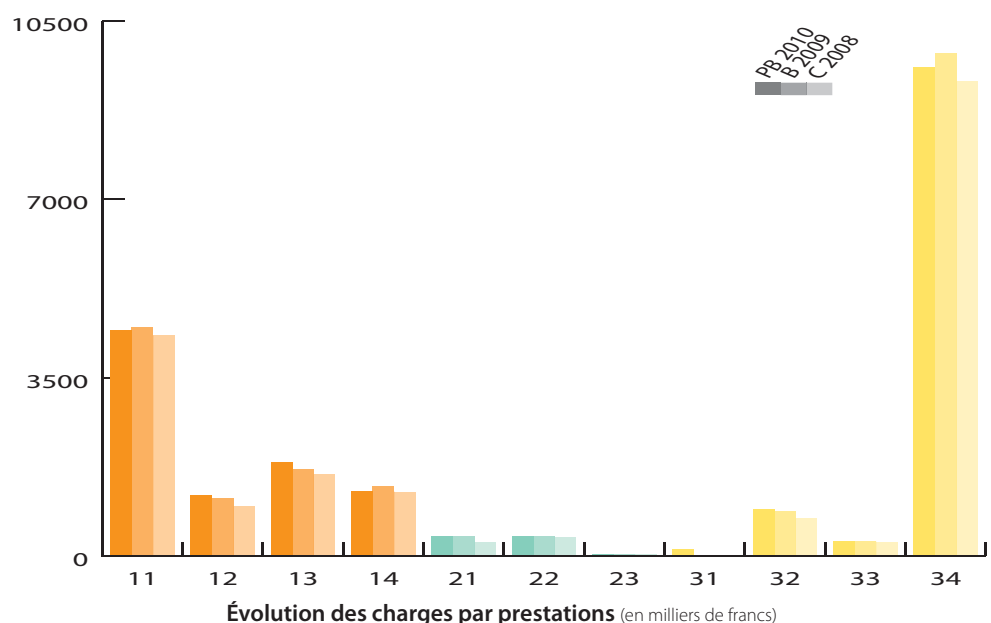
¹² La hausse des charges de cette prestation est due à la participation financière de la Ville de Genève pour l'engagement, par la Croix-Rouge genevoise, d'emplois de solidarité au bénéfice des Bibliothèques municipales selon décision du Conseil administratif du 21 mai 2008. Ces emplois de solidarité permettent de réaliser, pour l'essentiel, des tâches liées à l'équipement et au rangement des collections.

¹³ Cette prestation est en hausse au budget 2009 et au projet de budget 2010 par rapport aux comptes 2008. Cette augmentation est due à la comptabilisation des amortissements dès le budget 2009 pour, d'une part, un crédit complémentaire (PR 538) obtenu dans le cadre du crédit concernant l'évolution du système d'information des Bibliothèques municipales (PR 408) et, d'autre part, pour un crédit concernant le catalogage rétrospectif des documents musicaux, domaine classique (PR 540).



³¹ Cette prestation ne concerne que l'exercice du projet de budget 2010 et ne contient que du personnel et des charges dites de support. Cette prestation se compose de coûts liés à l'organisation et à la mise en valeur des collections qui sont en libre accès dans les différents sites des Bibliothèques municipales. Pour les comptes 2008 et le budget 2009, cette activité est intégrée à la prestation 34 « Relations avec le public ».

³² Cette prestation est en hausse au projet de budget 2010 par rapport au budget 2009 et aux comptes 2008 suite à la comptabilisation d'imputations internes pour des prestations d'impressions (CMAI). Ces imputations concernent l'impression de bibliographies, d'affiches et flyers pour les expositions.



BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Bibliothèque de Genève

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats de documents.
		12 Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des documents.
		13 Inventaire et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2	Recherche	21 Échanges scientifiques	Recherches, publications et collaboration dans les domaines de la BGE.
		22 Formation	Participation à l'accueil et la formation de stagiaires, d'apprenant-e-s et diplômant-e-s, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3	Communication, diffusion et médiation	31 Expositions permanentes	Conception et réalisation d'expositions permanentes.
		32 Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
		33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34 Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Priorités et perspectives

Priorités

Les grands axes de la politique de la BGE et de ses sites pour les prochaines années ont été définis durant les travaux liés au projet «Transition BGE» en 2007. Un plan directeur pour les années 2008-2011 a été fixé et mis en œuvre.

Les priorités de la BGE s'inscrivent donc dans une logique de développement sur le moyen terme et dans le prolongement des activités de 2008 et 2009. Souvent les projets s'enchaînent logiquement et s'articulent. Dans ces domaines, plusieurs initiatives seront prises, d'autres initiées et d'autres précédemment développées menées à bien. Parmi l'ensemble des projets prévus, la BGE aura en 2010 plusieurs priorités majeures :

- Mise en œuvre et montée en puissance de l'étape finale de la rétroconversion (si le CM vote le crédit) : il s'agit là d'un enjeu capital de la BGE, de ses sites et des autres bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève. L'objectif final est d'informatiser l'ensemble des catalogues de la BGE. L'année 2010 sera une année charnière dans ce contexte.

- Mise en œuvre et développement d'une nouvelle étape de numérisation des collections : l'avenir appartient de plus en plus aux ressources numérisées accessibles directement en ligne ; la BGE doit, en collaboration avec ses partenaires, lancer un nouveau projet dans ce domaine.
- Développement du reconditionnement des collections : l'expertise du bâtiment et des collections a montré les grands besoins de l'institution dans ce domaine. Des actions concrètes doivent être menées. Elles nécessitent des moyens humains et financiers.
- Coordination de la politique de collection et de conservation avec l'Université de Genève et d'autres bibliothèques suisses : il s'agit ici de mettre en œuvre la convention de collaboration entre les bibliothèques de la Ville de Genève et l'Université pour développer une vision commune des ressources documentaires mises à disposition des publics.

La BGE souhaite également développer sa politique de médiation en présentant au public plusieurs expositions et en éditant au moins une publication. Le programme des conférences et des rencontres doit également être développé.

Bibliothèque de Genève

Enfin, la BGE a défini un projet de regroupement des services aux publics au rez-de-chaussée associé à un grand libre-accès. Inscrit au PFI, ce scénario de développement – qui permettra de rationaliser les espaces publics et d'améliorer les services – doit être examiné avec le projet de mise à niveau des installations techniques, qui a une grande incidence sur les conditions de conservation des collections. Avec les Services des bâtiments et/ou celui de l'architecture, ce projet doit faire l'objet d'une étude fouillée en 2010 débouchant sur une demande de crédit au CM.

Pour ce qui concerne les sites, le Centre d'iconographie genevoise doit stabiliser son fonctionnement, développer des projets de mise en valeur, la numérisation des collections et leur inventaire notamment à travers le logiciel Kora. L'Institut et Musée Voltaire prévoit plusieurs initiatives dans le domaine du pôle d'excellence « Siècle des lumières » dont il est porteur. La Bibliothèque musicale renforcera son identité en participant à des projets interinstitutionnels qui lui permettent de développer son réseau et son expertise dans son domaine.

Perspectives

La Bibliothèque de Genève se meut dans un univers en même temps très fluctuant, dans lequel les innovations peuvent bouleverser son paysage et ses missions, et très stable, dans lequel ses missions sont depuis des siècles liées à la constitution du patrimoine, sa conservation et sa mise en valeur.

La BGE doit assurer ses missions patrimoniales. C'est ce qu'elle fait en investissant beaucoup d'énergie dans le développement de ses missions de conservation, de développement des collections, de mise en valeur. Afin de rester pleinement dans ses rôles, elle doit également profiter des moyens techniques actuels pour ouvrir toujours plus largement ses fonds, ses ressources, ses initiatives aux publics. C'est ainsi qu'elle consacre aussi de grands moyens à l'élaboration et au développement de sa bibliothèque numérique.

La BGE doit également rationaliser ses services aux publics, les regrouper et offrir des prestations adaptées aux besoins des publics actuels, notamment en matière de service d'information et de données numériques. La création d'un grand libre-accès au rez-de-chaussée du bâtiment des Bastions et la mise à disposition d'espace d'interaction et de recherche donneront à l'institution un nouveau souffle dans ce domaine.

Ces objectifs ne sont pas seulement ceux de la BGE mais aussi ceux de nombreuses autres bibliothèques patrimoniales en Suisse ou en Europe. Elle les partage en partie également avec les bibliothèques scientifiques universitaires. La collaboration entre ces institutions est indispensable pour atteindre des résultats valables et tangibles. La BGE y travaille à travers un réseau de partenaires, à commencer par l'Université de Genève, les Bibliothèques municipales et les autres bibliothèques scientifiques suisses. Elle profite du partage d'expérience en amenant sa propre expertise. C'est sans aucun doute dans cette direction que doivent encore se développer de nombreux projets pour offrir aux publics les meilleures ressources documentaires.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Développer l'étape finale de la rétroconversion de notices.	13	Nombre de notices rétroconverties.	50'000 notices.
Lancer un nouveau programme de numérisation.	14	Nombre de projets lancés.	1 projet lancé.
Entretenir et reconditionner les collections.	14	Nombre de cotes reconditionnées.	1 cote reconditionnée.
Mettre en valeur des collections.	32	Nombre d'expositions temporaires, nombre de publications.	2 expositions, 1 publication.

Bibliothèque de Genève

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Conservation patrimoniale	8'627.9	61.4	819.7	86.7	8'843.0	61.1	954.7	87.2	9'285.8	61.7	1'183.5	89.0
11 Constitution et augmentation des collections	2'496.0	17.8	811.1	85.8	2'619.4	18.1	796.1	72.7	2'568.5	17.1	999.2	75.1
12 Traitement et classement des collections	1'400.9	10.0	2.0	0.2	1'464.4	10.1	2.0	0.2	1'498.1	10.0	2.2	0.2
13 Inventaire et informatisation des collections	3'423.9	24.4	6.2	0.7	3'477.8	24.0	156.2	14.3	3'927.0	26.1	181.4	13.6
14 Conservation et entretien des collections	1'307.0	9.3	0.4	0.0	1'281.3	8.9	0.4	0.0	1'292.2	8.6	0.8	0.1
2 Recherche	973.8	6.9	3.8	0.4	999.7	6.9	8.0	0.7	1'201.3	8.0	3.5	0.3
21 Echanges scientifiques	555.5	4.0	3.4	0.4	592.7	4.1	7.6	0.7	834.5	5.5	3.3	0.2
22 Formation	418.3	3.0	0.5	0.0	407.0	2.8	0.5	0.0	366.8	2.4	0.3	0.0
3 Communication, diffusion et médiation	4'446.8	31.7	121.7	12.9	4'634.5	32.0	132.2	12.1	4'551.8	30.3	142.7	10.7
31 Expositions permanentes	224.6	1.6	0.3	0.0	203.8	1.4	0.3	0.0	347.7	2.3	0.6	0.0
32 Expositions temporaires	131.7	0.9	0.3	0.0	132.3	0.9	0.3	0.0	139.2	0.9	0.3	0.0
33 Activités didactiques	1'045.0	7.4	1.1	0.1	1'049.8	7.3	1.1	0.1	1'226.6	8.2	1.2	0.1
34 Relations avec les publics	3'045.5	21.7	120.0	12.7	3'248.6	22.4	130.5	11.9	2'838.2	18.9	140.6	10.6
Total comptabilité analytique	14'048.5	100.0	945.2	100.0	14'477.1	100.0	1'094.9	100.0	15'038.9	100.0	1'329.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	1.5		1.5		2.0		2.0		33.5		33.5	
Charges et revenus non incorporables	-		33.0		-		36.5		-		36.2	
Subventions en francs	20.6		-		20.6		-		19.9		-	
Subventions en nature	10.2		-		10.1		-		9.9		-	
Total comptabilité générale	14'080.8		979.7		14'509.9		1'133.4		15'102.2		1'399.4	

Bibliothèque de Genève

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables							
	30	31	33	36	39	Support	Total		42	43	45	46	Support	Total	
1	4'200.2	2'260.3	325.2	-	28.6	1'813.6	8'627.9	-	0.6	210.0	600.0		9.1	819.7	
11	541.3	1'642.3	3.9	-	3.2	305.3	2'496.0	-	-	210.0	600.0		1.1	811.1	
12	1'059.3	-19.4		-	3.9	357.2	1'400.9	-	-	-	-		2.0	2.0	
13	2'136.8	22.9	321.3	-	21.5	921.4	3'423.9	-	0.6	-	-		5.6	6.2	
14	462.9	614.5		-		229.7	1'307.0	-	-	-	-		0.4	0.4	
2	143.8	32.7	0.5	-	-	796.8	973.8	-	2.9	-	-		1.0	3.8	
21	74.6	23.9	0.5	-	-	456.5	555.5	-	2.9	-	-		0.5	3.4	
22	69.2	8.8	-	-	-	340.3	418.3	-	-	-	-		0.5	0.5	
3	2'921.2	170.9	141.5	-	9.5	1'203.7	4'446.8	-	116.8	-	-		4.9	121.7	
31	84.4	96.4	-	-	-	43.8	224.6	-	-	-	-		0.3	0.3	
32	83.1	5.2	-	-	-	43.3	131.7	-	-	-	-		0.3	0.3	
33	690.0	6.5	-	-	-	348.5	1'045.0	-	-	-	-		1.1	1.1	
34	2'063.7	62.8	141.5	-	9.5	768.1	3'045.5	-	116.8	-	-		3.2	120.0	
	7'265.2	2'463.9	467.2	-	38.0	3'814.1	14'048.5		120.2	210.0	600.0		15.0	945.2	
	1.5	-	-	-	-	-	1.5	-	1.5	-	-		-	1.5	
	-	-	-	-	-	-	-	33.0	-	-	-		-	33.0	
	-	-	-	20.6	-	-	20.6	-	-	-	-		-	-	
	-	-	-	10.2	-	-	10.2	-	-	-	-		-	-	
	7'266.7	2'463.9	467.2	30.8	38.0	3'814.1	14'080.8	33.0	121.7	210.0	600.0		15.0	979.7	

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

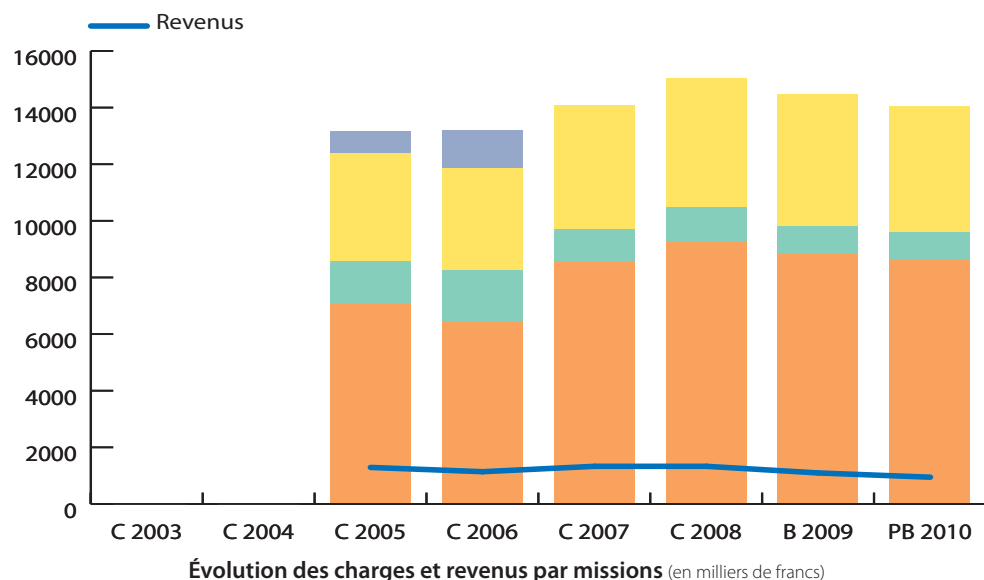
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables», ainsi que les «Subventions» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

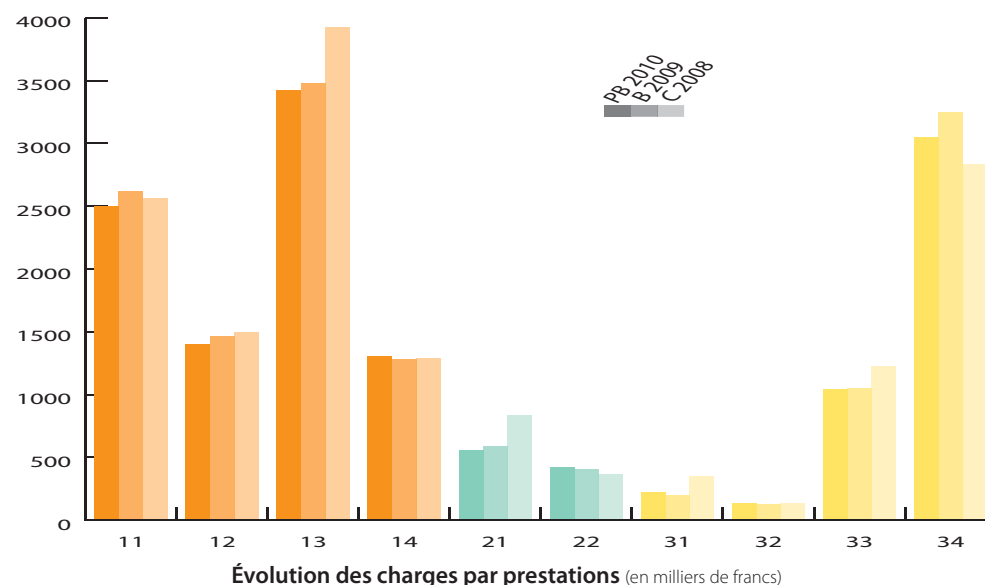
La présentation analytique montre que les charges et les revenus sont en baisse au projet de budget 2010 et au budget 2009 par rapport aux comptes 2008.

L'écart de revenus entre les comptes et les exercices budgétaires s'explique globalement par des legs pour une valeur d'environ CHF 150'000.-.

- 11 Les revenus de cette prestation se composent principalement de subventions reçues et de dédommagements des cantons.
- 13 Les revenus de cette prestation au budget 2009 et aux comptes 2008 sont plus hauts que le projet de budget. Cette différence s'explique par la mise à disposition de personnel pour des travaux de rétroconversion.



- 13 Les charges de cette prestation montrent une forte augmentation aux comptes 2008 par rapport au budget 2009 et au projet de budget 2010. Cette hausse est due aux frais informatiques liés à la base de données RERO.
- 34 Cette prestation est plus haute au budget 2009 par rapport au projet de budget 2010 et aux comptes 2008. L'amortissement du crédit d'investissement destiné à la restauration de la salle Ami-Lullin et à la mise en valeur et à la sécurisation de ces collections n'est pas comptabilisé au projet de budget 2010 et aux comptes 2008.



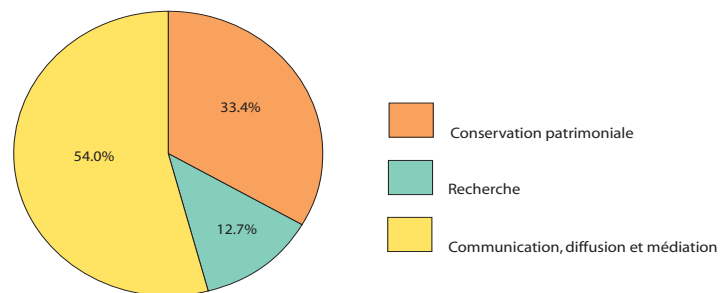
INSTITUTIONS MUSÉALES ET BIBLIOTHÈQUES

Institutions muséales et bibliothèques

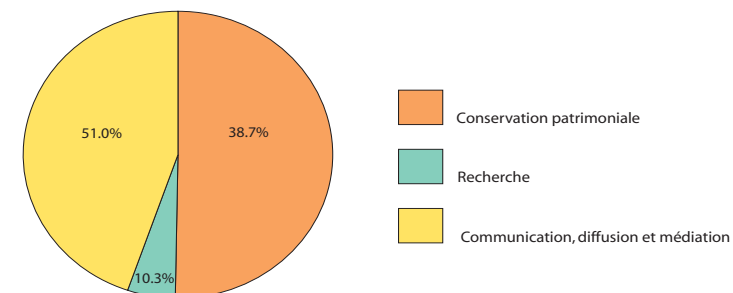
Charges des institutions muséales et des bibliothèques par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010								
		Domaine des musées				Domaine des bibliothèques			TOTAL	
		CJB	MAH	MEG	MHN	Sous-total	BMU	BGE		Sous-total
1	Conservation patrimoniale	6'733.7	12'164.4	1'847.1	4'152.9	24'898.1	8'756.9	8'627.9	17'384.8	42'282.9
11	Constitution et augmentation des collections	229.4	1'338.6	109.3	937.1	2'614.3	4'439.9	2'496.0	6'936.0	9'550.3
12	Traitement et classement des collections	2'954.3	4'257.9	737.1	1'569.6	9'519.0	1'200.6	1'400.9	2'601.6	12'120.5
13	Inventaire, informatisation et gestion des collections	1'526.9	3'360.8	619.1	1'039.9	6'546.7	1'835.3	3'423.9	5'259.2	11'805.8
14	Conservation et entretien des collections	2'023.2	3'207.1	381.6	606.3	6'218.2	1'281.0	1'307.0	2'588.0	8'806.2
2	Recherche	1'906.1	2'901.3	1'340.0	3'320.8	9'468.1	833.1	973.8	1'806.9	11'275.0
21	Recherche	1'074.6	2'226.5	321.6	2'015.9	5'638.6	398.6		398.6	6'037.2
22	Échanges scientifiques	550.4	441.3	953.1	1'065.2	3'010.1	398.4	555.5	953.9	3'964.0
23	Formation	281.0	233.5	65.2	239.7	819.4	36.1	418.3	454.4	1'273.8
3	Communication, diffusion et médiation	7'239.7	19'276.7	4'631.8	9'136.7	40'285.0	10'952.6	4'446.8	15'399.4	55'684.3
31	Collections permanentes	4'428.3	3'024.2	1'462.6	1'387.8	10'302.9	138.5	224.6	363.2	10'666.1
32	Expositions temporaires	754.1	5'623.9	875.2	1'425.4	8'678.6	917.7	131.7	1'049.3	9'727.9
33	Activités didactiques	742.3	1'094.6	336.8	2'635.6	4'809.3	300.7	1'045.0	1'345.6	6'154.9
34	Relation avec les publics	1'315.1	9'534.1	1'957.1	3'688.0	16'494.2	9'595.8	3'045.5	12'641.3	29'135.5
Total comptabilité analytique		15'879.6	34'342.4	7'818.8	16'610.4	74'651.2	20'542.5	14'048.5	34'591.0	109'242.2
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		2.8	1.4	0.2	20.5	24.9	42.1	1.5	43.6	68.5
Charges et revenus non incorporables		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions en francs		-	-	-	10.0	10.0	-	20.6	20.6	30.6
Subventions en nature		47.9	120.0	-	27.8	195.7	-	10.2	10.2	205.8
Total comptabilité générale		15'930.2	34'463.9	7'819.0	16'668.7	74'881.7	20'584.6	14'080.8	34'665.4	109'547.1

Institutions muséales et bibliothèques

Répartition des charges 2010 - Domaine des musées



Répartition des charges 2010 - Domaine des bibliothèques



Commentaires

Dans le cadre du rapport à l'appui du projet de budget 2009, la Direction du département de la culture a souhaité uniformiser les catalogues des missions et prestations des institutions muséales et des bibliothèques.

Pour la première fois dans l'exercice du projet de budget 2010 par missions et prestations, une analyse complémentaire comparative par services et domaines d'activité a été réalisée.

Les tableaux et les graphiques présentés dans cette partie mettent en évidence les différentes pondérations des dépenses du département par missions et par domaines.

Il en ressort une répartition quelque peu différente entre les domaines. En effet, les musées se concentrent plus particulièrement sur les publics au travers de la mission «Communication, diffusion et médiation». Les bibliothèques répartissent leurs coûts plus équitablement entre les missions de «Conservation patrimoniale» et «Communication, diffusion et médiation». La part dédiée à la mission de «Recherche» reste globalement mineure en regard des deux autres missions.

Analyse départementale des subventions (DC)

Subventions en francs et par genre du Département de la culture

(PB2010 en milliers de francs)

Genres	DIR	SPC	SAAC	MHN	BGE	Total par genre
Musique	100.0	-	16'081.0	-	-	16'181.0
Théâtre	-	-	14'007.5	-	-	14'007.5
Cinéma	-	-	3'939.5	-	-	3'939.5
Art contemporain	4.5	-	3'895.5	-	-	3'900.0
Danse	-	-	1'800.0	-	-	1'800.0
Livre	-	-	1'002.0	-	-	1'002.0
Activités scientifiques	5.0	-	-	10.0	20.6	35.6
Autres activités culturelles	485.5	838.0	3'138.7	-	-	4'462.2
Total par service	595.0	838.0	43'864.2	10.0	20.6	45'327.8

Commentaires

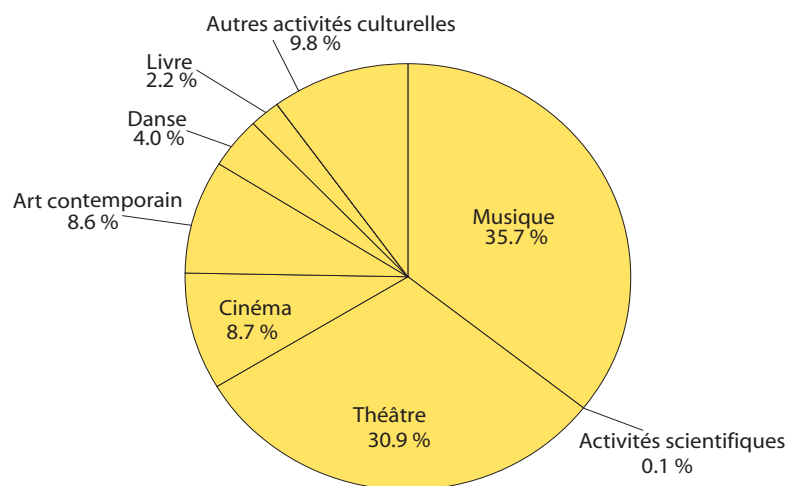
Afin de poursuivre l'étroite collaboration avec la Direction du département de la culture et proposer aux Autorités une information plus complète et pertinente, un éclairage particulier par genre de subventions a été réalisé.

Il faut tout de même préciser que cette analyse n'intègre pas les données relatives au Grand Théâtre de Genève, qui représente à lui seul 15.7 mios de subventions en francs.

Cette analyse n'intègre pas les données relatives au Grand Théâtre de Genève qui représente à lui seul 15.7 mios de subventions en francs.

Il ressort de ces graphiques que 2/3 des subventions en francs sont octroyées aux domaines musical et théâtral. Un peu plus du quart de ces subventions est réparti en parts équitables entre le cinéma, l'art contemporain et les autres activités culturelles.

Celles-ci englobent principalement les domaines mixtes (pluridisciplinaires), et à moindre mesure (moins de 1%) des genres de subventions peu représentatifs.



ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

RENFORCER LE SERVICE AU CITOYEN

L'exercice budgétaire 2010 sera essentiellement axé sur le renforcement de la présence et de la qualité du service public municipal dans l'espace public, physique ou virtuel.

Ainsi, au terme de plusieurs réorganisations structurelles, les différents services composant le département pourront redéployer en 2010 l'ensemble des prestations attendues de leur part.

Un nouvel ancrage dans les quartiers sera mis en œuvre, sur la base du principe de transversalité entre les services de l'Administration municipale.

Plus précisément, les trois domaines d'activité du département orienteront leurs efforts sur les points suivants :

Systèmes d'information et de communication

Le nouveau site Internet de la Ville de Genève, développé sur un modèle privilégiant l'interactivité, sera mis en ligne au début de l'année. En parallèle, les services de l'administration en ligne seront poursuivis, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de points d'accès wifi sur le domaine public.

Environnement urbain

Les efforts importants consentis en 2009 dans le cadre du programme « Un esprit neuf pour une ville nette » se poursuivront avec des moyens réduits, notamment en matière de lutte contre l'affichage sauvage, les tags et les débarras sauvages. L'objectif principal de l'année portera sur la diminution puis la suppression de la tolérance accordée jusque-là en matière de déchets commerciaux et industriels.

Les partenariats public-privé seront intensifiés par le biais des « éco-contrats » signés à intervalle régulier avec divers acteurs de la place. Dans le même ordre d'idée, les prestations relatives au matériel de fête feront l'objet d'un suivi particulier pour optimiser leur usage et leur disponibilité dans le cadre de manifestations soutenues par la Ville de Genève. Par ailleurs, un vaste plan de renouvellement des véhicules sera étudié.

Sécurité

Dans le domaine de l'incendie et des secours, l'effort se portera sur l'adaptation des règles de fonctionnement des sapeurs-pompiers professionnels et sapeuses-pomprières professionnelles en raison du nouveau statut unique de la fonction publique municipale, sur l'évolution du dispositif d'engagement des forces de milice, et sur la perspective de réunion physique voire organique des sapeurs-pompiers professionnels et sapeuses-pomprières professionnelles urbains et d'aviation.

Dans le domaine de la police municipale, 2010 verra la mise en œuvre complète du nouveau concept de sécurité de proximité voulu par le Conseil administratif, sur la base de la nouvelle loi sur les agents de la police municipale. Un redéploiement des forces, doublé d'un renouvellement d'image et de doctrine, présideront à une réimplantation de la police municipale dans les quartiers.

Dans le domaine de l'espace public, l'effort se portera sur la maîtrise informatique du domaine public municipal (outil géomatique) et sur le développement des contacts sur le terrain, par l'intermédiaire des gestionnaires du domaine public. Le secteur des marchés ainsi que celui des terrasses connaîtront d'importants changements réglementaires et concrets en vue d'une meilleure adéquation avec les attentes de la population.

**DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ**

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42 Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Priorités et perspectives

La Direction du département apporte son soutien au Magistrat pour assurer le développement des projets et des activités liées aux missions des services.

Dans le cadre des projets transversaux nécessitant une bonne coordination interdépartementale, les conseillers et conseillères de direction travaillent en étroite collaboration avec les services compétents.

Dans le but d'améliorer la visibilité des actions menées par le département en faveur de la population, la communication sera développée au sein de la Direction.

En matière de ressources humaines, les mesures d'harmonisation au niveau des états-majors de direction des services seront finalisées (organigrammes et cahiers des charges) et la fonction RH renforcée.

La direction continuera d'apporter son appui juridique aux services dans de nombreux domaines liés à l'évolution de la législation, à l'élaboration de règlements ou encore dans le cadre de la procédure des appels d'offres pour les marchés publics.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Fournir un appui au Magistrat dans ses obligations administratives.	11	Délai de réalisation.	Tous les courriers, rapports et projets sont réalisés dans les délais fixés.
Mettre en place une stratégie de communication autour des activités du département.	41	Définition d'une stratégie de communication.	Stratégie définie et opérationnelle en 2010.
Harmoniser les structures organisationnelles des Directions de service du département.	31	Mise à jour des organigrammes et des cahiers des charges des services du département.	Organigrammes formalisés et validés par le Magistrat. Cahiers des charges adaptés.
Poursuivre l'assistance juridique aux services.	33	Taux de demandes de prises en charge.	Toutes les demandes d'appui juridique sont prises en charge par la Direction du département.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil aux Autorités politiques		612.2	26.9	-	-	560.7	26.9	-	-	556.6	26.4	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s		612.2	26.9	-	-	560.7	26.9	-	-	556.6	26.4	-	-
2 Développement des priorités stratégiques		463.4	20.4	-	-	451.3	21.7	-	-	456.6	21.6	-	-
21 Mise en œuvre de la politique départementale		408.1	17.9	-	-	396.0	19.0	-	-	413.1	19.6	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière		20.4	0.9	-	-	16.2	0.8	-	-	14.6	0.7	-	-
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines		34.9	1.5	-	-	39.0	1.9	-	-	29.0	1.4	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 Direction et coordination		721.5	31.7	-	-	620.8	29.8	-	-	803.9	38.1	-	-
31 Direction et coordination départementale		346.7	15.2	-	-	312.3	15.0	-	-	419.9	19.9	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale		255.2	11.2	-	-	214.7	10.3	-	-	273.5	13.0	-	-
33 Assistance juridique		119.6	5.3	-	-	93.9	4.5	-	-	110.4	5.2	-	-
4 Relations externes		476.6	21.0	-	-	451.0	21.6	-	-	294.7	14.0	-	-
41 Information publique et communication		207.6	9.1	-	-	215.9	10.4	-	-	138.2	6.5	-	-
42 Représentation		116.4	5.1	-	-	98.1	4.7	-	-	47.5	2.3	-	-
43 Coordination externe		152.7	6.7	-	-	136.9	6.6	-	-	108.9	5.2	-	-
Total comptabilité analytique		2'273.8	100.0	-	-	2'083.7	100.0	-	-	2'111.8	100.0	-	-
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		21.8		21.8	
Charges et revenus non incorporables		60.0		-		60.0		-		55.3		-	
Total comptabilité générale		2'333.8		-		2'143.7		-		2'188.9		21.8	

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Charges par chapitres comptables						
	30	31	35	39	Support	Total
1	424.5	7.3	-	-	180.4	612.2
11	424.5	7.3	-	-	180.4	612.2
2	260.9	0.9	-	-	201.6	463.4
21	229.9	0.5	-	-	177.7	408.1
22	11.4	0.2	-	-	8.8	20.4
23	19.6	0.2	-	-	15.1	34.9
24	-	-	-	-	-	-
3	409.6	30.6	-	4.0	277.3	721.5
31	203.2	2.3	-	4.0	137.2	346.7
32	157.5	0.3	-	-	97.4	255.2
33	48.9	28.0	-	-	42.7	119.6
4	200.1	93.3	-	-	183.2	476.6
41	79.4	67.1	-	-	61.1	207.6
42	44.8	26.1	-	-	45.4	116.4
43	75.8	0.1	-	-	76.8	152.7
	1'295.1	132.1	-	4.0	842.6	2'273.8
	-	-	-	-	-	-
	-	-	60.0	-	-	60.0
	1'295.1	132.1	60.0	4.0	842.6	2'333.8

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

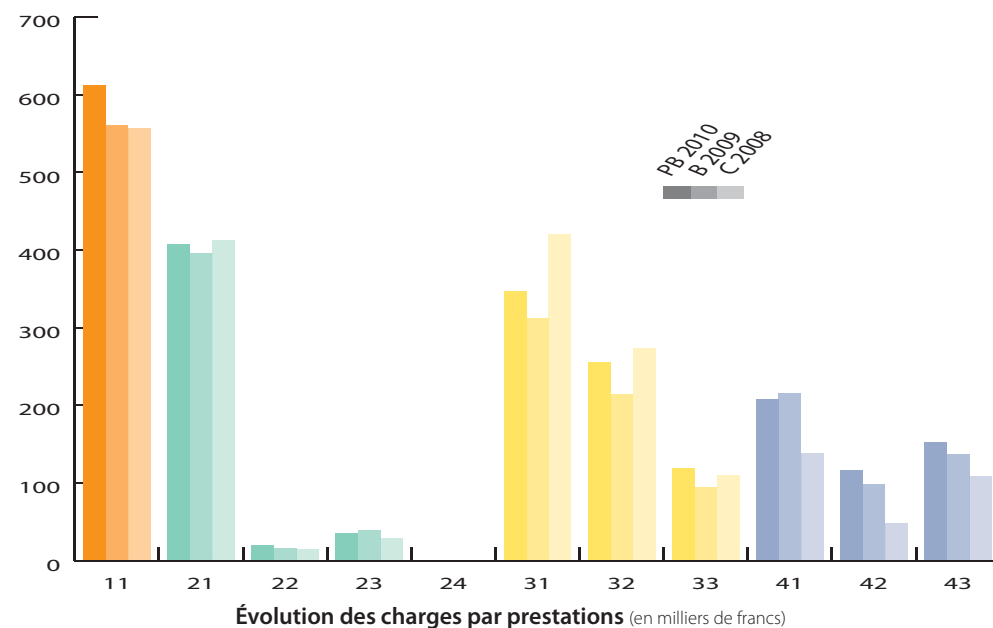
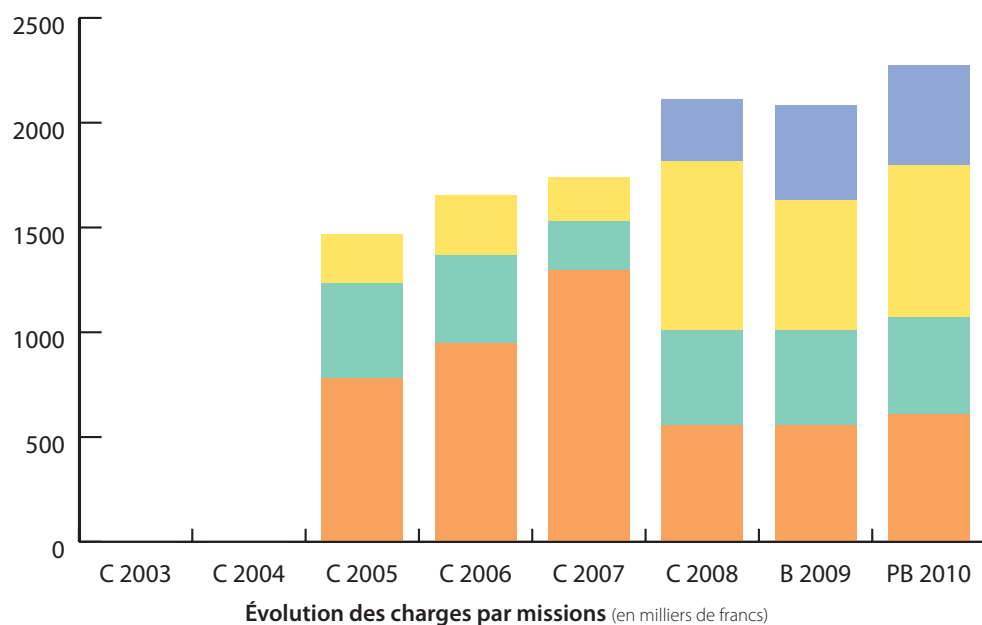
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

La cotisation à la Commission intercommunale des déchets carnés (CIDEDEC) n'a pas été incorporée dans le calcul des coûts par prestations, afin de ne pas biaiser l'analyse pluriannuelle. Cette dépense figure pour les 3 exercices sous la rubrique «Charges et revenus non incorporables».



INCENDIE ET SECOURS

Incendie et secours

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Sapeurs-pompiers professionnels	11 Feu	Lutte contre le feu et ses effets sur l'ensemble du territoire cantonal.
		12 Sauvetage	Sauvetage et dégagement des personnes et animaux, en situation périlleuse ou nécessitant une désincarcération.
		13 Assistance	Lutte contre les effets liés aux forces de la nature et contre les dangers des risques techniques.
		14 Autres interventions	Travaux d'assistance technique de préservation des installations industrielles ou de l'habitat.
		15 Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs pompiers professionnels.
		16 Prestations pour des tiers	Travaux techniques, gardes et surveillances.
2	Sapeurs-sauveteurs	21 Sauvetage et transport	Transports sanitaires à la demande du 144 ou liés à une intervention.
		22 Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs sauveteurs.
		23 Prestations pour des tiers	Gardes et surveillances.
3	Protection civile	31 Protection	Gestion d'une Organisation de Protection Civile (OPC). Protection des personnes et des biens dans des situations d'urgence ainsi que la gestion de la mise à l'abri de la population. Entretien de la structure de protection. Protection des biens culturels.
		32 Instruction	Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection des personnes astreintes à la protection civile lors des cours de répétition.
		33 Coopération	Cours de formation pour la prévention ou la gestion des catastrophes. Échange de savoir-faire ou de prestations avec l'OIPC et le CICR.
		34 Prestations pour des tiers	Mise à disposition de personnel, de matériel et de locaux. Piquet d'intervention pour le règlement ou le ravitaillement. Gestion de l'Organe communal de coordination et de conduite (ORCOC).
		35 Formations rapidement engageables (FORE)	Instruction, équipement et encadrement des membres des formations rapidement engageables (FORE) de la protection civile.
4	Gestion des organismes de milice	41 Sapeurs-pompiers volontaires	Gestion organisationnelle et administrative des sapeurs pompiers volontaires du bataillon de la Ville de Genève.
		42 Sauveteurs auxiliaires	Gestion administrative du corps des sauveteurs auxiliaires de la Ville de Genève.
		43 Gestion de l'OCoAE	Gestion de l'Office communal de l'Approvisionnement Économique (OCoAE). Application des mesures légales pour assurer l'approvisionnement de la commune et de sa population en denrées, matières premières et sources d'énergie d'importance vitale (RS 531).
5	Centre de formation	51 Formation	Mise à disposition d'un lieu et de personnel adapté à toute formation liée à la sécurité (Entreprises de la place, collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, astreints à la Pci, école de formation latine sapeurs-pompiers et sapeuses pompières professionnels).
		52 Locations et préservations	Mise à disposition ou location de l'infrastructure de formation (piste AR, salles de classes, container feu, etc.).
6	Encadrement et logistique	61 Travaux au profit de tiers	Remplissage d'extincteurs et réapprovisionnement en produits chimiques. Contrôle des appareils respiratoires, remplissage d'air et transvasage d'oxygène. Réparation de bâtiments, contrôle du matériel, travaux de buanderie et liés aux habits de travail.
		62 Techniques	Établissement, mise à jour et distribution de plans, étude et organisation de la sécurité lors de manifestations, gestion des alarmes à domicile et lors d'intervention et gestion des points d'eau pour la commune et certains particuliers.
		63 Relations extérieures	Représentation du service dans les colloques, conférences ou réunions externes.

Incendie et secours

Priorités et perspectives

La consolidation du rattachement de l'ex-SAPP au SIS, le développement des prestations et de l'infrastructure du Centre de compétence de formation (CECOFOR) de Richelien et le rappatriement à la rue des Rois des collaboratrices et des collaborateurs du service encore localisés à la rue Rothschild, marqueront les efforts principaux de gestion à l'interne du service.

Les synergies avec le Service de sécurité de l'aéroport permettront d'optimiser les ressources des corps dans de nombreux domaines, notamment techniques, opérationnels et de la formation. Le projet d'étude d'une nouvelle caserne permanente du SIS sur le territoire aéroportuaire sera également finalisé.

La consolidation de la réforme de la composante de milice du bataillon des sapeurs-pompiers de la

Ville de Genève, permettra d'améliorer cette ressource opérationnelle en concentrant les moyens en hommes et en matériel. Elle sera complétée par l'intensification du recrutement du personnel de milice de protection civile dans l'optique de renforcer les formations rapidement engageables (FORE). Ces deux mesures permettront à notre outil de milice de faire face aux défis des années à venir et d'apporter le complément indispensable à l'activité opérationnelle assurée par le secteur professionnel.

Afin de pérenniser la formation pour les années à venir, en tenant compte des expériences faites en 2009 dans le cadre de la première école de formation latine des sapeurs-pompiers professionnels, une structure formelle sera mise sur pied entre les corps de Lausanne et de Genève.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Redéployer la CETA (Centrale d'engagement et de traitement des alarmes) dans de nouveaux locaux.	11, 21, 35 et 41	Délai de création de nouveaux locaux par l'extension provisoire de la caserne principale.	Deuxième semestre 2010.
Finaliser la création d'une formation rapidement engageable de protection civile (FORE) afin de garantir la montée en puissance d'un grand dispositif d'intervention par des miliciens de protection civile rapidement engageables.	35 et 41	Nombre de miliciens incorporés.	80 miliciens volontaires incorporés.
Poursuivre l'introduction du nouveau système de communication radio POLYCOM.	51 et support	Mise à disposition d'équipement. Instruction du personnel.	L'équipement des entités concernées est complet et opérationnel. Le personnel servant est instruit.
Mettre en place une structure formalisée entre les corps de sapeurs-pompiers de Lausanne et de Genève afin de pérenniser l'école de formation latine des sapeurs-pompiers professionnels.	51 et support	Signature d'une convention entre la Ville de Lausanne et la Ville de Genève.	Convention signée d'ici fin 2010.
Réviser le règlement concernant la coordination et la direction des moyens d'intervention et de soutien des services de la Ville de Genève en cas de situation extraordinaires survenant sur son territoire (ORCOC).	34 et support	Création d'un nouveau règlement. Information et instruction des directions et services municipaux.	Nouveau règlement créé à la fin du 1 ^{er} semestre 2010. Informations et instructions délivrées d'ici à fin 2010.

Incendie et secours

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Sapeurs-pompiers professionnels	30'864.8	60.5	14'339.6	71.5	30'531.4	60.0	14'007.8	72.9	29'477.1	61.7	14'090.1	76.9
11 Feu	21'117.9	41.4	2'272.2	11.3	20'949.9	41.1	2'134.9	11.1	20'119.2	42.1	2'330.4	12.7
12 Sauvetage	922.1	1.8	77.0	0.4	909.1	1.8	73.9	0.4	877.9	1.8	83.5	0.5
13 Assistance	3'213.0	6.3	11'582.5	57.8	3'166.4	6.2	11'421.0	59.5	3'051.1	6.4	11'388.6	62.2
14 Autres interventions	313.9	0.6	257.9	1.3	309.0	0.6	227.9	1.2	296.3	0.6	151.5	0.8
15 Instruction	2'984.7	5.9	-	-	2'943.1	5.8	-	-	2'963.1	6.2	6.6	0.0
16 Prestations pour des tiers	2'313.2	4.5	150.0	0.7	2'254.0	4.4	150.0	0.8	2'169.6	4.5	129.4	0.7
2 Sapeurs-sauveteurs	7'676.9	15.1	2'800.0	14.0	7'946.4	15.6	2'500.0	13.0	6'861.0	14.4	1'810.4	9.9
21 Sauvetage et transport	6'980.2	13.7	2'800.0	14.0	7'317.2	14.4	2'500.0	13.0	6'160.8	12.9	1'806.4	9.9
22 Instruction	507.7	1.0	-	-	461.7	0.9	-	-	499.6	1.0	2.7	0.0
23 Prestations pour des tiers	188.9	0.4	-	-	167.6	0.3	-	-	200.6	0.4	1.4	0.0
3 Protection civile	6'613.9	13.0	123.8	0.6	6'729.7	13.2	123.8	0.6	6'410.0	13.4	156.5	0.9
31 Protection	2'476.2	4.9	68.6	0.3	2'745.1	5.4	54.2	0.3	2'685.1	5.6	55.0	0.3
32 Instruction	1'437.3	2.8	52.9	0.3	1'157.1	2.3	67.3	0.4	1'202.7	2.5	101.0	0.6
33 Coopération	244.3	0.5	0.0	0.0	231.7	0.5	0.0	0.0	210.5	0.4	0.0	0.0
34 Prestations pour des tiers	2'243.0	4.4	1.4	0.0	2'355.3	4.6	1.5	0.0	2'311.7	4.8	0.5	0.0
35 Formations rapidement engageables (FORE)	213.0	0.4	0.8	0.0	240.5	0.5	0.8	0.0	-	-	-	-
4 Gestion des organismes de milice	1'766.7	3.5	-	-	1'992.8	3.9	-	-	1'774.7	3.7	-	-
41 Sapeurs-pompiers volontaires	1'249.0	2.4	-	-	1'421.8	2.8	-	-	1'285.6	2.7	-	-
42 Sauveteurs auxiliaires	220.4	0.4	-	-	256.2	0.5	-	-	198.0	0.4	-	-
43 Gestion de l'OCOA	297.3	0.6	-	-	314.8	0.6	-	-	291.1	0.6	-	-
5 Centre de formation	1'878.1	3.7	2'438.3	12.2	1'396.8	2.7	2'200.5	11.5	1'113.8	2.3	2'001.8	10.9
51 Formation	1'299.5	2.5	15.4	0.1	1'170.2	2.3	12.2	0.1	834.8	1.7	17.2	0.1
52 Locations et préservations	578.5	1.1	2'422.9	12.1	226.6	0.4	2'188.3	11.4	279.0	0.6	1'984.6	10.8
6 Encadrement et logistique	2'179.0	4.3	348.7	1.7	2'330.1	4.6	375.2	2.0	2'140.5	4.5	252.1	1.4
61 Travaux aux profits de tiers	540.9	1.1	33.9	0.2	531.2	1.0	26.1	0.1	522.3	1.1	1.8	0.0
62 Techniques	1'097.2	2.2	233.9	1.2	1'161.8	2.3	296.1	1.5	1'014.1	2.1	188.3	1.0
63 Relations extérieures	540.9	1.1	80.9	0.4	637.1	1.3	53.1	0.3	604.2	1.3	61.9	0.3
Total comptabilité analytique	50'979.3	100.0	20'050.3	100.0	50'927.2	100.0	19'207.2	100.0	47'777.1	100.0	18'311.0	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	14.7		14.7		14.7		14.7		538.5		538.5	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		47.1		-	
Subventions en francs	69.0		-		69.2		-		59.2		-	
Subventions en nature	34.1		-		25.4		-		10.0		-	
Total comptabilité générale	51'097.1		20'065.0		51'036.5		19'221.9		48'431.8		18'849.4	

Incendie et secours

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables							
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	44	45	46	49	Support	Total
1	18'429.5	6.4	1'492.6	-	166.3	10'769.9	30'864.8	350.0	1'850.0	1'160.0	10'950.0	-	29.6	-	14'339.6
11	15'394.4	-	1'286.3	-	142.3	4'294.8	21'117.9	252.3	850.0	1'160.0	-	-	9.9	-	2'272.2
12	548.3	-	43.8	-	4.9	325.0	922.1	63.8	-	-	-	-	13.1	-	77.0
13	1'913.8	-	148.5	-	16.8	1'133.9	3'213.0	31.0	595.0	-	10'950.0	-	6.6	-	11'582.5
14	187.4	-	13.9	-	1.6	110.9	313.9	2.9	255.0	-	-	-	-	-	257.9
15	285.1	6.4	-	-	0.7	2'692.5	2'984.7	-	-	-	-	-	-	-	-
16	100.5	-	-	-	0.0	2'212.7	2'313.2	-	150.0	-	-	-	-	-	150.0
2	5'909.8	129.9	807.3	-	74.2	755.7	7'676.9	-	2'800.0	-	-	-	-	-	2'800.0
21	5'779.9	129.9	807.3	-	74.2	188.9	6'980.2	-	2'800.0	-	-	-	-	-	2'800.0
22	129.9	-	-	-	-	377.8	507.7	-	-	-	-	-	-	-	-
23	-	-	-	-	-	188.9	188.9	-	-	-	-	-	-	-	-
3	4'013.0	363.5	161.0	-	57.6	2'018.8	6'613.9	-	-	-	-	120.0	-	3.8	123.8
31	1'551.2	60.4	151.4	-	7.9	705.2	2'476.2	-	-	-	-	67.2	-	1.4	68.6
32	757.2	292.2	-	-	49.2	338.7	1'437.3	-	-	-	-	52.8	-	0.1	52.9
33	168.4	9.4	-	-	-	66.5	244.3	-	-	-	-	-	-	0.0	0.0
34	1'536.2	1.5	9.6	-	0.5	695.3	2'243.0	-	-	-	-	-	-	1.4	1.4
35	-	-	-	-	-	213.0	213.0	-	-	-	-	-	-	0.8	0.8
4	829.4	241.4	-	-	57.8	638.1	1'766.7	-	-	-	-	-	-	-	-
41	797.0	192.9	-	-	46.4	212.7	1'249.0	-	-	-	-	-	-	-	-
42	-	7.5	-	-	0.2	212.7	220.4	-	-	-	-	-	-	-	-
43	32.4	41.0	-	-	11.2	212.7	297.3	-	-	-	-	-	-	-	-
5	785.1	215.7	386.0	-	35.7	455.7	1'878.1	343.2	1'989.5	-	-	-	104.4	1.3	2'438.3
51	589.6	51.2	193.0	-	10.1	455.7	1'299.5	-	-	-	-	-	14.2	1.3	15.4
52	195.5	164.4	193.0	-	25.6	-	578.5	343.2	1'989.5	-	-	-	90.2	-	2'422.9
6	556.3	-	-	-	-	1'622.7	2'179.0	-	247.0	-	-	-	-	101.7	348.7
61	-	-	-	-	-	540.9	540.9	-	-	-	-	-	-	33.9	33.9
62	556.3	-	-	-	-	540.9	1'097.2	-	200.0	-	-	-	-	33.9	233.9
63	-	-	-	-	-	540.9	540.9	-	47.0	-	-	-	-	33.9	80.9
	30'523.1	956.9	2'846.9		391.6	16'260.9	50'979.3	693.2	6'886.5	1'160.0	10'950.0	120.0	134.0	106.7	20'050.3
	14.7	-	-	-	-	-	14.7	-	14.7	-	-	-	-	-	14.7
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	69.0	-	-	69.0	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	34.1	-	-	34.1	-	-	-	-	-	-	-	-
	30'537.8	956.9	2'846.9	103.1	391.6	16'260.9	51'097.1	693.2	6'901.2	1'160.0	10'950.0	120.0	134.0	106.7	20'065.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Incendie et secours

Commentaires

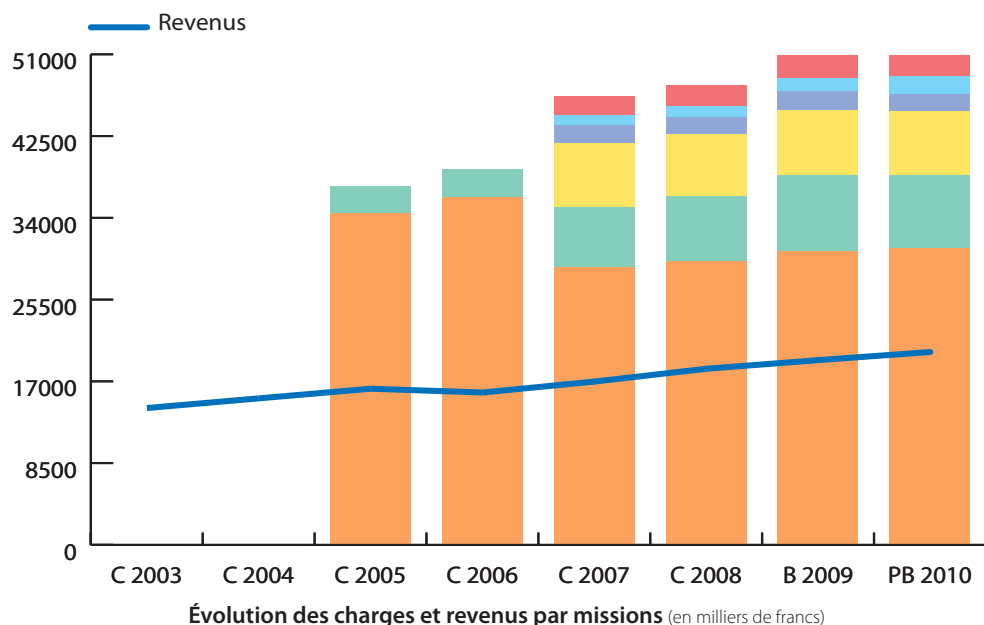
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Les charges et revenus non incorporables concernent la variation de la provision pour perte sur débiteurs.

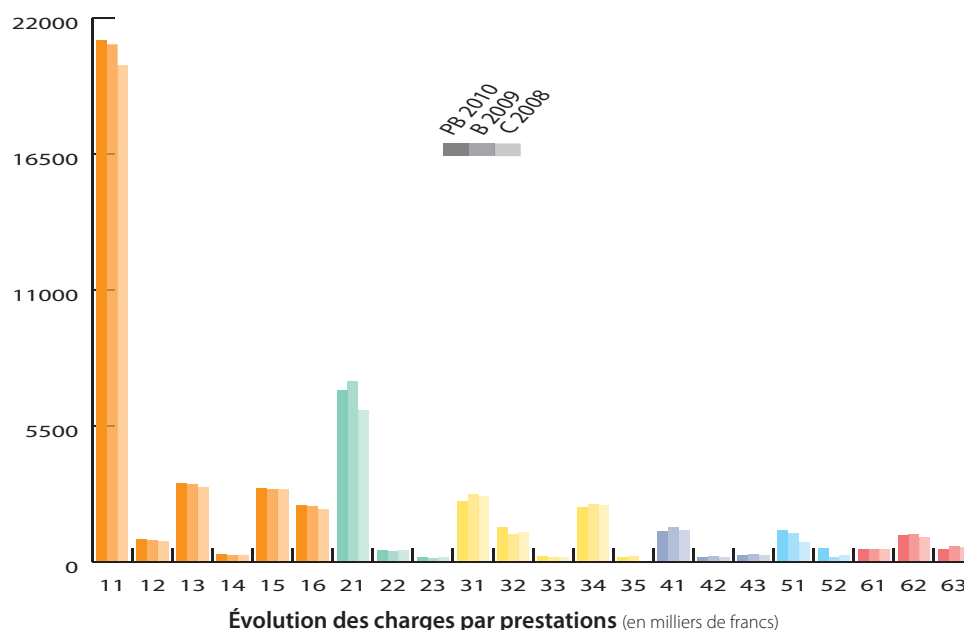
Le projet de budget 2010 et le budget 2009 sont nettement plus élevés que les comptes 2008.

Cette augmentation est due à la hausse de certains postes, et plus particulièrement celui des charges de personnel, de par l'engagement de personnel d'encadrement.

Ces augmentations sont compensées par une hausse des revenus.



- 1 Cette mission est relativement stable sur les 3 exercices avec une majorité des coûts se composant de charges de personnel et d'amortissements.
- 21 L'augmentation des revenus de la prestation est due à l'augmentation des tarifs.
- 35 Cette prestation a été créée au 1.1.2009 et se compose uniquement de charges dites de structures.
- 5 Cette mission est en hausse au projet de budget par rapport au budget 2009 et aux comptes 2008 par la comptabilisation de l'amortissement du crédit de réaménagement du centre de formation pour un montant de CHF 320'000.-.



SÉCURITÉ ET ESPACE PUBLICS

Sécurité et espace publics

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	11	Empiétements	Examiner les demandes d'utilisation accrue du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Vérifier le respect des conditions d'octroi.
		12	Procédés de réclame	Examiner du point de vue légal, réglementaire et conventionnel les demandes d'utilisation accrue du domaine public et celles concernant le domaine privé relatives à des objets visibles du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Contrôler sur le terrain.
		13	Logistique Support	Répertorier sur PC les occupations du domaine public. Développer, maintenir et améliorer les applications propres aux services.
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression, afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	21	Ilottage	S'assurer d'actions permanentes de proximité et mener des actions spéciales de prévention en matière de salubrité.
		22	Surveillance du domaine public	Contrôler le territoire en matière de circulation routière et l'occupation du domaine public en matière d'installations saisonnières. Effectuer des rondes afin d'assurer la sécurité dans les parcs et lors de manifestations.

Sécurité et espace publics

Priorités et perspectives

Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public

- Contrôler systématiquement les supports mis à disposition par la Ville de Genève pour l'affichage libre. Informer, cas échéant, avertir et/ou sanctionner les contrevenants;
- développer une section composée de contrôleurs du domaine public (anciens AM) ayant pour mission de vérifier l'adéquation entre les permissions délivrées par le service et leur concrétisation sur le terrain;
- assurer un contrôle régulier des panneaux peints apposés sur divers mâts sis sur le domaine public de la Ville de Genève;
- réorganiser l'unité « marchés », tant à la forme, qu'au fond (prestations à fournir);
- harmoniser le travail du personnel administratif et de la police municipale afin d'améliorer le contrôle général du domaine public.

Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics

- Intégrer et appliquer les nouvelles compétences confiées à la police municipale par la loi sur la police municipale;

- développer, puis appliquer, un nouveau concept de police de proximité;
- intensifier la collaboration police municipale – gendarmerie afin d'assurer une complémentarité dans leurs interventions;
- poursuivre, en collaboration avec la voirie, les actions communes tendant à lutter contre l'insalubrité.

Gestion du service

- Poursuivre la réorganisation du service, tant au niveau des unités de supports (secrétariat, RH, comptabilité, informatique, etc.) que s'agissant des unités opérationnelles;
- réorganiser les secteurs couverts par les divers postes de quartier de la police municipale;
- développer la section « formation » de la police municipale;
- développer un système électronique permettant la réservation des places de « marchés ».

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Réorganiser l'unité « marchés », tant sur la forme, que sur le fond.	11	Intégration des ex-agents municipaux dans la nouvelle organisation de l'unité « marchés ».	24 ex-agents municipaux sont intégrés en tant que contrôleur-contrôleuse des marchés.
Harmoniser le travail du personnel administratif et de la police municipale afin d'améliorer le contrôle général du domaine public.	Toutes	Collaboration entre le personnel administratif et la police municipale.	Étroite collaboration entre le personnel administratif et la police municipale en 2010.
Intégrer et appliquer les nouvelles compétences confiées à la police municipale par la loi sur la police municipale.	21 et 22	Nombre de nouvelles compétences intégrées et appliquées.	3 nouvelles compétences intégrées et appliquées en 2010.
Poursuivre, en collaboration avec la voirie, les actions communes tendant à lutter contre l'insalubrité.	22	Actions communes réalisées.	Le débarras sauvage, les déjections canines, action particulière Rade propre, réalisée en 2010.

Sécurité et espace publics

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	8'989.8	29.4	27'292.5	74.8	7'556.6	22.4	26'872.5	63.2	6'219.7	21.5	28'940.5	67.2
11	Empiétements	6'836.8	22.4	23'925.3	65.5	4'055.3	12.0	22'961.8	54.0	3'764.6	13.0	25'563.3	59.4
12	Procédés de réclame	1'201.8	3.9	3'362.1	9.2	2'063.3	6.1	3'904.7	9.2	1'279.5	4.4	3'369.4	7.8
13	Logistique support	951.2	3.1	5.2	0.0	1'437.9	4.3	6.1	0.0	1'175.6	4.1	7.7	0.0
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	21'578.4	70.6	9'216.9	25.2	26'247.3	77.6	15'636.0	36.8	22'725.8	78.5	14'123.0	32.8
21	Ilottage	13'328.8	43.6	5'140.2	14.1	14'030.2	41.5	82.6	0.2	11'884.0	41.1	112.5	0.3
22	Surveillance du domaine public	8'249.6	27.0	4'076.6	11.2	12'217.1	36.1	15'553.3	36.6	10'841.8	37.5	14'010.5	32.5
Total comptabilité analytique		30'568.2	100.0	36'509.4	100.0	33'803.9	100.0	42'508.5	100.0	28'945.5	100.0	43'063.4	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges		3.5		3.5		3.5		3.5		395.0		395.0	
Charges et revenus non incorporables		-		-		-		-		2'208.5		-	
Subventions en nature		5'010.0		-		4'609.9		-		4'988.6		-	
Total comptabilité générale		35'581.7		36'512.9		38'417.3		42'512.0		36'537.6		43'458.4	

Sécurité et espace publics

Charges par chapitres comptables									Revenus par chapitres comptables					
30	31	33	35	36	39	Support	Total		42	43	45	49	Support	Total
1	7'382.6	145.5	3.1	231.5	-	252.5	974.7	8'989.8	26'364.0	350.9	-	568.4	9.2	27'292.5
11	5'775.4	107.4	2.5	-	-	189.1	762.4	6'836.8	23'054.0	295.7	-	568.4	7.2	23'925.3
12	821.4	16.2	0.5	231.5	-	22.5	109.7	1'201.8	3'310.0	51.1	-	-	1.0	3'362.1
13	785.8	21.9	-	-	-	40.9	102.6	951.2	-	4.2	-	-	1.0	5.2
2	18'016.5	269.8	78.3	-	-	552.7	2'661.0	21'578.4	-	4'042.6	5'005.0	-	169.3	9'216.9
21	11'160.0	164.3	57.5	-	-	295.0	1'651.9	13'328.8	-	30.2	5'005.0	-	105.1	5'140.2
22	6'856.5	105.5	20.8	-	-	257.7	1'009.1	8'249.6	-	4'012.4	-	-	64.2	4'076.6
25'399.1	415.3	81.4	231.5	-	805.2	3'635.7	30'568.2		26'364.0	4'393.5	5'005.0	568.4	178.5	36'509.4
3.5	-	-	-	-	-	-	-	3.5	-	3.5	-	-	-	3.5
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	5'010.0	-	-	5'010.0	-	-	-	-	-	-	-
25'402.6	415.3	81.4	231.5	5'010.0	805.2	3'635.7	35'581.7		26'364.0	4'397.0	5'005.0	568.4	178.5	36'512.9

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

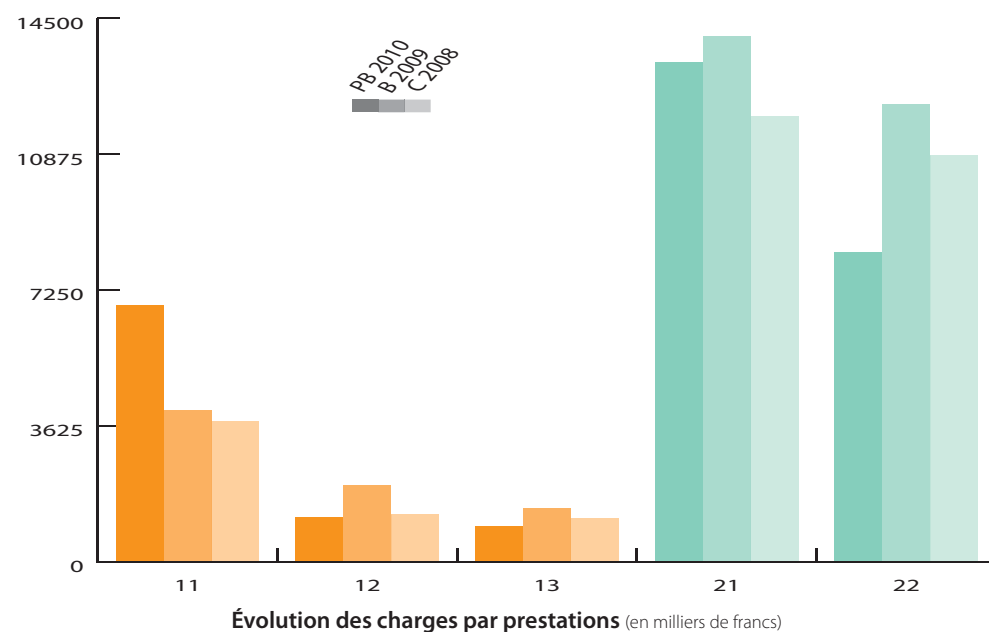
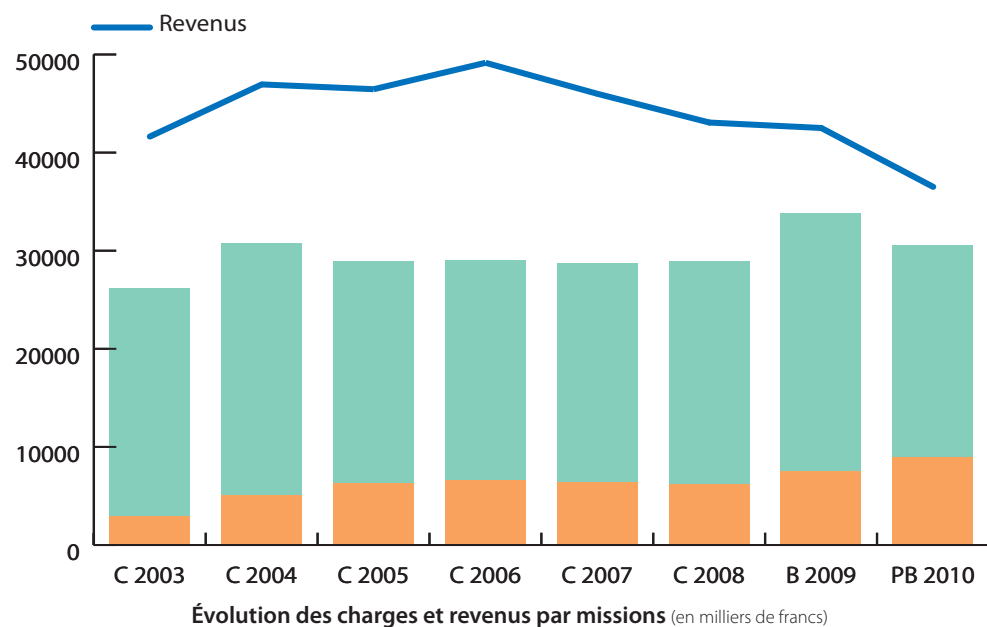
30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Sécurité et espace publics

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Les charges et revenus non incorporables concernent la variation de la provision pour perte sur débiteurs.



**DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

Direction des systèmes d'information et de communication

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Direction et administration	11	Conseils et assistance	Conseils, analyse, conception, assistance et formation relatifs aux marchés publics, ainsi qu'en matière juridique, au management des systèmes d'information et de communication.
2	Exploitation	21	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à l'exploitation des systèmes d'information et de communication.
		22	Systèmes	Évolution et maintenance des serveurs et autres infrastructures relatives aux technologies de l'information et de la communication.
		23	Télécommunications	Évolution et maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques.
3	Microinformatique	31	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à la microinformatique.
		32	Équipement microinformatique	Installation et maintenance du matériel et des logiciels microinformatiques.
4	Développement	41	Conseils, assistance, réalisation et maintenance	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs au développement et à la maintenance des systèmes d'information.

Direction des systèmes d'information et de communication

Priorités et perspectives

L'objectif principal de la DSIC est de pouvoir répondre aux besoins de l'Administration municipale en matière de systèmes d'information et de communication. En 2010, cet objectif englobera la mise en ligne de la nouvelle mouture du site web de la Ville de Genève, le début du redéploiement complet des réseaux informatiques et téléphoniques de l'Administration municipale, la première phase de la mise en place d'un système de gestion immobilière ainsi que de nombreux projets prévus dans le premier plan biennal des systèmes d'information et de communication.

2010 verra s'achever l'intégration du personnel engagé à la DSIC en 2009, suite aux 12 nouveaux postes octroyés par le CM. Bien que la part de l'effectif de la DSIC par rapport à l'ensemble du personnel de l'Administration municipale reste en dessous de la moyenne des entreprises et des administrations suisses, son augmentation permettra de concrétiser plus sereinement les nombreuses demandes de l'Administration municipale en matière de système d'information et de communication.

Les systèmes d'information et de communication forment un édifice qui exige un effort constant de renforcement et de renouvellement, en particulier au niveau de sa sécurité. Notre niveau de maturité en matière de sécurité de l'information s'est sensiblement renforcé suite à l'octroi d'un poste de responsable expert dans ce domaine et, par conséquent, à la mise sur pied progressive d'un système de management de la sécurité.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en place des prestations en ligne sur le nouveau site web de la Ville de Genève.	21, 22 et 41	Nombre de prestations mises en place.	3 prestations.
Développer un portail « ressources humaines » permettant une meilleure diffusion de l'information au sein de l'administration et y inclure des processus.	41	Mise en place d'un portail. Nombre de processus mis en place.	1 portail et 3 processus mis en place.
Intégrer la téléphonie dans l'informatique (voix sur IP ou « VoIP »).	21, 22, 23, 31 et 32	Taux de réalisation du redéploiement des réseaux informatiques et téléphoniques de la Ville de Genève.	30%.
Démocratiser l'accès à Internet.	23	Nombre de sites Wi-Fi publics.	10% de sites en plus par rapport à 2009.
Intégrer des conciergeries des écoles au sein des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève.	23, 31 et 32	Nombre de conciergeries d'écoles intégrées dans les systèmes d'information.	La totalité des conciergeries des écoles (53).

Direction des systèmes d'information et de communication

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Direction et administration	648.4	4.2	-	-	661.5	3.8	-	-	506.5	3.6	-	-
11 Conseils et assistance	648.4	4.2	-	-	661.5	3.8	-	-	506.5	3.6	-	-
2 Exploitation	6'894.8	45.2	-	-	7'371.4	41.9	-	-	5'513.8	39.0	-	-
21 Conseils, assistance et réalisation	1'674.7	11.0	-	-	1'858.8	10.6	-	-	1'533.7	10.8	-	-
22 Systèmes	2'114.5	13.9	-	-	2'246.7	12.8	-	-	1'980.3	14.0	-	-
23 Télécommunications	3'105.6	20.4	-	-	3'265.9	18.6	-	-	1'999.9	14.1	-	-
3 Microinformatique	3'228.7	21.2	2.6	100.0	4'270.2	24.3	2.6	100.0	3'209.9	22.7	102.0	100.0
31 Conseils, assistance et réalisation	1'594.3	10.4	-	-	2'184.9	12.4	-	-	1'744.6	12.3	-	-
32 Équipement microinformatique	1'634.4	10.7	2.6	100.0	2'085.3	11.9	2.6	100.0	1'465.3	10.4	102.0	100.0
4 Développement	4'488.5	29.4	-	-	5'270.8	30.0	-	-	4'906.6	34.7	-	-
41 Conseils, assistance, réalisation et maintenance	4'488.5	29.4	-	-	5'270.8	30.0	-	-	4'906.6	34.7	-	-
Total comptabilité analytique	15'260.4	100.0	2.6	100.0	17'573.8	100.0	2.6	100.0	14'136.8	100.0	102.0	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		95.0		95.0	
Charges et revenus non incorporables	3'747.0		-		3'746.5		-		82.3		-	
Total comptabilité générale	19'007.5		2.6		21'320.3		2.6		14'314.1		196.9	

Direction des systèmes d'information et de communication

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	99.1	48.0	305.0	4.3	192.0	648.4	-	-
11	99.1	48.0	305.0	4.3	192.0	648.4	-	-
2	3'578.0	261.5	1'374.1	107.6	1'573.6	6'894.8	-	-
21	1'046.1	-	142.5	2.0	484.1	1'674.7	-	-
22	1'298.3	5.4	161.5	90.5	558.8	2'114.5	-	-
23	1'233.7	256.2	1'070.1	15.1	530.7	3'105.6	-	-
3	1'839.4	19.0	390.4	55.9	923.9	3'228.7	2.6	2.6
31	1'061.2	-	-	-	533.0	1'594.3	-	-
32	778.2	19.0	390.4	55.9	390.9	1'634.4	2.6	2.6
4	3'488.2	24.5	-	-	975.8	4'488.5	-	-
41	3'488.2	24.5	-	-	975.8	4'488.5	-	-
	9'004.7	353.0	2'069.5	167.8	3'665.4	15'260.4	2.6	2.6
	-	-	-	-	-	-	-	-
	81.1	3'665.9	-	-	-	3'747.0	-	-
	9'085.9	4'019.0	2'069.5	167.8	3'665.4	19'007.5	2.6	2.6

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction des systèmes d'information et de communication

Commentaires

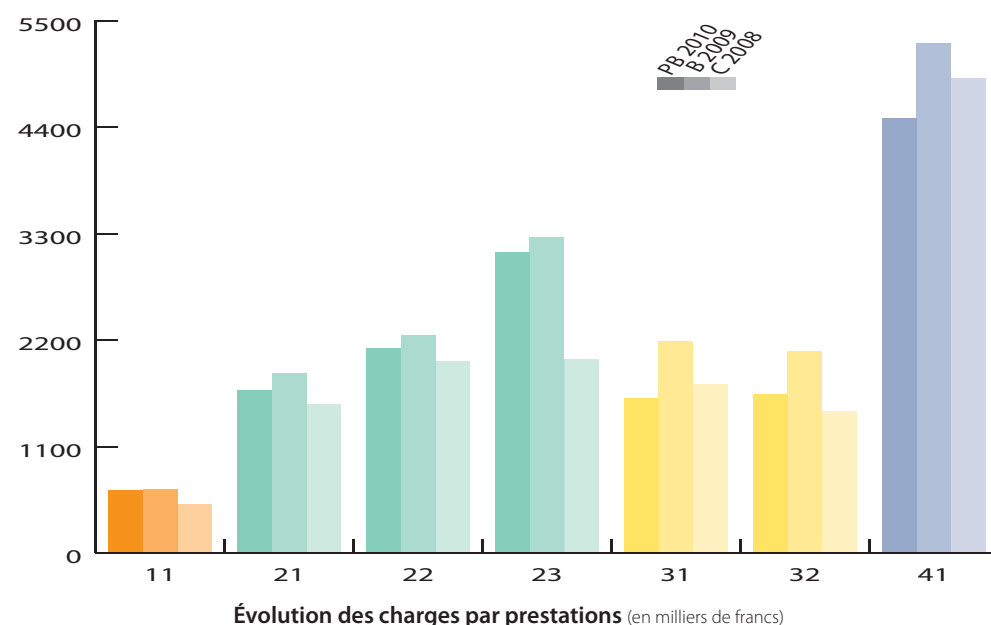
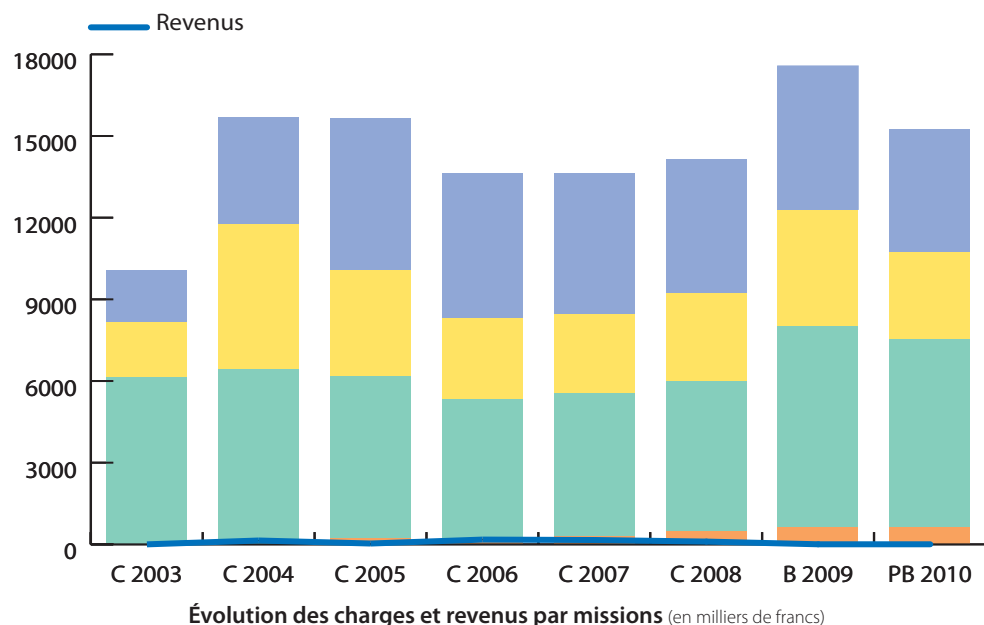
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Charges et revenus non incorporables» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

La DSIC est le service gestionnaire (service «compétent») de l'ensemble des budgets relatifs aux systèmes d'information et de communication de l'Administration municipale.

En accord avec la Comptabilité générale, le budget d'un compte compétent — dont la valeur globale est inférieure à 1 million de francs et dont la clef de répartition ne peut pas être déterminée à l'avance — n'est pas ventilé dans les services et reste entièrement associé aux centres de coûts du service gestionnaire.

En revanche, lors de l'exécution budgétaire, les charges des comptes compétents sont imputées ou ventilées en fonction de la consommation des services ou de clés de répartition.

On relève que le projet de budget 2010 de la DSIC diminue sensiblement par rapport au budget de l'année précédente essentiellement en raison d'une diminution dans les amortissements (- 2,28 millions de francs).



LOGISTIQUE ET MANIFESTATIONS

Logistique et manifestations

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Gestion et maintenance du parc des véhicules, des machines et des engins de l'Administration municipale, hors SIS	11 Entretien des véhicules, des machines et des engins	Entretien et gérer les véhicules, les machines et les engins : nettoyage, graissage, petites réparations, etc.
		12 Acquisition des véhicules, des machines et des engins	En adéquation avec l'application «VEPROVIGE» et le processus d'acquisition des véhicules hors SIS, notamment dans le cadre des travaux de la COGEVE : conseiller les demandeurs, constituer des cahiers des charges et /ou dossiers techniques, planifier les acquisitions nouvelles ou de renouvellement, etc.
2	Soutien logistique aux services sis 10, rue François-Dussaud : LOM, VVP et GCI	21 Acquisition et gestion de biens	Étudier les besoins, acquérir les biens, les distribuer, les stocker, les céder.
		22 Entretien courant des installations et des locaux	Réaliser les tâches courantes d'entretien des installations et des locaux, au besoin intervenir en urgence.
		23 Réalisation de travaux dans le bâtiment	À la demande de VVP ou GCI, effectuer de menus travaux dans le domaine du bâtiment : menuiserie, peinture, etc.
		24 Réalisation de diverses autres prestations logistiques	Réaliser diverses autres tâches logistiques dans le domaine des services : gérer la cafétéria du site, réaliser des courses et des transports, etc.
3	Soutien logistique à d'autres services et entités de l'Administration municipale	31 Participation du groupe d'intervention	Participer à la sécurisation du domaine public en cas de faits exceptionnels à la demande du SIS, de la police ou d'autres services publics.
		32 Prêt de véhicules pour l'Administration municipale	Sur demande, prêter des bus et un fourgon.
		33 Réalisation de diverses autres prestations logistiques	Sur demande et en fonction des disponibilités, réaliser diverses autres tâches logistiques : montage et démontage d'expositions, déménagements, etc.
4	Mise à disposition de biens et réalisation de prestations pour des tiers	41 Mise à disposition de matériel de fêtes	Dans le cadre de manifestations se déroulant sur le territoire municipal, mettre à disposition du matériel de fêtes : chaises, tables, etc.
		42 Mise à disposition du matériel de tri des déchets	Dans le cadre de manifestations se déroulant sur le territoire municipal, procéder à la mise en place, puis à l'enlèvement du matériel de tri sélectif des déchets.
		43 Pavoisement	Garantir le pavoisement des ponts et bâtiments.
		44 Entretien des édifices publics	Assurer l'entretien et le nettoyage des toilettes sises sur le domaine public ou assimilé.

Logistique et manifestations

Priorités et perspectives

Les priorités et perspectives du Service logistique et manifestations (LOM) pour l'année 2010 se déclinent selon trois axes principaux.

Tout d'abord, les prestations que le LOM est à même de fournir sont actuellement trop peu connues, voire ignorées. Il convient donc de les promouvoir par diverses actions de communication.

Ensuite et afin d'augmenter l'efficacité du LOM, trois objectifs principaux sont posés:

- l'optimisation des coûts d'acquisition des produits et du matériel nécessaire au bon fonctionnement de ce service,

- la diminution de ses coûts de fonctionnement, hors RH,

- la gestion des stocks avec SAP et les procédures ad hoc.

Enfin, l'amélioration de la gestion des ressources humaines du LOM passe par une inévitable refonte de l'ensemble des cahiers des charges.

La réalisation de ces cinq objectifs majeurs ci-après devrait avoir des impacts motivationnels et organisationnels positifs sur le LOM, lequel pourra alors mieux servir ses clients.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Promouvoir le LOM par diverses actions de communication.	11 à 44	Pourcentage de retour à une enquête interne. Pourcentage de satisfaction des clients internes.	100% des services municipaux répondent à l'enquête. 80% des clients internes connaissent les prestations du LOM. 60% des clients internes se déclarent satisfaits des prestations du LOM.
Réaliser ou revoir la totalité des cahiers des charges des collaborateurs du LOM ainsi que les procédures ad hoc.	11 à 44	Pourcentage de cahiers des charges revus. Pourcentage de tâches « procédurées ».	100% des cahiers des charges sont actualisés en 2010. 100% des tâches sont décrites, validées et appliquées.
Rationaliser les coûts de fonctionnement, hors RH, du LOM de 10% à prestations équivalentes.	11 à 44	Rapport coûts/prestations.	Rapport coûts/prestations diminué de 10% à prestations équivalentes.
Réaliser un processus d'adjudication interne afin d'optimiser les coûts d'acquisition (prix, passation de commande, transport, etc.) des produits et du matériel nécessaires au fonctionnement du LOM.	21	Définition d'un processus d'adjudication.	Processus d'adjudication défini, validé et appliqué à 100% en 2010.
Absorber le développement du concept d'illuminations de Noël à budget constant.	33	Absorption des coûts de développement du concept d'illuminations de Noël dans les coûts de fonctionnement du LOM.	100% des coûts des illuminations de Noël sont intégrés dans le fonctionnement du LOM.

Logistique et manifestations

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gestion et maintenance du parc des véhicules, des machines et des engins de l'Administration municipale, hors SIS	6'056.7	34.3	25.0	0.9	6'809.9	38.6	25.0	0.8	6'893.5	40.5	7.6	0.3
11	Entretien des véhicules, des machines et des engins	5'125.8	29.0	25.0	0.9	5'382.0	30.5	25.0	0.8	5'441.4	32.0	7.6	0.3
12	Acquisition des véhicules, des machines et des engins	931.0	5.3	-	-	1'427.9	8.1	-	-	1'452.0	8.5	-	-
2	Soutien logistique aux services sis 10, rue François-Dussaud: LOM, VVP et GCI	5'268.0	29.8	376.0	13.8	5'095.1	28.9	382.0	12.7	5'012.9	29.5	389.8	15.3
21	Acquisition et gestion de biens	414.5	2.3	-	-	713.0	4.0	-	-	779.3	4.6	-	-
22	Entretien courant des installations et des locaux	2'866.3	16.2	-	-	2'402.8	13.6	-	-	2'479.6	14.6	-	-
23	Réalisation de travaux dans le bâtiment	4.7	0.0	-	-	5.7	0.0	-	-	-	-	-	-
24	Réalisation de diverses autres prestations logistiques	1'982.6	11.2	376.0	13.8	1'973.7	11.2	382.0	12.7	1'754.1	10.3	389.8	15.3
3	Soutien logistique à d'autres services et entités de l'Administration municipale	938.4	5.3	17.0	0.6	658.6	3.7	17.0	0.6	562.3	3.3	-0.0	-0.0
31	Participation du groupe d'intervention	276.4	1.6	17.0	0.6	376.0	2.1	17.0	0.6	348.2	2.0	-0.0	-0.0
32	Prêt de véhicules pour l'Administration municipale	93.6	0.5	-	-	57.5	0.3	-	-	-	-	-	-
33	Réalisation de diverses autres prestations logistiques	568.4	3.2	-	-	225.1	1.3	-	-	214.0	1.3	-	-
4	Mise à disposition de biens et réalisation de prestations pour des tiers	5'407.4	30.6	2'301.2	84.6	5'084.8	28.8	2'581.9	85.9	4'551.5	26.7	2'152.5	84.4
41	Mise à disposition de matériel de fêtes	2'922.4	16.5	2'189.8	80.5	2'667.7	15.1	2'450.6	81.5	2'593.6	15.2	2'152.4	84.4
42	Mise à disposition du matériel de tri des déchets	418.5	2.4	110.5	4.1	386.9	2.2	130.3	4.3	-	-	-	-
43	Pavoisement	270.2	1.5	0.9	0.0	242.2	1.4	0.9	0.0	224.4	1.3	0.1	0.0
44	Entretien des édicules publics	1'796.3	10.2	-	-	1'787.9	10.1	-	-	1'733.6	10.2	-	-
Total comptabilité analytique		17'670.5	100.0	2'719.2	100.0	17'648.4	100.0	3'005.9	100.0	17'020.2	100.0	2'549.8	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		16.0		16.0		16.0		16.0		152.2		152.2	
Charges et revenus non incorporables		-		-		-		-		-15.4		-	
Subventions en nature		1'094.4		-		1'292.6		-		1'079.6		-	
Total comptabilité générale		18'780.9		2'735.2		18'957.0		3'021.9		18'236.7		2'702.0	

Logistique et manifestations

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables			
	30	31	33	36	39	Support	Total	43	49	Support	Total
1	2'434.1	2'686.4	659.4	-	171.3	105.5	6'056.7	25.0	-	-	25.0
11	2'250.4	2'686.2	49.2	-	85.5	54.5	5'125.8	25.0	-	-	25.0
12	183.8	0.2	610.2	-	85.8	51.0	931.0	-	-	-	-
2	2'024.6	3'107.9	26.9	-	3.9	104.8	5'268.0	376.0	-	-	376.0
21	213.8	178.8	3.4	-	0.5	17.9	414.5	-	-	-	-
22	434.3	2'390.8	21.2	-	3.2	16.8	2'866.3	-	-	-	-
23	3.3	0.0	0.9	-	0.1	0.4	4.7	-	-	-	-
24	1'373.2	538.2	1.5	-	-	69.7	1'982.6	376.0	-	-	376.0
3	719.8	135.0	33.4	-	5.1	45.0	938.4	17.0	-	-	17.0
31	238.2	10.3	-	-	-	27.9	276.4	17.0	-	-	17.0
32	54.4	0.2	33.4	-	5.1	0.4	93.6	-	-	-	-
33	427.2	124.6	-	-	-	16.7	568.4	-	-	-	-
4	4'050.1	1'242.9	0.6	-	15.6	98.2	5'407.4	1'354.4	936.8	10.0	2'301.2
41	2'493.2	354.8	-	-	15.6	58.8	2'922.4	1'245.0	936.8	8.0	2'189.8
42	297.6	115.0	-	-	-	5.9	418.5	109.4	-	1.1	110.5
43	264.9	0.0	-	-	-	5.2	270.2	-	-	0.9	0.9
44	994.4	773.0	0.6	-	0.1	28.3	1'796.3	-	-	-	-
	9'228.7	7'172.1	720.4	-	195.9	353.5	17'670.5	1'772.4	936.8	10.0	2'719.2
	16.0	-	-	-	-	-	16.0	16.0	-	-	16.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	1'094.4	-	-	1'094.4	-	-	-	-
	9'244.7	7'172.1	720.4	1'094.4	195.9	353.5	18'780.9	1'788.4	936.8	10.0	2'735.2

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Logistique et manifestations

Commentaires

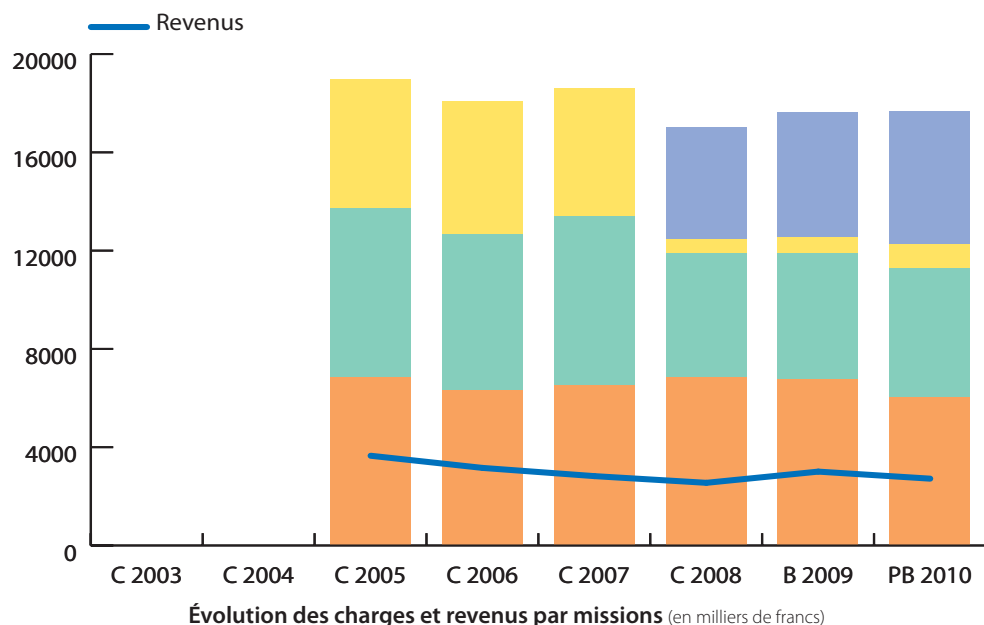
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

^{32 et 42} Dès 2009, le Service logistique et manifestation est en charge de la mise à disposition du matériel pour le tri des déchets et met à disposition, sous forme de prêt, des véhicules (bus et fourgon) pour les services de l'Administration municipale.

Le montant des subventions au projet de budget 2010 est réactualisé en fonction des comptes 2008 et montre une baisse par rapport au budget 2009.

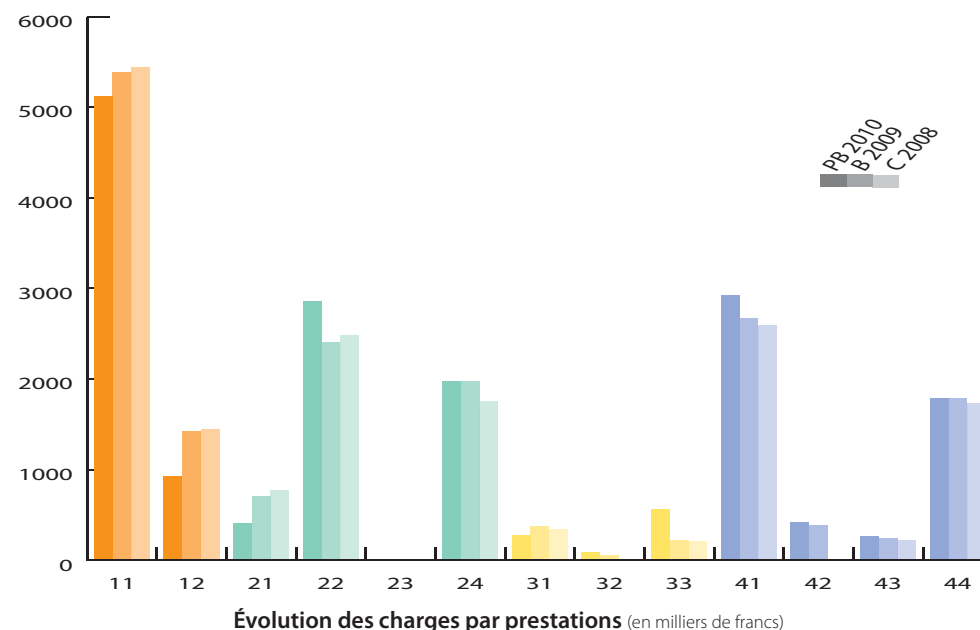
¹² Nette diminution de cette prestation au projet de budget 2010 par rapport au budget 2009 et aux comptes 2008 du fait de la baisse des amortissements.

²⁴ Les revenus de cette prestation sont stables sur les 3 exercices et concernent la vente de produits alimentaires de la cafétéria.



²¹ Cette prestation est nettement plus basse au projet de budget 2010 par rapport au budget 2009 et aux comptes 2008 du fait du transfert, en 2010, d'un montant de CHF 490'000.- pour l'entretien des monuments et fontaines au Service du génie civil.

⁴² Au projet de budget 2010 et au budget 2009, cette prestation contient des charges relatives aux tours de tri réalisé par des sociétés externes lors des manifestations pour un montant de CHF 115'000.-.



VOIRIE VILLE-PROPRE

Voirie Ville-Propre

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Collecte des déchets	11 Collecte des résidus ménagers en vrac	Enlèvement au porte à porte.
		12 Collecte des déchets recyclables	Enlèvement des diverses fractions de déchets valorisables.
		13 Collecte des déchets encombrants	Enlèvement à la demande des déchets encombrants.
		14 Information au public	Informar les habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public aux divers tris des déchets valorisables.
2	Nettoiemment du domaine public	21 Nettoiemment systématique des voiries du domaine public	Nettoiemment systématique par brossage (mécanique ou manuel) et lavage.
		22 Nettoiemment manifestations	Nettoiemment pendant et après les manifestations organisées (ou coorganisées) par la Ville de Genève. Manifestations privées : conseil sur l'organisation du nettoiemment, contrôle de l'application des engagements des organisateurs.
		23 Viabilité hivernale	Organisation des interventions. Interventions en plusieurs phases en fonction des conditions météorologiques.
		24 Information au public	Informar les habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public à la propreté en Ville de Genève.

Voirie Ville-Propre

Priorités et perspectives

En 2010, le Service Voirie-Ville propre entend assurer la continuité du plan d'actions et de sensibilisation en matière de propreté, de salubrité des voiries du domaine public et de la gestion des déchets, selon les axes développés en 2009.

En matière de propreté

Poursuite de l'implantation de poubelles de rue sur les sites les plus fréquentés; suite des actions visant à réduire les débarras sauvages sur tout le territoire communal; poursuite des campagnes anti-mégots, déjections canines, etc.

En matière de collecte des déchets

Poursuite de la stratégie communale visant à diminuer, à la source, les emballages polluants et de l'implantation des sites enfouis de récupération du verre et du PET; pérennisation des actions visant à accroître le taux des déchets valorisables.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Poursuivre une stratégie communale en matière de gestion des déchets privilégiant les aspects environnementaux en milieu urbain et en relation avec les coûts induits.	11 à 14	Taux des déchets valorisables.	34% de déchets valorisés.
Sensibiliser les différents acteurs en matière de propreté et salubrité urbaine et mettre en œuvre des actions y relatives.	21, 22 et 24	Nombre d'actions à mettre en œuvre.	Au moins 3 actions concrètes mises en œuvre.
Assurer le développement d'une répression complémentaire aux actions de sensibilisation, en collaboration avec les Agents de police municipaux.	11 à 14	Mettre en place des opérations de répressions.	3 grandes actions de répressions majeures menées en 2010.

Voirie Ville-Propre

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Collecte des déchets	28'844.8	52.4	730.0	93.5	30'074.2	53.3	1'110.0	95.6	29'188.3	52.9	1'381.6	96.2
11 Collecte des résidus ménagers en vrac	18'330.6	33.3	-	-	19'512.1	34.6	-	-	18'730.7	33.9	12.7	0.9
12 Collecte des déchets recyclables	4'946.9	9.0	730.0	93.5	5'109.3	9.0	1'110.0	95.6	4'696.8	8.5	1'331.8	92.8
13 Collecte des déchets encombrants	4'556.5	8.3	-	-	4'509.4	8.0	-	-	3'206.2	5.8	8.2	0.6
14 Information au public	1'010.9	1.8	-	-	943.3	1.7	-	-	426.4	0.8	27.9	1.9
Tri des déchets dans les manifestations	-	-	-	-	-	-	-	-	2'128.2	3.9	1.1	0.1
2 Nettoyement du domaine public	26'166.2	47.6	51.0	6.5	26'394.1	46.7	51.0	4.4	25'988.8	47.1	54.1	3.8
21 Nettoyement systématique des voiries du domaine public	23'458.4	42.6	51.0	6.5	23'822.5	42.2	51.0	4.4	23'588.9	42.8	53.9	3.8
22 Nettoyement manifestations	1'518.0	2.8	-	-	1'537.5	2.7	-	-	1'451.9	2.6	0.0	0.0
23 Viabilité hivernale	355.8	0.6	-	-	301.5	0.5	-	-	246.8	0.4	0.0	0.0
24 Information au public	834.0	1.5	-	-	732.6	1.3	-	-	701.2	1.3	0.1	0.0
Total comptabilité analytique	55'011.1	100.0	781.0	100.0	56'468.3	100.0	1'161.0	100.0	55'177.1	100.0	1'435.7	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	-		-		-		-		378.6		378.6	
Total comptabilité générale	55'011.1		781.0		56'468.3		1'161.0		55'555.7		1'814.3	

Voirie Ville-Propre

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables	
	30	31	33	39	Support	Total	43	Total
1	11'311.2	17'071.7	89.2	28.3	344.4	28'844.8	730.0	730.0
11	4'791.0	13'458.3	-	-	81.3	18'330.6	-	-
12	2'711.7	2'039.3	89.2	28.3	78.2	4'946.9	730.0	730.0
13	3'505.3	949.0	-	-	102.2	4'556.5	-	-
14	303.2	625.0	-	-	82.7	1'010.9	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
2	22'448.6	2'664.6	668.1	107.8	277.1	26'166.2	51.0	51.0
21	20'698.7	1'943.8	601.3	104.4	110.2	23'458.4	51.0	51.0
22	1'173.9	255.7	46.8	2.4	39.3	1'518.0	-	-
23	123.4	197.8	20.0	1.0	13.6	355.8	-	-
24	452.6	267.4	-	-	114.0	834.0	-	-
	33'759.8	19'736.3	757.4	136.1	621.5	55'011.1	781.0	781.0
	-	-	-	-	-	-	-	-
	33'759.8	19'736.3	757.4	136.1	621.5	55'011.1	781.0	781.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

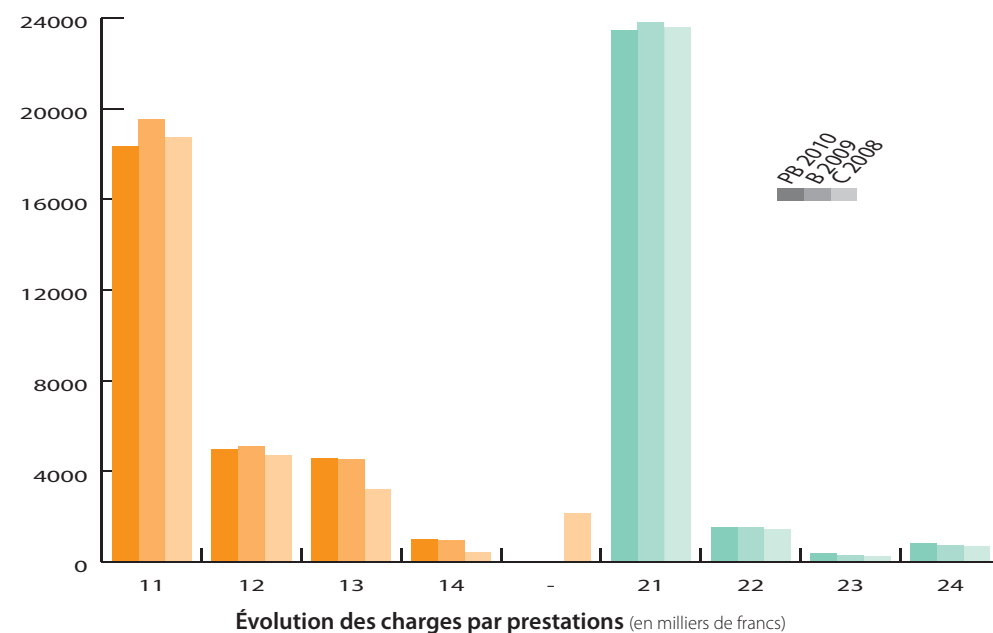
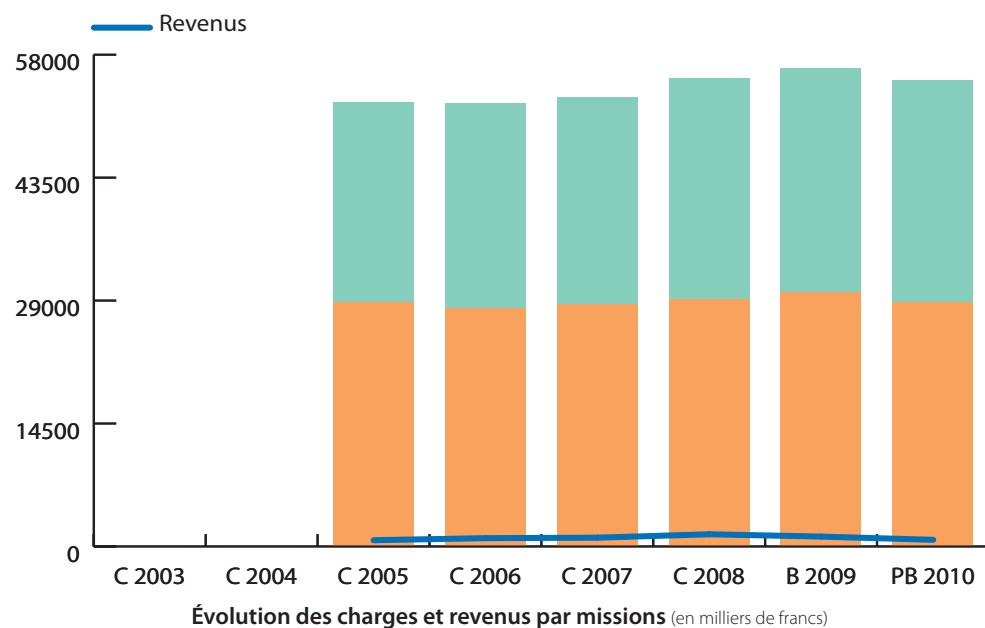
Voirie Ville-Propre

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

Pour le projet de budget 2010, on s'aperçoit que la mission de collecte de déchets représente toujours plus de la moitié (52,4%) de charges du service par rapport à la mission de nettoyage (47,6%).

- ^{14 et 24} L'année 2010 sera dans la continuité des actions pour la propreté menées en 2009 (affichage sauvage, débarras sauvages, tags, Rade Propre). Une information massive auprès de la population sera maintenue.
- ¹² La forte diminution des recettes est due à l'effondrement du prix des matières premières en 2009 (papier/carton et ferraille notamment).



**COHÉSION SOCIALE,
JEUNESSE ET SPORTS**

Fort de ses sept services et d'un réseau de partenaires associatifs et institutionnels très dense, le département offre des prestations qui s'adressent à toutes les catégories de la population. Les installations sportives, les espaces verts, les crèches et les garderies, les écoles, les clubs d'âinés et la Cité seniors, pour ne prendre que ces exemples, constituent des lieux de mixité sociale, principe fondateur de la cohésion sociale.

Veiller à ce que le cadre de vie sur lequel les services publics peuvent agir (logement, espaces publics, structures d'accueil et d'encadrement des enfants, maisons de quartier, espaces verts, etc.) favorise la rencontre et l'intégration est un volet essentiel de l'activité du département, soit par sa participation aux projets d'aménagement et de développement de la Ville de Genève, soit par les prestations qu'il gère lui-même.

Toutefois, le cœur de sa mission reste ancré dans la nécessité de développer des actions ciblées sur les groupes de population les plus fragiles. Précarité, pauvreté, inégalités touchent durement plusieurs milliers d'habitantes et d'habitants de Genève. Qu'il s'agisse des familles monoparentales, de la population âgée, des étrangères et des étrangers, des Suisses et des Suissesses pas ou peu formés, des jeunes en rupture, des personnes aux statuts précaires, etc., la responsabilité du département consiste à leur offrir un accès facilité aux prestations des services publics et, dans le contexte de la crise financière actuelle, de mettre en œuvre des politiques permettant d'éviter que leurs difficultés ne s'aggravent encore en raison des soubresauts de l'économie.

Les pages qui suivent présentent les priorités et perspectives du département, ainsi que la déclinaison des objectifs des services. Les stratégies mises en œuvre concernent la vie quotidienne de chacun et chacune. Elles sont constamment adaptées afin de répondre aux besoins de la population et, par leur transversalité, s'inscrivent dans un cadre politique en faveur :

- de la famille ;
- de l'enfance ;
- de la jeunesse ;
- de l'action sociale communautaire ;
- des usages de l'espace public ;
- du sport pour tous et toutes.

Montrant sa volonté de participer à la recherche d'économies, le département a conduit le débat budgétaire en passant au crible les dépenses des services. Dans les domaines sensibles qu'il gère, toute diminution de dépense doit être évaluée quant à son impact sur le public auquel elle s'adresse et sur la qualité de la prestation fournie. Ce travail a été fait et il montre que la marge de manœuvre est étroite. Des pistes de rationalisation ont été ouvertes dans une perspective de moyen terme.

**DIRECTION DE LA COHÉSION
SOCIALE, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de conventions, etc.

Priorités et perspectives

L'année 2010 est un jalon important dans le planning d'avancement des objectifs stratégiques que la Direction du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports (DCSJS) s'est fixé pour la législature.

Ces objectifs couvrent les principaux champs d'action du département : la politique de la famille, la politique des quartiers, la politique sociale communautaire, la politique de la jeunesse et la politique sportive. Ils sont déclinés dans les priorités et perspectives et dans les objectifs détaillés présentés par les services du DCSJS.

Dans un contexte d'aggravation prévisible de la crise économique, ces objectifs stratégiques prennent tout leur sens et la Direction du département mettra tout en œuvre pour que les plus importants d'entre eux soient atteints ceci malgré la péjoration des finances communales.

La recherche de réduction des charges et d'amélioration des recettes a fait l'objet d'une démarche systématique au sein des sept services du département, en particulier afin de réallouer des ressources permettant de couvrir de nouvelles charges. L'exercice a cependant montré ses limites dès lors que les propositions mettaient en évidence l'impact des mesures sur la population.

Dans le domaine de la petite enfance, la volonté politique constante de ces dernières années de développer ce secteur doit rester cohérente et ne peut s'inverser. L'effort de rationalisation déployé par ce service permettra sans doute de pondérer quelque peu l'augmentation des charges mais l'ouverture de nouvelles places, les mécanismes salariaux, l'obligation faite aux communes de régulariser l'accueil de jour sont autant d'éléments qui nécessitent des moyens croissants.

Il convient toutefois de relever que la loi sur la péréquation, votée par le Grand Conseil le 3 avril 2009, comprend un volet permettant de reconnaître l'effort des communes qui ont créé des structures d'accueil pour la petite enfance.

Le Service des écoles et institutions pour l'enfance, quant à lui, subit une augmentation de 0.5 million de la participation de la Ville de Genève au financement du GIAP. Cette charge budgétaire, ainsi que toutes celles liées à l'accueil para et périscolaire, n'ont pas fini de croître en fonction des besoins des familles et de la volonté du département de renforcer quantitativement et qualitativement l'offre, en particulier dans les établissements scolaires du réseau d'enseignement prioritaire. En collaboration avec les acteurs concernés, les rôles de la FASE et du GIAP seront redéfinis et les potentiels de collaboration entre ces institutions et les associations sportives, culturelles et de loisirs seront évalués, en vue d'améliorer l'encadrement parascolaire des enfants de 4 à 12 ans. L'offre pourra être ainsi diversifiée et

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

aura la possibilité de croître grâce à une meilleure redéfinition des rôles de chacun.

Une recherche de synergie entre les secteurs entretien des Services « espaces verts (SEVE) » et « pompes funèbres et cimetières » a été entreprise en 2009 et devrait déployer ses effets en 2010. La rationalisation des interventions, ainsi que la logique de regroupement des métiers, amèneront plus de cohérence et d'efficacité dans l'entretien des espaces verts qu'ils soient parcs, promenades ou cimetières. Cette démarche ne saurait cependant masquer le besoin de nouvelles ressources pour ces deux services. L'augmentation des surfaces à aménager, entretenir et nettoyer pour le SEVE et la prise en charge de nouvelles prestations pour le Service des pompes funèbres et cimetières exigent une adaptation des moyens.

Le Service social devra faire face à des besoins résultant de l'augmentation attendue du chômage et de la précarité des emplois. Touchée de plein fouet, la population concernée, en particulier celle qui est déjà fragilisée, exprimera une demande légitime de prestations qui favorisent ou maintiennent le lien social. En ce qui concerne la grande précarité, certaines actions devront sans doute être développées, notamment les hébergements d'urgence et l'accueil hivernal pour les personnes sans domicile. La question de l'avenir des prestations municipales aux rentiers AVS/AI demeure réservée en attendant une clarification des bases juridiques. En l'état, ces prestations doivent être versées.

Sous réserve du vote de la PR-686 par le CM, la Délégation à la jeunesse devra financer la nouvelle antenne d'insertion pour les jeunes en rupture ouverte en septembre 2009. Ce service voit également ses charges augmenter en raison des mécanismes salariaux du personnel des maisons de quartier. Par ailleurs, ce service a pris en charge la gestion de l'espace-quartier « Le 99 » (rue de Lyon 99), sans avoir

les moyens d'exploiter ce lieu de manière optimale. Un renforcement de l'équipe s'avère nécessaire pour que les habitant-e-s du quartier bénéficient de tout le potentiel de ce lieu.

Une partie des priorités et perspectives du département est liée au développement de la Ville de Genève et s'insère dans le cadre d'une planification des infrastructures sportives, scolaires, sociales et de jeunesse (définition des besoins, recherche des opportunités, optimisation des installations existantes), à l'horizon 2020.

En particulier dans le domaine du sport, ce travail sera effectué à partir d'une analyse et d'une évaluation des besoins et en tenant compte de l'apparition de nouvelles disciplines ou tendances, de l'évolution des normes fixées par les fédérations, de la modification de la structure et de la croissance démographique, ainsi que du changement des comportements en matière de loisirs. Sur le court et moyen termes, la politique sportive de la Ville de Genève sera mise en œuvre conformément au « Plan directeur de la politique sportive » élaboré en 2009. Prônée par le bon sens politique, la recherche de collaboration avec le Canton et les Communes devient un impératif dicté par la nécessité de mieux maîtriser les dépenses publiques.

La Ville de Genève a décidé de participer à l'Exposition universelle de Shanghai qui a lieu du 1^{er} mai au 31 octobre 2010: Better City, Better Life. Elle y présentera un pavillon, en collaboration avec les villes de Bâle et de Zürich, sur le thème de la gestion de l'eau en milieu urbain, sous le titre Better Water - Best Urban Life. La Direction du département est fortement impliquée dans l'organisation de cet événement durant lequel des millions de visiteurs sont attendus.

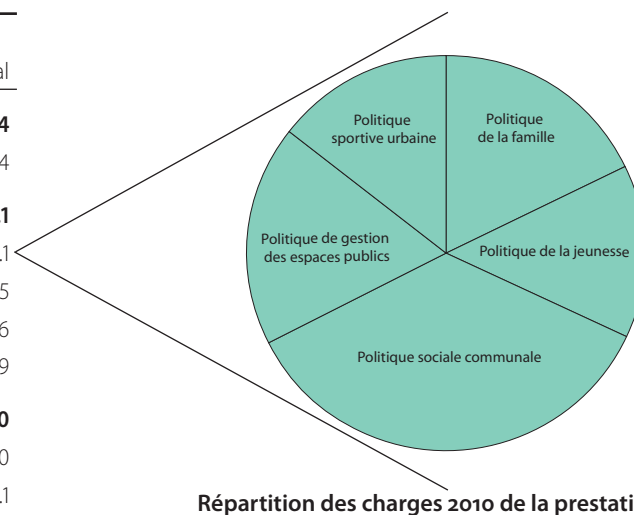
Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Planifier les infrastructures sportives, scolaires, sociales et de jeunesse sur la période couverte par le plan directeur communal Genève 2020 (définition des besoins, recherche des opportunités, optimisation des installations existantes).	21	Établissement d'un inventaire de ces infrastructures, avec un planning intentionnel de réalisation.	Inventaire et planning établis.
Disposer d'un modèle de convention de subventionnement applicable, au terme d'une phase pilote.	24	Nombre de conventions de subventionnement établies.	3 conventions « pilote » établies selon le modèle retenu.
Analyser les potentiels de synergie et de rationalisation des secteurs « entretien » des services SEVE et Pompes funèbres et cimetières.	31	Analyse du potentiel de synergies qualitatives, organisationnelles et quantitatives.	Analyse effectuée.
Impliquer les représentant-e-s de la population des quartiers de St-Gervais-Seujet-Voltaire et des Grottes et développer une culture de la responsabilité et du partenariat des intervenant-e-s dans la vie de ces quartiers.	21	A. Nombre de groupes de travail constitués avec les habitant-e-s / commerçant-e-s / usagers-ères des quartiers de St-Gervais-Seujet-Voltaire et des Grottes. B. Mixité fonctionnelle et sociale dans les groupes de travail et les conférences de quartier. C. Taux de propositions approuvées par le CA et/ou le CM pour les quartiers de St-Gervais-Seujet-Voltaire et des Grottes.	A. 5 groupes de travail par quartier sont constitués et ont élaboré un catalogue de propositions. B. L'ensemble des tranches d'âges et des groupes sociaux concernés sont représentés. C. Au moins 2/3 des propositions des feuilles de route sont validées par le CA et/ou le CM. D. 1/5 des projets/actions validés ont débuté.
Assurer, en collaboration avec les villes de Bâle et de Zürich, la visibilité d'un pavillon à l'Exposition universelle de Shanghai 2010 sur le thème de la gestion durable de l'eau en milieu urbain.	42	Nombre de visiteurs du pavillon.	1,5 millions de visiteurs et visiteuses.

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Assistance et conseil aux Autorités politiques		290.4	13.1	-	-	318.8	13.2	-	-	320.4	15.5	-	-
11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s		290.4	13.1	-	-	318.8	13.2	-	-	320.4	15.5	-	-
2 Développement des priorités stratégiques		621.1	28.1	-	-	580.9	24.1	-	-	359.0	17.3	-	-
21 Mise en œuvre de la politique du département		265.1	12.0	-	-	178.6	7.4	-	-	87.1	4.2	-	-
22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département		47.5	2.1	-	-	52.2	2.2	-	-	45.7	2.2	-	-
23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département		19.6	0.9	-	-	21.5	0.9	-	-	23.4	1.1	-	-
24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département		288.9	13.1	-	-	328.7	13.7	-	-	202.8	9.8	-	-
3 Direction et coordination		1'048.0	47.3	-	-	1'213.7	50.4	-	-	1'107.0	53.4	-	-
31 Direction et coordination départementale		643.0	29.0	-	-	703.2	29.2	-	-	609.2	29.4	-	-
32 Direction et coordination interdépartementale		331.1	15.0	-	-	369.3	15.3	-	-	355.4	17.1	-	-
33 Assistance juridique		74.0	3.3	-	-	141.2	5.9	-	-	142.4	6.9	-	-
4 Relations externes		254.0	11.5	-	-	293.6	12.2	-	-	286.8	13.8	-	-
41 Information publique et communication		141.5	6.4	-	-	176.6	7.3	-	-	182.8	8.8	-	-
42 Représentation		52.4	2.4	-	-	54.8	2.3	-	-	49.9	2.4	-	-
43 Coordination externe		60.1	2.7	-	-	62.2	2.6	-	-	54.1	2.6	-	-
Total comptabilité analytique		2'213.5	100.0	-	-	2'407.1	100.0	-	-	2'073.2	100.0	-	-
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		14.5		14.5	
Charges et revenus non incorporables		32.1		-		6.0		-		1'208.7		-	
Subventions en francs		360.0		-		362.6		-		347.6		-	
Subventions en nature		54.0		-		73.5		-		48.5		-	
Total comptabilité générale		2'659.6		-		2'849.1		-		3'692.5		14.5	

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Charges par chapitres comptables						
	30	31	36	39	Support	Total
1	241.6	2.4	-	17.3	29.2	290.4
11	241.6	2.4	-	17.3	29.2	290.4
2	520.9	7.6	-	43.9	48.7	621.1
21	221.0	4.7	-	18.6	20.8	265.1
22	39.5	0.9	-	3.3	3.7	47.5
23	15.8	0.9	-	1.3	1.5	19.6
24	244.7	0.9	-	20.6	22.6	288.9
3	842.3	27.1	-	100.7	77.8	1'048.0
31	497.2	25.2	-	72.8	47.8	643.0
32	282.0	1.9	-	22.6	24.6	331.1
33	63.1	-	-	5.3	5.5	74.0
4	181.5	18.2	-	15.3	38.9	254.0
41	110.5	-	-	9.3	21.7	141.5
42	31.6	10.1	-	2.7	8.0	52.4
43	39.5	8.1	-	3.3	9.2	60.1
1'786.3	55.3	-	177.3	194.6	2'213.5	
-	-	-	-	-	-	-
-	32.1	-	-	-	-	32.1
-	-	360.0	-	-	-	360.0
-	-	54.0	-	-	-	54.0
1'786.3	87.4	414.0	177.3	194.6	2'659.6	



Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

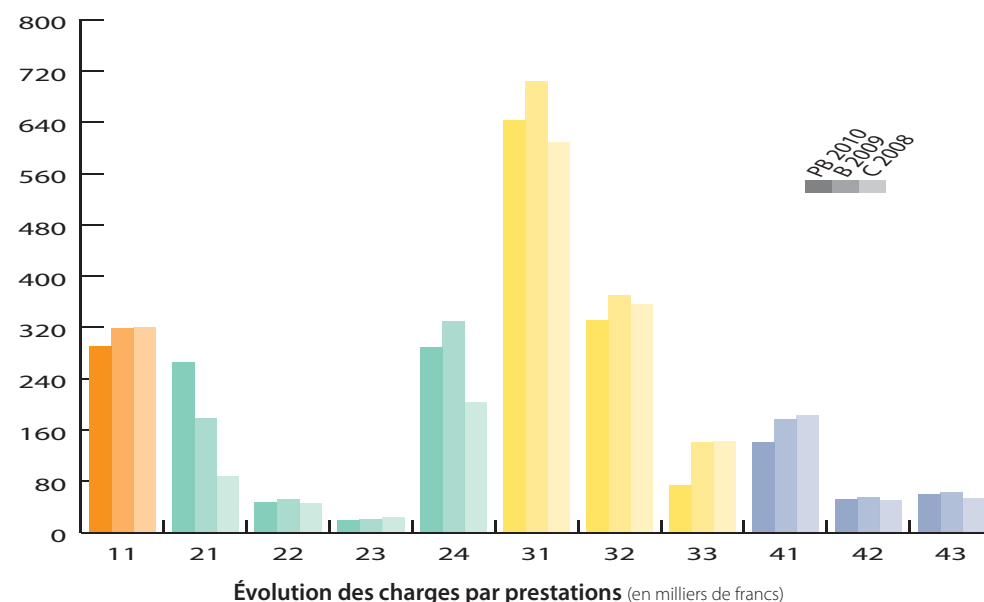
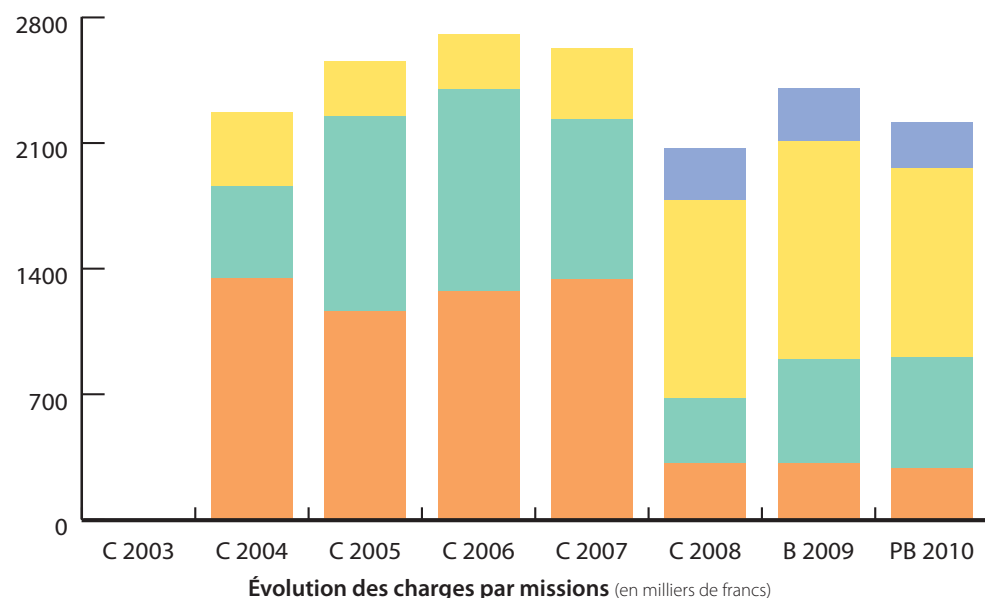
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

²¹ Une nouvelle définition plus détaillée de la prestation 21 a concentré certaines dépenses qui avant étaient distribuées différemment (p.ex : dans rubriques « assistance juridique » et « communication »).

²⁴ De même pour la prestation 24: il y a une diminution par rapport au budget 2009, car la mise en œuvre des subventions a été répartie dans les diverses politiques départementales et une augmentation est constatée par rapport aux comptes 2008, car un travail de fond concernant les subventions a été entrepris (application des nouveaux principes cantonaux).

La quasi disparition des charges non incorporables est due à la répartition de l'utilisation des espaces du bâtiment « Lyon 99 » entre les Services de la délégation à la petite enfance, de la délégation à la jeunesse et des écoles (amortissements et intérêts répartis).



DÉLÉGATION À LA PETITE ENFANCE

Délégation à la petite enfance

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Création et développement de structures d'accueil petite enfance	11	Identification des besoins
		12	Mise en œuvre des moyens choisis
		13	Évaluation
2	Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	21	Administration et finances
		22	Gestion des bâtiments
		23	Informatique
		24	Ressources humaines et salaires
		25	Pédagogie
		26	Prestations externes
		27	Sociologie
		28	Accueil, conseil parents

Délégation à la petite enfance

Priorités et perspectives

La politique de la petite enfance du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports vise à moyen terme que chaque enfant, âgé de 0 à 5 ans et domicilié sur le territoire de la commune, puisse bénéficier d'une place dans un espace de vie infantine subventionné.

Aussi, la mission première de la Délégation à la petite enfance (DPE) demeure la recherche de nouveaux espaces pour la création de nouvelles places. Dans sa prospection, la DPE peut désormais compter sur l'aide diligente de plusieurs services de la Ville de Genève. En effet, pour une recherche optimale d'espaces ou bâtiments disponibles sur le marché, un groupe de travail mandaté par le CA comprenant les Service de la gérance immobilière municipale, le Service d'architecture, le Service des bâtiments et la DPE a été mis sur pied.

Une consolidation de la sectorisation sera menée étroitement avec les partenaires concernés pour une optimisation maximale des structures de la petite enfance.

Dans l'objectif de la mise en œuvre de l'extension du service public à la petite enfance, le CA a décidé la mise en place, à l'interne de la Ville de Genève, de sept groupes de travail qui, avec l'appui d'une cheffe de projet, étudieront les thèmes suivants :

- 1) statut du personnel ;
- 2) prévoyance ;

3) gestion du personnel ;

4) avenir des comités et organisation de la transition ;

5) absorption administrative, comptable et informatique du nouveau secteur ;

6) mesure et réactualisation permanente des impacts financiers selon les options prises ;

7) application de la loi MSST. Les travaux de ces groupes convergeront vers un objectif final : le rattachement du secteur de la petite enfance à l'Administration municipale.

Parallèlement, à l'externe, les négociations avec les différents partenaires du secteur de la petite enfance (syndicats, associations professionnelles, etc.) se poursuivent sous l'égide du CA.

A fin 2010, une nouvelle édition de la plaquette d'indicateurs et tendances pour la petite enfance sera publiée. Cette dernière reste un outil indispensable pour la prise de décision en matière de politique de la petite enfance.

Selon les lois en vigueur et en collaboration avec la Fédération genevoise des institutions de la petite enfance (FGIPE), des marchés publics ont été attribués pour la mise en production de nouveaux outils de gestion de dossiers des enfants, de facturation et de comptabilité. En 2010, le déploiement de ces applications sera effectif au sein des institutions de la petite enfance grâce aux moyens humains et techniques proposés par la DPE.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Créer de nouvelles places.	12	Nombre de nouvelles places créées.	Environ 50.
Mettre en œuvre l'extension du service public.	12	État d'avancement des 7 chantiers qui composent le projet d'extension du service public au domaine de la petite enfance.	Achèvement des travaux préparatoires et des négociations permettant la prise en compte de cette extension dans le projet de budget 2011.
Former les responsables d'institutions de la petite enfance.	24	Nombre de formations réalisées.	16.
Mettre en place des outils de gestion informatiques au sein des 23 institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.	23	Nombre d'installations réalisées.	25.

Délégation à la petite enfance

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Création et développement de structures d'accueil petite enfance	787.1	15.9	-	-	812.0	16.1	-	-	731.6	16.0	1.5	15.5
11	Identification des besoins	177.9	3.6	-	-	184.9	3.7	-	-	167.3	3.7	0.4	3.5
12	Mise en œuvre des moyens choisis	564.1	11.4	-	-	580.3	11.5	-	-	510.9	11.2	1.1	10.8
13	Évaluation	45.0	0.9	-	-	46.8	0.9	-	-	53.4	1.2	0.1	1.1
2	Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	4'159.9	84.1	-	-	4'246.1	83.9	-	-	3'837.8	84.0	8.4	84.5
21	Administration et finances	552.8	11.2	-	-	574.8	11.4	-	-	464.9	10.2	1.0	9.7
22	Gestion des bâtiments	442.9	9.0	-	-	461.8	9.1	-	-	425.2	9.3	0.9	8.9
23	Informatique	262.9	5.3	-	-	184.7	3.7	-	-	200.8	4.4	0.4	4.3
24	Ressources humaines et salaires	1'833.8	37.1	-	-	1'906.7	37.7	-	-	1'835.5	40.2	3.9	39.0
25	Pédagogie	190.8	3.9	-	-	198.3	3.9	-	-	190.3	4.2	0.4	4.0
26	Prestations externes	152.8	3.1	-	-	167.8	3.3	-	-	148.5	3.2	0.6	6.5
27	Sociologie	165.6	3.3	-	-	172.1	3.4	-	-	166.3	3.6	0.4	3.5
28	Accueil, conseil parents	558.4	11.3	-	-	579.9	11.5	-	-	406.3	8.9	0.9	8.6
Total comptabilité analytique		4'946.9	100.0	-	-	5'058.1	100.0	-	-	4'569.4	100.0	9.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		21.3		21.3	
Charges et revenus non incorporables		2'569.1		2'009.3		2'471.8		1'995.5		2'904.7		1'943.3	
Subventions en francs		74'770.3		552.8		73'583.0		-		67'935.3		-	
Subventions en nature		3'900.0		-		3'845.3		840.8		3'819.7		1'417.7	
Total comptabilité générale		86'186.3		2'562.1		84'958.2		2'836.2		79'250.4		3'392.3	

Délégation à la petite enfance

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	46	Total
1	527.5	-	-	-	-	259.6	787.1	-	-	-
11	119.2	-	-	-	-	58.7	177.9	-	-	-
12	378.1	-	-	-	-	186.0	564.1	-	-	-
13	30.2	-	-	-	-	14.9	45.0	-	-	-
2	3'462.4	18.6	2.4	-	10.5	665.9	4'159.9	-	-	-
21	463.5	0.1	-	-	-	89.1	552.8	-	-	-
22	368.1	4.0	-	-	-	70.8	442.9	-	-	-
23	220.4	0.1	-	-	-	42.4	262.9	-	-	-
24	1'538.0	-	-	-	-	295.8	1'833.8	-	-	-
25	160.0	-	-	-	-	30.8	190.8	-	-	-
26	114.7	6.0	-	-	10.1	22.1	152.8	-	-	-
27	138.9	-	-	-	-	26.7	165.6	-	-	-
28	458.8	8.4	2.4	-	0.5	88.2	558.4	-	-	-
	3'989.9	18.6	2.4	-	10.5	925.5	4'946.9	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	568.0	1'606.6	-	394.4	-	2'569.1	2'009.3	-	2'009.3
	-	-	-	74'770.3	-	-	74'770.3	-	552.8	552.8
	-	-	-	3'900.0	-	-	3'900.0	-	-	-
	3'989.9	586.6	1'609.0	78'670.3	405.0	925.5	86'186.3	2'009.3	552.8	2'562.1

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Délégation à la petite enfance

Commentaires

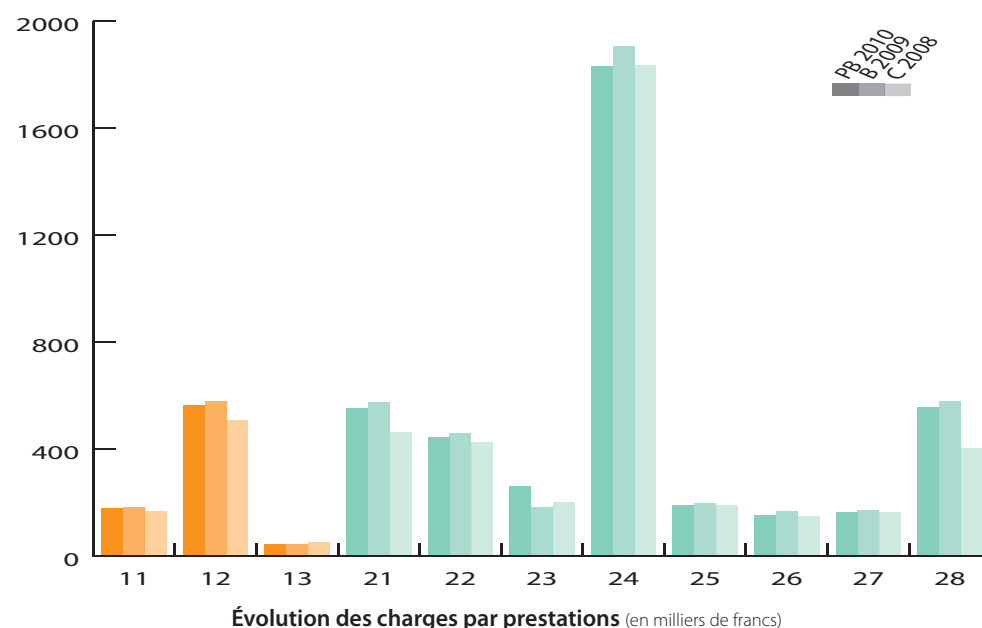
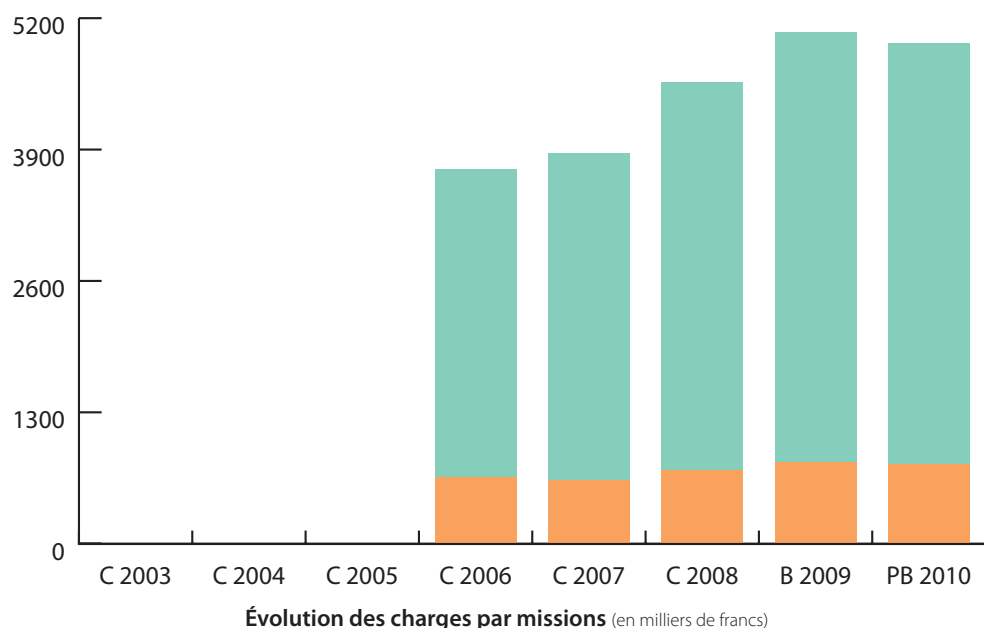
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

En 2010, l'évolution de la masse salariale de la Délégation est légèrement en baisse en raison de la rotation naturelle du personnel.

Les charges et les revenus non intégrés sont principalement constitués des frais d'entretien, d'énergie et d'amortissements des immeubles mis à disposition des institutions de la petite enfance.

Quant au montant des subventions, elles concernent 71 lieux d'accueil pour 3'007 places, soit un coût net moyen de la place à la charge du subventionneur d'environ CHF 26'000.- pour un coût total moyen par place de CHF 34'300.- qui se répartit de la manière suivante :

- Charges salariales : environ 85% du coût total ;
- Frais des enfants : environ 4% du coût total ;
- Frais des locaux : environ 10% du coût total ;
- Frais d'administration : environ 1% du coût total.



ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE

Écoles et institutions pour l'enfance

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé.	11	Analyse des besoins et affectation des structures	Analyser l'occupation des locaux en lien avec l'évolution des effectifs et des besoins. Planifier la mise en service de nouveaux groupes scolaires et d'équipements complémentaires et négocier avec les différents partenaires l'occupation rationnelle des locaux.
		12	Gestion et suivi des structures	Planifier et faire exécuter les travaux nécessaires à la bonne conservation et à la sécurité des bâtiments et équipements, conformément au Règlement cantonal relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux scolaires. Assurer la bonne exécution des travaux de propreté des bâtiments et des préaux. Fournir, entretenir et renouveler le mobilier scolaire. Assurer un dialogue constant avec les utilisateurs-trices en facilitant la satisfaction de leurs besoins chaque fois que possible. Développer des projets participatifs au sein de la communauté scolaire.
2	Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires.	21	Activités périscolaires organisées par le service	Sécuriser le chemin de l'écolier, avec la patrouille scolaire et le développement du permis piéton. Réaliser des nouveaux aménagements des places de jeux dans les préaux et les parcs publics, selon les normes de sécurité. Développer des actions visant à favoriser les conditions d'apprentissage des élèves dans les établissements scolaires du Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP). Organiser diverses manifestations et animations pédagogiques pour les enfants (promotions enfantines, fêtes des écoles lors de la fin de l'année scolaire, marchés de Noël, ateliers, etc.).
		22	Activités organisées par des tiers	Équiper, mettre à disposition et entretenir les locaux et équipements destinés aux activités parascolaires, aux restaurants scolaires, aux ludothèques et aux colonies. Contrôler la qualité des prestations offertes par les associations de restaurants scolaires, de ludothèques et de colonies et veiller à ce que l'offre soit accessible à toutes les catégories de la population. Mettre en œuvre une politique de qualité, diversité et sécurité alimentaires dans les restaurants. Développer la présence du ludobus dans les quartiers, les parcs et durant les manifestations urbaines. Soutenir le tissu associatif en favorisant l'accès aux salles et locaux disponibles dans les écoles, hors des horaires scolaires. Organiser la logistique des opérations électorales dans les quartiers.

Priorités et perspectives

S'adapter aux changements importants que traverse l'enseignement primaire constitue le défi que doit relever le Service des écoles et institutions pour l'enfance ces prochaines années. L'arrivée de directrices et directeurs d'établissement, la mise en place de conseils d'établissement, la volonté de la Ville de Genève de renforcer sa lutte contre les inégalités sociales dans les quartiers des écoles qui font partie du réseau d'enseignement prioritaire (REP) et, finalement, la mise en place, à la rentrée 2011, de nouveaux horaires pour les élèves transforment profondément le paysage scolaire, les liens entre les partenaires et le travail du service.

En conséquence, l'enjeu pour l'année 2010 sera d'anticiper ces changements et leurs incidences sur les activités et le fonctionnement du service.

La logistique et l'entretien des bâtiments scolaires sont organisés de sorte à ne pas perturber le travail des élèves et sont donc effectués essentiellement hors du temps scolaire. L'extension de ce dernier conduira à planifier les travaux d'entretien et de nettoyage différemment. Il pourrait s'ensuivre une modification des horaires des responsables de bâtiment scolaire et des auxiliaires d'entretien.

Cependant, les répercussions les plus importantes seront sans conteste au niveau des activités para et périscolaires. Des changements de pratiques s'imposeront et, inévitablement, une remise en question des rôles des partenaires, l'objectif étant de structurer le temps extra-scolaire en prenant en compte, avant tout, l'intérêt des enfants.

Par exemple, si le temps de pause à midi devait être plus court, le système de restauration actuel

Écoles et institutions pour l'enfance

deviendrait caduc. En effet, les restaurants scolaires qui, actuellement, ont déjà de la difficulté à faire face à l'augmentation régulière et considérable des demandes, devraient revoir leur fonctionnement, rendant l'exigence de qualité plus difficile à atteindre.

Les prestations du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) seront appelées à évoluer, posant à terme non seulement la question de la participation financière de la Ville de Genève mais encore celle du développement d'activités périscolaires, sur le modèle des ateliers « sport et animation » développés actuellement dans les écoles du REP.

Finalement, la modification de l'horaire scolaire pourrait avoir des conséquences importantes sur les horaires des patrouilleuses scolaires et sur l'organisation de la patrouille.

Ce contexte de changement représente cependant une opportunité pour réfléchir aux prestations et au fonctionnement du service, en particulier au lien avec les associations subventionnées comme les restaurants scolaires, les ludothèques et, de façon plus large, les associations sportives, culturelles et de loisirs, sans oublier les maisons de quartier.

En ce qui concerne les ludothèques, le service poursuivra son engagement auprès de ces associations qui peinent à survivre en s'appuyant uniquement sur le bénévolat et espèrent toutes être

professionnalisées ces prochaines années.

Les activités plus traditionnelles du service devront se poursuivre, avec un accent porté sur la rénovation et la mise aux normes des aires de jeux, en particulier de celles situées dans les parcs publics. Ce processus se poursuivra, en concertation avec les autres services concernés, afin d'intégrer au mieux les jeux aux espaces dans lesquels ils se trouvent.

La sécurité sur le chemin de l'écolier restera un axe important du travail du service. Différents projets sont en cours d'élaboration, afin de renforcer les liens entre les patrouilleuses scolaires et l'école, ou encore de développer de nouveaux parcours sécurisés, sur le modèle du permis piéton.

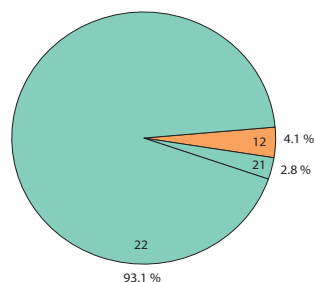
Le service met à la disposition de nombreuses associations différents types de salles (salles de gymnastique, de rythmique, de musique, de danse ou encore ateliers, aulas). Une réflexion sur la priorisation des critères et des bénéficiaires devrait aboutir dans le courant 2010.

Concernant l'entretien des bâtiments scolaires, le service se concentrera sur le développement d'outils de planification et aura recours au dépôt de demandes de crédit d'investissement auprès du CM, ceci afin de pallier l'insuffisance du budget annuel d'entretien.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Évaluer les conséquences de l'introduction des nouveaux horaires scolaires (rentrée 2011) sur le fonctionnement du service.	12 à 22	Recensement des prestations et activités qui devront évoluer.	Recensement terminé pour les 3 domaines concernés: patrimoine, logistique et périscolaire.
Engager le service dans les établissements faisant partie du Réseau d'enseignement prioritaire (REP) par la prise de mesures définies dans le cadre de la déclaration commune Ville-Canton.	12 à 22	Taux de mesures prises dans les 5 établissements en REP.	30% des actions définies sont mises en œuvre.
Rénover et sécuriser les aires de jeux dans des parcs publics très fréquentés.	21	Nombre d'aires de jeux rénovées et sécurisées.	5 aires de jeux rénovées et sécurisées.
Planifier et réaliser des travaux d'entretien, intégrant également les besoins du parascolaire.	11	Nombre de travaux planifiés et réalisés.	Réalisation des travaux planifiés dans les 53 bâtiments scolaires.
Gérer les locaux en élargissant leur accessibilité.	21	Augmentation du taux de fréquentation des salles.	10% d'augmentation du taux de fréquentation des salles.

Écoles et institutions pour l'enfance

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé	41'798.5	68.9	357.0	5.1	44'755.7	71.6	454.3	6.6	43'962.2	72.5	379.9	5.7
11	Analyse des besoins et affectations des structures	192.2	0.3	0.0	0.0	206.3	0.3	0.0	0.0	189.4	0.3	0.1	0.0
12	Gestion et suivi des structures	41'606.3	68.6	357.0	5.1	44'549.4	71.3	454.3	6.6	43'772.8	72.2	379.9	5.7
2	Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires	18'846.1	31.1	6'584.6	94.9	17'734.2	28.4	6'468.6	93.4	16'673.0	27.5	6'296.6	94.3
21	Activités périscolaires organisées par le service	6'461.6	10.7	22.6	0.3	6'015.7	9.6	33.1	0.5	6'387.3	10.5	47.3	0.7
22	Activités organisées par des tiers	12'384.5	20.4	6'562.0	94.5	11'718.5	18.8	6'435.5	93.0	10'285.8	17.0	6'249.3	93.6
Total comptabilité analytique		60'644.6	100.0	6'941.7	100.0	62'489.9	100.0	6'922.9	100.0	60'635.2	100.0	6'676.6	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		23.5		23.5	
Subventions en francs		2'955.7		-		2'977.6		-		3'019.0		-	
Subventions en nature		2'661.4		-		2'683.7		-		2'565.5		-	
Total comptabilité générale		66'261.7		6'941.7		68'151.2		6'922.9		66'243.2		6'700.1	



Subventions 2010 par prestations

Écoles et institutions pour l'enfance

Charges par chapitres comptables									Revenus par chapitres comptables							
30	31	33	35	36	39	Support	Total		42	43	45	46	49	Support	Total	
1	8'826.0	12'120.4	14'129.7	305.0	-	4'614.3	1'803.0	41'798.5	1.5	102.6	205.0	-	47.9	0.0	357.0	
11	39.3	44.6	-	-	-	-	108.3	192.2	-	-	-	-	-	0.0	0.0	
12	8'786.7	12'075.8	14'129.7	305.0	-	4'614.3	1'694.7	41'606.3	1.5	102.6	205.0	-	47.9	0.0	357.0	
2	2'468.8	4'342.2	1'229.5	8'345.6	-	675.6	1'784.4	18'846.1	6'445.2	24.5	-	0.1	114.8	0.0	6'584.6	
21	1'274.9	2'695.1	787.6	-	-	458.7	1'245.4	6'461.6	-	22.6	-	-	-	0.0	22.6	
22	1'194.0	1'647.1	441.9	8'345.6	-	216.9	539.0	12'384.5	6'445.2	1.8	-	0.1	114.8	0.0	6'562.0	
11'294.8	16'462.6	15'359.2	8'650.6		5'289.9	3'587.4	60'644.6		6'446.7	127.0	205.0	0.1	162.8	0.0	6'941.7	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	2'955.7	-	-	2'955.7		-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	2'661.4	-	-	2'661.4		-	-	-	-	-	-	-	-
11'294.8	16'462.6	15'359.2	8'650.6	5'617.1	5'289.9	3'587.4	66'261.7		6'446.7	127.0	205.0	0.1	162.8	0.0	6'941.7	

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

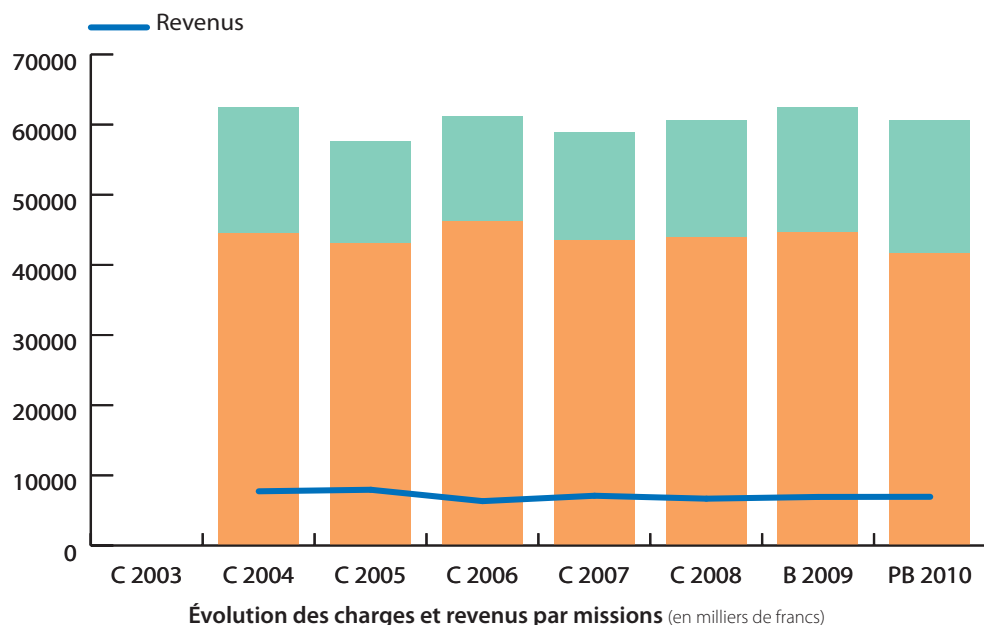
Écoles et institutions pour l'enfance

Commentaires

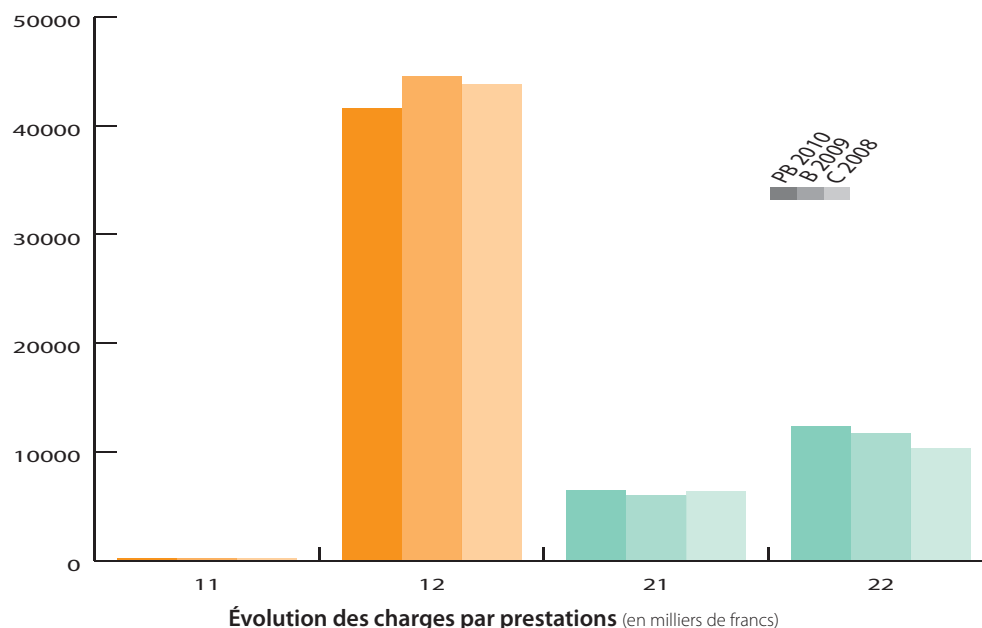
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

La présentation analytique du projet de budget 2010, en fonction des missions et prestations, permet d'établir les constats suivants :

- ¹ Cette mission représente, comme sur les exercices antérieurs, la part la plus importante des ressources financières engagées par le service.
- ¹¹ Cette prestation se compose essentiellement de charges de personnel pour la planification des besoins et le recensement des locaux. Le temps consacré à cette prestation étant stable, les variations s'expliquent par l'évolution de la masse salariale.
- ¹² Cette prestation se compose essentiellement d'amortissements et d'intérêts répartis et englobe également une grande partie des charges salariales du service soit environ CHF 14 mios. Les intérêts répartis accusent une baisse de CHF 2.5 mios.
- ² Cette mission montre une augmentation des charges comme sur les exercices précédents.



- ²¹ L'augmentation des charges observée pour cette prestation s'explique essentiellement par les crédits extraordinaires obtenus pour assurer la mise en conformité des places de jeux de la Ville de Genève selon les normes européennes.
- ²² L'écart de cette prestation provient de l'augmentation de la part de la Ville de Genève au financement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).
- ²² On observe que les revenus de cette prestation ont légèrement augmenté par rapport aux années précédentes. L'écart provient de la mise à disposition de locaux et infrastructures.



ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT

Espaces verts et environnement

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	11 Entretien paysager des espaces verts de la Ville de Genève	Toute action entreprise dans le cadre de la création, l'entretien et le renouvellement des espaces verts de la Ville de Genève.
		12 Travaux de génie civil, plantation d'arbres, taille, élagage, traitements, fumure pour les espaces verts de la Ville de Genève	Travaux de génie civil, tous travaux relatifs à l'entretien et au renouvellement du patrimoine arboré, traitement des végétaux, amendement des sols, nutrition des végétaux.
		13 Entretien des pataugeoires	Toute action mise en œuvre dans le cadre de l'entretien de nos pataugeoires (rénovation, entretien, nettoyage, contrôle de la qualité de l'eau).
		14 Parc aux animaux Bois-de-la-Bâtie	Toutes activités liées aux soins des animaux et à l'entretien du parc.
		15 Entretien d'espaces verts et autres prestations pour des tiers	Prestations d'entretien paysagé pour des tiers, facturées ou non (gratuité). Décorations florales interne et externe Ville de Genève. Gestion technique et administrative des manifestations, nettoyage et réparation des dégâts.
2	Environnement	21 Production intégrée	Toutes actions en vue d'améliorer l'environnement.
		22 Développement de pratiques écologiques	Récupération du bois d'abattage et transformation en copeaux. Levée et transport des résidus.
3	Vulgarisation, représentation vers l'extérieur	31 Informations, publications	Rédaction, mise à jour et adaptation de livres ou brochures. Conception de maquettes, réalisation et mise en place de panneaux d'information dans les parcs.
		32 Expositions	Participation à des expositions florales. Création et conception de stands dans le cadre d'expositions florales en Suisse et à l'étranger.

Espaces verts et environnement

Priorités et perspectives

Le Service des espaces verts (SEVE) a pour principale priorité durant l'exercice 2010 la poursuite de la mise en œuvre d'importants travaux inscrits dans le Plan financier des investissements (PFI).

À la suite du préinventaire des arbres d'alignement, il s'avère que de nombreux sujets présentent des signes de dépérissement et de dangerosité. Ce constat implique la mise en place d'un programme de sécurisation, d'entretien et de renouvellement du patrimoine arboré sur plusieurs années. Les actions à entreprendre comprennent des expertises sanitaires, la réalisation de plans de gestion, des élagages et des abattages de sécurité et des plantations d'arbres, tant dans les parcs que sur la voie publique. Le programme débutera début 2010.

Durant l'année 2009 un mandat d'étude sera confié à un spécialiste afin d'effectuer une évaluation approfondie de l'état de l'ensemble de nos pataugeoires. Cette étude servira de base de chiffrage pour la demande de crédit de réalisation qui sera déposée début 2010. La rénovation et la mise aux normes légales des onze pataugeoires du service s'achèveront d'ici fin 2011.

Le premier trimestre de l'année 2010 verra la finalisation de la carte de priorité de gestion différenciée des espaces verts. Suite à cet inventaire, l'élaboration d'un concept d'arrosage permettra, dans le cadre d'un développement durable, une meilleure maîtrise de la ressource eau. Par ailleurs,

l'optimisation du réseau d'arrosage entraînera une redistribution des ressources humaines liées à ce travail vers des tâches plus élaborées. Le dépôt d'une demande de crédit de réalisation prendra place durant l'été 2010.

Le périmètre du projet de rénovation du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie a été élargi afin de couvrir le secteur compris entre l'Arve et le Pont-Butin (parc aux animaux, centre sportif, place de jeux, forêt urbaine et cimetière de Saint-Georges). Une étude générale, pilotée par le SEVE, a débuté en collaboration avec tous les services concernés afin d'élaborer un plan directeur du projet. L'objectif est de déposer un crédit d'étude courant 2011 et une demande de crédit de réalisation en 2013. La réalisation de ce projet global s'inscrira sur plusieurs années.

Une étude de réhabilitation paysagère de l'île Rousseau sera conduite en 2009 en vue du dépôt d'un crédit de réalisation durant le premier trimestre 2010. Les usagers disposeront de cet espace revalorisé pour la célébration du bicentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau.

Le service va poursuivre la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts afin de mettre en adéquation l'entretien effectué avec la spécificité des lieux et leur utilisation.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Entretenir et sécuriser le patrimoine arboré.	12	Nombre d'abattages d'arbres en urgence.	Moins de 30 abattages d'arbres en urgence.
Mettre en œuvre une étude pour la requalification des grands parcs afin de pérenniser les valeurs culturelle et naturelle des espaces verts.	11	Avancement de l'étude en % par rapport aux parcs concernés.	Réalisation de 20% de l'étude.
Définir des surfaces de référence et mesurer l'augmentation de la diversité végétale.	11 et 21	Augmenter le nombre d'espèces végétales dans les surfaces de référence.	Au moins 5 espèces nouvelles.
Élaborer et déposer des demandes de crédits liées à différentes études, notamment en ce qui concerne la mise aux normes des pataugeoires et le projet du Bois-de-la-Bâtie.	11, 12, 13 et 21	Nombre de demandes crédits déposées.	3 demandes de crédits déposées.

Espaces verts et environnement

Charges et revenus par missions et prestations		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
(en milliers de francs)		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décoration florale	31'482.4	96.0	853.8	81.0	30'435.1	95.0	802.8	75.0	28'834.0	92.5	1'074.3	77.5
11	Entretien paysager des espaces verts de la Ville de Genève	21'008.4	64.1	85.4	8.1	20'175.8	63.0	77.1	7.2	19'039.8	61.1	117.9	8.5
12	Travaux de génie civil, plantation d'arbres, taille, élagage, traitements, fumure pour les espaces verts de la Ville de Genève	6'276.9	19.1	40.0	3.8	6'114.2	19.1	-	-	5'827.2	18.7	68.9	5.0
13	Entretien des pataugeoires	428.2	1.3	-	-	425.9	1.3	-	-	343.1	1.1	0.3	0.0
14	Parc aux animaux Bois-de-la-Bâtie	1'415.3	4.3	7.0	0.7	1'319.4	4.1	3.5	0.3	1'293.5	4.2	7.5	0.5
15	Espaces verts et autres prestations pour des tiers	2'353.6	7.2	721.4	68.4	2'399.8	7.5	722.2	67.4	2'330.5	7.5	879.7	63.5
2	Environnement	930.7	2.8	65.8	6.2	1'067.6	3.3	56.9	5.3	1'017.2	3.3	63.2	4.6
21	Production intégrée	89.5	0.3	-	-	116.9	0.4	-	-	82.2	0.3	0.4	0.0
22	Développement de pratiques écologiques	841.1	2.6	65.8	6.2	950.7	3.0	56.9	5.3	935.0	3.0	62.8	4.5
3	Vulgarisation, représentation vers l'extérieur	377.3	1.2	134.7	12.8	520.6	1.6	211.4	19.7	1'314.8	4.2	248.4	17.9
31	Informations, publications	64.8	0.2	-	-	54.0	0.2	-	-	66.6	0.2	0.3	0.0
32	Expositions	312.5	1.0	134.7	12.8	466.6	1.5	211.4	19.7	1'248.1	4.0	248.1	17.9
Total comptabilité analytique		32'790.4	100.0	1'054.3	100.0	32'023.3	100.0	1'071.1	100.0	31'166.0	100.0	1'385.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		0.5		0.5		0.7		0.7		297.4		297.4	
Subventions en francs		351.3		-		357.3		-		345.9		-	
Subventions en nature		333.5		-		519.4		-		600.2		-	
Total comptabilité générale		33'475.7		1'054.8		32'900.7		1'071.8		32'409.5		1'683.3	

Espaces verts et environnement

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Total
1	18'866.5	3'220.9	1'368.1	-	364.7	7'662.2	31'482.4	13.7	580.0	40.0	220.1	853.8
11	13'051.8	1'825.7	999.7	-	237.7	4'893.4	21'008.4	7.2	1.0	-	77.2	85.4
12	3'300.3	844.8	262.9	-	109.0	1'759.8	6'276.9	-	-	40.0	-	40.0
13	247.5	128.6	-	-	-	52.1	428.2	-	-	-	-	-
14	900.6	234.8	105.5	-	18.0	156.4	1'415.3	6.5	0.5	-	-	7.0
15	1'366.3	187.0	-	-	-	800.4	2'353.6	-	578.5	-	143.0	721.4
2	146.5	501.6	88.7	-	11.9	182.0	930.7	-	-	-	65.8	65.8
21	11.5	0.3	-	-	-	77.7	89.5	-	-	-	-	-
22	135.0	501.3	88.7	-	11.9	104.3	841.1	-	-	-	65.8	65.8
3	10.2	302.5	-	-	12.5	52.1	377.3	-	134.7	-	-	134.7
31	10.2	2.5	-	-	-	52.1	64.8	-	-	-	-	-
32	-	300.0	-	-	12.5	-	312.5	-	134.7	-	-	134.7
	19'023.2	4'025.0	1'456.8	-	389.1	7'896.3	32'790.4	13.7	714.7	40.0	285.9	1'054.3
	0.5	-	-	-	-	-	0.5	-	0.5	-	-	0.5
	-	-	-	351.3	-	-	351.3	-	-	-	-	-
	-	-	-	333.5	-	-	333.5	-	-	-	-	-
	19'023.7	4'025.0	1'456.8	684.8	389.1	7'896.3	33'475.7	13.7	715.2	40.0	285.9	1'054.8

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

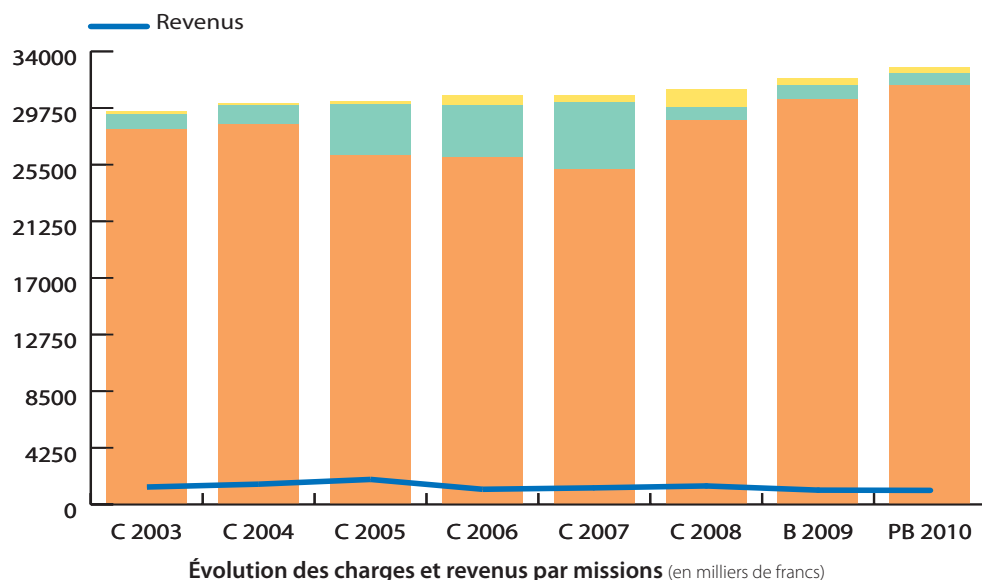
Espaces verts et environnement

Commentaires

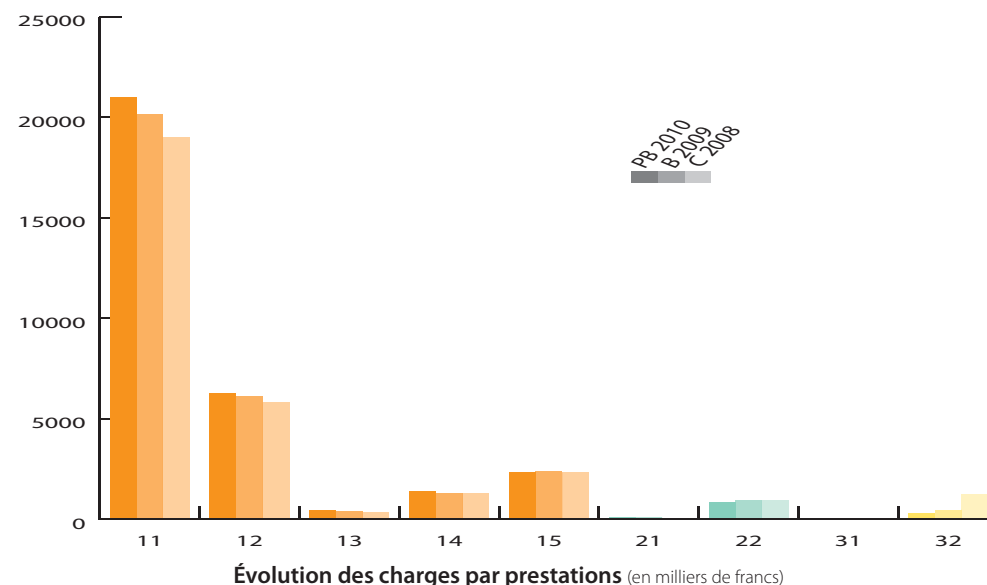
Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»). De plus, les «Subventions» n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

La présentation analytique ci-dessous indique que les charges et les revenus restent stables concernant les trois missions principales de notre service. La légère augmentation des charges s'explique par les mécanismes salariaux en vigueur au sein de notre administration, ainsi qu'à l'augmentation des amortissements relatifs aux investissements dont le SEVE est bénéficiaire (Patrimoine administratif de la Ville de Genève). La priorité majeure de l'exercice 2010 est la poursuite de la mise en œuvre d'importants travaux inscrits dans le Plan financier d'investissement (PFI).

- 11 Le coût de cette prestation montre une légère augmentation due aux mécanismes salariaux en vigueur au sein de notre administration ainsi qu'à l'intégration, au sein de notre service, de 6 agents municipaux, en qualité d'aide-horticulteur, dès le 1^{er} septembre 2009.
- 12 Dans le cadre de l'entretien et de la sécurisation du patrimoine arboré, le renforcement du pôle arbre a été finalisé par l'engagement d'une dendrologue et de trois arboristes-grimpeurs fin 2008.



- 13 Le budget de fonctionnement concernant cette prestation est insuffisant pour assurer la rénovation et la mise aux normes de nos onze pataugeoires. Une demande de crédit d'investissement a été inscrite au 4^{ème} PFI, afin de mettre en place un programme de rénovation et de mise en conformité de ces ouvrages. Un mandat d'étude va être confié à un mandataire pluridisciplinaire afin d'effectuer une évaluation approfondie de l'état de l'ensemble de nos pataugeoires.
- 14 Les charges et les revenus relatifs à la gestion du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie sont stables. Le périmètre du projet de rénovation du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie a été élargi afin de couvrir le secteur compris entre l'Arve et le Pont-Butin. Une étude générale, pilotée par le SEVE, a débuté en collaboration avec tous les services concernés afin d'élaborer un Plan directeur du projet en vue du dépôt d'une demande de crédit d'étude courant 2011.
- 32 La variation des coûts budgétisés, relatifs aux expositions, s'explique par le fait que le SEVE a été responsable de l'organisation technique des 5^{èmes} Florales Internationales de Genève qui se sont déroulées en novembre 2008. Notre service participera, durant l'année 2009, aux expositions de Hamamatsu (Japon) et de Bourg-en-Bresse. Aucune participation à une exposition n'est prévue dans le cadre du budget 2010. Le montant budgétisé concerne des coûts relatifs au Festival des Arbres et Lumières.



POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Pompes funèbres et cimetières

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Gestion des Pompes Funèbres Officielles	11	Organisation des obsèques	Permanence d'accueil : permanence d'accueil et permanence téléphonique 24/24. Accueil des familles : accueil au guichet, renseignements téléphoniques, entretiens en privé, prise en charge des consignes, formalités légales. Coordination des cérémonies : coordination des différents acteurs (Responsables opérationnels, officiers de culte, organiste, etc.). Devis, facturation et recouvrement : établissement de devis, facturation selon règlement et recouvrement. Approvisionnement fournitures funéraires : ordres de commande, réception, contrôle, entreposage et stockage des fournitures, comptabilité fournisseurs, négociations fournisseurs, choix de l'assortiment et catalogue.
		12	Fournitures funéraires achetées aux tiers	Cercueils, capitonnages, urnes, autres fournitures décoratives et fleurs, avis de décès et de remerciements.
2	Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	21	Convois funèbres et transports de corps	Levée de corps et transfert : prise en charge de corps en civière ou ossements, pour toutes destinations. Convois funèbres : destination crématoire de la Ville de Genève ou cimetières dans le Canton. Voitures d'accompagnement : voitures de famille et fourgon pour fleurs. Transfert de corps par avion : à destination de Cointrin pour transport par avion. Transfert de corps à l'institut d'anatomie. Transport de corps hors du Canton : transport de corps par la route à destination de villes suisses ou de l'étranger.
		22	Traitement des corps	Mise en bière et traitement ordinaire : mise en bière et habillage. Traitements spéciaux : toilettes mortuaires, traitements de conservation, soudure de cercueils.
		23	Chapelles et chambres funéraires	Chapelles : mise à disposition pour cérémonies, entretien et surveillance des chapelles. Chambres funéraires : mise à disposition entretien et surveillance des chambres funéraires.
		24	Incinération	Incinération de corps : incinération de corps et traitements des cendres. Incinération d'ossements : incinération d'ossements et traitements des cendres. Maintenance des installations d'incinération et de filtration des fumées.
3	Gestion des cimetières	31	Entretien et surveillance des cimetières	Concessions et redevances contractuelles : gestion et attribution de concessions et contrats d'entretien. Travaux pour les parties communes : travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie et marbrerie. Entretien général et aménagement : entretien ordinaire, nettoyage, évacuation de terre. Surveillance : surveillance des entrées et maintien de l'ordre.
		32	Creusage et remblayage de fosses et columbariums	Exhumations : exhumations de corps, d'ossements et d'urnes. Inhumations : inhumations de corps, d'ossements et d'urnes. Travaux pour tombes et caveaux particuliers : travaux de maçonnerie, marbrerie et jardinage.
		33	Prestations internes des ateliers	Travaux réalisés pour d'autres services de la Ville de Genève : travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie, mécanique, serrurerie et manutention.

Pompes funèbres et cimetières

Priorités et perspectives

La mission du Service des pompes funèbres demeure toujours de pourvoir dans la dignité aux obsèques, inhumations et incinérations, des personnes décédées à Genève, en Suisse et à l'étranger.

Pour mener à bien sa mission et offrir au public des prestations correctes, le service doit disposer d'équipements en état de fonctionnement et répondant aux normes en vigueur. Il convient donc d'évaluer l'état de l'existant et de planifier les adaptations nécessaires et les nouveaux équipements à prévoir.

Par exemple, la maintenance de l'application STYX (gestion pompes funèbres) ne peut plus être assurée par la DSIC, en raison de son obsolescence. Afin de pouvoir continuer à offrir aux familles une organisation des obsèques de qualité et d'optimiser une grande partie de la gestion administrative spécifique au service, il devient impératif de remplacer cette application.

La recherche d'un nouveau logiciel, offrant une interface avec SAP, sera conduite en collaboration avec la DSIC.

L'objectif principal du Service des pompes funèbres pour l'exercice 2010 consistera à renouveler, entretenir et améliorer les équipements, infrastructures et installations.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Les systèmes permettant la conservation des corps sont hors d'usage. Afin de pouvoir offrir aux familles une prestation de qualité, il convient de mettre aux normes les installations nécessaires à la conservation des corps dans les chambres mortuaires et cellules de la chapelle des Rois.	23	Nombre de chambres mortuaires. Nombre de cellules remises aux normes.	12 chambres mortuaires et 18 cellules remises aux normes.
Diversifier les sources d'énergies, pour ne pas être tributaire d'une seule source, en utilisant un autre type d'énergie permettant de réaliser des crémations au centre funéraire de Saint-Georges.	24	Réalisation d'une étude pour la mise en place d'un four crématoire à gaz.	Étude préliminaire réalisée en 2010.
Remplacer le système d'arrosage aux tuyaux et bassins par des bornes de distribution d'eau dans les cimetières afin d'assurer une meilleure gestion de la consommation d'eau destinée à l'arrosage des tombes par les familles et à l'entretien par les horticulteurs concessionnaires.	31	Nombre de bornes de distribution d'eau installées.	Au moins 10 bornes de distribution d'eau installées.
Continuer le géoréférencement des cimetières afin d'offrir au public des renseignements sur les lieux où reposent les défunt-e-s inhumé-e-s dans les cimetières, également en dehors des heures d'ouverture des loges, au moyen de bornes multimédia.	32	Nombre de carrés d'inhumation géoréférencés.	Géoréférencement de 40 à 60 carrés d'inhumation.
En adéquation avec l'agenda 21 et le développement durable, mettre en place un système de traitement des déchets compostables en vue de diminuer les coûts de mise en décharge.	31	Réalisation d'un système de traitement des déchets compostables.	Système de compostage réalisé en 2010.

Pompes funèbres et cimetières

Charges et revenus par missions et prestations (en milliers de francs)		Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
		Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1	Gestion des Pompes Funèbres Officielles	2'812.5	16.8	587.2	16.9	2'822.2	17.4	706.0	20.1	2'710.5	18.1	597.6	16.6
11	Organisation des obsèques	1'551.0	9.3	126.7	3.6	1'457.9	9.0	151.0	4.3	1'478.9	9.9	120.1	3.3
12	Fournitures funéraires achetées aux tiers	1'261.5	7.5	460.5	13.3	1'364.3	8.4	555.0	15.8	1'231.6	8.2	477.5	13.2
2	Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	5'229.0	31.2	1'696.8	48.9	4'987.5	30.7	1'634.0	46.5	4'190.8	28.0	1'714.8	47.6
21	Convois funèbres et transport de corps	1'868.3	11.2	600.0	17.3	1'728.8	10.6	600.0	17.1	1'568.3	10.5	613.1	17.0
22	Traitement des corps	837.0	5.0	163.4	4.7	807.6	5.0	197.7	5.6	712.1	4.8	162.4	4.5
23	Chapelles et chambres funéraires	1'079.7	6.4	383.5	11.0	1'075.7	6.6	426.3	12.1	1'023.6	6.8	387.9	10.8
24	Incinération	1'444.0	8.6	550.0	15.8	1'375.5	8.5	410.0	11.7	886.8	5.9	551.3	15.3
3	Gestion des cimetières	8'709.5	52.0	1'188.0	34.2	8'436.1	51.9	1'175.9	33.4	8'080.0	53.9	1'291.8	35.8
31	Entretien et surveillance des cimetières	6'740.3	40.2	1'151.0	33.2	6'524.1	40.2	1'122.5	31.9	6'220.3	41.5	1'202.4	33.4
32	Creusage et remblayage de fosses et columbariums	1'648.2	9.8	-	-	1'600.3	9.9	-	-	1'539.3	10.3	53.4	1.5
33	Prestations internes des ateliers	321.0	1.9	37.0	1.1	311.7	1.9	53.4	1.5	320.3	2.1	36.1	1.0
Total comptabilité analytique		16'750.9	100.0	3'472.0	100.0	16'245.8	100.0	3'515.9	100.0	14'981.2	100.0	3'604.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges		-		-		-		-		218.1		218.1	
Total comptabilité générale		16'750.9		3'472.0		16'245.8		3'515.9		15'199.3		3'822.3	

Gratuités des obsèques*	Comptes 2008
(en milliers de francs)	
Prestations achetées aux tiers pour obsèques gratuites	450.3
Prestations fournies en interne pour obsèques gratuites	642.5
Total des coûts des prestations offertes	1'092.7
Obsèques gratuites (en nombre)	1'092
Coût unitaire moyen réel	1.0
Total des prestations offertes au prix de vente catalogue	1'283.6

*À la suite d'une demande des autorités, une analyse des prestations liées à la gratuité des obsèques a été réalisée offrant ainsi une vision plus détaillée des coûts des prestations offertes.

Pompes funèbres et cimetières

Charges par chapitres comptables							Revenus par chapitres comptables		
	30	31	33	39	Support	Total	42	43	Total
1	1'096.7	1'065.1	2.1	0.1	648.5	2'812.5	-	587.2	587.2
11	961.1	19.4	2.1	0.1	568.3	1'551.0	-	126.7	126.7
12	135.6	1'045.7	-	-	80.2	1'261.5	-	460.5	460.5
2	3'184.0	691.8	613.9	89.5	649.7	5'229.0	180.0	1'516.8	1'696.8
21	1'403.3	34.7	136.2	4.4	289.6	1'868.3	-	600.0	600.0
22	689.9	5.3	-	-	141.8	837.0	-	163.4	163.4
23	855.0	13.7	27.9	11.3	171.9	1'079.7	180.0	203.5	383.5
24	235.9	638.1	449.9	73.7	46.4	1'444.0	-	550.0	550.0
3	6'450.6	1'046.2	316.7	96.5	799.5	8'709.5	-	1'188.0	1'188.0
31	4'858.6	1'036.2	184.9	55.2	605.4	6'740.3	-	1'151.0	1'151.0
32	1'379.7	7.9	71.4	20.9	168.2	1'648.2	-	-	-
33	212.3	2.0	60.3	20.5	25.9	321.0	-	37.0	37.0
	10'731.4	2'803.1	932.7	186.1	2'097.7	16'750.9	180.0	3'292.0	3'472.0
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	10'731.4	2'803.1	932.7	186.1	2'097.7	16'750.9	180.0	3'292.0	3'472.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

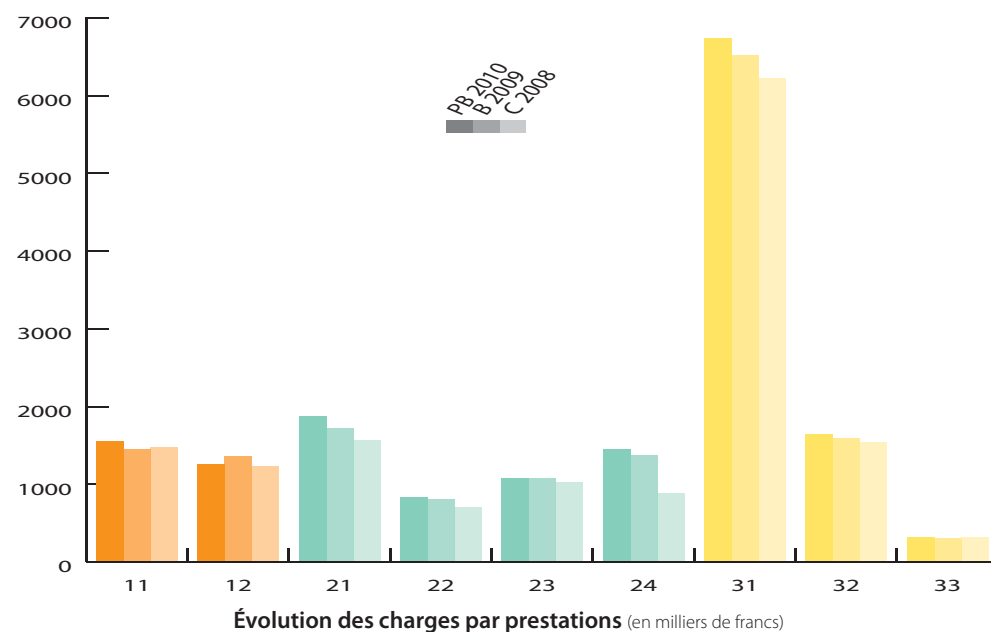
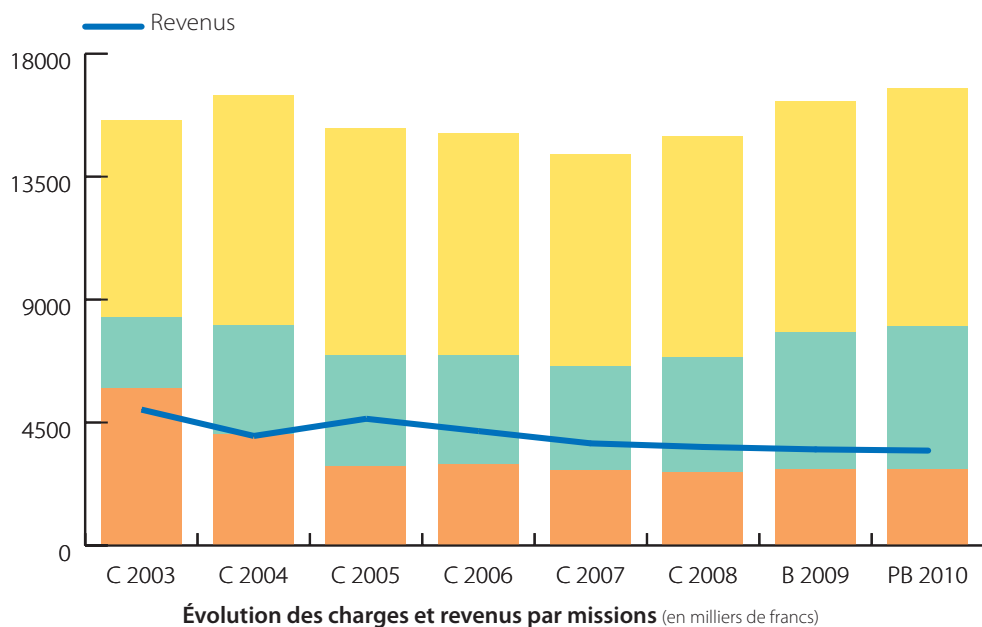
Pompes funèbres et cimetières

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. «Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges»).

Le projet de budget 2010 du Service des pompes funèbres s'inscrit dans la continuité et n'enregistre pas de variations majeures.

- 2 La différence entre les comptes, le budget et le projet de budget s'explique, notamment, par les amortissements pour la mise en conformité des installations de filtrations de fumées du crématoire.



SOCIAL

Social

Missions et prestations

Missions		Prestations	Descriptions
1	Action sociale individuelle et soutien aux associations	11 Octroi des prestations et des allocations sociales	Gérer les dossiers provenant des différents partenaires en matières de prestations et allocations sociales.
		12 Aides spécifiques	Gérer administrativement et financièrement les demandes d'aides spécifiques (restaurants scolaires, remise de cotisation AVS, Fonds en faveur des jeunes requérants d'asile en formation.
		13 Aides financières aux associations sociales	Gérer et assurer une aide financière aux associations sociales. Représentation de la Ville de Genève à la FAHPA et co-gestion de la Nouvelle Roseraie.
		14 Aide sociale individuelle	Gérer, conseiller et soutenir les demandes d'aides sociales et orienter vers les services les mieux adaptés. Encadrer les locataires des immeubles avec infirmerie.
		15 Représentation	Représenter la Ville de Genève dans divers organismes et comités.
2	Exclusion sociale	21 Aide aux personnes en situation de grande précarité	Accueillir, orienter les bénéficiaires et s'assurer du service de repas gratuit. Mettre à disposition des hébergements et examiner les demandes de logement d'urgence. Assurer l'organisation du Réveillon pour les personnes en grande précarité.
		22 Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion	Assurer la gestion du secrétariat du Forum en co-gestion avec l'État de Genève. Gestion des projets spécifiques.
3	Isolement des aîné-e-s	31 Soutiens aux aîné-e-s	Accueillir, écouter et orienter les aîné-e-s. Organiser des activités, des vacances, des manifestations culturelles pour les bénéficiaires.
		32 Nouvelles technologies pour les aînés	Organiser des formations destinés aux aîné-e-s.
4	Action sociale communautaire	41 Actions communautaires	Repérer et analyser des besoins, mis en œuvre de réponses collectives en collaboration avec le réseau social. Développer des supports d'information et d'actions visant à sensibiliser la population dans le domaine de la santé. Soutenir les aîné-e-s au niveau administratif.
5	CASS	51 Soutiens logistiques aux CASS	Gestion des locaux et du matériel.

Priorités et perspectives

Les aides financières de la Ville de Genève seront probablement réformées durant l'année 2010, d'une part suite aux décisions politiques concernant les prestations, d'autre part pour prendre en compte les conclusions et mettre en œuvre les recommandations de l'étude que l'Université a réalisée sur le sujet en 2009. En 2010, le Service social accordera une attention particulière aux bénévoles qui soutiennent ses actions et/ou qui s'engagent dans les institutions privées partenaires.

Durant 2010, les Unités d'action communautaire poursuivront le développement de projets dans les quartiers principalement afin de promouvoir l'intégration sociale, les solidarités de proximité et l'usage collectif des espaces publics. Les Unités s'engageront dans les conseils d'établissements scolaires et, avec le Service des écoles et insitutions pour l'enfance, joueront un rôle dans la mise en

œuvre des actions définies par la déclaration commune signées entre l'État et la Ville de Genève, déclaration liée au réseau d'enseignement prioritaire (REP). Elles renforceront leur travail de diagnostic et d'information dans les quartiers.

Le secteur aîné-e-s- développera son action dans les quartiers afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et poursuivra la réalisation des propositions du projet « Genève, ville amie des aîné-e-s ». Dans ce sens, de nouveaux projets seront imaginés en étroite collaboration avec Cité Seniors.

Social

En 2010, le secteur exclusion accordera une attention particulière aux besoins des femmes et des familles, dont les spécificités ont été mises en lumière par le réseau de l'accueil d'urgence. L'amélioration de la distribution de denrées alimentaires et non alimentaires reste également un objectif prioritaire à mener en étroite collaboration avec « Partage ».

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Mettre en place une nouvelle politique de soutien financier pour les populations les plus modestes.	11 et 12	Élaboration de lignes directrices et d'un règlement pour le 31.12.2010.	Lignes directrices élaborées et règlement finalisé au 31.12.2010.
Promouvoir l'intégration sociale, les solidarités de proximité et l'usage collectif des espaces publics.	41	Élaborer un tableau de bord présentant les actions et les projets favorisant l'intégration sociale, les solidarités de proximité et l'usage collectif des espaces publics. Nombre d'actions et de projets mis en œuvre.	Tableau de bord finalisé et plus de 3 actions et projets mis en œuvre ou renforcés.
Renforcer la cohésion sociale en vue de réduire les inégalités, combattre la pauvreté et les risques d'exclusion, soutenir les familles.	41	Élaborer un tableau de bord présentant les actions et les projets favorisant la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités, la pauvreté et les risques d'exclusion, ainsi que le soutien aux familles. Nombre d'actions et de projets mis en œuvre.	Tableau de bord finalisé et plus de 3 actions et projets mis en œuvre ou renforcés.
Développer de nouvelles actions pour lutter contre l'isolement des aînés dans les quartiers, en collaboration avec d'autres services et institutions.	31	Nombre de projets et de partenaires.	3 nouvelles actions. 2 partenaires.
Réorienter les prestations existantes et/ou développer de nouvelles actions pour améliorer la prise en compte des besoins des femmes et des familles dans la précarité.	21	Nombre de prestations réorientées et de nouvelles actions.	Au moins 2 prestations réorientées ou nouvelles actions créées.

Social

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Action sociale individuelle et soutien aux associations	16'758.6	49.0	1'794.2	75.1	17'007.4	49.5	1'798.8	75.2	16'253.5	50.2	2'188.8	73.6
11 Octroi des prestations et des allocations sociales	12'497.1	36.6	-	-	12'886.8	37.5	-	-	11'962.4	36.9	0.1	0.0
12 Aides spécifiques	1'029.1	3.0	-	-	832.4	2.4	-	-	999.0	3.1	-	-
13 Aides financières aux associations sociales	1'870.8	5.5	1'794.2	75.1	1'815.0	5.3	1'798.8	75.2	2'040.8	6.3	2'188.7	73.6
14 Aide sociale individuelle	1'186.7	3.5	-	-	1'314.8	3.8	-	-	1'099.8	3.4	-	-
15 Représentation	174.9	0.5	-	-	158.3	0.5	-	-	151.5	0.5	-	-
2 Exclusion sociale	5'014.7	14.7	80.0	3.3	4'990.7	14.5	80.0	3.3	4'761.7	14.7	160.0	5.4
21 Aide aux personnes en situation de grande précarité	4'775.6	14.0	80.0	3.3	4'750.6	13.8	80.0	3.3	4'586.3	14.2	160.0	5.4
22 Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion	239.1	0.7	-	-	240.0	0.7	-	-	175.5	0.5	-	-
3 Isolement des aîné-e-s	2'400.5	7.0	52.4	2.2	2'176.1	6.3	52.4	2.2	1'949.3	6.0	102.1	3.4
31 Soutiens aux aîné-e-s	2'152.3	6.3	34.0	1.4	1'970.5	5.7	34.0	1.4	1'696.1	5.2	55.5	1.9
32 Nouvelles technologies pour les aînés	248.2	0.7	18.4	0.8	205.7	0.6	18.4	0.8	253.2	0.8	46.6	1.6
4 Action sociale communautaire	6'517.9	19.1	112.4	4.7	6'602.3	19.2	112.4	4.7	6'141.6	19.0	129.2	4.3
41 Actions communautaires	6'517.9	19.1	112.4	4.7	6'602.3	19.2	112.4	4.7	6'141.6	19.0	129.2	4.3
5 CASS	3'494.7	10.2	350.0	14.7	3'552.2	10.3	350.0	14.6	3'294.2	10.2	393.9	13.2
51 Soutiens logistiques aux CASS	3'494.7	10.2	350.0	14.7	3'552.2	10.3	350.0	14.6	3'294.2	10.2	393.9	13.2
Total comptabilité analytique	34'186.4	100.0	2'389.0	100.0	34'328.6	100.0	2'393.6	100.0	32'400.3	100.0	2'973.9	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	4.0		4.0		4.0		4.0		233.5		233.5	
Subventions en francs	5'582.9		-		5'554.9		-		5'397.9		-	
Subventions en nature	3'542.4		-		3'329.8		-		3'652.4		-	
Total comptabilité générale	43'315.7		2'393.0		43'217.3		2'397.6		41'684.0		3'207.4	

Social

Charges par chapitres comptables									Revenus par chapitres comptables				
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	42	43	46	Support	Total
1	1'785.8	504.4	1'047.4	-	13'009.0	359.4	52.6	16'758.6	1'790.8	-	3.4	-	1'794.2
11	461.9	103.0	-	-	11'883.6	27.4	21.3	12'497.1	-	-	-	-	-
12	328.0	41.2	-	-	625.5	19.4	15.1	1'029.1	-	-	-	-	-
13	70.2	9.3	1'047.4	-	500.0	240.4	3.4	1'870.8	1'790.8	-	3.4	-	1'794.2
14	835.4	275.7	-	-	-	66.8	8.7	1'186.7	-	-	-	-	-
15	90.3	75.2	-	-	-	5.4	4.2	174.9	-	-	-	-	-
2	2'718.5	844.3	-	-	850.0	549.2	52.8	5'014.7	80.0	-	-	-	80.0
21	2'548.0	800.8	-	-	850.0	539.1	37.7	4'775.6	80.0	-	-	-	80.0
22	170.4	43.5	-	-	-	10.1	15.1	239.1	-	-	-	-	-
3	1'582.0	307.7	19.8	-	340.0	69.1	82.1	2'400.5	8.4	-	-	44.0	52.4
31	1'368.4	305.2	19.8	-	310.8	69.1	79.1	2'152.3	-	-	-	34.0	34.0
32	213.6	2.4	-	-	29.2	-	3.0	248.2	8.4	-	-	10.0	18.4
4	4'825.0	746.2	-	-	220.8	594.8	131.1	6'517.9	8.4	104.0	-	-	112.4
41	4'825.0	746.2	-	-	220.8	594.8	131.1	6'517.9	8.4	104.0	-	-	112.4
5	278.3	2'908.6	0.4	2.5	-	276.4	28.5	3'494.7	-	-	350.0	-	350.0
51	278.3	2'908.6	0.4	2.5	-	276.4	28.5	3'494.7	-	-	350.0	-	350.0
	11'189.5	5'311.1	1'067.6	2.5	14'419.8	1'848.9	347.1	34'186.4	1'887.6	104.0	353.4	44.0	2'389.0
	4.0	-	-	-	-	-	-	4.0	-	4.0	-	-	4.0
	-	-	-	-	5'582.9	-	-	5'582.9	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	3'542.4	-	-	3'542.4	-	-	-	-	-
	11'193.5	5'311.1	1'067.6	2.5	23'545.1	1'848.9	347.1	43'315.7	1'887.6	108.0	353.4	44.0	2'393.0

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Social

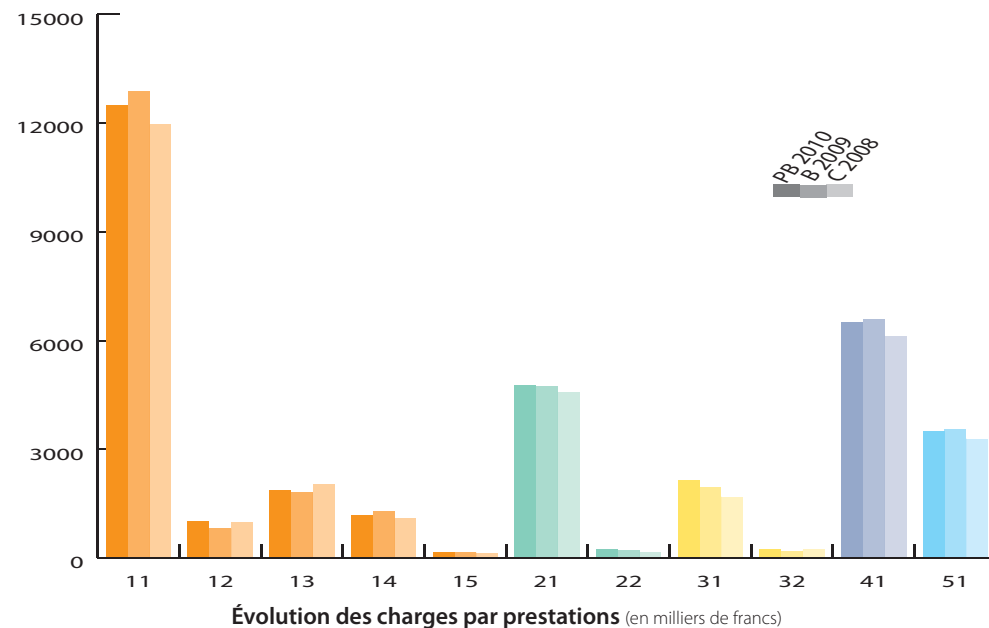
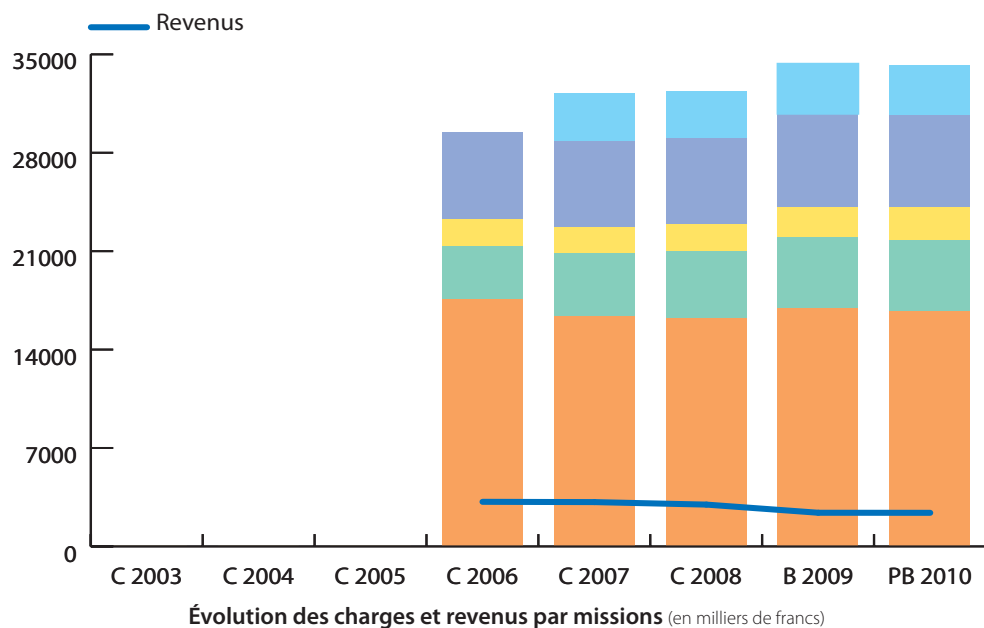
Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurances pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Subventions » n'ont pas été intégrées dans la répartition analytique.

Les charges de fonctionnement sont relativement stables entre le budget 2009 et le projet de budget 2010.

Les revenus sont en baisse, au projet de budget 2010 et au budget 2009 par rapport aux comptes 2008. Cette baisse concerne la gratuité sur les loyers.

- 1 Les aides financières (prestations et allocations sociales) apparaissent quant à elles dans la répartition de manière à pouvoir suivre l'évolution de l'action sociale individuelle.



DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

Délégation à la jeunesse

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Actions par, avec, pour les jeunes	11	Contact social	Travail de réseau effectué par les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales hors-murs (TSHM), qui par leur présence informelle favorisent la vie de quartier, assurent un accompagnement éducatif et un suivi auprès des jeunes, appréhendent mieux les problèmes d'insécurité et d'incivilités dans les quartiers et préviennent la violence urbaine par la mise sur pied de projets divers.
		12	Maisons de quartiers	Soutien au travail de proximité des Maisons de quartier et centres de loisirs par la mise à disposition de locaux et de subventions.
		13	Soutien financier et en nature à des tiers	Mise à disposition de locaux (hors Maisons de quartier) pour des associations, favorisant l'intégration des jeunes. Attribution d'aides fixe ou ponctuelles à des associations et groupements dans le cadre de projets jeunesse.
		14	Promotion d'activités sportives spécifiques aux jeunes	Mise en place d'infrastructures et d'activités de sports urbains permettant d'entrer en contact avec les jeunes.
		15	Locaux jeunes	Mise à disposition de locaux de réunion ou de répétition de musique pour les jeunes. Soutien et attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des fondations offrant un logement aux jeunes travailleurs et travailleuses ou étudiant-e-s.
2	Manifestations, animations et fêtes	21	Encouragement des jeunes à la vie citoyenne	Organisation de la manifestation liée aux soirées citoyennes.
		22	Fêtes ponctuelles et de quartier	Organisation et/ou participation à des événements ponctuels permettant d'entrer en contact avec les jeunes et de créer des réseaux de partenaires.
		23	Manifestations de sports urbains	Soutien à l'organisation de manifestations de sports de rue.
3	Relations publiques	31	Représentation groupes de travail	Participation à des groupes de travail sur les problématiques jeunesse.
		32	Animation forums	Mise sur pied de journées de réflexion (Journée jeunesse) en relation avec les questions liées à la jeunesse.
		33	Fondation animation socioculturelle (FAS'e)	Participation au financement de la FASe et à l'orientation de sa politique (selon convention entre la FASe et la Ville de Genève).

Priorités et perspectives

L'antenne d'insertion qui devrait avoir vu le jour en septembre 2009, constituera l'un des principaux enjeux de la délégation à la jeunesse (DEJ) en 2010. La nécessité de cette structure revêt une importance cruciale au moment où toutes les prévisions économiques et sociales laissent penser que le taux de chômage des jeunes se trouve, malheureusement, sur une courbe ascendante. Dans ce contexte, la minorité de jeunes qui ne termine pas une formation scolaire et professionnelle aura de plus en plus de difficultés à s'insérer. Il importe donc de mettre en place des mesures de prévention ciblées sur ce public particulièrement fragile.

Cette antenne d'insertion jouera d'autant mieux son rôle de lien de proximité si le dispositif cantonal (EQIP) est mis en œuvre et remplit la mission qui lui est assignée, à savoir coordonner les actions des différents services cantonaux concernés, en particulier l'office cantonal de l'emploi et l'office

de la formation professionnelle et continue. En effet, seule une action concertée et coordonnée, y compris avec les communes, pourra efficacement lutter contre le problème des jeunes en rupture.

Rappelons ici les principaux objectifs de l'antenne d'insertion :

- a) proposer toute démarche permettant aux jeunes concerné-e-s de parvenir progressivement à renouer avec un projet de formation, une activité professionnelle ou un projet personnel ;
- b) offrir aux jeunes une écoute bienveillante et exigeante, mais basée sur des contrats écrits, tout au long du processus d'insertion ;
- c) doter la DEJ d'un outil lui permettant d'accomplir sa mission de soutien en faveur des jeunes les plus fragilisés ;
- d) contribuer à un changement de perception des jeunes dans les services publics, les associations et les entreprises et réciproquement.

Délégation à la jeunesse

Le contrat de prestations entre la FASe et l'État de Genève a enfin pu être signé ce qui implique la signature de nouvelles conventions entre la Ville de Genève et les 15 maisons de quartier de la Ville de Genève. Il est dès lors primordial de redéfinir et de clarifier le rôle et les missions de ces dernières. Le travail de reconnaissance et de collaboration entrepris en 2007 entre les professionnel-le-s de l'action de proximité des maisons de quartier, les unités d'actions communautaire du Service social et la DEJ sera renforcé et permettra d'optimiser l'efficacité des collaborateurs et collaboratrices dans les quartiers.

La réflexion entamée en 2008 autour des espaces de quartier doit mener à la consolidation de l'espace « Le 99 » et à la mise en route de nouveaux projets tels que la rénovation et la gestion de la Villa Freundler, le futur espace de quartier de Sécheron et l'élaboration d'un programme d'affectation de la ferme Menut-Pellet en faveur des habitantes et des habitants du quartier des Ouches. En ce qui concerne « Le 99 », la continuité du projet dépend très clairement de la possibilité d'obtenir un poste supplémentaire pour compléter l'équipe actuelle qui travaille dans des conditions difficiles.

La DEJ (co)gère deux buvettes saisonnières (Baby-Plage et Musée des sciences) qui contribuent à l'animation estivale de la Ville de Genève et servent de tremplin d'insertion pour des jeunes marginalisé-e-s. Ces projets rendent plus visible le travail de la DEJ et permettent d'élargir l'offre de buvettes saisonnières. Le projet Ciné-transat devant le Musée des sciences devrait également enrichir l'offre d'animations estivales.

La rénovation de la Plaine de Plainpalais permettra la création d'un nouveau skate-parc. L'important travail de fédération et de médiation, entre les différents courants et associations constituées autour des sports urbains, sera consolidé et permettra la création d'un « street-parc » moderne répondant à l'attente de nombreux jeunes.

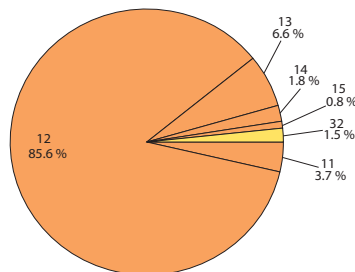
Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
Consolider l'antenne d'insertion.	11 et 13	Nombre de jeunes encadrés. Nombres de services VDG. Nombre d'institutions et d'entreprises.	50 jeunes encadrés, 10 services VDG et 10 institutions et entreprises offrant des places de stages.
Finaliser la redéfinition des rôles et missions des Maisons de Quartier.	11, 12 et 33	Taux de conventions signées.	100% des conventions signées, au moins à titre transitoire.
Concrétiser la réflexion entreprise en 2009 autour de la création de nouveaux espaces de quartier, à partir de l'expérience de la Lyon 99: Villa Freundler, Sécheron, ferme Menut-Pellet.	11, 12 15 et 22	Nombre de groupes de travail constitués.	3 groupes de travail participatifs constitués (1 par espace).
Renforcer les projets de buvettes saisonnières (Baby-plage, Musée des sciences, Bateau Lavoir).	11, 13 et 22	Nombre de jeunes impliqués. Nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs.	25 jeunes impliqués, plus de 8'000 utilisatrices et utilisateurs.
Fédérer les associations de sports urbains autour de la préparation du cahier des charges du nouveau « street-parc » de la plaine de Plainpalais.	11, 14 et 23	Nombre d'associations impliquées. Cahier des charges transmis.	7 associations impliquées, 1 cahier des charges.

Délégation à la jeunesse

Charges et revenus par missions et prestations

(en milliers de francs)

	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Actions pour, par, avec les jeunes	6'772.4	83.2	126.6	61.0	7'092.5	82.2	146.6	29.5	5'451.9	85.0	172.1	89.6
11 Contact social	2'866.9	35.2	-	-	2'920.1	33.8	20.0	4.0	1'636.2	25.5	4.3	2.3
12 Maisons de quartier	2'683.5	33.0	126.6	61.0	3'035.7	35.2	126.6	25.5	2'688.7	41.9	126.6	65.9
13 Soutien financier et en nature à des tiers	418.0	5.1	-	-	424.8	4.9	-	-	382.5	6.0	0.0	0.0
14 Promotion d'activités sportives spécifiques aux jeunes	486.0	6.0	-	-	437.0	5.1	-	-	442.3	6.9	0.0	0.0
15 Locaux jeunes	318.1	3.9	-	-	274.8	3.2	-	-	302.2	4.7	41.1	21.4
2 Manifestations, animations et fêtes	1'015.7	12.5	81.0	39.0	1'206.0	14.0	350.0	70.5	644.8	10.1	20.0	10.4
21 Encouragement des jeunes à la vie citoyenne	234.8	2.9	60.0	28.9	227.7	2.6	60.0	12.1	259.6	4.0	20.0	10.4
22 Fêtes ponctuelles et de quartier	197.3	2.4	-	-	190.3	2.2	-	-	163.4	2.5	0.0	0.0
23 Manifestations de sports urbains	583.6	7.2	21.0	10.1	788.0	9.1	290.0	58.4	221.8	3.5	0.0	0.0
3 Relations publiques	355.5	4.4	-	-	334.7	3.9	-	-	314.6	4.9	0.0	0.0
31 Représentation groupes de travail	134.7	1.7	-	-	119.3	1.4	-	-	123.9	1.9	0.0	0.0
32 Animation forums	49.6	0.6	-	-	47.3	0.5	-	-	36.8	0.6	0.0	0.0
33 Fondation animation socioculturelle (FAS'e)	171.2	2.1	-	-	168.1	1.9	-	-	153.9	2.4	0.0	0.0
Total comptabilité analytique	8'143.6	100.0	207.6	100.0	8'633.1	100.0	496.6	100.0	6'411.3	100.0	192.2	100.0
Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges	15.0		15.0		15.0		15.0		21.3		21.3	
Charges et revenus non incorporables	-		-		-		-		-0.2		-	
Subventions en francs	9'585.8		-		9'595.8		-		9'917.4		-	
Subventions en nature	3'391.6		2'063.5		3'378.0		2'013.7		3'339.0		1'973.2	
Total comptabilité générale	21'136.0		2'286.1		21'622.0		2'525.3		19'688.8		2'186.6	



Subventions 2010 par prestations

Délégation à la jeunesse

Charges par chapitres comptables								Revenus par chapitres comptables				
30	31	33	36	39	Support	Total	42	43	45	46	Total	
1	1'602.3	2'483.3	1'463.7	-	1'054.3	168.9	6'772.4	-	-	-	126.6	126.6
11	1'030.1	683.4	718.9	-	358.3	76.3	2'866.9	-	-	-	-	-
12	130.5	1'372.8	744.8	-	381.9	53.4	2'683.5	-	-	-	126.6	126.6
13	36.1	50.9	-	-	313.1	17.8	418.0	-	-	-	-	-
14	262.6	209.8	-	-	0.9	12.7	486.0	-	-	-	-	-
15	143.0	166.3	-	-	-	8.7	318.1	-	-	-	-	-
2	327.6	490.8	-	-	19.1	178.2	1'015.7	-	-	60.0	21.0	81.0
21	112.5	50.1	-	-	-	72.3	234.8	-	-	60.0	-	60.0
22	114.1	36.1	-	-	2.8	44.2	197.3	-	-	-	-	-
23	101.1	404.6	-	-	16.3	61.6	583.6	-	-	-	21.0	21.0
3	163.0	27.8	-	-	-	164.7	355.5	-	-	-	-	-
31	62.3	13.6	-	-	-	58.8	134.7	-	-	-	-	-
32	16.8	12.7	-	-	-	20.1	49.6	-	-	-	-	-
33	83.9	1.5	-	-	-	85.8	171.2	-	-	-	-	-
2'092.93'001.91'463.7-1'073.4511.78'143.6								-	-	60.0	147.6	207.6
- - - - -15.015.0								-	15.0	-	-	15.0
- - - - - - -								-	-	-	-	-
- - -9'585.8 -9'585.8								2'063.5	-	-	-	2'063.5
- - -3'391.6 -3'391.6								-	-	-	-	-
2'092.93'001.91'463.712'977.41'073.4526.721'136.0								2'063.5	15.0	60.0	147.6	2'286.1

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

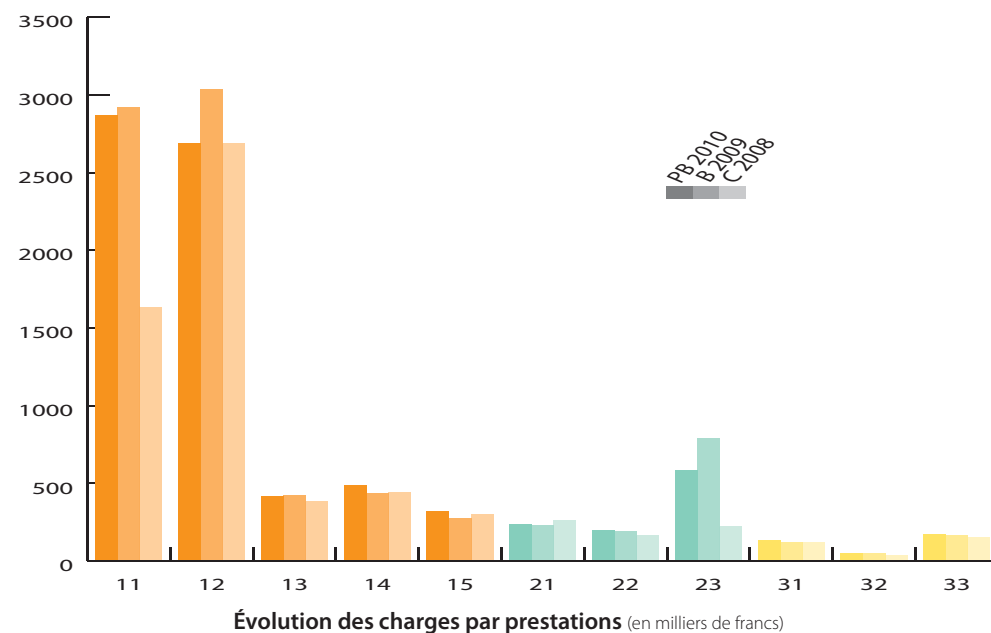
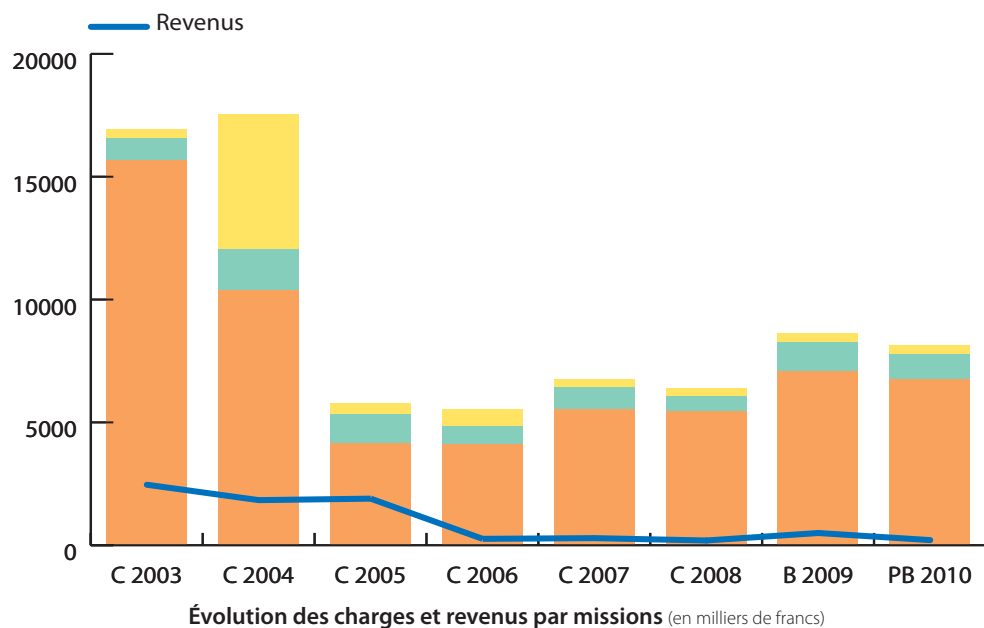
Délégation à la jeunesse

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

- ¹¹ La hausse de cette prestation figurant entre les comptes 2008 et le budget 2009, tout comme au projet de budget 2010 est essentiellement liée à la reprise des amortissements inhérents à Lyon 99 ainsi que des intérêts répartis y relatifs.

- ¹² La forte hausse en 2009 est essentiellement due à une augmentation majeure des intérêts répartis.
- ²³ 2009 marque une hasse conséquente liée à l'organisation de la manifestation « Asphaltissimo » qui est biennale. Le maintien d'une hausse en 2010 est liée à l'intention de développer de nouvelles manifestations.



SPORTS

Sports

Missions et prestations

Missions		Prestations		Descriptions
1	Exploitation d'installations sportives	11	Mise à disposition des installations au public et aux clubs	Accueillir et surveiller le public et les clubs dans les piscines, patinoires, centres sportifs et stades de la Ville de Genève.
		12	Entretien des infrastructures et surfaces de sport	Effectuer tous les travaux d'entretien et de maintenance liés à la bonne conservation, sécurité et hygiène des infrastructures et surfaces de sports.
		13	Planification des mises à disposition des installations	Gérer les plannings d'occupation des infrastructures en fonction des demandes et des manifestations.
2	Organisation de prestations sportives offertes au public	21	Prestations pour les jeunes	Organiser les écoles de sport d'été, d'hiver et de saison scolaire pour les jeunes.
		22	Prestations tout public	Organiser les épreuves de l'insigne sportif et les cours tout public.
		23	Prestations pour les aîné-e-s	Organiser les activités sportives et les séjours de randonnée et de ski de fond en faveur des aîné-e-s.
3	Organisation de manifestations (soutien aux clubs)	31	Mise à disposition des infrastructures et équipements	Créer et mettre à disposition les infrastructures nécessaires à l'organisation de manifestations sportives.
		32	Mise à disposition de personnel	Assurer un soutien logistique et technique pour l'organisation de manifestations.
4	Soutien et encouragement au sport	41	Encouragement à l'organisation de manifestations, camps, stages, etc.	Apporter un appui logistique aux clubs et associations. Organiser la cérémonie de l'Hommage aux championnes et aux champions suisses. Représenter le service dans des conférences et réunions externes.

Priorités et perspectives

Le sport est un facteur puissant d'éducation et de socialisation. Apprendre à venir régulièrement aux entraînements, respecter les règles et l'adversaire, trouver sa place dans une équipe, développer l'esprit de camaraderie et de solidarité, accepter la défaite et le jugement des arbitres, trouver du plaisir dans l'effort pour se dépasser et progresser: toutes ces étapes constituent des acquis favorisant l'insertion des personnes dans leur environnement proche et dans la société.

Dans ce contexte, le rôle des pouvoirs publics est primordial. Ils se doivent de mettre en place des actions concrètes et fortes pour réaffirmer ces valeurs fondamentales.

La Ville de Genève, par le biais de son Service des sports, et en collaboration étroite avec d'autres services (écoles, délégation à la jeunesse, social, etc.) souhaite promouvoir les pratiques sportives de compétition et de loisirs dans les disciplines individuelles et collectives. Le sport doit être accessible à toutes et à tous sans exception d'âge et de sexe, ouvert aux valides et aux handicapés

pour une pratique de qualité dans des conditions satisfaisantes d'apprentissage, d'hygiène et de sécurité.

L'année 2010 se caractérisera par la mise en œuvre des premières mesures définies dans le « Plan directeur de la politique sportive de la Ville de Genève ».

L'accent sera mis en particulier sur l'encouragement au développement du sport. En effet, le soutien aux associations sportives locales est primordial car leur rôle associatif est indéniable dans leur implication à générer de l'animation et à créer du lien social. Des contrats d'objectifs généraux pourraient permettre d'établir un véritable partenariat entre la Ville de Genève et les clubs au-delà du simple octroi de subventions, de fixer les responsabilités et engagements des deux parties et d'obtenir une transparence et une clarification des types et niveaux d'aides apportées par la commune (aides directes, aides indirectes, aides ponctuelles, aides incitatives et/ou à la performance).

Sports

Il s'agira également de sortir de l'opposition stérile entre sport d'élite et sport populaire : les grands sportifs offrent du rêve et sont des modèles pour la pratique du « Sport pour tous » ainsi que sur l'utilisation du sport comme facteur d'insertion, d'intégration et de promotion de la santé.

Il s'agira également de développer une politique de prévention à travers le sport qui permette de développer une meilleure hygiène de vie en général, mais aussi le maintien de l'activité physique en particulier pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

Dans le cadre du mécanisme d'appel à projets lancé en 2009, le service souhaite renforcer les actions concernant l'intégration et la promotion du sport féminin.

L'accès à des équipements sportifs performants et adaptés reste une priorité. À cet égard, un diagnostic de l'ensemble de ce patrimoine et un cadastre des besoins sont indispensables afin d'engager un programme de réhabilitation, d'achat ou de rénovation des équipements, et de pouvoir déterminer des projets d'extension ou de création d'un certain nombre de complexes sportifs. Pour ce faire, une démarche entre les communes et l'État doit également avoir lieu.

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Cible
À l'instar des autres services du département, créer un journal des sports genevois, permettant à la Ville de Genève de promouvoir ses prestations et aux clubs et associations de se présenter.	41	Éditer un journal des sports genevois.	4 parutions en 2010.
Développer un concept du type « Genève ville du nautisme » pour la mise en valeur des différents sports aquatiques en relation avec le lac.	41	Élaboration d'un logo. Nombre d'événements organisés tout au long de l'année.	Logo élaboré au 1 ^{er} semestre 2010. 1 à 3 événements organisés.
Lancer une étude, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, le Service des espaces verts, l'État et l'ACG permettant de localiser l'ensemble des infrastructures sportives du canton et les mettre en relation avec les bassins de population actuels et futurs.	12	Élaborer un rapport avec des mesures concrètes de développement d'infrastructures.	Rapport finalisé au 31.12.2010.
Proposer des activités sportives pendant la journée aux personnes sans activité professionnelle (chômage, réinsertion, etc.).	22	Nombre d'heures de mise à disposition des installations Nombre d'activités proposées.	100 heures par année. 1 à 2 activités par année.
Élaborer un concept opérationnel pour une utilisation plus intensive des salles de gymnastique scolaires pour les activités sportives, à disposition du parascolaire d'une part et des clubs sportifs d'autres part.	31	Nombre de cas concrets nouveaux de mise à disposition de salles de gymnastique scolaires.	Concept opérationnel validé et au moins 5 exemples concrets de nouvelles mises à disposition.

Sports

Charges et revenus par missions et prestations												
(en milliers de francs)												
	Projet de budget 2010				Budget 2009				Comptes 2008			
	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%	Charges	%	Revenus	%
1 Exploitation d'installations sportives	28'254.5	72.6	3'136.9	62.9	29'286.1	71.3	3'048.9	63.3	27'665.3	70.2	3'104.4	61.1
11 Mise à disposition des installations au public et aux clubs	8'209.4	21.1	2'843.1	57.0	8'038.4	19.6	2'775.1	57.6	7'259.6	18.4	2'778.4	54.7
12 Entretien des infrastructures et surfaces de sport	19'522.8	50.1	293.2	5.9	20'685.5	50.4	273.0	5.7	19'899.9	50.5	320.8	6.3
13 Planification des mises à disposition des installations	522.4	1.3	0.6	0.0	562.2	1.4	0.8	0.0	505.8	1.3	5.2	0.1
2 Organisation de prestations sportives offertes au public	2'253.4	5.8	668.8	13.4	2'381.5	5.8	566.0	11.7	2'679.3	6.8	698.3	13.8
21 Prestations pour les jeunes	945.7	2.4	593.2	11.9	1'056.2	2.6	499.8	10.4	1'118.8	2.8	613.6	12.1
22 Prestations tout public	729.2	1.9	16.2	0.3	663.8	1.6	14.7	0.3	698.1	1.8	19.5	0.4
23 Prestations pour les aîné-e-s	578.5	1.5	59.5	1.2	661.5	1.6	51.5	1.1	862.4	2.2	65.1	1.3
3 Organisation de manifestations (soutien au clubs)	3'941.5	10.1	447.2	9.0	4'450.3	10.8	491.5	10.2	4'308.8	10.9	470.7	9.3
31 Mise à disposition des infrastructures et équipements	2'121.2	5.4	271.7	5.4	2'349.7	5.7	327.9	6.8	2'185.9	5.5	260.6	5.1
32 Mise à disposition de personnel	1'820.3	4.7	175.6	3.5	2'100.6	5.1	163.6	3.4	2'122.8	5.4	210.1	4.1
4 Soutien et encouragement au sport	4'495.3	11.5	736.6	14.8	4'956.8	12.1	712.6	14.8	4'743.2	12.0	804.0	15.8
41 Encouragement à l'organisation de manifestations, camps, stages, etc.	4'495.3	11.5	736.6	14.8	4'956.8	12.1	712.6	14.8	4'743.2	12.0	804.0	15.8
Total comptabilité analytique	38'944.7	100.0	4'989.6	100.0	41'074.7	100.0	4'818.9	100.0	39'396.6	100.0	5'077.3	100.0
Charges et revenus présentées en diminution des revenus et des charges	9.5		9.5		14.5		14.5		257.9		257.9	
Charges et revenus non incorporables	150.0		-		150.0		-		150.0		-	
Subventions en francs	4'977.3		-		4'977.3		-		4'766.5		-	
Subventions en nature	1'257.6		-		1'219.2		-		1'133.1		-	
Total comptabilité générale	45'339.1		4'999.1		47'435.7		4'833.4		45'704.1		5'335.3	

Sports

Charges par chapitres comptables									Revenus par chapitres comptables					
	30	31	33	35	36	39	Support	Total	42	43	46	49	Support	Total
1	16'426.0	1'348.6	5'387.4	-	-	1'172.5	3'920.1	28'254.5	17.1	2'616.2	-	-	503.6	3'136.9
11	6'383.5	42.1	13.5	-	-	2.4	1'768.0	8'209.4	10.9	2'622.4	-	-	209.8	2'843.1
12	9'791.8	1'305.4	5'373.9	-	-	1'170.1	1'881.5	19'522.8	6.0	-6.0	-	-	293.2	293.2
13	250.7	1.1	-	-	-	-	270.6	522.4	0.1	-0.1	-	-	0.6	0.6
2	402.3	115.6	-	35.0	-	11.7	1'688.8	2'253.4	-	613.2	-	-	55.6	668.8
21	190.6	41.2	-	-	-	4.9	709.0	945.7	-	569.4	-	-	23.8	593.2
22	125.2	7.0	-	-	-	4.1	593.0	729.2	-	0.0	-	-	16.2	16.2
23	86.6	67.4	-	35.0	-	2.7	386.8	578.5	-	43.8	-	-	15.7	59.5
3	1'964.5	18.1	-	-	-	11.4	1'947.5	3'941.5	0.4	-0.4	-	-	447.2	447.2
31	1'033.4	7.1	-	-	-	9.3	1'071.5	2'121.2	0.4	-0.4	-	-	271.7	271.7
32	931.1	11.0	-	-	-	2.1	876.0	1'820.3	0.0	-0.0	-	-	175.6	175.6
4	665.5	319.6	-	1'115.0	-	260.8	2'134.4	4'495.3	-	22.0	350.0	22.3	342.3	736.6
41	665.5	319.6	-	1'115.0	-	260.8	2'134.4	4'495.3	-	22.0	350.0	22.3	342.3	736.6
	19'458.4	1'801.8	5'387.4	1'150.0	-	1'456.5	9'690.7	38'944.7	17.5	3'251.0	350.0	22.3	1'348.8	4'989.6
	9.5	-	-	-	-	-	-	9.5	-	9.5	-	-	-	9.5
	-	-	150.0	-	-	-	-	150.0	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	4'977.3	-	-	4'977.3	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	1'257.6	-	-	1'257.6	-	-	-	-	-	-
	19'467.9	1'801.8	5'537.4	1'150.0	6'234.9	1'456.5	9'690.7	45'339.1	17.5	3'260.5	350.0	22.3	1'348.8	4'999.1

Projet de budget 2010 par chapitres comptables

30	Charges de personnel
31	Biens, services et marchandises
32	Intérêts passifs
33	Amortissements
34	Parts et contributions sans affectation
35	Dédommagements collectivités publiques
36	Subventions accordées
37	Subventions redistribuées
38	Attributions aux financements spéciaux
39	Imputations internes
40	Impôts
42	Revenus des biens
43	Contributions
44	Parts à des recettes & contrib. s/ affect.
45	Dédommagements de collectivités publ.
46	Subventions acquises
47	Subventions à redistribuer
48	Prélèvements sur financements spéciaux
49	Imputations internes

Sports

Commentaires

Selon les principes retenus pour l'ensemble des services concernés, les remboursements d'assurance pour perte de salaire ont été déduits des charges de fonctionnement (cf. « Charges et revenus présentés en diminution des revenus et des charges »). De plus, les « Charges et revenus non incorporables », ainsi que les « Subventions » n'ont pas été intégrés dans la répartition analytique.

Les charges et revenus non incorporables concernent l'amortissement du stade de Genève.

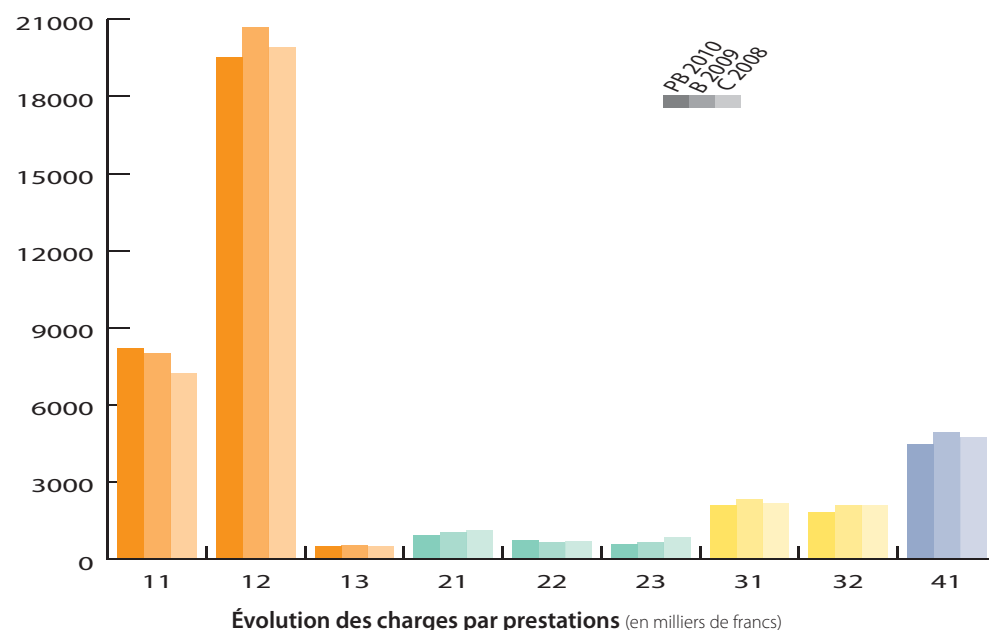
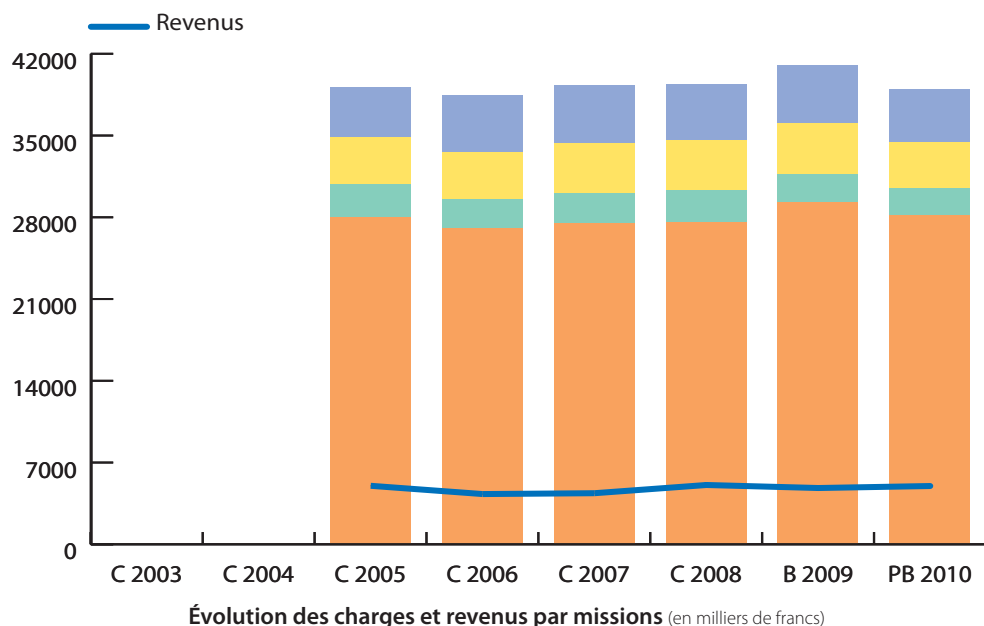
Le budget 2009 est en hausse par rapport aux comptes 2008. Cette augmentation est principalement due aux mécanismes salariaux.

A l'inverse, le projet de budget 2010 se situe au niveau des comptes 2008, en baisse par rapport au budget 2009. Une baisse des amortissements et des frais généraux explique cette diminution.

¹ Cette mission représente plus de 70% des charges du service et se compose en partie de charges d'entretien et d'amortissement des installations.

Les charges pour les comptes 2008 et le budget 2009 sont relativement stables. Par contre, on constate une augmentation pour le projet de budget 2010

Les subventions versées sont en hausse, tant au budget 2009, qu'au projet de budget 2010 par rapport aux comptes 2008. Les principales augmentations concernent les « sociétés sportives » et les « écoles, camps et stages ».



LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

ACH	Service des achats	DCA	Département des constructions et de l'aménagement	MHS	Musée d'histoire des sciences
ACV	Direction du département des constructions et de l'aménagement	DEJ	Délégation à la jeunesse	SAAC	Service aux artistes et acteurs culturels
ADP	Service des agents de ville et du domaine public	DEUS	Direction et secrétariat du département de l'environnement urbain et de la sécurité	SAM	Service d'aménagement urbain et de la mobilité
AMU	Service d'aménagement urbain	DFL	Direction et secrétariat du département des finances et du logement	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population
ARC	Service d'architecture	DG	Direction générale	SAT	Service administratif et technique
ASU	Service des assurances	DPE	Délégation à la petite enfance	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics
BAC	Direction du département de la culture	DRH	Direction des ressources humaines	SEP	Direction et secrétariat du département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement
BAT	Service des bâtiments	DSF	Direction du département des finances	SEVE	Service des espaces verts et de l'environnement
BGE	Bibliothèque de Genève	DSI	Direction des systèmes d'information	SIS	Service d'incendie et de secours
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication	SJS	Direction et secrétariat du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports
CA	Conseil administratif	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	SPC	Service de la promotion culturelle
CDG	Contrôle de gestion	ENE	Service de l'énergie	SPO	Service des sports
CFI	Contrôle financier	FUN	Service des pompes funèbres et cimetières	SPS	Direction et secrétariat du département des sports et de la sécurité
CGE	Comptabilité générale et budget	GCI	Service du génie civil	SRE	Service des relations extérieures
CIV	Office de l'état civil	GIM	Gérance immobilière municipale	SRH	Service des ressources humaines
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	LEX	Service juridique	SOC	Service social
CM	Conseil municipal	LOM	Service logistique et manifestations	TAX	Taxe professionnelle
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	LOT	Service logistique et technique	URB	Service d'urbanisme
DAC	Département des affaires culturelles	MAH	Musées d'art et d'histoire	VOI	Voirie – Ville propre
DACV	Département de l'aménagement des constructions et de la voirie	MEG	Musée d'ethnographie		
DAG	Direction de l'administration générale	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
DC	Département de la culture				

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CARTS	Commission des arts et de la culture	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle
ACG	Association des communes genevoises	CASS	Centres d'action sociale et de santé	DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information
AEHR	Association pour l'étude de l'histoire régionale	CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre	DDP	Droit de superficie distinct et permanent
AFC	Administration fiscale cantonale	CEPTA	Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
AIMF	Association internationale des maires francophones	CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse	DIP	Département de l'instruction publique
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CFE	Code de frais par éléments	ENSSIB	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
AM	Agent municipal	CFF	Chemins de fer fédéraux	FAPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
AMS	Association des musées suisses	CHF	Franc suisse	FGC	Fédération genevoise de coopération
API	Association pour le patrimoine industriel	CESID	Certificat de formation continue en information documentaire	FIHUAT	Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire
ASAI	Association suisse des auditeurs internes	CICO	Commission de l'informatique et de la communication	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
ASM	Agent de sécurité municipal	CIG	Centre d'iconographie genevoise	FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile
ASPIC	Association pour les intérêts des cyclistes	CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	GRTA	Genève région terre d'avenir
B	Budget	CMNS	Commission des monuments de la nature et des sites	HEAA	Haute école d'arts appliqués
BAC	Bâtiment d'art contemporain	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière	HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire
BBS	Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses	CODIR	Comité de direction	HES	Haute école spécialisée
BFQ	Budget financier quadriennal	COGESIM	Comité de gestion immobilière	IDEA	Instrument de description électronique des archives
BIPE	Bureau d'information petite enfance	CP	Commission du personnel	IMV	Institut et musée Voltaire
BW	Business warehouse	CPR	Cours de réanimation cardio-pulmonaire		
C	Comptes	CRER	Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseraie		

IPE	Institution de la petite enfance	PDTC	Plan directeur des transports en commun	SIG	Services industriels de Genève
ISI	Intégration des systèmes d'information	PETS	Programme d'emplois temporaires spéciaux	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert
KCHF	Milliers de francs suisses	PFI	Plan financier d'investissement	SITG	Système d'information du territoire genevois
LAC	Loi sur l'administration des communes	PGCP	Planification générale de la protection civile communale	SITV	Système d'information du territoire de la Ville
MAC	Manifestation d'art contemporain	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SOC	Service social de la Ville de Genève
Mios	Millions de francs suisses	PIQ	Plan informatique quadriennal	TCMC	Tram Cornavin, Meyrin, CERN
OPAir	Ordonnance sur la protection de l'air	PLCP	Plan directeur des chemins pour piétons	TCOB	Tram Cornavin, Onex, Bernex
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit	PLQ	Plan localisé de quartier	TGSA	Tram Grand-Saconnex
OCE	Office cantonal de l'emploi	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TPG	Transports publics genevois
OCM	Office cantonal de la mobilité	PRV	Plan quadriennal de renouvellement des véhicules et engins (hors SIS & voirie)	TSHM	Travailleurs et travailleuses sociaux hors murs
OCPA	Office cantonal pour personnes âgées	PS	Plan de site	TSR	Télévision suisse romande
OFDT	Office fédéral du développement territorial	RALAC	Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes	UAC	Unité d'action communautaire
OCoAE	Office communal de l'approvisionnement économique	RESSI	Revue électronique suisse de science de l'information	UACP	Unité d'action communautaire de proximité
OMS	Organisation mondiale de la santé	SEF	Scène Ella Fitzgerald	UOG	Université ouvrière de Genève
PAQ	Plan d'achats quadriennal	SIDIT	Systèmes d'information des infrastructures de télécommunication	ZIC	Zone industrielle de Châteline (anciennement SIP)
PB	Projet de budget				
PAP	Procédure d'approbation de plans				
PAM	Plan d'achat mobilier				